SAINTE BIBLE

EXPLIQUEE ET COMMENTÉE,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. L'ABBÉ SIONNET.

NOUVEAU TESTAMENT

CONTENANT

LE TEXTE DE LA VULGATE,

LA TRADUCTION ET LA PARAPHRASE DU R. P. DE CARRIÈRES;

Le Commentaire littéral, dogmatique et moral

DE DOM CALMET,

UN COMMENTAIRE CRITIQUE

EXTRAIT DE LA BIBLE VENGÉE, PAR L'ABBÉ DU CLOT;

Avec une Introduction à l'Écriture Sainte, des Préfaces, des Annotations et un Appendice.

TOME TREIZIÈME.

ÉVANGILES SELON SAINT LUC ET SELON SAINT JEAN.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE ECCLÉSIASTIQUE,

60, RUE DE VAUGIRARD.

1840.

Digitized by Google

ÉVANGILE

DE SAINT LUC.

CHAPITRE PREMIER.

1. Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem, quæ in nobis completæ sunt, rerum,

2. Sicut tradiderunt nobis, qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis:

3. Visum est, et mihi, assecuto omnia a principio dili-

1. Beaucoup de personnes ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses qui ont été accomplies parmi nous,

2. Suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux, et qui ont été les ministres de la parole :

3. J'ai cru, très excellent Théophile, qu'après avoir été exacte-

℣ 1. *Quoniam quidem multi conati sunt.* Au commencement du christianisme plusieurs fidèles entreprirent d'écrire la vie et les miracle du Sauveur. Chacun suivit en cela son goût, son zèle et sa capacité. Parmi ce grand nombre d'écrits, il s'en trouva de peu exacts et de peu fidèles; soit que la trop grande simplicité des uns et l'excessive crédulité des autres leur aient fait embrasser ce qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement; soit que la malice des Juifs, des hérétiques et des ennemis du christianisme ait corrompu leurs écrits dès qu'ils parurent (Origen. hom. 1, in Luc. Ambros. et Beda in Luc.; Theophyl. hic. Vide et Aug. lib. 4. *de consensu*, c. 6; Erasm. hic). C'est ce qui fit naître à saint Luc l'envie de s'informer plus exactement de chaque chose auprès de ceux qui avaient vu le Seigneur et qui avaient vécu avec lui; des Apôtres et des disciples, qu'il appelle *les ministres de la parole* et les prédicateurs de l'Evangile; et d'en composer une histoire suivie, fidèle et authentique.

— *Quæ in nobis completæ sunt rerum.* Les termes de l'original se prennent en plusieurs sens, mais qui reviennent à ce que nous avons exprimé dans la traduction: accomplir, exécuter, arriver; ou bien: être assuré, être persuadé. Nous avons écrit des choses dont nous avons une entière certitude. Nous ne nous sommes pas attachés comme quelques autres, à ramasser des bruits incertains et des récits douteux; nous avons consulté ceux qui étaient le plus en état de nous bien instruire, comme étant ministres de la parole, et témoins de la vie du Sauveur.

℣ 2. *Qui ab initio ipsi viderunt, et ministri fuerunt sermonis.* La plupart croient avec beaucoup de vraisemblance que saint Luc désigne par là les Apôtres et les disciples de Jésus-Christ, ministres et prédicateurs de sa parole, qui l'avaient suivi dès le commencement et avaient eu le bonheur de le voir sur la terre.

℣ 3. *Visum est et mihi.* Saint Luc ne relève point l'inspiration du Saint-Esprit, qui le portait à écrire. Il parle comme aurait fait un auteur ordinaire, qui déclare les motifs humains qui lui ont fait mettre la main à la plume et qui relève sa fidélité, son exactitude et la parfaite connaissance qu'il a des choses qu'il raconte. C'est qu'il écrivait principalement pou des païens, dont il fallait d'abord gagner la confiance, avant que d'exiger d'eux qu'ils crussent des vérités auxquelles ils n'étaient pas accoutumés. D'ailleurs l'inspiration du Saint-Esprit n'exclut pas la science, la

Digitized by Google

ment informé de toutes ces choses, depuis leur premier commencement, je devais aussi vous en représenter par écrit toute la suite,

4. Afin que vous reconnaissiez la vérité de ce qui vous a été annoncé.

5. Il y avait sous le règne d'Hérode, roi de Judée, un prêtre nommé Zacharie, de la famille *sacerdotale* d'Abia, l'une de celles qui servaient *dans le temple* chacune en leur rang; et sa femme était *aussi* de la race d'Aaron, et s'appelait Elisabeth.

genter, ex ordine tibi scribere, optime Theophile,

4. Ut cognoscas eorum verborum, de quibus eruditus es, veritatem.

5. Fuit in diebus Herodis, regis Judææ, sacerdos quidam nomine Zacharias de vice Abia; et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elizabeth.

probité, la diligence, la fidélité de l'écrivain. Plus sa dignité est relevée et plus les choses qu'il raconte sont divines et surnaturelles, plus il doit apporter d'exactitude et de fidélité à s'instruire et à s'éclaircir de tout. Quand il dit: *Visum est mihi*; il ne nie point l'opération du Saint-Esprit.

— *Optime Theophile.* On demande qui est ce Théophile. Quelques-uns ont douté que ce fût un personnage véritable. Ils ont cru que saint Luc adressait son Evangile à tous les fidèles, qu'il a voulu désigner sous le nom de *Théophile*, ou amateur de Dieu. Mais il est bien plus probable que Théophile était quelque chrétien de considération, à qui saint Luc a adressé non-seulement son Evangile, mais aussi les Actes des Apôtres (Act. I, 1). L'épithète qu'il lui donne, *optime Theopile*, très excellent Théophile, montre que c'était un homme de grande qualité.

℣ 5. *Fuit in diebus Herodis.* C'est Hérode-le-Grand, le premier Hérode, qui fit mourir les innocens, et qui mourut lui-même quelques mois après la naissance de Jésus-Christ. Saint Luc nous fait ici connaître les personnes qui ont eu part au grand ouvrage du salut du genre humain: Zacharie, Elisabeth et Jean-Baptiste, et surtout la sainte Vierge, mère de Jésus. Ce sont des particularités importantes que les autres Evangélistes avaient omises. Peut-être qu'à l'occasion de leur silence, on publiait sur leur sujet plusieurs fausses histoires, dont saint Luc a voulu arrêter le cours, en donnant ici ce qu'il en savait de certain.

— *De vice Abia.* La famille d'Aaron était toute honorée du sacerdoce: mais tous ne servaient pas en même temps et ne jouissaient pas du même degré d'honneur. Le souverain sacerdoce était attaché à une famille particulière. Les autres prêtres étaient partagés en vingt-quatre classes. Ce partage commença sous le règne de David. Avant ce temps-là il n'y avait rien de réglé, que l'on sache, sur les rangs et les offices des moindres prêtres. Ils servaient apparemment suivant les ordres du grand-prêtre. Pour éviter la confusion, David les distribua par le sort en vingt-quatre bandes. Celle d'Abia était la huitième (I. Par. XXIV, 10; Joseph. *Antiq.* lib. 7, cap. XI, p. 249). Ce qui s'observa toujours dans le temple jusqu'à son entière destruction par les Romains, comme Josèphe le dit expressément. Tous les samedis matin il y avait un certain nombre de prêtres et de lévites qui entraient en service, pendant que d'autres en sortaient à la même heure. On tirait au sort au commencement de la huitaine, qui serait celui qui offrirait l'encens; et ainsi des autres fonctions. Zacharie, cette semaine, se trouva chargé d'offrir tous les jours dans le Saint, l'encens au Seigneur sur l'autel d'or.

— *Uxor ejus de filiabus Aaron.* Mais apparemment que sa mère était de la tribu de Juda et de la race de David, puisqu'elle était cousine de la sainte Vierge (Luc, I, 36), laquelle tirait son origine de la tribu de Juda: car les filles qui n'étaient point héritières, pouvaient épouser qui elles voulaient, même hors de leur tribu. Il n'était pas ordinaire parmi les Hébreux de faire entrer les femmes dans les généalogies; mais comme saint Luc devait parler ci-après de sainte Elisabeth, il était à propos qu'il nous dît ici qui elle était. L'origine de saint Jean ne pouvait être

Digitized by Google

6. Erant autem justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis, et justificationibus Domini sine querela.

7. Et non erat illis filius, eo quod esset Elizabeth sterilis; et ambo processissent in diebus suis.

8. Factum est autem, cum sacerdotio fungeretur in ordine vicis suæ ante Deum,

9. Secundum consuetudinem sacerdotii, sorte exiit ut incensum poneret, ingressus in templum Domini.

6. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, et ils marchaient dans tous les commandemens et les ordonnances du Seigneur d'une manière irréprehensible.

7. Ils n'avaient point de fils, parce qu'Elisabeth était stérile, et qu'ils étaient déjà tous deux avancés en âge.

8. Or, Zacharie faisant sa fonction de prêtre devant Dieu, dans le rang de sa famille,

9. Il arriva par le sort, selon ce qui s'observait entre les prêtres, que ce fut à lui à entrer dans le temple du Seigneur, pour y offrir les parfums.

plus glorieuse, ni plus illustre, puisqu'il appartenait à la race sacerdorale et à la royale.

℣ 6. *Erant justi ambo*. Ils vivaient dans la piété et dans la justice, non-seulement devant les hommes, mais aussi devant Dieu. Le nom de *juste* renferme tous les devoirs de la piété et de la religion.

℣ 7. *Non erat illis filius, etc.* La naissance de saint Jean est miraculeuse par deux endroits: premièrement parce que sa mère était stérile, et secondement parce qu'elle et Zacharie étaient trop avancés en âge pour avoir des enfans. Ces circonstances servent à relever le mérite de saint Jean, et le bonheur du Zacharie et d'Elisabeth. Jean est un fruit de bénédiction, comme Isaac, fils de Sara.

℣ 8. *Cum sacerdotio fungeretur*. Etant venu au temple pour y servir dans la semaine marquée à sa famille et à la classe des prêtres dont il était. ℣ 5.

℣ 9. *Sorte exiit ut poneret incensum*. Lorsque les prêtres étaient entrés dans le temple, ils tiraient au sort pour savoir quelle fonction chacun d'eux devrait faire. Le sort tomba sur Zacharie, pour offrir toute la semaine, soir et matin, l'encens sur l'autel d'or du Seigneur (Exod. xxx, 7, 8). On l'offrait le matin avant le lever du soleil, et le soir vers son coucher, dit Josèphe (*Antiq.* lib. 3, c. 9).

Plusieurs anciens ont cru que Zacharie était grand-prêtre, supposant qu'il n'y avait que le grand-prêtre qui eût droit d'entrer dans le lieu saint, pour y offrir l'encens. Moïse donne cette fonction au grand-prêtre Aaron (Exod. xxx, 7, 8). Saint Paul dit que l'encensoir d'or était dans le sanctuaire (Hebr. ix, 3, 4). Il y en a même qui croient que c'était le jour de l'expiation solennelle, auquel le grand-prêtre seul entrait dans le Saint-des Saints (Levit. xvi, 17). On appuie cette conjecture sur le grand nombre de personnes qui étaient alors dans le temple et sur ce qui est dit que le peuple était en prière; demandant, dit-on, qu'il plût au Seigneur de conserver le grand-prêtre, et attendant avec inquiétude qu'il sortît du sanctuaire; parce que l'on craignait toujours pour sa personne, tandis qu'il était dans ce saint lieu, qui était inaccessible aux mortels.

Mais ce sentiment est aujourd'hui presque entièrement abandonné. Zacharie ne se trouve dans aucun catalogue des grands-prêtres. La fonction qu'il exerce ici ne demandait pas qu'il fût revêtu de cette éminente dignité. L'autel des parfums, où il offrait l'encens, n'était pas dans le sanctuaire; mais seulement dans le saint, comme l'Ecriture (Exod. xxx, 6) et Josèphe (lib. 6, *de Bello*, c. 6) le marquent expressément. Le grand-prêtre seul avait la liberté d'entrer une fois l'année dans le sanctuaire. Les prêtres de semaine entraient deux fois le jour dans le saint, pour y allumer et accommoder les lampes, et pour y offrir le parfum. Le vestibule était devant le saint; les prêtres y pouvaient entrer aussi souvent que le besoin le demandait.

Le sort qui décida que Zacharie offrirait l'encens ce jour-là, est encore une preuve qu'il n'était point grand-prêtre. On ne tirait jamais au sort les fonctions qui lui

Digitized by Google

10. Cependant toute la multitude du peuple était dehors, faisant sa prière à l'heure qu'on offrait les parfums;

11. Et un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums.

12. Zacharie, le voyant, en fut tout troublé, et la frayeur le saisit.

13. Mais l'ange lui dit : Ne craignez point, Zacharie, parce que votre prière a été exaucée, et Elisabeth votre femme vous enfantera un fils, auquel vous donnerez le nom de Jean.

14. Vous en serez dans la joie

10. Et omnis multitudo populi erat orans foris hora incensi;

11. Apparuit autem illi angelus Domini, stans a dextris altaris incensi.

12. Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum.

13. Ait autem ad illum angelus : Ne timeas, Zacharias, quoniam exaudita est deprecatio tua; et uxor tua Elizabeth pariet tibi filium, et vocabis nomen ejus Joannem.

14. Et erit gaudium tibi et

étaient réservés, parce qu'il était toujours seul. Si dans certains cas on a vu plus d'une personne portant le nom de grand-prêtre, on n'en a jamais vu deux en concurrence pour faire leurs fonctions. Mais on pouvait en nommer un second, pour suppléer au premier, lorsque son grand âge et ses infirmités, ou quelqu'autre raison le mettaient hors d'état d'agir; ou l'on conservait le nom de grand-prêtre à celui qui l'avait une fois été, comme il arriva souvent dans les derniers temps de la république des Juifs et comme il paraît par l'Evangile même, qui parle des grands-prêtres Anne et Caïphe.

℣ 10. *Omnis multitudo populi.* Il y a assez d'apparence que ceci arriva un samedi au soir, puisque le peuple ce jour-là était venu au temple en plus grand nombre qu'aux autres jours. Le peuple était en prières dans le parvis d'Israël, devant la porte du parvis des prêtres, qui répondait à celle du Saint. La multitude joignait ses prières à celles de Zacharie et les répandait devant le Seigneur, en même temps que l'odeur et la fumée des parfums s'élevaient en sa présence; car c'est ainsi qu'ils ont accoutumé de s'exprimer (Psal. CXI; 2. Apoc. VIII, 3, 4): « Que ma prière s'élève en votre présence, comme l'encens qu'on brûle sur votre « autel ». Tout ce peuple fut témoin du miracle arrivé à Zacharie. Ils ne virent pas l'ange qui lui était apparu: mais ils s'aperçurent qu'il demeurait dans le saint plus long-temps que de coutume, et ils virent qu'il était sourd et muet au sortir du temple intérieur.

℣ 11. *Apparuit illi angelus.* C'est l'autel d'or, sur lequel on posait le brasier, ou l'encensoir, où l'on brûlait les parfums. Ce fut l'ange Gabriel qui apparut à Zacharie (℣ 19 et 26).

℣ 12. *Zacharias turbatus est.* Il est naturel d'être saisi de frayeur à la vue d'un ange. Les Hébreux croyaient que ces sortes d'apparitions étaient toujours fatales à ceux qui les avaient (Genes. XVI, 13; XXXII, 30; Exod. XX, 19; Judic. VI, 22, 23; XIII, 22; *Vide* Euthym. Mald. *alios*), et que c'était une marque assurée qu'ils mourraient.

— *Ex audita est de precatio tua.* Quelle prière? Celle de la venue du Messie et du salut de son peuple, qu'il était principalement obligé de demander à Dieu, en qualité de prêtre du Seigneur. Il ne pensait plus à avoir des enfans, puisque son épouse était stérile et fort avancée en âge, et lui-même hors d'espérance de devenir père; d'ou vient son incrédulité aux paroles de l'ange.

— *Vocabis nomen ejus Joannem.* L'ange ordonne à Zacharie de donner ce nom à l'enfant. Il ne prédit pas simplement ce qui arrivera; il montre par là que la naissance de ce fils était un don de Dieu, et qu'il serait un fruit de bénédiction et de sainteté.

℣ 14. *Multi in nativitate ejus gaudebunt.* Le bonheur de sa naissance n'est pas seulement pour votre personne ou pour votre famille, il se répandra sur tout le

Digitized by Google

exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt;

15. Eriit enim magnus coram Domino; et vinum et siceram non bibet, et Spiritu Sancto replebitur adhuc ex utero matris suæ,

16. Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum;

17. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ, ut convertat corda pa-

et dans le ravissement, et beaucoup de personnes se réjouiront de sa naissance;

15. Car il sera grand devant le Seigneur; il ne boira point de vin, ni rien de ce qui peut enivrer; et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère.

16. Il convertira plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu;

17. Et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour réunir les cœurs des pè-

monde. L'enfant naîtra pour la félicité du genre humain, puisqu'il leur annoncera la venue de leur Sauveur et de leur Messie.

℣ 15. *Magnus coram Domino.* Il sera d'une grandeur toute divine et toute extraordinaire. Être grand devant Dieu, dit beaucoup plus dans le style des Hébreux, qu'être grand simplement; comme « robuste devant le Seigneur (Genes. x, 9), méchant devant le Seigneur (Genes. xiii, 13) », marquent une force et une malice extrêmes.

— *Vinum et siceram non bibet.* Selon saint Chrysostôme et Théodoret, *sicera* signifie proprement du vin de palmier. On peut joindre à leur témoignage celui de Théophile d'Antioche, dans son livre des Allégories sur saint Luc. Cette boisson était fort commune dans tout l'Orient; et après le vin de la vigne, on n'avait point de liqueur plus commune et plus capable d'enivrer. Saint Jean devait donc être Nazaréen perpétuel (Num. vi, 3) à l'imitation de Samson (Judic. xiii, 14) et des Réchabites (Jerem. xxv, 8).

— *Spiritu Sancto replebitur.* Il sentira l'impression de l'Esprit saint, et il prophétisera dès le sein de sa mère. Les autres prophètes n'étaient appelés au ministère sacré de la prophétie que dans un âge fait; saint Jean est non-seulement appelé et destiné à cet emploi dès le sein de sa mère, ce qui ne serait pas une grande prérogative, puisque Jérémie et Isaïe ont eu ce même avantage (Jerem. i, 5, 6; Is. xlix, 1); mais il exercera ces fonctions même avant sa naissance. Il naîtra prophète; il ne le deviendra pas comme les autres.

℣ 16. *Multos filiorum Israel convertet.* C'est ce qu'il fit par ses prédications, par son exemple et par son baptême. Tout le pays accourait à lui; et confessant leurs péchés, ils recevaient le baptême. Saint Jean proportionnait ses instructions à leurs besoins, et il leur montrait à tous la vraie voie du salut. Mais il tourna principalement « les cœurs des enfans d'Israël vers le Seigneur leur Dieu », lorsqu'il leur montra Jésus-Christ, et qu'il lui rendit un témoignage si public et si glorieux.

℣ 17. *In spiritu et virtute Eliæ.* Il sera le précurseur du Messie, du Fils de Dieu; il lui préparera les voies, ainsi qu'il est marqué dans Isaïe (xl, 3) et dans Malachie (iii, 1); il l'annoncera aux peuples; il le leur montrera; il les conduira à lui, et cela « dans l'esprit et dans la vertu d'Élie »; armé comme lui de zèle et de force, pour réprimer les méchans et pour résister aux superbes; prêchant comme lui la pénitence et le retour à Dieu, autant par ses exemples que par ses paroles. Les Évangélistes (Marc, i, 2, 3; Matth. iii, 1, 2 et suiv.) nous représentent saint Jean-Baptiste comme le précurseur du Messie prédit par les prophètes. Jésus-Christ lui-même nous dit (Matt. xi, 14; xviii, 11, 12) qu'Élie est déjà venu en la personne de Jean; non que l'âme d'Élie soit passée dans le corps du précurseur, comme l'ont voulu quelques hérétiques; mais parce que saint Jean était un autre Élie par son zèle, son mérite, sa vertu, la pureté de sa vie, ses fonctions.

— *Ut converat corda patrum in filios.* Pour les réconcilier les uns avec les autres. Pour réunir les cœurs des Juifs avec les patriarches, leurs pères, dont ils s'étaient si fort éloignés, et de la piété desquels ils avaient dégénéré d'une si étrange manière (Ieronym in Malach. iv, 6; Aug. lib. xx, *De Civit.* c. 29; Beda, in Luc. Ita. Vat.

Digitized by Google

res avec leurs enfans, et rappeler les désobéissans à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple parfait.

trum in filios, et incredulos ad prudentiam justorum parare Domino plebem perfectam.

18. Zacharie répondit à l'ange : A quoi connaîtrai-je *la vérité de* ce que vous me dites; car je suis vieux, et ma femme est déjà avancée en âge?

18. Et dixit Zacharias ad angelum : Unde hoc sciam? ego enim sum senex; et uxor mea processit in diebus suis.

19. L'ange lui répondit : Je suis Gabriel, qui suis *toujours* présent devant Dieu; j'ai été envoyé pour vous parler et pour vous porter cette heureuse nouvelle.

19. Et respondens angelus, dixit ei : Ego sum Gabriel, qui asto ante Deum; et missus sum loqui ad te, et hæc tibi evangelizare.

20. Et dans ce moment vous allez devenir muet, et vous ne pour-

20. Et ecce eris tacens, et non poteris loqui, usque in

Bez.). Autrement : Le précurseur étant venu dans le monde, essaya de ramener tous les cœurs et tous les esprits au Messie, à Jésus-Christ. Les Juifs étaient alors partagés en plusieurs sectes, des pharisiens, des saducéens, des hérodiens, des esséniens : ils attendaient tous le Messie; tous étudiaient les Écritures, mais chacun les expliquait à sa manière. Saint Jean leur montre Jésus-Christ, qui est la fin de la loi et des prophéties, et par là les engage à se réunir et à quitter ces divisions de sentimens.

— *Et incredulos ad prudentiam justorum.* Le grec porte : « Pour rappeler les « incrédules dans les sentimens des justes ». Pour leur inspirer des sentimens de douceur, de docilité, d'obéissance. La prudence, en cet endroit, n'est point cette vertu qui prévoit l'avenir; mais le sentiment, l'inclination, le penchant.

— *Parare Domino plebem perfectam.* Non que le baptême de saint Jean ait donné la grâce sanctifiante, ni que ce saint précurseur ait conduit les hommes à la perfection. On sait que le fruit de ses prédications ne fut pas fort extraordinaire, et que malgré ses exhortations, les Juifs demeurèrent dans leur endurcissement. Mais il ne tint pas à lui qu'ils ne se convertissent et qu'ils ne reconnussent Jésus-Christ. Il leur montra les bonnes voies et leur découvrit celui qu'ils cherchaient, qu'ils attendaient, après lequel ils soupiraient et qui était caché au milieu d'eux.

℣ 18. *Unde hoc sciam?* Zacharie pécha-t-il en demandant un signe à l'ange qui lui annonçait la naissance d'un fils? La plupart croient qu'il pécha, et la meilleure raison qu'ils en allèguent, c'est que l'ange le punit de son incrédulité : « Dans « ce moment vous allez devenir muet, jusqu'au jour que ceci arrivera; parce que « vous n'avez pas cru à mes paroles ». Mais il ne dit rien que ce que dirent Abraham, Gédéon et la sainte Vierge dans de pareilles occasions. Il est vrai, mais il ne le dit pas dans le même esprit. Il aurait pu demander à l'ange la manière dont la chose s'exécuterait, comme fit la sainte Vierge; mais il ne devait pas douter de la promesse de l'ange. C'est son doute, c'est son incrédulité qui sont punis.

℣ 19. *Ego sum Gabriel.* Gabriel était connu dans les prophéties de Daniel; il avait apparu à ce prophète (Dan. VIII, 16, IX, 21), et lui avait révélé le temps de l'accomplissement des septante semaines prédites par Jérémie (XXV, 11, 12; Dan. IX, 24), et celui de la venue de Messie. L'Écriture (Tob. XII, 15; Apoc. I, 4; V, 6) nous représente ordinairement les anges sous l'idée de ministres du Seigneur, qui le servent et qui ont l'honneur d'approcher de sa majesté; comme chez les rois d'Orient il y avait certains officiers qui voyaient le roi et demeuraient près de sa personne, pendant que les autres n'avaient jamais cet honneur, ou ne l'avaient que très rarement; parce que ces princes, sous ombre de conserver leur majesté, ne se laissaient presque jamais voir en public.

℣ 20. *Eris tagens.* Il paraît par la suite (℣ 62), qu'il était non-seulement muet, mais aussi sourd, puisqu'on tâchait de lui faire entendre par signe qu'il fît savoir quel nom on donnerait à l'enfant.

Digitized by Google

diem, quo hæc fiant, pro eo quod non credidisti verbis meis, quæ implebuntur in tempore suo.

21. Et erat plebs expectans Zachariam, et mirabantur quod tardaret ipse in templo.

22. Egressus autem non poterat loqui ad illos, et cognoverunt quod visionem vidisset in templo. Et ipse innuens illis, et permansit mutus.

23. Et factum est, ut impleti sunt dies officii ejus, abiit in domum suam.

24. Post hoc autem dies concepit Elizabeth uxor ejus, et occultabat se mensibus quinque, dicens :

25. Quia sic fecit mihi Dominus in diebus, quibus respexit auferre opprobrium meum inter homines.

26. In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel a

rez plus parler jusqu'au jour que ceci arrivera; parce que vous n'avez point cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

21. Cependant le peuple attendait Zacharie, et s'étonnait de ce qu'il demeurait si long-temps dans le temple.

22. Mais étant sorti, il ne leur pouvait parler; et comme il leur faisait des signes *pour se faire entendre*, ils reconnurent qu'il avait eu une vision dans le temple; et il demeura muet.

23. Quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison.

24. Quelque temps après Elisabeth, sa femme, conçut, et elle se tenait cachée durant cinq mois, en disant :

25. C'est là la grâce que le Seigneur m'a faite en ce temps, où il m'a regardée pour me tirer de l'opprobre où j'étais devant les hommes.

26. Or, comme Elisabeth était dans son sixième mois, l'ange Ga-

℣ 21. *Erat plebs expectans.* Ceci arriva, comme on l'a déjà remarqué (℣ 10), un jour de sabbat au soir. Le peuple était venu en foule au temple, à l'heure de l'oblation du parfum, qui se faisait le soir et le matin. Du parvis d'Israël on voyait aisément l'entrée du saint, par la porte du parvis des prêtres, et on était attentif à considérer le prêtre de semaine, lorsqu'il entrait dans le saint ou qu'il en sortait. Cette cérémonie de mettre les parfums sur l'autel d'or n'était pas longue. Le prêtre portait un encensoir ou un brasier d'or, qu'il plaçait sur l'autel; il y jetait les parfums, puis se retirait.

℣ 23. *Ut impleti sunt dies ministerii ejus.* L'apparition arriva le soir même du jour auquel il était entré en semaine. Il demeura dans le temple et continua à servir le reste de la semaine; car son incommodité ne l'en empêchait point, et le samedi suivant au matin, il sortit de service et s'en retourna dans sa maison.

℣ 24. *Occultabat se mensibus quinque.* La pudeur l'obligeait à se cacher, parce qu'encore que sa grossesse n'eût rien de honteux dans son principe, elle ne laissait pas d'emporter une certaine difformité, par rapport à son âge.

℣ 25. *Auferre opprobrium meum inter homines.* La stérilité était une malédiction et un opprobre dans Israël. Le fait est certain et paraît par toute l'Écriture (Genes. xxx, 23; 1. Reg. 6; Is. iv, 1).

℣ 26. *In mense autem sexto.* L'ange Gabriel fut envoyé à Marie, qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, *avait épousée*, ou plutôt *fiancée*, suivant la force du grec. Saint Luc remarque ici toutes ces circonstances, qui font à son sujet, et dont on voit la conséquence dans la suite de son récit. Sainte Élisabeth était enceinte de six mois, lorsque l'ange Gabriel alla annoncer à Marie l'incarnation du Verbe de Dieu. Saint Jean n'avait que six mois depuis sa conception, lorsqu'il sentit la présence de la mère de son Dieu.

Digitized by Google

briel fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appelée Nazareth,

27. A une Vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée; et cette Vierge s'appelait Marie.

28. L'ange étant entré où elle était, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre *toutes* les femmes.

29. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles; et elle pensait *en elle-même* quelle pouvait être cette salutation.

30. L'ange lui dit : Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu.

31. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus.

32. Il sera grand, et sera ap-

Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth,

27. Ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David, et nomen Virginis Maria.

28. Et ingressus angelus ad eam, dixit : Ave, gratia plena; Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus.

29. Quæ cum audisset turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio.

30. Et ait angelus ei : Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum.

31. Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.

32. Hic erit magnus, et Fi-

℣ 28. *Ave, gratia, plena.* L'ange reconnaît que Marie est *pleine de grâces*, et comblée des faveurs du ciel; qu'elle a trouvé grâce aux yeux de son Dieu, comme il le dit encore ci-après : « Invenisti enim gratiam apud Dominum ». L'Esprit saint qui habitait en elle, avait rempli son cœur de tous ses dons et de toutes ses bénédictions. Les autres saints les reçoivent avec mesure; Marie en est comblée, elle en est pleine. En elle réside en quelque sorte la plénitude des grâces, en tant qu'elle est le temple du Père, l'épouse du Saint-Esprit et la mère du Fils de Dieu. Pour la rendre digne d'une qualité si fort au-dessus du mérite des plus excellentes créatures, Dieu s'est en quelque sorte épuisé, pour la combler de ses biens.

— *Benedicta tu in mulieribus.* Vous êtes la plus privilégiée, la plus heureuse, la plus remplie de bénédictions de toutes les femmes. C'était une manière de salut parmi les Hébreux de dire aux femmes qui s'étaient distinguées par quelque action héroïque : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes ». C'est ainsi que Débora, dans son cantique, salue Jahel, femme d'Héber, laquelle avait tué Sisara (Judic. v, 24). Booz salue Ruth, en lui disant (Ruth. III, 10) : « Vous êtes la bénie du Seigneur ». David bénit de même Abigaïl, qui l'empêcha de répandre le sang dans la maison de Nabal (1. Reg. XXV, 33).

℣ 29. *Turbata est.* A cause des paroles de l'ange, elle craignait peut-être que ces grands éloges qu'elle venait de recevoir, ne fussent des illusions de la part du démon; ou que ce ne fussent des paroles de séduction et de flatterie de la part d'un homme qui en voudrait à sa pureté. Quelques-uns prennent ces paroles : « Cogitabat qualis esset ista salutatio », en ce sens : Elle admirait que l'ange la traitât d'une manière si respectueuse et si honorable. Humble comme elle était, elle ne pouvait comprendre qu'on pût lui donner de si grands éloges. Cela lui était suspect.

℣ 31. *Ecce concipies, et paries.* Voici sur quoi sont fondés les éloges que je viens de vous donner : vous allez devenir mère du Fils de Dieu, du Messie, du Libérateur d'Israël, du Sauveur du monde. Par là vous êtes élevée au plus haut degré de gloire où une créature puisse parvenir.

— *Vocabis nomen ejus Jesum.* Dans saint Matthieu (I, 21) l'ange parlant à saint Joseph, lui dit de même qu'ici, qu'il donnera au Fils de Marie le nom de Jésus.

℣ 32. *Filius Altissimi vocabitur.* Les Hébreux se servent souvent du mot *il sera*

Digitized by Google

lius Altissimi vocabitur : et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus; et regnabit in domo Jacob in æternum;

33. Et regni ejus non erit finis.

34. Dixit autem Maria ad angelum : Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?

35. Et respondens angelus, dixit ei : Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus altissimi obumbrabit tibi. Ideo-

pelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; il règnera éternellement sur la maison de Jacob;

33. Et son règne n'aura point de fin.

34. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme?

35. L'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pour-

appelé, au lieu de, *il sera*. Et il ne sera pas Fils de Dieu simplement, comme les autres justes, par adoption ou par affection, mais par nature. Dieu lui a dit dès l'éternité (Psal. II, 7) : « Vous êtes mon Fils, et je vous ai engendré aujourd'hui »; paroles qu'il n'a jamais dit à aucune créature, pas même aux plus parfaits des anges, suivant la remarque de saint Paul (Heb. I, 5).

— *Dabit ei Dominus*. Cette promesse ne devait pas s'exécuter de la manière dont l'entendait le commun des Juifs; et peut-être même que la sainte Vierge, élevée dans la Synagogue, attendait comme les autres un règne temporel du Messie. C'est pourquoi l'ange s'exprime d'une manière conforme à ces préjugés. Mais le règne du Sauveur n'était point de ce monde, comme il le dit lui-même (Joan. XVIII, 36); ou, s'il en est, ce n'est point un empire semblable à ceux des monarques de la terre. Il règne sur les esprits et sur les cœurs; il exerce son empire dans son Eglise, dont le règne de David était la figure; il régnera sur l'Israël de Dieu, comme David régna sur Israël selon la chair. Toute l'Écriture promettait à David la naissance du Messie (Psal. II, 7; CXXXI, 11; Is. IX, 6, 7; Dan. VII, 14; Ezech. XXI, 27). C'est pourquoi l'ange le désigne ici sous le nom de successeur du trône de David.

— *Regnabit in domo Jacob in æternum*. La première intention de Dieu était que le Messie régnât sur toute la maison de Jacob. Il est venu pour rappeler les brebis égarées de la maison d'Israël. Mais puisque les Israélites l'ont rejetté et méconnu, il leur a tourné le dos, et a ouvert la porte de son Église aux gentils, qui y sont entrés en foule. Ses propres sujets lui ont dit : Nous ne voulons pas que vous régniez sur nous; mais lui, prenant ceux qui lui étaient demeurés fidèles, est allé faire la conquête d'un autre empire. C'est la parabole dont Jésus-Christ lui-même s'est servi (Luc. XIX, 12, 15), pour justifier sa conduite à l'égard des Juifs.

℣ 34. *Quomodo fiet istud?* Marie ne doute point de la vérité des promesses de l'ange; sa foi est louée du Saint-Esprit même, par la bouche d'Élisabeth (Luc. I, 45); mais elle admire la grandeur du mystère, et elle demande la manière dont il pourra s'exécuter; parce qu'elle était vierge, et n'était point encore conduite dans la maison de son époux, et outre cela, qu'elle avait fait avant son mariage, ou même depuis son mariage et du consentement de saint Joseph, un vœu de virginité perpétuelle, comme l'enseignent les Pères et les meilleurs interprètes. En effet, que voudrait dire cette réponse : « Je ne connais point d'homme », si elle eût été mariée ou même fiancée, dans le dessein de vivre dans le mariage comme les autres femmes? Pourquoi demander avec étonnement comment elle deviendra mère, si elle entrait dans le mariage comme les autres, pour avoir des enfans?

℣ 35. *Spiritus Sanctus superveniet in te*. Ce ne sera point par l'usage du mariage que vous deviendrez mère. Votre virginité ne souffrira rien de ce qui doit s'accomplir en vous. Le Saint-Esprit fera ici la fonction d'époux. La vertu du Tout-Puissant vous fera devenir mère, sans blesser votre pudeur. Toute la sainte Trinité concourut à l'incarnation du Verbe. Mais l'Écriture l'attribue principalement au Saint-Esprit, qui est le même que la vertu du Très-Haut, parce qu'il est considéré comme la source de la vie et le principe qui sanctifie toutes choses.

Digitized by Google

quoi le *fruit* saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu.

36. Et sachez qu'Elisabeth, votre cousine, a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, et que c'est ici le sixième mois de *la grossesse* de celle qui est appelée stérile;

37. Parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.

38. Alors Marie lui dit : Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Ainsi l'ange se sépara d'elle.

39. Marie partit en ce même temps, et s'en alla en diligence

que, et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur filius Dei.

36. Et ecce Elizabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua: et hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis;

37. Quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.

38. Dixit autem Maria: Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum. Et discessit ab illa angelus.

39. Exurgens autem Maria in diebus illis, abiit in mon-

— *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum.* Plusieurs manuscrits et plusieurs Pères ne lisent pas ces mots *ex te*, de vous, ou, de votre substance. Le fruit qui doit naître de vous, étant produit dans vous par la vertu du Très-Haut et réunissant en sa seule personne la divinité et l'humanité, sera justement en ce sens appelé *le Fils de Dieu;* sans parler de sa génération éternelle de la substance du Père, qui le rend d'une manière encore plus relevée *le Fils unique de Dieu*, sa sagesse, son verbe. L'Évangéliste l'appelle *saint*, parce qu'il est conçu dans l'innocence et sans blesser la pudeur et la virginité de sa mère, et qu'il est l'origine de toute sainteté. En cela fort différent de tous les enfans des hommes, qui naissent corrompus et souillés du péché originel. Si l'Évangéliste s'était contenté de : dire ce saint Homme, cette sainte Chair, ce saint Enfant, qui naîtra de vous, il aurait trop peu exprimé sa pensée, dit saint Bernard: mais en mettant absolument le saint: *Quod nascetur ex te sanctum*, il a marqué parfaitement que la Vierge ne pouvait produire qu'un fruit d'une sainteté suréminente, et par la sanctification du Saint-Esprit qui le formait en elle, et par l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité.

℣ 36. *Hic mensis sextus est.* Pour vous donner une preuve certaine de la vérité de ce que je vous annonce, et pour vous montrer que rien n'est impossible à Dieu (℣ 37), Elisabeth, votre cousine, qui, comme vous le savez, est stérile et d'un âge à ne plus espérer d'avoir des enfans, a conçu un fils, et voici le sixième mois de sa grossesse.

℣ 38. *Ecce ancilla Domini.* On voit ici la foi, l'humilité, l'obéissance de Marie. L'ange la salue pleine de grâce et lui annonce qu'elle va devenir mère de Dieu; et elle s'abaisse, en disant : *Voici la servante du Seigneur.* On lui annonce un mystère incompréhensible; et elle soumet les lumières de son esprit, elle donne son consentement, elle obéit humblement et aveuglément aux ordres de son Dieu. Elle est transportée d'une sainte ardeur, et prie Dieu d'accomplir dans elle sa sainte volonté. Dans ce même moment s'opéra le mystère ineffable de l'incarnation, suivant la plupart des Pères et des interprètes. Et quoique le corps du Fils de Dieu se soit formé petit à petit, et ait pris son accroissement dans le sein de la sainte Vierge dans l'espace de neuf mois, toutefois dans le même moment qu'il fut incarné, ce corps divin fut animé et revêtu de la forme humaine, quoique d'une petitesse proportionnée à ses desseins adorables. L'incarnation ne s'est donc pas faite par parties et à diverses reprises, mais tout à-la-fois et dans un moment. La divinité du Verbe s'unit tout d'un coup hypostatiquement à l'âme et au corps de Jésus-Christ dans le sein de Marie.

℣ 39. *Maria abiit in montana.* On croit que c'est dans la ville d'Hébron, qui était une cité sacerdotale (Jos. XXI, 10, 11), située dans la partie méridionale de Juda, dans les montagnes, environ à dix lieues de Jérusalem et à trente-huit ou quarante de Nazareth. Ainsi ce voyage n'était pas petit pour une personne comme

Digitized by Google

tana cum festinatione, in civitatem Juda:

40. Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elizabeth.

41. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elizabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto Elizabeth;

42. Et exclamavit voce magna et dixit: Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui.

43. Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me?

44. Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

45. Et beata quæ credidisti quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.

vers les montagnes *de Judée*, en une ville *de la tribu* de Juda:

40. Et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

41. Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit;

42. Et élevant sa voix, elle s'écria: Vous êtes bénie entre *toutes* les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni:

43. Et d'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi?

44. Car votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.

45. Et vous êtes bienheureuse d'avoir cru; parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, sera accompli.

la sainte Vierge; mais son zèle lui fit surmonter toutes les difficultés, pour aller partager sa joie avec sa cousine sainte Elisabeth, et lui rendre pendant les derniers mois de sa grossesse, ses services et ses assiduités.

℣ 40. *Salutavit Elizabeth.* Elle entra dans son appartement, et lui fit ses civilités, la congratulant sur la grâce que Dieu lui avait faite en la visitant et la rendant mère d'une manière si miraculeuse. Comme Zacharie était alors sourd et muet, il ne pouvait guère prendre part à tout cela: aussi l'Evangéliste ne parle pas de lui en cet endroit.

℣ 41. *Exultavit infans.* La plupart des Pères et des interprètes croient que dans cette occasion l'usage de la raison fut avancé à saint Jean; et que connaissant par la lumière du Saint-Esprit que son Sauveur était présent, il en témoigna sa joie par ses tressaillemens, qui était une suite de cette impression toute miraculeuse. Quelques-uns croient même que l'Esprit saint ne se répandit dans l'âme d'Elisabeth, que par le canal de Jean. Ce fut par une effusion de ce qui le remplissait. Marie et Elisabeth prophétisèrent par la vertu de leur fruit: « Duplici miraculo prophetant matres spiritu parvulorum. »

℣ 43. *Unde hoc mihi?* Elisabeth considérant la suprême dignité de Marie, s'estime indigne de la recevoir dans sa maison. Elle la reconnaît pour mère de son Dieu et son Seigneur, et détruit par avance les erreurs des hérétiques, qui devaient contester à Marie sa qualité de mère de Dieu.

℣ 44. *Ut facta est vox salutationis tuæ.* Elisabeth comprit par ce tressaillement subit, que la mère de son Sauveur était présente, et que l'enfant qu'elle portait elle-même dans son sein, devait un jour se réjouir en la présence de ce souverain Seigneur. L'esprit d'Elisabeth fut éclairé et son cœur dilaté dans ce moment; et elle fut remplie de prophétie.

℣ 45. *Beata quæ credidisti.* Elisabeth loue la foi de la sainte Vierge, qui a cru aux paroles de l'ange, et qui a mérité par là que le Fils de Dieu s'incarnât dans son sein.

Digitized by Google

46. Alors Marie dit ces paroles : Mon âme glorifie le Seigneur,

47. Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur;

48. Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante; et désormais je serai appelée bienheureuse dans la succession de tous les siècles.

49. Car il a fait en moi de grandes choses, lui qui est tout-puissant, et de qui le nom est saint,

50. Et dont la miséricorde *se répand* d'âge en âge, sur ceux qui le craignent.

51. Il a déployé la force de son bras. Il a dissipé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur;

46. Et ait Maria: Magnificat anima mea Dominum,

47. Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo;

48. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationeæ.

49. Quia fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus,

50. Et misericordia ejus a progenie in progenies, timentibus eum.

51. Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos mente cordis sui;

ỳ 46. *Magnificat anima mea Dominum.* Voici le premier cantique du Nouveau Testament. Les personnes de piété et inspirées, parmi les Hébreux, avaient coutume dans les rencontres extraordinaires, de célébrer les louanges du Seigneur par des cantiques faits exprès. Nous en avons vu un grand nombre dans l'Ancien Testament. Celui-ci ne cède point aux anciens, ni par la majesté du style, ni par la noblesse des sentimens, ni par l'esprit de piété qui y brille de toutes parts. La sainte Vierge y rend grâces à Dieu de la faveur qu'il lui a faite, en regardant sa bassesse et en la choisissant pour mère de son Fils. Elle ne s'attribue rien de tout ce que le Seigneur a fait de grand en elle; elle lui en rapporte toute la gloire. C'est le plus précieux monument de sa grande humilité et de sa parfaite reconnaissance, et le plus excellent modèle d'actions de grâces.

ỳ 47. *In Deo Salutari meo.* Marie se considère comme mêlée dans la foule de son peuple. Elle rend ses actions de grâces à Dieu, qui a envoyé à Israël le Messie, le souverain libérateur. Nous étions dans les ténèbres de la prison, et vous êtes venu nous délivrer. Nous gémissions dans l'horreur de la captivité, et vous êtes venu nous racheter.

ỳ 48. *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* Il m'a tiré de la bassesse où j'étais, pour m'élever au-dessus de toutes les femmes, et pour me combler de ses faveurs. Elle se considère comme indigne des grâces qu'elle a reçues de Dieu.

ỳ 49. *Fecit mihi magna qui potens est.* S'il y a en moi quelque chose de grand et de relevé, c'est lui seul à qui en est due la gloire. C'est lui qui m'a élevé et à qui je dois tout ce que je suis. De moi-même je ne suis rien. Il est auteur des merveilles que toutes les nations admireront et publieront en moi.

— *Et sanctum nomen ejus.* Lui dont le nom est le Dieu saint, devant qui les séraphins crient continuellement: Saint, saint, saint; et à qui les Écritures donnent si souvent le nom de *saint d'Israël.*

ỳ 50. *Et misericordia ejus a progenie.* Il a renouvelé en nos temps les marques de son ancienne miséricorde, et il en a donné des preuves à ceux qui le craignent. Il a accompli les promesses qu'il avait faites aux patriarches et aux prophètes, dans tous les âges, de nous envoyer son Messie. Ou plutôt, dans un sens plus général: Il m'a comblée de faveurs, ce Dieu saint, ce Dieu plein de bonté, qui fait éclater ses miséricordes d'âge en âge envers ceux qui le craignent.

ỳ 51. *Fecit potentiam in brachio suo.* Notre Dieu est un Dieu puissant, vengeur, invincible, qui résiste aux superbes et terrasse ceux qui présument de leur force. Toute l'histoire du genre humain est pleine de preuves et d'exemples de ce que dit ici la sainte Vierge, que Dieu résiste aux superbes, et qu'il donne ses grâces aux humbles. Il a choisi ce qu'il y avait de plus faible, de plus méprisé aux yeux du monde, pour exécuter les plus grandes choses. La sainte Vierge en est une

Digitized by Google

52. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles;

53. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.

54. Suscepit Israel puerum suum, recordatus misericordiæ suæ.

55. Sicut locutus est ad patres nostros, Abraham, et semini ejus in sæcula.

56. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus; et reversa est in domum suam.

52. Il a arraché les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits;

53. Il a rempli de biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé vides ceux qui étaient riches.

54. S'étant souvenu de sa miséricorde, il a pris en sa protection Israël, son serviteur,

55. Selon la promesse qu'il a faite à nos pères, à Abraham, et à sa race pour toujours.

56. Marie demeura avec Elisabeth environ trois mois; et elle s'en retourna *ensuite* en sa maison.

bonne preuve. C'est apparemment ce qu'elle veut marquer ici; mais par modestie elle n'ose se proposer pour exemple.

℣ 52. *Deposuit potentes de sede.* Elle continue à relever la sagesse, la puissance et la justice du Seigneur. Il se plaît à rabaisser ceux qui s'élèvent, et à relever ceux qui s'abaissent. Il a terrassé Pharaon dans la mer Rouge, et a glorifié Moïse aux yeux de toutes les nations. Saül est réprouvé, et David, petit à ses yeux, est élevé sur le trône. Roboam, qui se vantait d'avoir le petit doigt plus gros que n'avait été le corps de Salomon son père, est privé d'une grande partie de ses états; ses sujets mutinés choisissent pour leur roi un fugitif. Holopherne est terrassé par une femme. Aman est obligé de rendre des honneurs extraordinaires à Mardochée, et est lui-même attaché à la croix qu'il avait fait dresser pour son ennemi. Nabuchodonosor, qui se regardait comme une divinitr sur la terre, est réduit à l'état des bêtes. Telle a été la conduite de Dieu dans tous les siècles et parmi toutes les nations. Ces vérités sont connues des païens mêmes, tant la conduite de Dieu a été marquée et uniforme sur cela.

℣ 53. *Esurientes implevit bonis.* Anne, mère de Samuël, rélève à peu près de même la grandeur de Dieu, par le dénombrement de ses œuvres merveilleuses (I. Reg. II, 5, 6, 7): «Ceux qui étaient dans l'abondance», dit-elle, «se sont loués «pour gagner du pain: et ceux qui étaient exténués par la faim, se sont trouvés «dans l'abondance. C'est le Seigneur qui donne la mort, et qui ressuscite; qui «abaisse et qui élève. Il relève le pauvre de la poussière, pour le faire asseoir au «milieu des princes sur le trône de gloire». Il ne convenait à personne mieux qu'à la sainte Vierge, dans la conjoncture où elle se trouvait, de dire ce qu'elle dit dans ce chapitre.

℣ 54. *Suscepit Israel puerum suum.* Israël était dans l'oppression, assujetti à des princes étrangers et violens. Hérode régnait alors. La race de David était dans l'obscurité, et confondue avec le reste du peuple. Mais à présent le Seigneur s'est ressouvenu des ses anciennes miséricordes: il est venu pour délivrer Israël de l'oppression et pour tirer la maison de David de l'opprobre. Le Seigneur va donner un Sauveur à Israël, et un roi à la race de David. Voyez le cantique de Zacharie, ci-après, ℣℣ 68, 69.

℣ 55. *Sicut locutus est.* Le Messie est la fin de la loi (Rom. x, 4. *Finis legis Christus*), et l'objet de toutes les prophéties. Les saints, les patriarches, les prophètes n'ont soupiré qu'après sa venue. C'était là la fin de tous leurs vœux. Il était marqué d'une manière plus ou moins expresse, suivant les lois de la sagesse de Dieu, dans toutes les promesses que le Saint-Esprit faisait aux patriarches et aux prophètes; il était figuré dans tout ce qui arrivait à leurs personnes. La sainte Vierge voit tout d'un coup par une lumière surnaturelle, et ces anciennes promesses, et leur parfait accomplissement; en cela plus heureuse, plus éclairée et plus privilégiée que tous les prophètes de l'Ancien Testament.

℣ 56. *Mansit Maria cum illa.* Elle y demeura, disent les Pères, pendant tout

Digitized by Google

57. Cependant le temps auquel Elisabeth devait accoucher, arriva, et elle enfanta un fils.

58. Ses voisins et ses parens ayant appris que le Seigneur avait signalé sa miséricorde à son égard, s'en réjouissaient avec elle;

59. Et étant venus le huitième jour pour circoncire l'enfant, ils le nommaient Zacharie, du nom de son père.

60. Mais sa mère, prenant la parole, leur dit : Non, mais il sera nommé Jean.

61. Ils lui répondirent : Il n'y a personne dans votre famille qui porte ce nom.

62. Et en même temps ils de-

57. Elizabeth autem impletum est tempus pariendi et peperit filium.

58. Et audierunt vicini et cognati ejus, quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa, et congratulabantur ei.

59. Et factum est in die octavo, venerunt circumcidere puerum, et vocabant eum nomine patris sui Zachariam.

60. Et respondens mater ejus, dixit: Nequaquam, sed vocabitur Joannes.

61. Et dixerunt ad illam: Quia nemo est in cognatione tua, qui vocetur hoc nomine.

62. Innuebant autem patri

ce temps, afin que Jésus-Christ eût le loisir de former son précurseur, et de le préparer aux grands combats qu'il devait livrer au démon. Marie ne quitta Elisabeth qu'après ses couches, et si l'Évangéliste ne raconte la naissance de saint Jean-Baptiste, qu'après avoir marqué le départ de Marie, c'est qu'il a rapporté de suite tout ce qui regarde le voyage de Marie; puis il reprend ce qui regarde saint Jean. C'est ainsi qu'en usent tous les historiens, pour ne pas trop séparer les circonstances d'un évènement, en voulant suivre trop scrupuleusement l'ordre chronologique.

℣ 58. *Congratulabantur ei.* Ils vinrent féliciter Elisabeth de l'heureuse naissance de son fils, qu'on ne pouvait regarder que comme miraculeuse, après ce qui était arrivé à Zacharie (*Sup.* ℣ 14). Ainsi s'accomplit ce que l'ange lui avait prédit, que plusieurs se réjouiraient à sa naissance.

℣ 59. *In die octavo venerunt circumcidere puerum.* La circoncision se faisait toujours au huitième jour après la naissance (Genes. XVII, 12). Ce jour-là même on imposait solennellement le nom à l'enfant. Il n'y avait sur ce dernier article aucune loi expresse; mais seulement une coutume qui s'observait parmi le peuple. Le ministre de la circoncision était un parent ou un ami, ou enfin un homme expert en cela, qui était appelé exprès dans la maison; car il n'était pas nécessaire d'aller ni au temple, ni à la synagogue pour cette opération.

℣ 60. *Nequaquam : sed vocabitur Joannes.* Elisabeth n'avait apparemment appris le nom de son fils que par révélation; car si elle l'avait appris de Zacharie par quelque écrit ou par quelque autre voie, saint Luc n'aurait pas manqué de le dire; et Elisabeth aurait expliqué cette circonstance, en disant que c'était l'intention du père, et que l'ange le lui avait ainsi ordonné. Il n'aurait pas été nécessaire de faire signe à Zacharie, pour lui faire expliquer quel nom il voulait qu'on lui donnât.

℣ 61. *Nemo est in cognatione tua.* Quoique ce ne fût pas un usage ancien et ordinaire de donner aux enfans le nom de leur père, ni même celui de quelqu'un de leurs aïeux, il semble toutefois par cet endroit et par le verset précédent, que du temps de Zacharie, la coutume s'en était introduite dans Israël; et qu'à moins qu'il n'y eut quelque raison particulière d'en user autrement, on choisissait dans la parenté du père ou de la mère quelque personne, dont on donnât le nom à l'enfant; comme parmi nous au baptême, on donne ordinairement aux enfans le nom du parrain ou de quelqu'un de la famille.

℣ 62. *Innuebant patri ejus.* Zacharie était donc sourd et muet, comme nous l'avons remarqué, puisqu'il n'entendait que par signes, et qu'il ne put se faire entendre qu'en écrivant sur des tablettes le nom de l'enfant.

Digitized by Google

ejus quem vellet vocari eum.

63. Et postulans pugillarem scripsit, dicens: Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi.

64. Apertum est autem illico os ejus, et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.

65. Et factus est timor super omnes vicinos eorum: et super omnia montana Judææ divulgabantur omnia verba hæc.

66. Et posuerunt omnes qui audierant in corde suo, dicentes: Quis putas, puer iste erit? Et enim manus Domini erat cum illo.

67. Et Zacharias pater ejus repletus est Spiritu sancto; et prophetavit, dicens:

68. Benedictus Dominus, Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem plebis suæ.

mandaient par signe au père de l'enfant, comment il voulait qu'on le nommât.

63. Ayant demandé des tablettes, il écrivit dessus : Jean est le nom qu'il doit avoir. Ce qui remplit tout le monde d'étonnement.

64. Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue *se délia*, et il parlait en bénissant Dieu.

65. Tous ceux qui demeuraient dans les lieux voisins, furent saisis de crainte; le bruit de ces merveilles se répandit dans tout le pays de montagnes des Judée.

66. Et tous ceux qui les entendirent, les conservèrent dans leur cœur, et ils disaient entre eux: Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant? Car la main du Seigneur était avec lui.

67. Et Zacharie son père ayant été rempli du Saint-Esprit, prophétisa, en disant:

68. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple;

℣ 64. *Apertum est illico os ejus.* Aussitôt que Zacharie eut donné le nom de Jean écrit sur des tablettes, il commença à parler et à entendre. Dieu, qui avait frappé Zacharie en punition de son peu de foi, ne lui ouvrit la bouche qu'après lui avoir fait voir l'accomplissement de tout ce qui avait été prédit par Gabriel. Alors il commença à bénir le Seigneur, en disant; «Béni soit le Seigneur, le «Dieu d'Israël», et ℣ 68.

℣ 66. *Manus Domini erat cum illo.* Le Seigneur avait fait éclater sa puissance dans la conception et dans la naissance de Jean-Baptiste, d'une manière trop sensible, pour croire qu'il ne deviendrait pas un homme extraordinaire, et que le Seigneur n'acheverait pas en lui son ouvrage. «La main du Seigneur», marque sa protection, sa puissance, l'esprit de prophétie.

℣ 67. *Prophetavit, dicens.* Dans le style de l'Écriture, prophétiser, ne signifie pas toujours prédire l'avenir, ni être inspiré d'une manière surnaturelle. Ce terme se met quelquefois pour chanter les louanges du Seigneur (I. Reg. x, 5; I. Par. xxv, 1; I. Cor. xi, 5), pour expliquer les Écritures, pour faire des mouvemens pareils à ceux des prophètes. En cet endroit on ne peut douter qu'il ne signifie être rempli de l'Esprit saint et parler par son impression sainte. Dieu, qui avait frappé Zacharie, pour punir son incrédulité, lui donne un surcroît des grâces, dès qu'il le voit humilié.

℣ 68. *Benedictus Dominus, etc.* Voici le second cantique du Nouveau Testament. Zacharie le commence par les louanges et les bénédictions de Dieu, à la manière des écrivains sacrés. Il ne doute plus de la venue du Messie et de la prochaine délivrance de son peuple, après avoir vu l'heureuse naissance de son fils, qui doit être le précurseur et la voix du rédempteur; et après avoir reçu dans sa maison Marie, qui le portait dans son sein depuis trois mois.

Digitized by Google

69. De ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de son serviteur David,

70. Selon qu'il avait promis par la bouche de ses saints prophètes, qui ont été dans tous les siècles passés,

71. De nous délivrer de nos ennemis, et des mains de tous ceux qui nous haïssent :

72. Pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et se souvenir de son alliance sainte;

73. Selon qu'il a juré à Abraham notre père, qu'il nous ferait *cette grâce*,

74. Qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte,

75. Dans la sainteté et dans la justice, *nous tenant* en sa présence tous les jours de notre vie.

76. Et vous, petit enfant, vous

69. Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui.

70. Sicut locutus est per os sanctorum, qui a seculo sunt, prophetarum ejus.

71. Salutem ex inimicis nostris, et de manu omnium qui oderunt nos.

72. Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris, et memorari testamenti sui sancti.

73. Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, daturum se nobis;

74. Ut sine timore de manu inimicorum nostrorum, liberati, serviamus illi;

75. In sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris.

76. Et tu, puer, propheta

℣ 69. *Et erexit cornu salutis nobis.* Cette corne du salut, est le Messie, qui vient sauver son peuple avec une main puissante et un bras étendu. Zacharie pouvait croire, comme les autres Israélites, que le Messie serait un grand prince, un conquérant, un monarque puissant, qui rétablirait le royaume dans la famille de David. La plupart des prophètes s'étaient expliqués de même. Dieu cachait sous ces expressions quelque chose de plus réellement grand ; c'est la force de la vérité, de la grâce, des miracles et de la croix du Sauveur, qui ont été plus efficaces que n'auraient pu être des armées et des forces temporelles. Voyez saint Paul aux Corinthiens (I. Cor. I, 18, 19, 20).

℣ 72. *Memorari testamenti sui. De l'alliance sainte*, qu'il a faite avec Abraham, en lui disant (Genes. XXII, 16, 17, 18) : « Toutes les nations seront bénies en votre Fils » ; en Jésus-Christ, comme l'explique saint Paul (Galat. III, 16, 17). Il nous a promis au même endroit la victoire contre nos ennemis : « Possidebit semen « tuum, portas inimicorum suorum ». C'est ce que veut dire Zacharie dans les versets suivans : « Afin qu'étant délivrés de nos ennemis, nous les servions sans crainte « dans la sainteté et dans la justice, tous les jours de notre vie ». Les Juifs charnels se promettaient des victoires réelles et des plaisirs grossiers, mais les spirituels, comme Zacharie, attendaient sous le règne du Messie une paix profonde, et une vie heureuse, mais toute occupée des plaisirs que le cœur goûte dans la pratique de la piété et dans l'innocence d'une vie sainte et parfaite.

℣ 76. *Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis.* Il parle à saint Jean-Baptiste, son fils nouveau-né ; il lui prédit sa destinée et ses emplois. Il dit qu'il sera « le prophète du Très-Haut » ; rempli comme les anciens prophètes, du don de prophétie ; envoyé comme eux, pour instruire, pour reprendre, pour corriger les peuples, et pour annoncer la venue du Messie. Mais Jésus-Christ nous fait remarquer une chose, qui est infiniment glorieuse à saint Jean, et qui le rend plus que prophète (Matt. XI, 9 ; Luc, VII, 26) ; c'est qu'au lieu que les autres annonçaient la venue du Messie, comme une chose future et éloignée, saint Jean la montrait présente et arrivée. Il lui préparait la voie ; il lui envoyait des disciples ; il le montrait aux peuples et les exhortait à le suivre.

Digitized by Google

Altissimi vocaberis; præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus;

77. Ad dandam scientiam salutis plebi ejus in remissionem peccatorum eorum,

78. Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos, oriens ex alto;

79. Illuminare his, qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

serez appelé le prophète du Très-Haut; car vous marcherez devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies;

77. Pour donner à son peuple la connaissance du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés,

78. Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, qui a fait que ce soleil levant nous est venu visiter d'en haut,

79. Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix.

℣ 77. *Ad dandam scientiam salutis.* Pour leur enseigner par ses prédications la voie de la justice et de la vérité, et les conduire à Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité, et la vie; qui est le seul Sauveur et Médiateur entre Dieu et les hommes (I. Timot. II, 5. *Unus mediator Dei, et hominum, homo Christus Jesus*); le seul de qui nous pouvons espérer la rémission der péchés : « In remissionem peccatorum eorum ». Le baptême de saint Jean était une disposition au baptême du Sauveur, qui seul donnait véritablement le pardon des péchés (Joan I. 23, 25, 26; Matt. III, 6). Jean-Baptiste donnait la science du salut et la rémission des péchés, en ce qu'il conduisait à Jésus-Christ, source de la vraie science et du salut. Il était la voix qui annonçait; Jésus était le Sauveur attendu.

℣ 78. *Per viscera misericordiæ Dei nostri.* Il appelle Jésus-Christ *le soleil levant*, suivant l'expression des prophètes, qui lui donnent souvent ce nom (Zach. III, 8; VI, 12; Jerem. XXIII, 5, *Germen justum*): « Ecce vir; Oriens nomen ejus», Ces mots: « Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu», peuvent se rapporter à tout ce qui précède, ou seulement à la rémission des péchés, dont il a parlé immédiatement auparavant, ou enfin au lever du soleil de justice dont il parle ici. Tout cela est un pur effet de la miséricorde paternelle de notre Dieu envers nous. « Les entrailles de la miséricorde », marquent une miséricorde tendre, compatissante, comme celle d'une mère, dont les entrailles sont émues, lorsqu'elle voit la blessure de son fils, ou qu'elle apprend qu'il lui est arrivé quelque chose.

℣ 79. *Illuminare his qui in tenebris.* Jésus-Christ est la vraie lumière, qui éclaire tout homme qui vient dans le monde (Joan. I, 9). Il s'est incarné pour sauver tous les hommes, qui avant sa venue étaient comme de malheureux captifs, enfermés dans une affreuse prison; ou comme des morts dans le tombeau. Le soleil de justice s'est levé sur nous, et sa lumière a brillé par toute la terre. Jean-Baptiste lui-même était une lampe brillante et lumineuse (Joan. V, 35): « Lucerna ardens, et lucens »: mais elle recevait tout son éclat de la plénitude de ce soleil levant, dont parle ici Zacharie.

— *Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.* Avant la venue de Jésus-Christ, nous marchions dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; nos pas tendaient à la mort et au précipice. Sans connaissance, sans crainte, et sans amour du vrai Dieu, nous ne pouvions de nous-mêmes que nous égarer et nous perdre; mais au lever de ce divin soleil, nos ténèbres se dissipent, et nous marchons dans les voies de la paix; nul ne périt, que celui qui veut périr; nul ne demeure dans les ténèbres, que celui qui préfère les ténèbres à la lumière (Joan. III, 18): « Dilexerunt « homines magis tenebras, quam lucem ». Le chemin de la paix, dans le style de l'Écriture, peut signifier une vie paisible et tranquille, ou une vie heureuse et environnée de prospérités.

Digitized by Google

80. Or, l'enfant croissait, et se fortifiait en esprit, et il demeurait dans les déserts, jusqu'au jour qu'il devait paraître devant le peuple d'Israël.

80. Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu, et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel.

CHAPITRE II.

1. Vers ce même temps on publia un édit de César Auguste, pour faire un dénombrement *des habitans* de toute la terre.

2. Ce fut le premier dénombrement qui se fit par Cyrinus, gouverneur de Syrie.

1. Factum est autem in diebus illis, exiit edictum a Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis.

2. Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino.

℣ 80. *Puer autem crescebat.* On se sert de ce passage pour prouver que saint Jean eut toujours, durant sa plus tendre enfance, l'usage de la raison. Mais on peut l'entendre plus simplement: L'enfant croissait en âge, son corps se fortifiait et grandissait; et à mesure que son corps s'augmentait, sa raison se développait, et l'Esprit saint se faisait remarquer en lui de plus en plus. Il croissait en raison, en sagesse, en vertu, en lumière. Il est dit à peu près de même, mais dans un sens bien plus relevé, de notre Sauveur Jésus-Christ (Luc. II, 52), « qu'il croissait en sagesse, en âge, et en grâces devant Dieu et devant les hommes. »

℣ 1. *Exiit edictum a Cæsare Augusto.* On ne trouve pas distinctement dans les historiens profanes le dénombrement dont parle ici saint Luc. Mais cela ne doit pas beaucoup étonner, puisque nous n'avons qu'un historien qui ait fait une histoire exacte d'Auguste; et nous avons perdu les dix années de son histoire, où ce dénombrement aurait dû être marqué. Il faut bien cependant que ce fait fut bien connu et bien certain, puisque saint Justin (apol. 2), et Tertullien (*in Marcion*, lib. 4, c. 7) renvoient les païens et les hérétiques aux registres qui en avaient été faits et qui se conservaient encore de leur temps.

L'expression *universus orbis*, désigne chez les auteurs latins toute l'étendue de l'empire. C'est ainsi qu'Ovide dit: « Totum circumspicit orbem », et: « Orbem jam « totum victor Romanus habebat ». Et Hégésippe (lib. 2, c. 9.) : « Orbis terrarum, qui Romano Imperio clauditur, et definitur, etc. »

℣ 2. *Hæc descriptio prima facta est a præside Syriæ Cyrino.* Les manuscrits grecs varient sur le nom de *Cyrinus*. Les uns portent *Cyrenius*, d'autres *Cyrinius*, d'autres *Kerynius*. Mais son vrai nom, comme on le trouve dans les auteurs latins, est *Quirinius*. La difficulté de ce passage consiste à fixer le temps de ce dénombrement : car il est certain que Quirinius ne fut pas gouverneur de Syrie sous le règne d'Hérode, ni par conséquent lorsque Jésus-Christ naquit. C'était *Quintilius Varus* qui gouvernait cette province la dernière année d'Hérode, comme on l'apprend de Tacite (livr. 5, sect. 9) Tertullien (*contra Marcion*. lib. 4, c. 19) a cru que ce dénombrement avait été fait par *Sentius Saturninus*; mais Saturninus avait quitté la province avant la dernière année d'Hérode et avait eu pour successeur *Quintilius Varus*, comme Josèphe l'insinue (*Antiq*. lib. 16; cap. 13, et lib. 17, c. 13). A Quintilius Varus succéda *Publius Sulpitius Quirinus*, ou *Quirinius*, dont il est parlé ici : mais ce ne fut qu'environ dix ans après la mort d'Hérode et lorsque Archélaüs, roi de Judée, fut relégué par Auguste (Josèphe, *Antiq.*, lib. 17, c. 13, 14).

Le P. Pétau et Grotius, pour concilier ces difficultés, croient que Quirinius fut envoyé en Judée et en Syrie extraordinairement, sous le gouvernement de *Sentius Saturninus*, ou sous celui de *Varus*. Mais cette hypothèse est dénuée de preuves. Pourquoi envoyer exprès et extraordinairement de Rome un député, pour faire une chose aussi aisée que ce dénombrement? D'autres s'en tirent plus aisément et d'une

Digitized by Google

3. Et ibant omnes, ut profiterentur singuli in suam civitatem.

4. Ascendit autem et Joseph a Galilæa de civitate Nazareth, in Judæam, in civitatem David, quæ vocatur Bethlehem; eo quod esset de domo et familia David,

5. Ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante.

6. Factum est autem, cum essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.

7. Et peperit filium suum primogenitum, et panis eum involvit, et reclinavit eum in præsepio; quia non erat eis locus in diversorio.

8. Et pastores erant in regione eadem vigilantes, et

3. Et *comme* tous allaient se faire enregistrer chacun dans sa ville,

4. Joseph partit aussi de la ville de Nazareth, qui est en Galilée, et vint en Judée à la ville de David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David,

5. Pour se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui était grosse.

6. Pendant qu'ils étaient en ce lieu, il arriva que le temps auquel elle devait accoucher s'accomplit :

7. Et elle enfanta son fils premier-né; et l'ayant emmailloté, elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

8. Or, il y avait aux environs des bergers, qui passaient la nuit

manière plus naturelle, en traduisant ainsi le passage de saint Luc : « Ce dénom-« brement se fit avant que Quirinius fut gouverneur de Syrie ». Cela sauve toutes les difficultés, et la phrase grecque n'a rien qui y soit contraire. On trouve dans le Nouveau Testament même des expressions pareilles, qu'il faut interpréter dans un même sens. Par exemple (Joan. I, 15, 30) : « C'est lui qui est fait avant moi, qui « doit venir après moi, parce qu'il est le premier que moi » ; au lieu de, « il est « avant moi ». Et encore (Joan. XV, 18) : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a « haï, moi qui suis premier que vous » ; c'est-à-dire, avant vous. Et Alexandre Aphrodysins : « Le coup de tonnerre se fait entendre premier que l'on voie l'éclair » ; c'est-à-dire, avant l'éclair. Ainsi en cet endroit : « Ce dénombrement se fit pre-« mier que Quirinius fut gouverneur de Syrie », c'est-à-dire, avant son gouvernement. C'est le sens que lui donnent plusieurs habiles gens; et c'est ce qui nous paraît le plus vraisemblable.

℣ 4. *Ascendit Joseph de civitate Nazareth.* Chaque particulier devait se trouver dans la ville et au lieu de son origine, pour y donner son nom et celui de sa femme et de ses enfans, afin de les faire enregistrer (*supra.* ℣ 3).

℣ 7. *Peperit filium suum primogenitum.* Ce n'est point à dire qu'elle ait eu d'autres enfans après celui-là; mais seulement qu'elle n'en avait point eu auparavant. *Primogenitus* est mis ici pour *unigenitus.* L'Évangéliste remarque exprès qu'il était le premier-né de Marie, pour montrer qu'en cette qualité il était consacré au Seigneur et devait être racheté selon la loi (Levit. XII, 6), ainsi qu'il le fut en effet (Luc. XI, 22).

— *Pannis eum involvit, etc.* Joseph et Marie étant arrivés à Bethléem avec la foule de ceux qui venaient comme eux se faire inscrire, ne trouvèrent plus de place dans l'hôtellerie, qui avait été toute occupée par les premiers venus. Cette hôtellerie était apparemment un caravanserail, c'est-à-dire, une maison publique, où chacun était reçu gratuitement, mais où l'on ne fournissait que le couvert, comme il se pratique encore aujourd'hui dans l'Orient. Comme toutes les chambres étaient occupées, ils furent obligés de se retirer dans une étable joignant l'hôtellerie et qui servait à loger les animaux des hôtes. C'est là où le Fils de Dieu voulut naître.

℣ 8. *Pastores erant in regione eadem.* Les voyageurs nous apprennent que dans l'Égypte, au mois de décembre et de janvier, on met les animaux au vert, comme dans ce pays-ci au mois de mai. Ces pasteurs se relevaient dans la garde de leurs

Digitized by Google

dans les champs, veillant tour à tour à la garde de leur troupeau :

9. Et tout d'un coup un ange du Seigneur se présenta à eux, et une lumière divine les environna; ce qui les remplit d'une extrême crainte.

10. Alors l'ange leur dit : Ne craignez point; car je viens vous apporter une nouvelle, qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie :

11. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur :

12. Et voici la marque *à laquelle vous le reconnaîtrez* : Vous trouverez un enfant emmailloté, couché dans une crèche.

13. Au même instant il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu, et disant :

14. Gloire à Dieu au plus haut

custodientes vigilias noctis super gregem suum :

9. Et ecce angelus Domini stetit juxta illos, et claritas Dei circumfulsit illos; et timuerunt timore magno.

10. Et dixit illis angelus : Nolite timere; ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo;

11. Quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus, in civitate David.

12. Et hoc vobis signum : Invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.

13. Et subito facta est cum angelo multitudo militiæ cœlestis, laudantium Deum, et dicentium :

14. Gloria in altissimis

troupeaux, à peu près comme les soldats qui font sentinelle. C'est ce que l'Évangéliste veut marquer par ces mots : « Custodientes vigilias noctis. »

℣ 9. *Claritas Dei.* Une grande clarté, une clarté extraordinaire.

℣ 10. *Evangelizo vobis gaudium magnum.* Il ne pouvait leur annoncer une nouvelle plus agréable et plus intéressante pour tout le peuple, que de leur dire (℣ 11) : « qu'il leur était né un Sauveur » ; que le Messie était venu; qu'il était né à Bethléem, dans la ville de David. L'ange leur indiqua apparemment l'endroit où il était né, ou il les y conduisit par quelque lumière divine et miraculeuse. Mais ce qui est plus admirable que tout cela, c'est la foi, la dévotion, le zèle de ces bons pasteurs, qui, sans se rebuter ni de la pauvreté des parens du Sauveur, ni de la bassesse du lieu où il était né, ni de la faiblesse où ils le voyaient, couché dans une crèche, ne laissent pas de le reconnaître et de l'adorer. « Voici la marque à « laquelle vous le reconnaîtrez, dit l'ange ; vous trouverez un enfant emmailloté et « couché dans une crèche ». Quel appareil pour le Sauveur du monde, pour le Messie, pour le libérateur d'Israël !

℣ 13. *Facta est cum angelo multitudo.* Une légion d'anges se joignit à celui qui annonçait aux pasteurs la bonne nouvelle de la naissance du Sauveur; et tous ensemble ils entonnèrent ce cantique (℣ 14) : « Gloire à Dieu au plus haut des « cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » ; qui ont le cœur droit; qui attendent avec empressement la venue de leur libérateur; qui sont disposés à le recevoir; qui sont à lui par la disposition de leur cœur; que Dieu a prévenus de ses grâces; qu'il a aimés, qu'il a prédestinés, qu'il a prévus de toute éternité, par un effet de sa miséricorde. Ce n'est pas que Jésus-Christ ne soit venu apporter la paix qu'à ceux qui sont *de bonne volonté;* il l'a offerte à tous ceux qui ont voulu la recevoir : mais il y avait une infinité de Juifs corrompus et endurcis, qui par la mauvaise disposition de leur cœur, devaient se priver du bonheur et de la paix qu'il venait leur apporter. Jésus-Christ devait être la ruine des uns et la résurrection des autres (Luc. II, 55). Salut et paix aux bons, et malheur aux méchans.

Digitized by Google

Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.

15. Et factum est, ut discesserunt ab eis angeli in cœlum, pastores loquebantur ad invicem : Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum quod factum est, quod Dominus ostendit nobis.

16. Et venerunt festinantes et invenerunt Mariam et Joseph, et infantem positum in præsepio.

17. Videntes autem cognoverunt de verbo, quod dictum erat illis de puero hoc.

18. Et omnes qui audierunt mirati sunt, et de his, quæ dicta erant a pastoribus ad ipsos.

19. Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.

20. Et reversi sunt pastores glorificantes, et laudantes Deum, in omnibus quæ audierant, et viderant sicut dictum est ad illos.

21. Et postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est

des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

15. Après que les anges se furent retirés dans le ciel, les bergers se dirent l'un à l'autre : Passons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître.

16. S'étant donc hâtés d'y aller, ils trouvèrent Marie et Joseph, et l'enfant couché dans une crèche.

17. Et l'ayant vu, ils reconnurent *la vérité de* ce qui leur avait été dit touchant cet enfant.

18. Et tous ceux qui l'entendirent, s'en étonnèrent et de ce qui leur avait été rapporté par les bergers.

19. Or, Marie conservait toutes ces choses *en elle-même*, les repassant dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de toutes les choses qu'ils avaient entendues et vues, selon qu'il leur avait été dit.

21. Le huitième jour, où l'enfant devait être circoncis, étant arrivé, il fut nommé Jésus, qui

℣ 15. *Videamus hoc verbum.* Le nom de *verbum* est mis ici pour *res*, une chose.

℣ 18. *Mirati sunt, et de his, etc.* Ils s'étonnèrent en apprenant tout ce qui avait été dit aux pasteurs par les anges, et sur tout ce que les pasteurs eux-mêmes avaient vu et ce qu'ils avaient trouvé dans l'étable de Bethléem. La conjonction *et* ne se lit ni dans le grec imprimé, ni dans les manuscrits, ni dans les anciennes versions. Saint Ambroise ne l'a pas lue, et elle ne paraît nullement nécessaire en cet endroit.

℣ 19. *Maria conservabat omnia verba hæc.* Marie n'ignorait nullement le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu; mais tous les jours elle acquérait sur cela de nouvelles lumières et une nouvelle connaissance expérimentale, par les merveilles qui s'opéraient de jour en jour et qui la confirmaient de plus en plus dans sa créance.

℣ 21. *Postquam consummati sunt dies octo.* On a déjà vu dans l'histoire de saint Jean-Baptiste (Luc. I, 59), que l'on imposait ordinairement le nom à l'enfant le huitième jour, auquel il était circoncis. Jésus voulut se soumettre à cette cérémonie douloureuse et humiliante de la circoncision, quoiqu'il n'en eût aucun besoin : soit qu'on la considère comme un remède qui remettait le péché originel; il n'avait contracté aucune souillure dans son incarnation; soit qu'on la regarde comme le sceau de l'alliance du Seigneur avec Abraham (Rom. IV, 11); Jésus était à cet égard dans les droits de son Père Éternel, qui avait bien voulu recevoir Abraham dans son amitié, et prendre ses descendans pour son peuple. Par son incarnation il venait accomplir ce qui était promis dans cette ancienne alliance;

Digitized by Google

était le nom que l'ange avait annoncé avant qu'il fut conçu dans le sein de sa mère.

22. Et le temps de la purification de *Marie* étant accompli selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur;

23. Selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : Tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur;

24. Et pour donner ce qui devait être offert en sacrifice, selon la loi du Seigneur, deux tourterelles, ou deux petits de colombes.

25. Or, il y avait dans Jérusa-

nomen ejus *Jesus*, quod vocatum est ab angelo, prius quam in utero conciperetur.

22. Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secundum legem Moisi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino;

23. Sicut scriptum est in lege Domini: Quia omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur;

24. Et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum.

25. Et ecce homo erat in Je-

il venait en faire une nouvelle beaucoup plus parfaite. Mais parce qu'il voulait, comme il le dit lui-même (Matt. III, 15; *Vide et* Galat. IV, 4; Heb. X, 5), accomplir toute justice et se soumettre à toute la loi, comme vrai fils d'Abraham, il a reçu sur lui-même ce caractère, qui distinguait les Juifs des autres nations; il a sanctifié par là la circoncision des Juifs; et nous a donné l'exemple de la parfaite soumission que nous devons aux lois de Dieu.

℣ 22. *Postquam impleti sunt dies purgationis ejus.* La loi de Moïse (Levit. XII, 2, 3 et suiv.) ordonnait qu'une femme qui avait conçu par les voies ordinaires et enfanté un fils, demeurât quarante jours dans un état d'impureté, qui l'éloignait de l'usage et de la participation des choses saintes. Mais elle n'était pas censée également souillée pendant tous ces quarante jours. Les sept premiers jours elle communiquait sa souillure à tout ce qu'elle touchait : on ne pouvait ni boire, ni manger, ni s'asseoir, ni se coucher auprès d'elle. Après cela, si son incommodité ne continuait pas, elle pouvait dans son domestique vaquer à ses affaires, boire et manger avec son mari, comme à l'ordinaire; mais non pas aller au temple, ni manger d'une victime offerte au Seigneur. Au quarantième jour après les couches d'un garçon, et le quatre-vingtième après la naissance d'une fille, la mère allait au temple faire son offrande; après quoi elle était censée purifiée.

Si le garçon qu'elle avait mis au monde, était son premier-né, elle devait aussi le présenter au temple et le racheter, conformément à une autre loi (Exod. XIII, 1, 2, 3; XXXIV, 19, 20), en donnant cinq sicles (Num. III, 47; et XVIII, 16), qui font huit livres deux sols et un denier de notre monnaie. Saint Luc n'exprime pas que l'on ait fait ce rachat, en donnant les cinq sicles : mais on n'en doit pas douter, puisque Jésus-Christ était venu pour accomplir toute la loi et pour la confectionner, en la pratiquant; quoiqu'il n'y fut point obligé. Quant à la sainte Vierge, l'Évangéliste nous apprend qu'elle offrit pour sa purification *deux tourterelles ou deux petits de colombes;* ce qui était l'offrande des plus pauvres : car regulièrement les femmes nouvellement accouchées, qui venaient au temple pour se purifier, devaient offrir un agneau de l'année pour l'holocauste, et un petit de colombe ou une tourterelle pour le péché (Levit. XII, 7, 8).

℣ 23. *Omne masculinum adaperiens vulvam, etc.* Voyez ci-devant le ℣ 7.

℣ 25. *Et ecce homo erat in Jerusalem.* Le saint vieillard Siméon était de ces bons Israélites, pour qui les anges avaient annoncé la paix (Luc, II, 13) et qui attendaient la *consolation d'Israël* et la venue du Messie. Il était rempli du Saint-Esprit et orné du don de prophétie. La lumière surnaturelle dont il était plein, l'avait assuré qu'il ne mourrait point, qu'il ne vît de ses yeux le Messie et le Sauveur d'Israël. Il vivait dans cette espérance et attendait avec empressement l'effet de ces promesses.

Digitized by Google

rusalem, cui nomen Simeon, et homo iste justus et timoratus, expectans consolationem Israel, et Spiritus sanctus erat in eo.

26. Et responsum acceperat a Spiritu sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini.

27. Et venit in Spiritu in templum. Et cum inducerent puerum Jesum parentes ejus, ut facerent secundum consuetudinem legis pro eo;

28. Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et dixit:

29. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum, in pace;

30. Quia viderunt oculi mei salutare tuum;

31. Quod parasti ante faciem omnium populorum,

32. Lumen ad revelationem gentium, et gloriam plebis tuæ Israel.

33. Et erat pater ejus, et mater mirantes super his quæ dicebantur de illo.

lem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit était en lui.

26. Il lui avait été révélé par le Saint-Esprit, qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.

27. Il vint donc au temple par *un mouvement de* l'esprit *de Dieu*. Et comme le père et la mère de l'enfant de Jésus l'y portaient, afin d'accomplir pour lui ce que la loi avait ordonné,

28. Il le prit entre ses bras, et bénit Dieu en disant:

29. C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole;

30. Puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez,

31. Et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples,

32. Comme la lumière qui éclairera les nations et la gloire de votre peuple d'Israël.

33. Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui.

℣ 29. *Nunc dimittis servum tuum.* A présent, Seigneur, vous me retirerez, s'il vous plaît, du monde, puisque vous ne m'y conserviez que pour me procurer le bonheur dont je jouis aujourd'hui (voyez le ℣ 26).

℣ 31. *Quod parasti ante faciem omnium populorum.* Siméon, éclairé d'une lumière divine, prédit la conversion des nations étrangères à la foi de celui qu'il adorait sous la forme d'un enfant. On peut comparer ces expressions de Siméon à celles-ci du psaume XCVII, 2, 3 : « Le Seigneur a fait connaître son salut; il a « manifesté sa justice aux yeux des nations. Il s'est souvenu de sa miséricorde et « de la vérité de ses paroles en faveur de la maison d'Israël ». Et Isaïe : « Je vous « ai établi, afin que vous soyez la lumière des nations et que vous procuriez le « salut à tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre. »

℣ 33. *Erant pater ejus, et mater mirantes, etc.* L'un et l'autre étaient fort bien informés du mystère. Leur admiration tombait donc sur la manière dont Dieu le manifestait tantôt à Jean-Baptiste, puis à Élisabeth; après cela à Joseph, aux pasteurs, à Siméon, à Anne. Cet enchaînement de vérités et de révélations les ravissait en admiration. L'Évangéliste nomme toujours Joseph père de Jésus, parce qu'il était époux de Marie, nourricier de Jésus, et qu'il passait pour son père dans le monde.

Digitized by Google

34. Et Siméon les bénit et dit à Marie sa mère : Cet enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes.

35. (*Jusque-là que* votre âme même sera percée *comme* par une épée) ; afin que les pensées *cachées* dans le cœur de plusieurs, soient découvertes.

36. Il y avait aussi une prophetesse, nommée Anne, fille de

34. Et benedixit illis Simeon, et dixit ad Mariam matrem ejus : Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel ; et in signum, cui contradicetur ;

35. Et tuam ipsius animam petransibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.

36. Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu

℣ 34. *Ecce positus est hic in ruinam, etc.* Jésus-Christ est né pour le ruine et pour le malheur des incrédules et des endurcis, qui l'ont rejeté et ont méprisé sa doctrine ; il est la résurrection et le bonheur des fidèles, qui l'ont suivi et qui ont eu le bonheur de profiter de ses instructions et de ses exemples. De même que le soleil est toujours lumineux, quoique ceux qui ont de mauvais yeux ne puissent supporter sa lumière ; ainsi le Sauveur est toujours Sauveur, quand on verrait périr des milliers d'hommes, dit saint Chrysostôme. Aux méchans l'Évangile est une odeur de mort ; aux bons une odeur de vie (2 Cor. II, 14, 15). Aux fidèles il est une pierre angulaire, vivante, fondamenlale, sur laquelle ils sont placés, pour servir à l'édifice de l'Église (1 Petr. II, 4 et suiv.; Is. VIII, 13) ; aux réprouvés, c'est une pierre de scandale, contre laquelle ils se heurtent ; c'est un rocher qui tombe sur eux et qui les écrase. Si la plupart des scribes et des pharisiens et tous les Juifs incrédules ont fermé les yeux à la lumière de la vérité, que Jésus-Christ était venu leur offrir, le Sauveur n'est pas cause de leur malheur ; il ne leur a point tendu des pièges et ne les a point engagés dans leur incrédulité ; ils s'y sont portés d'eux-mêmes (Osée, XIII, 9) : *Perditio tua, Israel.* Ils ont rendu inutiles par leur malice les secours que Dieu leur présentait. Ce qui était destiné à leur donner la vie, leur a causé la mort, par l'abus qu'ils en ont fait. Comparez le chap. IX, ℣ 39, de saint Jean : « In judicium ego in hunc mundum veni : ut qui non vident, videant ; et « qui vident, cœci fiant. »

— *In signum cui contradicetur.* Il ne faut qu'ouvrir l'Évangile, pour voir l'accomplissement de cette prophétie.

℣ 35. *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* La sainte Vierge ne put voir sans une très vive douleur les oppositions et les contradictions que souffrit le Sauveur durant tout le temps de sa prédication. Mais ce qui lui fut plus sensible, et qui lui causa des douleurs mortelles, fut de le voir attaché à une croix et de l'y voir expirer. Le glaive, dans cet endroit, se prend dans un sens métaphorique, comme dans ces paroles du ℣ 104 et ℣ 18 : « Son âme fut percée du glaive jusqu'à « l'accomplissement de ce qu'il avait prédit de lui-même. »

—*Ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* La passion et la mort du Sauveur furent une épreuve, qui fit voir ceux qui étaient sincèrement à lui et ceux qui n'y étaient qu'en apparence. Cette circonstance fit connaître la faiblesse de Pierre, la timidité des Apôtres, la malice de Judas, la fureur des Juifs, l'injustice de Pilate, l'aveuglement des prêtres et des pharisiens. C'est la croix du Sauveur qui éprouve encore aujourd'hui les vrais ou les faux chrétiens. Le vrai chrétien ne rougit pas de la croix de son Dieu ; il l'embrasse, il l'aime, il la charge sur soi. Le mauvais chrétien en rougit, il la fuit, il la craint. Si Jésus-Christ eût continué à prêcher, à faire des miracles, à combler les peuples de bienfaits, il aurait eu une infinité de sectateurs intéressés et chancelans. Depuis sa mort, ses disciples n'ont plus craint ni la mort, ni les tourmens ; ils sont demeurés fermes et intrépides au milieu des plus terribles persécutions. Voilà le fruit de sa croix et de ses souffrances.

℣ 36. *Et erat Anna prophetissa.* Le Fils de Dieu veut que tous les âges, toutes les professions et tous les sexes rendent témoignage à sa naissance : un prêtre, en

Digitized by Google

Aser. Hæc processerat in diebus multis et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua;

37. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor; quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die.

38. Et hæc ipsa hora superveniens, confitebatur Domino; et loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israel.

39. Et ut perfecerunt omnia secundum legem Domini, reversi sunt in Galilæam, in civitatem suam Nazareth.

40. Puer autem crescebat et confortabatur; plenus sa-

Phanuël de la tribu d'Aser, qui était fort avancée en âge et qui avait seulement vécu sept ans avec son mari depuis qu'elle l'avait épousé étant vierge;

37. Et était alors veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans; et elle demeurait sans cesse dans le temple, servant *Dieu* jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières.

38. Etant donc survenue en ce même instant, elle se mit aussi à louer le Seigneur et à parler de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

39. Après qu'ils eurent accompli tout ce qui était ordonné par la loi du Seigneur, ils s'en retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

40. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, étant rempli de sa-

la personne de Zacharie; une vierge, en la personne de Marie; un enfant, dans celle de saint Jean; une personne mariée, en celle d'Élisabeth; un vieillard rempli de l'Esprit de Dieu, dans Siméon; une vieille prophétesse, en la personne d'Anne.

℣ 37. *Vidua usque ad annos octoginta quatuor.* Toutes ces circonstances sont remarquables: une prophétesse, veuve de très bonne heure, qui ne s'était jamais remariée et qui avait vécu dans le veuvage et dans la pratique de la piété jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Les filles israélites se mariaient de fort bonne heure, et c'était une grande louange dans Israël à une jeune veuve, de demeurer dans le veuvage sans reproche et éloignée des déréglemens, qui ne sont que trop communs dans ces sortes de personnes, et que saint Paul leur reproche si fortement (1 Timoth. v, 11). On peut voir les louanges que Booz donne à Ruth (III, 10), et celles que l'Écriture donne à Judith (VIII, 4, 5, 6, 7, 8) pour être demeurées pendant leur veuvage dans la continence et dans la crainte de Dieu.

— *Et non discedebat de templo.* Elle était apparemment de ces femmes qui veillaient dans le temple et qui avaient succédé à celles dont il est parlé dans l'Exode (XXXVIII, 8) et dans le premier livre des Rois (II, 22), lesquelles étaient occupées au service du Seigneur, dans les choses qui leur étaient commandées par les prêtres.

℣ 38. *Et hæc ipsa hora superveniens.* Comme Siméon parlait à Marie et lui prédisait ce qui devait arriver à l'enfant et à elle, Anne commença de son côté à louer le Seigneur et à publier à tous ceux qui étaient présens, qui attendaient la rédemption d'Israël, qu'enfin leurs souhaits étaient accomplis et que le Sauveur était venu.

℣ 39. *Et ut perfecerunt, etc.* Saint Luc, qui écrivait après saint Matthieu, a omis bien des choses qui avaient été dites par cet Évangéliste; par exemple, toute l'histoire de l'adoration des mages et de la fuite en Égypte. L'adoration des mages arriva avant que Marie vînt à Jérusalem, pour y présenter son premier-né au Seigneur et pour y subir la loi de la purification, et la fuite en Égypte se doit placer immédiatement après le voyage de Jérusalem: en sorte que le retour à Nazareth, dont parle ici saint Luc, ne regarde que le temps qui suivit le voyage d'Egypte.

℣ 40. *Puer autem crescebat, et confortabatur.* Jésus croissait en âge; il se fortifiait quant au corps; sa sagesse se déclarait avec l'âge. Dans cet âge si tendre, il possédait tous les trésors de la sagesse, de la science, de la grâce. En tant que

Digitized by Google

gesse, et la grâce de Dieu était en lui.

41. Son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâque :

42. Et lorsqu'il fut âgé de douze ans, ils y allèrent selon qu'ils avaient accoutumé au temps de la fête.

43. Après que les jours que dure la fête furent passés, lorsqu'ils s'en retournèrent, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent.

44. Et pensant qu'il serait avec quelqu'un de ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour; et ils le cherchaient parmi leurs parens et ceux de leur connaissance,

45. Mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher.

pientia; et gratia Dei erat in illo.

41. Et ibant parentes ejus per omnes annos in Jerusalem, in die solemni Paschæ:

42. Et cum factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam, secundum consuetudinem diei festi.

43. Consummatisque diebus, cum redirent; remansit puer Jesus in Jerusalem; et non cognoverunt parentes ejus.

44. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei; et requirebant eum inter cognatos et notos.

45. Et non invenientes, regressi sunt in Jerusalem, requirentes eum.

Dieu, il ne pouvait recevoir d'accroissement; en tant qu'homme, il ne pouvait croître en sagesse, en perfection, en mérite, en science, en grâces; mais il pouvait en donner des marques plus ou moins sensibles, suivant les règles qu'il s'était prescrites et suivant l'ordre de sa sagesse et de sa providence.

℣ 41. *Per singulos annos in die Paschæ.* La loi ordonnait à tous les hommes d'Israël de paraître trois fois l'année, à Pâques, à la Pentecôte et à la fête des Tentes, devant le Seigneur, au lieu où était son temple (Exod. XXIII, 15, 16, 17; XXXIV, 23; Deut. XVI, 16). Saint Luc a mis la Pâque pour exemple, sans prétendre exclure les autres fêtes : apparemment parce que ce fut dans une fête de Pâque qu'arriva ce qu'il va raconter; ou bien, parce qu'aux autres fêtes saint Joseph allait seul à Jérusalem; mais à Pâque il y venait avec son épouse.

℣ 42. *Cum esset annorum duodecim.* On croit que l'enfant Jésus alla au temple avec ses parens dès qu'il fut capable de marcher, et que l'Évangéliste ne marque ici l'âge de douze ans, que pour fixer le temps de ce qu'il va raconter.

— *Non cognoverunt parentes ejus.* Jésus-Christ demeura dans le silence et dans l'obscurité depuis sa naissance et sa présentation au temple, jusqu'à l'âge de douze ans; et ensuite depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente-trois, où il commença à prêcher. Il voulut faire briller un rayon de sa sagesse dès l'âge de douze ans, afin que dans la suite, lorsqu'il commencerait à se manifester au monde, on ne crût pas que sa science fût une science acquise par l'étude, puisqu'il avait fait voir ce qu'il savait, dans un âge où l'on ne pouvait pas dire qu'il fût devenu savant en fréquentant les écoles ou en étudiant en particulier.

Comment saint Joseph et la sainte Vierge ne s'aperçurent-ils de l'absence de Jésus-Christ qu'après un jour de marche? C'est que dans ces rencontres les Juifs qui venaient à Jérusalem, ou qui s'en retournaient chez eux, allaient par plusieurs bandes, et comme ceux du même lieu et de la même tribu composaient plusieurs troupes, les parens de Jésus-Christ jugèrent qu'il avait suivi quelque autre bande, et ils ne s'aperçurent qu'au soir, qu'il n'était point dans la compagnie de ceux de Nazareth.

Digitized by Google

46. Et factum est, post triduum invenerunt illum in templo, sedentem in medio doctorum, audientem illos et interrogantem eos.

47. Stupebant autem omnes, qui eum audiebant, super prudentia et responsis ejus.

48. Et videntes, admirati sunt. Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.

49. Et ait ad illos : Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis quia in his quæ patris mei sunt; oportet me esse?

50. Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

46. Trois jours après ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant.

47. Et tous ceux qui l'écoutaient étaient ravis en admiration de sa sagesse et de ses réponses.

48. Lors donc qu'ils le virent, ils furent remplis d'étonnement; et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Voilà votre père et moi qui vous cherchions étant tout affligés.

49. Il leur répondit : Pourquoi est-ce que vous me cherchiez? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois *occupé* à ce qui regarde le service de mon Père?

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

℣ 46. *Post triduum invenerunt eum.* Le troisième jour après leur départ, ils le trouvèrent dans le temple, dans une assemblée de sages de la nation juive, assis parmi les disciples, écoutant leurs leçons et leur faisant des questions.

℣ 48. *Ecce pater tuus, et ego, etc.* On n'est point surpris de voir appeler Joseph père de Jésus-Christ, puisque Joseph le regardait comme son fils, qu'il l'élevait et qu'il passait pour son père dans l'idée du monde; mais on s'étonne que la sainte Vierge et saint Joseph, instruits comme ils l'étaient que Jésus-Christ était le Fils de Dieu et la souveraine sagesse du Père, pouvaient s'affliger de son absence et s'inquiéter de ne le pas voir. Pouvaient-ils ignorer qu'il ne se conduisît toujours par des voies et des desseins pleins de lumière et de prudence, et qu'il ne pouvait être que dans les lieux où son Père le demandait? Saint Joseph et la sainte Vierge, sans beaucoup consulter ce que leur foi leur disait de la nature et de la puissance de Jésus, se livrèrent à leur tendresse naturelle et ne purent sans douleur se voir priver de sa présence, dans l'incertitude de ce qui lui était arrivé et des raisons qu'il pouvait avoir eu de s'absenter.

℣ 49. *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, etc.* Le grec porte : « Ne « saviez-vous pas que le lieu où il me fallait chercher, était la maison de mon « Père »; ou, qu'il ne me convenait pas d'être ailleurs que dans le temple? Pourquoi donc me cherchiez-vous ailleurs et pourquoi étiez-vous en peine de me trouver? vous n'aviez qu'à venir droit au temple. Ce dernier sens paraît le mieux lié avec la suite du discours et le plus conforme au génie de la langue grecque (voyez Joan. XIX, 27).

℣ 50. *Ipsi non intellexerunt verbum.* Ils ne doutaient pas que Jésus-Christ ne fût Fils de Dieu et que le temple ne fût vraiment la maison de son Père : mais ils ne comprirent pas ce qu'il voulait dire par ces paroles : « Il faut que je sois dans « la maison de mon Père; où, il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ». Ils ne savaient s'il voulait y demeurer pour toujours, s'il y viendrait souvent, ou s'il allait commencer son ministère et sa prédication. Comme ils étaient dans l'attente des très grandes choses qu'il devait opérer dans le monde, tout leur paraissait mystérieux, et ils ne pouvaient deviner ni les temps, ni les moyens, ni les circonstances de l'exécution de ses desseins. Il y a dans les prophéties une infinité de choses fort claires, qu'on n'a connues qu'après coup. Notre Sauveur a fait et dit

Digitized by Google

51. Il s'en alla ensuite avec eux, et il vint à Nazareth, et il leur était soumis. Or, sa mère conservait dans son cœur toutes ces choses.

52. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

51. Et descendit cum eis, et venit Nazareth; et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo.

52. Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum et homines.

CHAPITRE III.

1. Or, l'an quinzième de l'empire de Tibère César (Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, Philippe son frère de l'Iturée et

1. Anno autem quinto-decimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judæam, tetrarcha autem Galilææ Herode, Philippo autem

plusieurs choses durant sa vie, que ses Apôtres n'ont compris qu'après sa mort et sa résurrection.

℣ 51. *Venit Nazareth, et erat subditus illis.* Cette manifestation passagère que Jésus-Christ fit de la sagesse au milieu des docteurs, ne le rendit pas indépendant. Le moment de sa glorification n'était point encore arrivé. Dieu voulait qu'il nous donnât pendant un long-temps l'exemple de l'humilité et de la modestie que nous devons observer en toutes choses; et surtout de l'obéissance et du respect que nous devons à nos parens.

— *Mater ejus conservabat omnia.* Il a déjà remarqué la même chose ci-devant, ℣ 19. Marie nourrissait sa foi et sa piété, en considérant attentivement et en repassant dans son cœur tout ce que Jésus faisait, tout ce qu'il disait, tout ce qui lui arrivait. Elle voyait avec une admiration mêlée de respect l'accomplissement des anciennes prophéties et de celles qui lui avaient été annoncées par l'ange Gabriel. Saint Luc a fait cette remarque en plus d'un endroit, apparemment parce qu'il avait appris une grande partie de ces particularités de la bouche même de la sainte Vierge, ou de ceux à qui elle les avait racontées.

℣ 52. *Proficiebat sapientia, et ætate.* Voyez ci-devant, ℣ 40. On peut traduire le grec par : « Il croissait en grandeur ». Il devenait grand de corps.

℣ 1. *Anno autem quinto-decimo imperii Tiberii Cæsaris.* Plusieurs manuscrits grecs rejettent la particule *or* du commencement de ce chapitre. Les marcionites la rejettaient aussi, avec les deux chapitres précédens, et joignaient le commencement de celui-ci avec le ℣ 31 du chap. IV. La quinzième année de Tibère, dont parle ici l'Évangéliste, se prend de son avènement à l'empire, après la mort d'Auguste; et cette quinzième année répond à l'an du monde 4032; de la période julienne 4741, de saint Jean-Baptiste 32, de Jésus-Christ 31; et de l'ère vulgaire 29.

Ponce Pilate commença l'année précédente, quatorzième de Tibère, 30 de Jésus-Christ, et gouverna la Judée pendant dix ans, jusqu'à l'an 40 de Jésus-Christ.

Hérode, tétrarque de Galilée, était Hérode surnommé Antipas, fils du grand Hérode et frère de Philippe, dont nous allons parler. Le nom de tétrarque qu'on lui donne, signifie à la lettre un prince qui gouverne le quart d'un royaume : mais ce nom se prend souvent pour un roi d'un petit état et allié des Romains. Son royaume de Galilée s'étendait au-deçà et au-delà du Jourdain, et notre Seigneur a passé dans ses états la plus grande partie des dernières années de sa vie.

— *Philippe tétrarque d'Iturée et de Trachonite*, était aussi fils d'Hérode-le-Grand. Ses états s'étendaient au-delà du Jourdain, à l'orient de la Galilée; ayant la Syrie de Damas au nord et l'Arabie déserte à l'orient.

Digitized by Google

fratre ejus tetrarcha Itureæ, et Trachonitidis regionis, et Lysania Abilinæ tetrarcha,

2. Sub principibus sacerdotum Anna et Caipha : factum est verbum Domini super Joannem, Zachariæ filium, in deserto.

3. Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans bap-

de la province de Traconite, et Lysanias d'Abilène,

2. Anne et Caïphe étant grands-prêtres, le Seigneur fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le désert.

3. Et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain,

— *Lysanias, tétrarque de l'Abilène.* Ce Lysanias est apparemment le fils ou le petit-fils d'un autre Lysanias, connu dans l'histoire, qui avait possédé les villes de Calcide et d'Héliople, avec les montagnes d'Iturée (Dio. lib. 49, p. 44). Marc-Antoine lui ayant accordé le titre de roi d'Iturée, le fit mourir quelque temps après, pour donner une partie de son royaume à Cléopâtre (Josèph., *Antiq.*, lib. 15, c. 4). Zénodore reçut ensuite, sous l'obligation d'un certain tribut, les terres et seigneuries qui avaient appartenu à Lysanias ; mais Auguste les lui ôta et les donna au roi Hérode (Josèph. *Antiq.* lib. 15, c. 13; Dio, lib. 54). Elles firent partie du partage de Philippe, tétrarque d'Iturée, dont on vient de parler. Mais il faut que Lysanias, fils ou petit-fils du dernier Lysanias; qui avait été mis à mort par Antoine, possédât encore l'Abilène, lorsque saint Jean commença à prêcher, puisque saint Luc le met ici au nombre des princes qui gouvernaient dans la Palestine ou au voisinage. Et, en effet, Josèphe, parlant de ce qui avait été donné à Philippe, dit qu'on lui accorda « une partie de ce qu'on appelait la seigneurie de Zénodore » (Josèph. *Antiq.* lib. 17, c. 13). L'autre partie était possédée par Lysanias. Saint Luc a jugé à propos de parler de ce petit prince, apparemment parce qu'il y avait un grand nombre de Juifs dans ses états.

Quant à l'*Abilène*, c'est apparemment la province, dont la ville d'Abila était capitale. Ptolémée a parlé de cette ville d'Abila, et lui a donné le surnom de Lysanias (Ptolem. lib. 5, c. 15). Il la place entre Héliopolis et Damas. L'Itinéraire d'Antonin ou d'Æthicus met trente-huit mille pas de Damas à Abilà, et vingt-deux mille, d'Abila à Héliopolis; les tables de Peutinger à peu près de même. Nous plaçons Abila entre le Liban et l'Antiliban, plus haut que les sources du Jourdain. Nous croyons que c'est la même que *Hoba* ou *Hobal*, dont il est parlé dans la Genèse, et qui était, selon Moïse, à la gauche ou au nord de Damas (Genes. XIV, 15).

℣ 2. *Sub principius sacerdotum Anna et Caipha.* Ce n'est pas qu'il y eut à-la-fois deux grands-prêtres dans le pays et dans l'exercice de leurs fonctions : mais Anne ayant été fait grand-prêtre par Quirinius, gouverneur de Syrie et de Judée, et ayant possédé cette grande dignité pendant onze ans (Josèph. *Antiq.* lib. 18, c. 1, 3), en conserva le titre même depuis sa déposition. Il n'en avait plus que le titre au temps dont nous parlons. Caïphe, son gendre, ayant été établi grand-prêtre par Gratus, gouverneur de Judée, et ayant tenu cette charge pendant huit ou neuf ans, fut déposé par Vitellius, gouverneur de Judée. Ainsi il était en place, lorsque saint Jean commença sa mission; et il y demeura encore quelques années après la mort de notre Seigneur.

— *Factum est verbum Domini super Joannem.* Saint Jean avait été rempli de l'Esprit saint dès le sein de sa mère. Ce même Esprit l'avait conduit dans le désert où il avait vécu depuis sa jeunesse. Il attend que Dieu lui fasse entendre sa volonté, qu'il lui déclare ses ordres, avant que de s'ingérer à enseigner. Nul ne doit entrer dans ce saint ministère, s'il n'est appelé de Dieu, ou par une vocation surnaturelle, comme saint Jean, ou par la vocation ordinaire des pasteurs établis dans l'Eglise.

℣ 3. *Venit in omnem regionem Jordanis.* On ne sait pas bien en quel lieu saint Jean passa les trente premières années de sa vie, depuis qu'il se fut retiré de la maison de son père, pour aller dans le désert : mais on sait qu'il a prêché et baptisé en trois endroits sur le Jourdain. 1° Aux environs de Jéricho au-deçà et à l'occident du Jourdain (Matt. III, 1). On croit que c'est là où le Sauveur reçut le baptême. 2° A Béthanie, au-delà du Jourdain (Joan. I, 28). 3° A Ennon, près de Salim, au-deçà du Jourdain (Joan. III, 28).

Digitized by Google

prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés ;

4. Ainsi qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Isaïe : *On entendra* la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur; rendez droits et unis ses sentiers :

5. Toute vallée sera remplie, et toute montagne et toute colline sera abaissée; les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux unis;

6. Et tout homme verra le Sauveur *envoyé* de Dieu.

7. Il disait donc au peuple, qui venait en troupes pour être baptisé par lui : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous ?

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence; et n'allez pas dire : Nous avons Abraham pour père. Car je vous déclare, que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfans à Abraham.

9. La cognée est déjà à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu.

10. Et le peuple lui demandant : Que devons-nous donc faire?

tismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum;

4. Sicut scriptum est in libro sermonem Isaiæ prophetæ : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini; rectas facite semitas ejus :

5. Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas;

6. Et videbit omnis caro salutare Dei.

7. Dicebat ergo ad turbas quæ exibant ut baptizarentur ab ipso : Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira ?

8. Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ, et ne cœperitis dicere : Patrem habemus Abraham. Dico enim vobis, quia potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ.

9. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur, et ignem mittetur.

10. Et interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus?

℣ 4. *Vox clamantis in deserto : ...* (℣ 5.) *Omnis vallis implebitur.* Isaïe (XL, 3, 4, 5), décrivant le retour de la captivité de Babylone, dit que le Seigneur fera préparer un chemin aisé, égal, aplani, à son peuple. Les Evangélistes ont fait l'application de cette prophétie à la venue de Jésus-Christ. Pour le recevoir comme il faut, chacun doit faire dans soi-même, et d'une manière morale, ce que le prophète dit qu'on doit faire au retour du peuple : s'abaisser par la pénitence, par l'humilité ; réformer sa vie, redresser ce qui est tortu, aplanir ce qui est raboteux, rehausser ce qui est fangeux, abattre ce qui est escarpé.

℣ 6. *Videbit omnis caro salutare Dei.* Le prophète Isaïe, dont saint Luc emprunte ici les paroles, porte (Is. XL, 5) : « Toute chair verra ce que la bouche du Seigneur a prononcé ». Ou, suivant les Septante : « Toute chose verra le salut du Seigneur, parce que la bouche du Seigneur a parlé ». De même que la délivrance que le Seigneur a procurée à son peuple, en le tirant de la captivité de Babylone, a été remarquée avec admiration par tous les peuples du monde; ainsi toutes les nations seront témoins de la venue du Messie, vrai libérateur du genre humain.

℣ 7. *Genimina viperarum.* Tout ceci a été expliqué sur saint Matthieu, cap. III, 7.

Digitized by Google

11. Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti; et qui habet escas, similiter faciat.

12. Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus?

13. At ille dixit ad eos : Nihil amplius, quam quod constitutum est vobis, faciatis.

14. Interrogabant autem eum, et milites, dicentes : Quid faciemus, et nos? Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calumniam faciatis, et contenti estote stipendiis vestris.

15. Existimante autem po-

11. Il leur répondit : Que celui qui a deux tuniques, en donne à celui qui n'en a point; et que celui qui a de quoi manger, en fasse de même.

12. Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions?

13. Il leur dit : N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné.

14. Les soldats aussi lui demandaient : Et nous, que devons-nous faire? Il leur répondit : N'usez point de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paie.

15. Cependant le peuple étant

℣ 11. *Qui habet duas tunicas.* Saint Luc nous apprend plus en détail quelles étaient les prédications de saint Jean-Baptiste. Il commence par leur inspirer une frayeur salutaire des jugemens de Dieu, et à leur reprocher fortement leurs désordres. Puis il leur montre le chemin du salut; donnant à chacun les avis et les instructions convenables à son besoin et à sa condition. Il ordonne au peuple, dont la corruption était moins grande, de pratiquer les œuvres de charité et de miséricorde; il ordonne aux soldats et aux publicains, dont la condition est plus exposée au crime, de s'abstenir du mal. Ou plutôt, selon la réflexion de saint Ambroise, il recommande indifféremment à tous d'exercer la miséricorde, qui est une vertu commune et populaire; mais il défend aux gens de guerre et aux publicains de commettre des vexations et des violences. Ce qu'il dit des tuniques et des habits, on doit l'entendre de tout le reste. Que chacun fasse l'aumône de ce qui ne lui est pas nécessaire. Les œuvres de charité sont un des moyens les plus sûrs que l'Écriture nous propose pour expier nos péchés (Tob. IV, 7, 11; XII et III, 8, 9; et Dan. IV, 24).

℣ 13. *Nihil amplius quam quod constitutum est.* Puisque les princes temporels vous permettent d'exiger les tributs, contentez-vous de prendre ce qui est ordonné et n'excédez pas. Il savait que ces sortes de gens volent d'ordinaire, et commettent toutes sortes de vexations et de violences, lorsqu'ils croient le pouvoir faire impunément. Il ne leur commande pas de quitter cette profession, parce que ce n'est pas la profession en elle-même qui est criminelle; c'est l'abus qu'on fait du nom et de l'autorité du prince, pour s'autoriser à faire le mal.

℣ 14. *Neminem concutiatis.* Les soldats auxquels parlait Jean-Baptiste, étaient ou des troupes d'Hérode Antipas, ou de Philippe, ou des Juifs qui servaient dans les armées romaines; car il y en avait un grand nombre qui avaient pris parti dans leurs armées, ou qui les accompagnaient comme troupes auxiliaires. Alexandre-le-Grand en avait aussi un grand nombre; et les rois d'Egypte et de Syrie, ses successeurs, s'en sont beaucoup servis dans leurs expéditions et pour la garde de leurs forteresses. Mais lorsque les soldats juifs s'engageaient à servir des princes étrangers, c'était toujours à condition qu'ils auraient la liberté de garder leurs lois; qu'on ne les obligerait point à marcher le jour du sabbat, ni à combattre contre leurs frères. Hécatée raconte (*Apud* Josèphe, *contra Appion.*) qu'Alexandre-le-Grand ayant entrepris de rétablir le temple de Bélus, et ayant commandé à ses soldats d'amasser des matériaux pour cet édifice, on ne put jamais contraindre les Juifs, ni par menaces, ni par aucun mauvais traitement, d'y mettre la main.

℣ 15. *Existimante autem populo.* Toute la Judée, tout l'Orient était alors dans l'attente du Messie. On voyait tous les temps marqués dans les prophètes accom-

Digitized by Google

dans une grande suspension d'esprit, et tous pensant en eux-mêmes si Jean ne pourrait point être le Christ,

16. Jean dit devant tout le monde : Pour moi, je vous baptise dans l'eau; mais il en viendra un autre plus puissant que moi; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu.

17. Il prendra le van en main, et il nettoiera son aire; il amassera le blé dans son grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.

18. Il disait encore beaucoup d'autres choses au peuple dans les exhortations qu'il leur faisait.

19. Mais Hérode le tétrarque étant repris par lui sur le sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de tous les autres maux qu'il avait faits,

20. Il ajouta encore à tous ses crimes celui de faire enfermer Jean dans une prison.

21. Or, il arriva que tout le peuple recevant le baptême, et Jésus ayant été aussi baptisé, comme il faisait sa prière, le ciel s'ouvrit,

22. Et le Saint-Esprit descendit sur lui en forme corporelle comme

pulo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus,

16. Respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos; veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus; ipse vos baptizabit in Spiritu Sancto et igni.

17. Cujus ventilabrum in manu ejus, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum, paleas autem comburet igni inextinguibili.

18. Multa quidem, et alia exhortans evangelizabat populo.

19. Herodes autem tetrarcha, cum corriperetur ab illo de Herodiade uxore fratris sui, et de omnibus malis quæ fecit Herodes,

20. Adjecit, et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere.

21. Factum est autem cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato, et orante, apertum est cœlum,

22. Et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut

plis. Jean-Baptiste était visiblement un homme suscité de Dieu : sa vie innocente, pure, austère; sa doctrine, ses prédications, l'éclat de sa vertu donnaient lieu de croire qu'il pourrait être celui que l'on attendait. Quelqu'un de ses disciples lui découvrit apparemment le sentiment du peuple; et *il répondit devant tout le monde* (℣ 16) que pour lui il était fort différent du Messie; que bientôt on verrait paraître ce Désiré des nations, et qu'il baptiserait par le Saint-Esprit et par le feu, au lieu que lui, Jean, ne baptisait que dans l'eau, pour disposer les peuples à recevoir par le moyen du Messie la rémission des péchés. On peut voir pour les versets 16 et 17 ce que nous avons remarqué sur saint Matthieu, III, 11, 12.

℣ 19. *Herodes autem, etc.* Ceci n'arriva qu'assez long-temps après, comme on le voit par les autres Evangélistes (Voy. Joan, III, 36; Matth., IV, 12; Marc, I, 14). Saint Luc a jugé à propos de rapporter de suite tout ce qu'il avait à dire de Jean-Baptiste, avant que de passer à autre chose.

℣ 21. *Jesu baptizato, et orante.* Les autres Evangélistes ne remarquent pas cette circonstance de la prière que fit Jésus après son baptême. Pour tout le reste, il a été expliqué ailleurs (Matt. III, 16; Marc, I, 10).

Digitized by Google

columba in ipsum; et vox de cœlo facta est : Tu es filius meus dilectus, in te complacui mihi.

23. Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta, ut putabatur, filius Joseph, qui fuit Heli, qui fuit Mathat,

24. Qui fuit Levi, qui fuit Melchi, qui fuit Janne, qui fuit Joseph,

25. Qui fuit Mathathiæ, qui fuit Amos, qui fuit Nahum, qui fuit Hesti, qui fuit Nagge,

26. Qui fuit Mahath, qui fuit Mathathiæ, qui fuit Semei, qui fuit Joseph, qui fuit Juda,

27. Qui fuit Joanna, qui fuit Resa, qui fuit Zorobabel, qui fuit Salathiel, qui fuit Neri,

28. Qui fuit Melchi, qui fuit Addi, qui fuit Cosan, qui fuit Elmadan, qui fuit Her,

29. Qui fuit Jesu, qui fuit Eliezer, qui fuit Jorim, qui fuit Mathath, qui fuit Levi,

30. Qui fuit Simeon, qui

une colombe; et on entendit cette voix du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

23. Jésus avait environ trente ans, lorsqu'il reçut le baptême, étant comme l'on croyait fils de Joseph, qui fut *fils* d'Héli, qui fut *fils* de Mathat,

24. Qui fut *fils* de Lévi, qui fut *fils* de Melchi, qui fut *fils* de Janna, qui fut *fils* de Joseph,

25. Qui fut *fils* de Mathathias, qui fut *fils* d'Amos, qui fut *fils* de Nahum, qui fut *fils* d'Hesti, qui fut *fils* de Naggé,

26. Qui fut *fils* de Mahath, qui fut *fils* de Mathathias, qui fut *fils* de Séméi, qui fut *fils* de Joseph, qui fut *fils* de Juda,

27. Qui fut *fils* de Joanna, qui fut *fils* de Résa, qui fut *fils* de Zorobabel, qui fut *fils* de Salathiel, qui fut *fils* de Néri,

28. Qui fut *fils* de Melchi, qui fut *fils* d'Addi, qui fut *fils* de Cosan, qui fut *fils* d'Elmadan, qui fut *fils* d'Her,

29. Qui fut *fils* de Jésus, qui fut *fils* d'Eliézer, qui fut *fils* de Jorim, qui fut *fils* de Mathat, qui fut *fils* de Lévi,

30. Qui fut *fils* de Siméon, qui

ỳ 23. *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta.* Jésus était âgé d'environ trente ans lorsqu'il commença sa mission et qu'il entreprit d'exercer son ministère. Voy. Actes, ch. I, ỳ 22; ch. X, ỳ 33.

— *Ut putabatur, filius Joseph.* Jésus passait dans le monde pour fils de Joseph, quoiqu'il n'eût point de père charnel sur la terre. Héli était, à ce que nous croyons, le même que Joachim, père de la sainte Vierge, beau-père de saint Joseph et aïeul de Jésus-Christ. Saint Luc nous donne ici la généalogie de Jésus-Christ par Marie, sa mère, comme saint Matthieu nous a donné celle de saint Joseph, son père putatif. On peut voir notre Dissertation, où nous tâchons de concilier les deux Evangélistes. Ces termes : *Qui fuit Heli,* peuvent se rapporter à Joseph ou à Jésus. Joseph est nommé fils d'Héli, comme étant son gendre; et Jésus, comme étant son petit-fils. Dans l'Ecriture et dans les auteurs profanes le nom de fils se donne aux gendres et aux petits-fils même éloignés de plusieurs générations. Ainsi on donne communément à Jésus-Christ le nom de fils de David, quoiqu'il y eût une si grande distance entre ces deux personnes.

ỳ 27. *Qui fuit Rhesa.* Les deux branches sorties de David, l'une par Nathan et l'autre par Salomon, s'étant réunies dans la personne de Zorobabel, se séparèrent de nouveau après Zorobabel, par Abiud et par Rhésa, ses deux fils. Abiud produisit la branche d'où sortit saint Joseph, et Rhésa celle d'où sortit la sainte Vierge.

Digitized by Google

fut *fils* de Juda, qui fut *fils* de Joseph, qui fut *fils* de Jona, qui fut *fils* d'Eliakim,

31. Qui fut *fils* de Méléa, qui fut *fils* de Menna, qui fut *fils* de Mathatha, qui fut *fils* de Nathan, qui fut *fils* de David,

32. Qui fut *fils* de Jessé, qui fut *fils* d'Obed, qui fut *fils* de Booz, qui fut *fils* de Salmon, qui fut *fils* de Naasson,

33. Qui fut *fils* de d'Abon, qui fut *fils* d'Aram, qui fut *fils* d'Esron, qui fut *fils* de Pharès, qui fut *fils* de Juda,

34. Qui fut *fils* de Jacob, qui fut *fils* d'Isaac, qui fut *fils* d'Abraham, qui fut *fils* de Tharé, qui fut *fils* de Nachor,

35. Qui fut *fils* de Sarug, qui fut *fils* de Ragau, qui fut *fils* de Phaleg, qui fut *fils* d'Héber, qui fut *fils* de Salé,

36. Qui fut *fils* de Caïnan, qui fut *fils* de d'Arphaxad, qui fut *fils* de Sem, qui fut *fils* de Noé, qui fut *fils* de Lamech,

37. Qui fut *fils* de Mathusalé, qui fut *fils* d'Enoch, qui fut *fils* de Jared, qui fut *fils* de Malaléel, qui fut *fils* de Caïnan,

38. Qui fut *fils* d'Enos, qui fut *fils* de Seth, qui fut *fils* d'Adam, qui fut *créé* de Dieu.

fuit Juda, qui fuit Joseph, qui fuit Jona, qui fuit Eliakim,

31. Qui fuit Melea, qui fuit Menna, qui fuit Mathatha, qui fuit Nathan, qui fuit David,

32. Qui fuit Jesse, qui fuit Obed, qui fuit Booz, qui fuit Salmon, qui fuit Naasson,

33. Qui fuit Aminadab, qui fuit Aram, qui fuit Esron, qui fuit Phares, qui fuit Judæ,

34. Qui fuit Jacob, qui fuit Isaac, qui fuit Abrahæ, qui fuit Thare, qui fuit Nachor,

35. Qui fuit Sarug, qui fuit Ragau, qui fuit Phaleg, qui fuit Heber, qui fuit Sale,

36. Qui fuit Cainan, qui fuit Arphaxad, qui fuit Sem, qui fuit Noe, qui fuit Lamech,

37. Qui fuit Mathusale, qui fuit Henoch, qui fuit Jared, qui fuit Malaleel, qui fuit Cainan,

38. Qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei.

℣ 36. *Caïnan*, père de Salé et fils d'Arphaxad, ne se trouve point dans le texte hébreu de la Genèse. On croit que saint Luc l'a tiré du texte grec des Septante, qui le lisent dans la Genèse, XI, 12. Et comme il y a beaucoup d'apparence qu'il est superflu et même inséré dans le texte de ces anciens interprètes, on peut présumer qu'en cet endroit il n'est pas plus authentique, ni plus nécessaire. C'est le sentiment de plusieurs habiles interprètes.

℣ 38. *Qui fuit Dei*. On a mis ici le verbe *créé*, au lieu de *qui fut fils*, que l'on avait mis dans les autres; parce qu'encore qu'Adam soit fils de Dieu, en un certain sens, puisqu'il est sa créature; il ne l'est pas toutefois de la même sorte que les autres qui sont dans la généalogie. Dieu a donné à l'homme l'être, l'âme et la vie; les pères ordinaires ne donnent à leurs fils que le corps, et tout au plus, la vie animale. Nous tenons tous de Dieu nos âmes, notre accroissement, notre conservation.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

1. Jesus autem plenus Spiritu sancto regressus est a Jordane : et agebatur in Spiritu in desertum.

2. Diebus quadraginta tentabatur a diabolo. Et nihil manducavit in diebus illis : et consummatis illis esuriit.

3. Dixit autem illi diabolus : Si filius Dei es, dic lapidi huic, ut panis fiat.

4. Et respondit ad illum Jesus : Scriptum est : Quia non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo Dei.

5. Et duxit illum diabolus in montem excelsum, et ostendit illi omnia regna orbis terræ in momento temporis;

1. Jésus, étant plein du Saint-Esprit, revint des bords du Jourdain ; et il fut poussé par l'Esprit dans le désert.

2. Il y demeura quarante jours, et il y fut tenté par le diable. Il ne mangea rien pendant tout ce temps-là : et lorsque ces jours furent passés, il eut faim.

3. Alors le diable lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez à cette pierre qu'elle devienne du pain.

4. Jésus lui répondit : Il est écrit : Que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu.

5. Et le diable le conduisit sur une haute montagne, d'où lui ayant fait voir en un moment tous les royaumes du monde,

℣ 1. *Jesus autem plenus Spiritu Sancto.* Où Jésus retourna-t-il? Apparemment à Nazareth; du moins il en prenait le chemin. Mais aussitôt (*Ita* Marc. I, 12) il fut conduit au désert *par l'Esprit.* On croit que c'est l'Esprit saint; et ce que saint Matthieu ajoute : Il fut conduit dans le désert, «pour être tenté par le démon», confirme ce sentiment. Voyez ce qui a été dit sur saint Matthieu, IV, 1. L'Évangéliste remarque ici que Jésus «était plein du Saint-Esprit»; non qu'il en ait été vide auparavant, mais parce que le ciel s'étant ouvert, et le Saint-Esprit étant descendu sur lui sous une forme sensible, il commença à donner des marques plus sensibles de la présence de ce divin Esprit, qu'il n'avait fait auparavant.

℣ 3. *Si Filius Dei es.* Le démon ne doutait pas que Jésus ne fût Fils de Dieu, de la manière dont le sont tous les saints et tous les justes; il savait que le péché n'avait jamais souillé son âme: il voulait donc savoir s'il était le vrai Fils de Dieu, le Verbe incarné, la sagesse essentielle : il voulait pénétrer le sens de ces paroles, qui avaient été ouïes de tout le monde au baptême du Sauveur (Luc. III, 22): «Vous êtes mon Fils bien-aimé; j'ai mis dans vous ma complaisance».

℣ 4. *Sed in omni verbo Dei.* Dieu, par sa parole, peut donner à tout ce qu'il lui plaira, la vertu de me nourrir. L'air, l'eau, la pierre, tout deviendra nourrissant dès que Dieu l'ordonnera.

℣ 5. *Duxit illum in montem.* L'y conduisit-il à pied ou l'y transporta-t-il au travers de l'air? C'est ce que l'on ne sait point. Mais de quelque manière que la chose soit arrivée, elle ne se fit que par la permission du Sauveur. Le démon «lui «fit voir en un moment tous les royaumes du monde»; soit en les lui montrant de loin avec la main et les lui décrivant par le discours; soit en les représentant devant ses yeux par des images fantastiques formées en un moment par une vertu magique et diabolique; soit enfin en les traçant dans son imagination. Quand on dit «tous les royaumes du monde», il y a là apparemment une hyperbole; on veut dire les principaux états, les premières villes du monde. Le Fils de Dieu laisse ici agir le démon dans toute l'étendue de la puissance que peut avoir ce mauvais esprit, pour lui faire après mieux sentir sa faiblesse, en le surmontant comme il fait.

Digitized by Google

6. Il lui dit : Je vous donnerai toute cette puissance, et la gloire de ces royaumes ; car elle m'a été donnée, et je la donne à qui il me plaît.

7. Si donc vous voulez m'adorer, toutes ces choses seront à vous.

8. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.

9. Le diable le transporta encore dans Jérusalem ; et l'ayant mis sur le haut du temple, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous d'ici à bas ;

10. Car il est écrit qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous, et de vous garder :

11. Et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre.

12. Jésus lui répondit : Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

13. Le diable ayant achevé toutes ses tentations, se retira de lui pour un temps.

14. Alors Jésus s'en retourna en

6. Et ait illi : Tibi dabo potestatem hanc universam, et gloriam illorum : quia mihi tradita sunt; et cui volo do illa.

7. Tu ergo si adoraveris coram me, erunt tua omnia.

8. Et respondens Jesus, dixit illi : Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.

9. Et duxit illum in Jerusalem, et statuit eum super pinnam templi, et dixit illi : Si filius Dei es, mitte te hinc deorsum ;

10. Scriptum est enim quod angelis suis mandavit de te, ut conservent te :

11. Et quia in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.

12. Et respondens Jesus, ait illi : Dictum est : Non tentabis Dominum Deum tuum.

13. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo, usque ad tempus.

14. Et regressus est Jesus in

ỳ 8. *Scriptum est : Dominum Deum tuum adorabis.* Le passage que Jésus-Christ cite, est tiré du Deutéronome, VI, 13 ; X, 20. Mais l'hébreu lit simplement : « Vous le servirez » ; et non pas : « Vous ne servirez que lui seul ». Saint Jérôme a suivi les Septante, qui portent comme la Vulgate dans le chap. VI, 13.

— *Super pinnam templi.* Apparemment sur la balustrade qui régnait autour du toit qui était en plate-forme, à la manière du pays. Voyez sur saint Matthieu, IV, 5.

ỳ 12. *Non tentabis.* Il ne défend pas au démon de le tenter ; mais il lui dit : Je n'ai garde de tenter le Seigneur mon Dieu et de lui demander des miracles sans une extrême nécessité. Je ne m'expose point de gaîté de cœur au danger, pour exiger de Dieu qu'il m'en garantisse.

ỳ 13. *Recessit ab illo usque ad tempus.* Il n'osa plus l'attaquer, jusqu'au temps de sa passion : alors Dieu lui en donna de nouveau le pouvoir, comme l'Ecriture même l'insinue (Luc. XXII, 53). Jésus-Christ dit à ceux qui le venaient arrêter, au jardin des Oliviers : « Voici votre heure et la puissance » du prince « des ténèbres ». Et ailleurs (Jean. XIV, 30) : « Le prince de ce monde est venu » pour me tenter, « mais il n'a rien pu gagner contre moi. »

ỳ 14. *Regressus est in virtute Spiritus in Galilæam.* Il avait d'abord voulu y retourner, aussitôt après son baptême (ci-devant ỳ I) ; mais l'Esprit l'ayant conduit au désert, il y demeura quarante jours ; après quoi il suivit le mouvement de l'Esprit, qui le conduisit à Nazareth, d'où il était parti auparavant pour venir recevoir le baptême de saint Jean. Mais avant que d'arriver à Nazareth, il se passa bien des choses que saint Luc n'a point racontées. Jésus, au sortir du désert, retourna voir saint Jean, qui lui rendit un témoignage très glorieux (Joan. I, 29... 52),

Digitized by Google

virtute Spiritus in Galilæam, et fama exiit per universam regionem de illo.

15. Et ipse docebat in synagogis eorum, et magnificabatur ab omnibus.

16. Et venit Nazareth, ubi erat nutritus, et intravit secundum consuetudinem suam diè sabbati in synagogam, et surrexit legere.

17. Et traditus est illi liber Isaiæ prophetæ. Et ut revolvit librum, invenit locum ubi scriptum erat :

18. Spiritus Domini super me : propter quod unxit me :

Galilée par la vertu de l'Esprit *de Dieu*, et sa réputation se répandit dans tout le pays d'alentour.

15. Il enseignait dans leurs synagogues, et il était estimé et honoré de tout le monde.

16. Etant venu à Nazareth, où il avait été élevé, il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat dans la synagogue, et il se leva pour lire.

17. On lui présenta le livre du prophète Isaïe; et l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles étaient écrites :

18. L'esprit du Seigneur s'est *reposé* sur moi; c'est pourquoi il

De là il alla à Cana de Galilée, où il fit son premier miracle (Joan. II, 1...11); puis à Capharnaüm, où il fit plusieurs miracles (Luc. IV, 23). Ensuite il se trouva à Jérusalem pour la fête de Pâque (Joan. II, 13). Il s'arrêta quelque temps en Judée, où il baptisait (Joan. III, 22); c'est-à-dire, où ses disciples baptisaient; car pour lui il ne baptisait pas (Joan. IV, 2). Cependant ayant appris que Jean-Baptiste avait été arrêté prisonnier par Hérode, il jugea à propos de se retirer à Nazareth, où il fit ce que nous lisons ici dans saint Luc.

℣ 16. *Intravit in synagogam, et surrexit legere.* Pendant les trente années que Jésus-Christ demeura à Nazareth, il fut toujours fort assidu aux pratiques de religion, et se trouva régulièrement à la synagogue tous les jours de sabbat, pour y entendre les lectures de la loi et pour y louer le Seigneur. Mais il semble que jusqu'alors il s'était contenté d'être auditeur, sans faire éclater la sagesse et l'esprit dont il était rempli. Il ne commença qu'au retour de son baptême et du voyage que nous avons décrit au verset précédent. «Il se leva donc pour lire»; soit qu'il se fut présenté pour cela; soit que «l'ange de la synagogue», c'est-à-dire, celui qui y présidait, l'en eût prié. Les témoignages que Jean lui avait rendus; le miracle qui était arrivé à son baptême; celui qu'il venait de faire tout récemment à Cana près de Nazareth, puis à Capharnaüm, avaient rendu son nom célèbre, et sa personne respectable.

On le pria donc de lire; et après avoir lu le texte en hébreu, il expliqua en syriaque ou en langue vulgaire du pays; car telle était la coutume introduite depuis le temps d'Esdras (VIII, 1, 2...8). On voit par les Actes des Apôtres (XIII, 15; XVII, 2) que souvent on faissait l'honneur aux étrangers de les inviter à lire et à parler dans la synagogue. On lisait debout (*Ita in* Megillas. c. 4); mais les docteurs interprétaient assis (Matth. V, 1; Luc, V, 3). On remarque dans les Actes, que les particuliers qui voulaient parler dans les synagogues, se tenaient debout (Act. XIII, 16; et 1 Cor. XIV, 30). Il semble que Jésus-Christ ouvrit le livre où il voulut, et lut ce qui se trouva sous ses yeux, sans aucun choix.

℣ 17. *Et revolvit librum.* C'était un rouleau à l'antique, composé de plusieurs feuilles de vélin collées l'une à l'autre, bout à bout, comme les Juifs en ont encore aujourd'hui dans leurs synagogues. Cela paraît aussi par le ℣ 20, où il est dit que Jésus ayant lu, replia le rouleau, ou roula le volume.

℣ 18. *Spiritus Domini super me.* Ce n'est point le hasard, c'est une providence particulière, qui permit que le Sauveur tomba sur cet endroit, qui convenait si bien au commencement de sa mission. Isaïe (XI, 2), dans l'endroit cité, parle de soi-même comme figure du Messie. Il dit que l'Esprit de Dieu l'a envoyé pour annoncer aux Juifs captifs leur prochaine liberté; et à ce peuple réduit dans la dernière pauvreté, que Dieu les délivrerait bientôt de l'oppression. La captivité de Babylone était une figure de l'état du genre humain; le retour de cette captivité

Digitized by Google

m'a consacré par son onction ; il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ;

evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde,

19. Pour annoncer aux captifs leur délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue; pour renvoyer libres ceux qui sont brisés *sous leurs fers*; pour publier l'année favorable du Seigneur, et le jour où il se vengera de ses ennemis.

19. Prædicare captivis remissionem, et cæcis visum, dimittere confractos in remissionem, prædicare annum Domini acceptum, et diem retributionis.

procuré par Cyrus et annoncé par Isaïe, représentait la rédemption des hommes exécutée par Jésus-Christ. Ce que le prophète ne faisait qu'annoncer, Jésus-Christ l'a exécuté en personne.

Isaïe dit que « le Saint-Esprit lui a donné l'onction pour prêcher aux pauvres » ; c'est-à-dire, lui a confié cet emploi. Oindre un roi, oindre un prophète, oindre un prêtre, dans le langage des Hébreux, était le mettre en possession de sa dignité et dans l'exercice de sa charge. Quoique Jésus-Christ ait eu dans tous les momens de sa vie la plénitude du Saint-Esprit, il semble que Dieu son Père voulut marquer d'une manière plus expresse la mission qu'il lui donnait, et l'abondance de l'Esprit dont il le remplissait, lorsque dans son baptême il le fit descendre sur lui sous une forme sensible et corporelle.

Ce n'est pas sans dessein que le prophète ajoute qu'il est envoyé « pour prêcher aux pauvres ». C'était là un des caractères de la prédication du Messie. Le nom de *pauvre* dans l'Ecriture, se met quelquefois pour un homme humble, affligé, opprimé. Et il paraît qu'Isaïe voulait désigner par là les captifs de Babylone. Mais la providence, qui présidait à ses prophéties, a voulu qu'il se servît de ce terme, pour marquer que le Messie est venu principalement pour les pauvres de cœur et d'esprit; qui sentent leur pauvreté, leur besoin; qui soupirent après leur libérateur; qui sont humiliés sous le poids de leurs péchés, et qui cherchent à s'en relever.

℣ 19. *Prædicare captivis remissionem, et cæcis visum.* Les Juifs captifs à Babylone sont souvent représentés dans l'Ecriture, comme des gens dans les ombres de la mort, dans l'horreur du tombeau. Cet état n'est qu'une faible image de l'esclavage où était réduit le genre humain et des ténèbres où nous étions tous plongés, lorsque Jésus-Christ est venu dans le monde. Il y a paru comme un libérateur qui vient ouvrir les prisons et briser les liens des captifs; comme un nouveau soleil, après une sombre nuit. Il donne la liberté à ceux qui sentent leur captivité et le poids de leurs chaînes; il rend la lumière aux aveugles, qui reconnaissent leur aveuglement et qui désirent la lumière. Car pour ceux qui aiment leur esclavage et qui se croient clairvoyans, il les laisse dans leurs ténèbres (Joan. IX, 41) et dans leurs liens.

— *Prædicare annum Domini acceptum.* Voici enfin le jour de réconciliation du Seigneur avec son peuple, et l'année de sa vengeance contre ses ennemis. Voici le jour si long-temps désiré, que le Seigneur touché des maux de son peuple captif et de son humiliation en sa présence, lui remet ses anciennes iniquités, et tourne sa colère contre les Babyloniens ses ennemis. On fait ici allusion à l'année du jubilé; que l'on annonçait au son des trompettes (Levit. XXV, 10, 11 et seq.), et dans laquelle chacun rentrait dans ses biens, et où les esclaves recouvraient leur liberté. La venue de Jésus-Christ dans le monde a été pour tous les hommes une année de jubilé. Il a ouvert la porte à tous les esclaves du péché; il n'a tenu qu'à eux de profiter de la liberté qu'il leur a offerte (Rom. VIII, 21; Galat. IV, 31; V, 13; Jacobi. I, 25; II, 12). Il a donné son sang et sa vie pour le rachat de tous les hommes (Rom. V, 6, 9; VI, 10, 11, 13; 2. Cor. V, 14 etc.); il leur a ouvert l'entrée de l'éternité; il leur a acquis de nouveau le droit à l'immortalité et au bonheur du ciel, dont ils étaient déchus par le crime de leur premier père. Comparez à ce passage Isaïe, XLIX, 8; et 2 Cor. VI, 2.

La même année, qui est une année d'indulgence et de réconciliation pour les

Digitized by Google

20. Et cum plicuisset librum, reddidit ministro, et sedit. Et omnium in synagoga oculi erant intendentes in eum.

21. Cœpit autem dicere ad illos : Quia hodie impleta est hæc scriptura in auribus vestris.

22. Et omnes testimonium illi dabant; et mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius, et dicebant : Nonne hic est filius Joseph?

23. Et ait illis : Utique dicetis mihi hanc similitudinem : Medice, cura te ipsum : Quanta audivimus facta in Capharnaum, fac et hic in patria tua.

20. Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre, et s'assit. Tout le monde dans la synagogue avait les yeux arrêtés sur lui.

21. Et il commença à leur dire : C'est aujourd'hui que cette Ecriture que vous venez d'entendre, est accomplie.

22. Et tous lui rendaient témoignage, et dans l'étonnement où ils étaient des paroles pleines de grâces qui sortaient de sa bouche, disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph?

23. Alors il leur dit : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même; *et que vous me direz* : Faites ici en votre pays d'aussi grandes choses que nous avons ouï-dire que vous en avez faites à Capharnaüm.

justes, sera une année de vengeance et de colère pour les méchans. Jésus-Christ est venu « pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs ». Les Juifs fidèles et dociles, qui eurent le bonheur de recevoir Jésus-Christ, furent comblés de toutes ses faveurs; ceux qui le rejettèrent et le crucifièrent, furent accablés sous les ruines de leur patrie et de leur temple, ruinés, ravagés, renversés par les Romains.

℣ 20. *Omnium in synagoga oculi.* Soit parce qu'on ne l'avait pas encore entendu parler en public, et qu'on savait qu'il n'avait jamais étudié sous les maîtres (Joan. VII, 15); soit à cause des miracles qu'on avait appris qui s'étaient passés à son baptême et de ce qui venait tout récemment d'arriver à Cana, où il avait changé l'eau en vin. Jésus s'assit, après avoir lu debout : il commença à prendre l'air d'autorité qui lui convenait et à parler en maître; car il n'y avait que les docteurs qui eussent droit de parler assis dans la synagogue, comme le remarquent les interprètes et comme ils l'infèrent des Actes des Apôtres (1. Cor. XIV, 30).

℣ 21. *Hodie impleta est hæc Scriptura.* Je viens annoncer la rédemption, la liberté, la réconciliation, le pardon de vos péchés : je suis moi-même votre libérateur, votre espérance, votre salut, votre Messie. C'est moi-même dont vous parle le prophète dans les paroles que vous venez d'entendre, « in auribus vestris. »

℣ 22. *Mirabantur in verbis gratiæ.* Ils avouaient que personne n'avait jamais parlé avec tant de grâce, de force, d'éloquence; que personne n'avait possédé l'art de persuader, de toucher, de plaire, comme l'avait Jésus-Christ. C'est ce que reconnurent par leur expérience, en une autre occassion, ceux qui avaient été envoyés par les Juifs pour arrêter Jésus (Joan. VII, 46). Mais ceux de Nazareth, contens d'admirer la grâce avec laquelle Jésus-Christ parlait, ne songèrent pas à croire aux vérités qu'il prêchait et à rendre gloire à Dieu. La bassesse prétendue de son origine, la pauvreté de ses parens les scandalisa. Ils se disaient l'un à l'autre : « N'est-ce pas lui qui est le fils de Joseph »? Voilà l'esprit du monde. Jésus est fils d'un simple bourgeois de Nazareth; comment pourrait-il être le Messie?

℣ 23. *Medice, cura te ipsum.* C'est un proverbe contre ceux qui font beaucoup pour d'autres et ne font rien pour eux-mêmes, pour leurs amis, pour leurs parens; qui font les affaires d'autrui, et négligent les leurs; qui donnent aux autres des leçons dont ils ont besoin pour eux-mêmes. Jésus avait fait plusieurs miracles à Capharnaüm (Joan. II, 12), dont nous ne savons pas le détail; il était disposé d'en faire de même à Nazareth, sa patrie, s'il y avait trouvé plus d'ouverture et

Digitized by Google

24. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays.

25. Je vous dis en vérité qu'il y avait beaucoup de veuves dans Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans toute la terre;

26. Et *néanmoins* Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles; mais chez une femme veuve de Sarepte, dans le pays des Sidoniens.

27. Il y avait de même beaucoup de lépreux dans Israël au temps du prophète Elisée; et *néanmoins* aucun d'eux ne fut guéri, mais seulement Naaman, qui était de Syrie.

28. Tous ceux de la synagogue l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colère:

24. Ait autem: Amen dico vobis, quia nemo propheta acceptus est in patria sua.

25. In veritate dico vobis, multæ viduæ erant in diebus Eliæ in Israel, quando clausum est cœlum annis tribus et mensibus sex, cum facta esset fames magna in omni terra;

26. Et ad nullam illarum missus est Elias, nisi in Sarepta Sidoniæ, ad mulierem viduam.

27. Et multi leprosi erant in Israel sub Elisæo propheta; et nemo eorum mundatus est, nisi Naaman Syrus.

28. Et repleti sunt omnes in synagoga ira, hæc audientes.

moins d'incrédulité de la part de ses concitoyens: mais il n'y en fit point, pour punir leur mépris et leur indifférence. Vous me direz: « Médecin, guérissez-vous « vous-même »; et moi je vous dirai: Nul prophète n'est bien reçu dans son pays ». Vous n'avez que du mépris pour ma personne et pour ma doctrine: ne soyez donc pas surpris si je réserve mes faveurs pour d'autres (Matth. XIII, 68).

℣ 25. *Multæ viduæ erant.* L'histoire est connue (voyez 3. Reg. XVII, 9, 10 et suivans). Les faveurs de Dieu sont gratuites; ses grâces ne sont dues à personne (Rom. XI, 6). J'ai fait à Capharnaüm et à Cana des miracles, que je ne juge pas à propos de faire chez vous. Elie fit-il multiplier la farine et l'huile de toutes les veuves d'Israël, du temps de la grande famine sous le règne d'Achab? Et Elisée guérit-il tous les lépreux de Syrie, du temps de Naaman? Ainsi je ne suis pas obligé de faire des miracles partout. Donnez-moi des Naaman, gens remplis de foi et d'obéissance; donnez-moi des veuves de Sarepte, qui vivent dans l'humilité et dans l'espérance au Seigneur; donnez-moi des gens qui me demandent des miracles dans un esprit de foi, comme ceux de Capharnaüm; et vous verrez que j'en ferai chez vous comme j'en ai fait chez eux. Enfin, quand j'en ferais partout ailleurs, sans en faire chez vous, qu'auriez-vous à vous plaindre? Vous fais-je quelque tort? Vous dois-je quelque chose?

℣ 25. *Annis tribus et mensibus sex.* Saint Jacques (V, 17) met le même nombre d'années. Mais ce nombre n'est pas distinctement marqué dans les livres des Rois (3. Reg. XVII, 1; XVIII, 1). On y voit seulement que « la troisième année » de la famine, ou plutôt, « la troisième année » depuis qu'Elisée s'était retiré chez la veuve de Sarepte, « il reçut ordre du Seigneur » d'aller dire à Achab que le Seigneur était disposé à donner de la pluie sur la terre. Mais avant sa retraite chez la veuve de Sarepte, il avait déjà demeuré quelque temps sur le torrent de Carith, au-delà du Jourdain (3. Reg. XVII, 3, 4, 5). En supposant qu'il y ait demeuré six mois, on trouve justement les trois ans et demi marqués ici et dans l'Epître de saint Jacques.

℣ 28. *Repleti sunt ira.* Ceux de Nazareth comprirent aisément que Jésus-Christ voulait les quitter et faire part à d'autres de ses bienfaits: et que comparant leur incrédulité et leure malice à la docilité des autres, il les mettait bien au-dessous d'eux. C'est ce qui les remplit de rage et d'indignation.

Digitized by Google

29. Et surrexerunt, et ejecerunt illum extra civitatem, et duxerunt illum usque ad supercilium montis, super quem civitas illorum erat ædificata, ut præcipitarent eum.

30. Ipse autem transiens per medium illorum, ibat.

31. Et descendit in Capharnaum civitatem Galilææ ibique docebat illos sabbatis.

32. Et stupebant in doctrina ejus, quia in potestate erat sermo ipsius.

33. Et in synagoga erat homo habens dæmonium immundum, et exclamavit voce magna,

34. Dicens : Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene; venisti perdere nos? Scio te quis sis, Sanctus Dei.

35. Et increpavit illum Jesus, dicens : Obmutesce, et exi ab eo. Et cum projecisset illum dæmonium in medium, exiit ab illo, nihilque illum nocuit.

36. Et factus est pavor in omnibus, et colloquebantur

29. Et se levant, ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusque sur la pointe de la montagne sur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter.

30. Mais il passa au milieu d'eux, et se retira.

31. Il descendit à Capharnaüm, qui est une ville de Galilée, où il les enseignait les jours du sabbat.

32. Et sa manière d'enseigner les remplissait d'étonnement, parce que sa parole était accompagnée de puissance et d'autorité.

33. Il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un démon impur, qui jeta un grand cri,

34. En disant : Laissez-nous ; qu'y a-t-il *de commun* entre nous et vous, Jésus de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? je sais qui vous êtes : *vous êtes* le saint de Dieu.

35. Mais Jésus, lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le diable l'ayant jeté à terre au milieu de tout le peuple, sortit de lui, sans lui avoir fait aucun mal.

36. Tous ceux qui étaient là, en furent épouvantés, et ils se par-

℣ 30. *Per medium illorum ibat.* Ceux de Nazareth, irrités des reproches que leur faisait Jésus-Christ, se mutinèrent et le conduisirent sur la croupe de la montagne qui était près de leur ville, pour le précipiter du haut du rocher. Ces sortes d'exécutions populaires étaient tolérées; et sous prétexte de zèle pour la loi, on faisait mourir un homme sans forme de justice. Mais Jésus-Christ, qui voulut bien se laisser conduire jusqu'au haut de la montagne, ne leur permit pas d'exécuter leur mauvais dessein. Il passa tranquillement au milieu d'eux, sans qu'ils pussent l'arrêter; soit qu'il se soit rendu invisible à leurs yeux, ou qu'il les ait frappés d'aveuglement, ou qu'il leur ait lié les mains.

℣ 31. *Descendit in Capharnaum.* Il y fixa sa demeure pour le reste de sa vie. La sainte Vierge y vint aussi demeurer. On croit que saint Joseph n'était plus en vie, puisqu'il n'en est plus parlé depuis ce qui arriva à Jésus âgé de douze ans.

℣ 32. *In potestate erat sermo ipsius.* Il parlait avec un air de majesté imposant. Sa doctrine était soutenue par les miracles qu'il faisait. Voyez saint Matthieu, VII, 29 : « Loquebatur tamquam potestatem habens. »

℣ 33. *Erat homo habens dæmonium.* C'est le même dont on a parlé sur saint Marc, 1, 23.

Digitized by Google

laient l'un à l'autre, en disant : Qu'est-ce *donc* que ceci ? il commande avec autorité et avec puissance aux esprits impurs, et ils sortent *aussitôt?*

37. Et sa réputation se répandit de tous côtés dans le pays d'alentour.

38. Jésus étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mère avait une grosse fièvre. Ils le prièrent pour elle.

39. Et étant debout auprès de la malade, il commanda à la fièvre *de la quitter*, et la fièvre la quitta. Et s'étant levée aussitôt, elle les servait.

40. Le soleil étant couché, tous ceux qui avaient des malades *affligés* de diverses maladies, les lui amenaient ; et imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérissait.

41. Les démons sortaient du corps de plusieurs, en criant, et disant : Vous êtes le Fils de Dieu. Mais il les menaçait, et les empêchait de parler; parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.

42. Lorsqu'il fut jour, il sortit dehors, et s'en alla en un lieu désert ; et tout le peuple le vint chercher jusqu'où il était ; et comme ils s'efforçaient de le retenir, ne voulant point qu'il les quittât,

43. Il leur dit : Il faut que je

ad invicem, dicentes : Quod est hoc verbum, quia in potestate et virtute imperat immundis spiritibus, et exeunt?

37. Et divulgabatur fama de illo in omnem locum regionis.

38. Surgens autem Jesus de synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus: et rogaverunt illum pro ea.

39. Et stant super illam, imperavit febri ; et demisit illam. Et continuo surgens ministrabat illis.

40. Cum autem sol occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad eum. At ille singulis manus imponens, curabat eos.

41. Exibant autem dæmonia a multis, clamantia, et dicentia : Quia tu es Filius Dei ; et increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.

42. Facta autem die egressus ibat in desertum locum, et turbæ requirebant eum, et venerunt usque ad ipsum ; et detinebant illum ne discederet ab eis,

43. Quibus ille ait : Quia et

℣ 38. *Socrus Simonis.* Voyez ce qu'on a dit sur saint Matthieu, VIII, 14; Marc, 1, 30.

℣ 40. *Cum sol occidisset.* Les repos du sabbat étant passé; car la fête commençait au soir, et finissait de même, tous ceux de la ville qui avaient des malades, vinrent les présenter à Jésus à la porte de la maison de saint Pierre, et Jésus les guérit.

℣ 41. *Quia sciebant ipsum esse Christum.* Ils ne le savaient pas avec une entière certitude; mais ils s'en doutaient. Voyez Marc, 1, 34.

℣ 42. *Facta die, egressus est in desertum.* On ne sait en quel lieu Jésus-Christ se retira. Saint Marc (1, 35) dit qu'il sortit de très grand matin et avant le jour.

℣ 43. *Et aliis civitatibus oportet me evangelizare.* Mon premier dessein est la prédication de l'Evangile. La guérison des malades n'est qu'accessoire à ma mission. Elle sert à confirmer ma doctrine, et à prouver ma mission. Je ne dois l'employer qu'à cela.

Digitized by Google

aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei, quia ideo missus sum.

44. Et erat prædicans in synagogis Galilææ.

prêche aussi aux autres villes l'Evangile du royaume de Dieu; car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

44. Et il prêchait dans les synagogues de Galilée.

CHAPITRE V.

1. Factum est autem, cum turbæ irruerent in eum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secus stagnum Genesareth,

2. Et vidit duas naves stantes secus stagnum; piscatores autem descenderant, et lavabant retia.

3. Ascendens autem in unam navim, quæ erat Simonis, rogavit eum a terra reducere pusillum. Et sedens docebat de navicula turbas.

4. Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem: Duc in altum, et laxate retia vestra in capturam.

5. Et respondens Simon, dixit illi: Præceptor, per totam

1. Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Génézareth, se trouvant accablé par la foule du peuple, qui se pressait pour entendre la parole de Dieu,

2. Il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus, et lavaient leurs filets.

3. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre; et s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque.

4. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon: Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher.

5. Simon lui répondit: Maître, nous avons travaillé toute la nuit

℣ 1. *Cum turbæ irruerent in eum.* Jésus, après avoir parcouru la Galilée, ainsi que saint Luc l'a marqué à la fin du chapitre précédent, et comme saint Matthieu le dit avec un peu plus d'étendue au chapitre IV, 23, 24, revint sur le lac de Génézareth, où était la ville de Capharnaüm. Peut-être même que ce qu'on lit ici, arriva près de cette ville, où Simon Pierre avait sa demeure ordinaire (Comparez Matth. IX, 1; Marc, II, 1; et Luc. V, 1... 17). Etant donc sur le bord du lac et se trouvant pressé de la foule, qui accourait de toutes parts pour l'entendre et pour lui voir faire des miracles, il entra dans la nacelle de saint Pierre, qu'il avait appelé à son service auparavant (Joan. 1, 42; II, 2; Matth. IV, 18; Marc. 1, 16, 29; Luc. IV, 38), mais qui n'avait pas entièrement renoncé à sa profession: et de là il se mit à enseigner les troupes. L'histoire qui est racontée ici, est différente de celle qu'on lit dans saint Matthieu, IV, 18 et suiv.; et Marc, 1, 16. Les circonstances en sont différentes. C'est ici la dernière vocation de saint Pierre. L'autre était la première: car je ne compte pas pour une vocation proprement dite, ce qui est raconté dans saint Jean, 1, 42, de saint André, qui amène son frère Simon à Jésus-Christ.

℣ 5. *Præceptor: Per totam noctem laborantes, etc.* La nuit est le temps le plus propre pour la pêche. Pierre n'ayant rien pris de toute la nuit, ne songeait plus qu'à se retirer, après avoir lavé ses filets. Cependant à la parole de Jésus-Christ, tout rempli de confiance, il jette de nouveau ses filets, et fait une pêche très abondante.

Digitized by Google

sans rien prendre : mais néanmoins je jeterai le filet sur votre parole.

6. L'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompait.

7. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans une autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond.

8. Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur.

9. Car il était tout épouvanté, aussi bien que tous ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient faite.

10. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans le même étonnement. Alors Jésus dit à Simon : Ne craignez point, votre emploi sera désormais de prendre des hommes.

11. Et ayant ramené leurs barques à bord, ils quittèrent tout et le suivirent.

noctem laborantes, nihil cepimus : in verbo autem tuo laxabo rete.

6. Et cum hæc fecissent, concluserunt piscium multitudinem copiosam, rumpebatur autem rete eorum.

7. Et annuerunt sociis, qui erant in alia navi ut venirent, et adjuvarent eos. Et venerunt, et impleverunt ambas naviculas, ita ut pœne mergerentur.

8. Quod cum videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi a me, quia homo peccator sum, domine.

9. Stupor enim circumdederat eum, et omnes qui cum illo erant ; in captura piscium, quam ceperant :

10. Similiter autem Jacobum et Joannem, filios Zebedæi, qui erant socii Simonis. Et ait ad Simonem Jesus : Noli timere : ex hoc jam homines eris capiens.

11. Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus secuti sunt eum.

℣ 7. *Annuerunt.* Apparemment parce qu'ils étaient trop éloignés, pour pouvoir les entendre commodément ; ou que le bruit de la foule qui était sur le bord, était trop grand : car il paraît par le ℣ 4, que saint Pierre était allé « en haute mer », pour jeter ses filets : « Duc in altum et laxate retia vestra ». L'autre barque était demeurée près du bord.

℣ 8. *Exi a me, Domini, quia homo peccator sum.* Pierre, saisi d'étonnement et de frayeur à la vue de ce miracle, se juge indigne d'approcher de la personne de Jésus-Christ. Il se jette à ses pieds, et lui dit : Seigneur, retirez-vous de moi ; je ne suis pas digne que vous demeuriez dans ma barque. C'est ainsi que le centenier lui disait (Matth. VIII, 9) : « Seigneur, je ne mérite point que vous entriez dans « ma maison : mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

℣ 10. *Ex hoc jam eris homines capiens.* Vous serez un pêcheur d'hommes : vous les tirerez d'un état d'erreur, de ténèbres, de mort, pour les conduire dans la vérité, dans la lumière et dans la vie.

℣ 11. *Relictis omnibus, secuti sunt eum.* Jusqu'alors, quoique Jésus-Christ les eût appelés à sa suite, ils n'avaient pas entièrement quitté leur métier et ne s'étaient pas attachés pour toujours à sa personne. Il ne paraît pas qu'ils l'aient suivi dans cette première mission qu'il entreprit dans la Galilée, dont il est parlé à la fin du chapitre précédent. Mais pour cette fois, ils quittèrent tout et le suivirent, sans retourner ni à leur métier ni à leur famille.

Digitized by Google

12. Et factum est, cum esset in una civitatum, et ecce vir plenus lepra, et videns Jesum, et procidens in faciem, rogavit eum, dicens : Domine, si vis, potes, me mundare.

13. Et extendens manum, tetigit eum, dicens : Volo, mundare. Et confestim lepra discessit ab illo.

14. Et ipse præcepit illi ut nemini diceret : Sed vade, ostendete sacerdoti et offer pro emundatione tua, sicut præcepit Moises, in testimonium illis.

15. Per ambulabat autem magis sermo de illo et conveniebant turbæ multæ ut audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis.

16. Ipse autem secedebat in desertum et orabat.

12. Lorsque Jésus était en une certaine ville, un homme tout couvert de lèpre l'ayant vu, se prosterna contre terre et le priait, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir.

13. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri; et sa lèpre disparut au même instant.

14. Jésus lui commanda de n'en parler à personne : Mais allez, *dit-il*, vous montrer au prêtre, et offrez pour votre guérison ce que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

15. Cependant, comme sa réputation se répandait de plus en plus, les peuples venaient en foule pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies :

16. Mais il se retirait dans le désert et il y priait.

℣ 12. *Cum esset in una civitatum.* Cette ville est apparemment Capharnaüm; car le miracle qu'il raconte ci-après, versets 17 et 18, arriva sûrement dans cette ville (Matt. IX, 1; Marc. II, 1), et il ne marque point que Jésus-Christ soit allé ailleurs, depuis la guérison du lépreux. La chose n'est pourtant pas certaine. Quand on dit qu'il était à Capharnaüm, on doit l'entendre de la campagne ou des environs de cette ville; car les lépreux demeuraient au-dehors, éloignés du commerce des hommes sains.

℣ 14. *Ostende te sacerdoti.* Moïse (Levit. XIV, 2, 3, 4) avait ordonné que quand un lépreux serait guéri, il se présentât au prêtre. Le prêtre l'allait joindre hors du camp et examinait s'il était véritablement guéri. Alors le lépreux offrait deux oiseaux vivans, purs, et dont on pût manger. On immolait un de ces oiseaux sur un vase d'argile plein d'eau; puis on plongeait l'autre oiseau, qui était vivant, dans l'eau mêlée de sang et on le laissait aller en liberté. On jetait par aspersion de cette eau et de ce sang, sur le lépreux, et alors il pouvait entrer dans la ville; mais il ne lui était pas permis d'entrer dans sa maison que sept jours après. Il commençait donc en arrivant par raser tous les poils de son corps; il réitérait la même cérémonie au bout des sept jours; il lavait tout son corps et ses habits dans l'eau; enfin il se présentait au prêtre à la porte du tabernacle, avec deux agneaux et une brebis, trois mesures de farine mêlée avec de l'huile, et séparément une mesure d'huile. Le tout était offert au Seigneur. On immolait un de ces agneaux en sacrifice pour le péché. L'autre était offert en holocauste. Le prêtre touchait les extrémités de l'oreille droite, du pouce droit et de l'orteil droit du lépreux, avec le sang de la victime et l'huile qu'il avait offerte. Après quoi le lépreux était reçu dans le commerce des autres hommes comme auparavant.

Voilà ce que Jésus-Christ ordonnait à celui qu'il guérit. Premièrement, qu'il s fît voir au prêtre, afin qu'il le déclarât nettoyé et guéri. Secondement, qu'il offrît les sacrifices et offrandes commandés. Troisièmement, qu'il fît cela *in testimonium illis :* afin que cela leur servît de témoignage de mon attachement à la loi et de votre parfaite guérison, et par conséquent de la vérité du miracle que je viens d'opérer. Jésus prévoyait les calomnies que les pharisiens et les prêtres devaient un jour inventer contre lui.

Digitized by Google

17. Un jour, comme il enseignait, étant assis et que des pharisiens et des docteurs de la loi, qui étaient venus de tous les villages de la Galilée, du pays de Judée et de la ville de Jérusalem, étaient assis *près de lui*, la vertu du Seigneur agissait pour la guérison des malades:

17. Et factum est in una dierum et ipse sedebat docens. Et erant pharisæi sedentes et legis doctores, qui venerant ex omni castello Galilææ, et Judææ, et Jerusalem, et virtus domini erat ad sanandum eos.

18. Et quelques personnes portant sur un lit un homme, qui était paralytique, cherchaient le moyen de le faire entrer *dans la maison* et de le présenter devant lui.

18. Et ecce viri portantes in lecto hominem, qui erat paralyticus et quærebant eum inferre, et ponere ante eum.

19. Mais ne trouvant point par où le faire entrer, à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le haut de la maison, d'où ils le descendirent par les tuiles, avec le lit où il était, et *le mirent* au milieu de la place devant Jésus;

19. Et non invenientes qua parte illum inferrent præ turba, ascenderunt supra tectum et per tegulas summiserunt eum cum lecto in medium ante Jesum;

20. Lequel, voyant leur foi, dit au malade: Mon ami, vos péchés vous sont remis.

20. Quorum fidem ut vidit, dixit: Homo, remittuntur tibi peccata tua.

21. Alors les docteurs de la loi et les pharisiens dirent en eux-mêmes: Qui est celui-ci qui blasphème de la sorte? Qui peut remettre les péchés que Dieu seul?

21. Et cœperunt cogitare scribæ et pharisæi, dicentes: Quis est hic, qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?

22. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: A quoi pensez-vous dans vos cœurs?

22. Ut cognovit autem Jesus cogitationes eorum, respondens dixit ad illos: Quid cogitatis in cordibus vestris?

23. Lequel est le plus aisé, ou de dire: Vos péchés vous sont remis, ou de dire: Levez-vous et marchez?

23. Quid est facilius dicere: Dimittuntur tibi peccata; an dicere: Surge et ambula?

24. Or, afin que vous sachiez que

24. Ut autem sciatis quia

℣. 19. *Ascenderunt super tectum, et per tegulas summiserunt.* On a déjà remarqué plus d'une fois que dans la Palestine les toits sont en plate-forme. Les tuiles dont il est parlé ici, ne sont donc pas un toit couvert de tuiles à la manière de ce pays-ci; c'est un pavé de briques qui couvre la maison. Au milieu de la plate-forme il y avait une ouverture couverte d'une porte, que l'on ouvrait, pour donner du jour et de l'air à la salle de dessous. C'est par cette ouverture qu'ils descendirent le paralytique. Mais ils furent apparemment obligés d'arracher quelques tuiles ou briques pour le faire passer plus commodément avec son lit. C'est ce que saint Luc veut marquer; en disant qu'on le descendit par les tuiles: « Per tegulas summi« serunt eum ». Voyez ce qui a été dit sur saint Marc, II, 4, 5.

℣ 20. *Remittuntur tibi peccata tua.* Il semble supposer que sa maladie était une suite de son péché. On peut consulter sur ce verset et sur les suivans notre Commentaire sur saint Matth. IX, 2, 3, 4, 5.

Digitized by Google

Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, ait paralytico: Tibi dico: surge, tolle lectum tuum et vade in domum tuam.

le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, je vous le commande, dit-il au paralytique, emportez votre lit et vous en allez en votre maison.

25. Et confestim consurgens coram illis, tulit lectum in quo jacebat, et abiit in domum suam, magnificans Deum.

25. Il se leva au même instant en leur présence, et emportant le lit où il était couché, il s'en retourna en sa maison, rendant gloire à Dieu.

26. Et stupor apprehendit omnes et magnificabant Deum. Et repleti sunt timore, dicentes: Quia vidimus mirabilia hodie.

26. Ils furent tous remplis d'un extrême étonnement, et ils rendaient gloire à Dieu. Et dans la frayeur dont ils étaient saisis, ils disaient: Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses.

27. Et post hæc exiit et vidit publicanum nomine Levi, sedentem ad telonium, et ait illi: Sequere me.

27. Après cela Jésus étant sorti, vit un publicain, nommé Lévi, assis au bureau des impôts et lui dit : Suivez-moi.

28. Et relictis omnibus, surgens secutus est eum.

28. Et lui, quittant tout, se leva et le suivit.

29. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua, et erat turba multa publicanorum et aliorum, qui cum illis erant discumbentes.

29. Lévi lui fit ensuite un grand festin dans sa maison, où il se trouva un grand nombre de publicains et d'autres, qui étaient à table avec eux.

30. Et murmurabant pharisæi et scribæ eorum, dicentes ad discipulos ejus: Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis et bibitis?

30. Mais les pharisiens et les docteurs des Juifs en murmuraient et disaient aux disciples de Jésus : Pourquoi est-ce que vous mangez et buvez avec des publicains et des gens de mauvaise vie?

31. Et respondens Jesus, dixit ad illos: Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent.

31. Et Jésus, prenant la parole, leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

32. Non veni vocare justos,

32. Je suis venu pour appeler,

ỳ 27. *Vidit publicanum nomine Levi.* Saint Matthieu est le même que Lévi. Il n'était point extraordinaire dans ce pays-là d'avoir deux noms. La plupart, outre leur nom hébreu, avaient encore un nom grec ou romain, sous lequel ils étaient plus particulièrement connus parmi les Grecs et les Romains.

ỳ 30. *Scribæ eorum.* Les docteurs du peuple. Ceux qui se trouvèrent dans la compagnie, lorsque Jésus appela Lévi et qu'il entra chez lui pour y manger.

— *Quare cum publicanis et peccatoribus manducatis?* Les pharisiens et ceux d'entre les Juifs qui se piquaient d'une plus grande exactitude et d'une plus grande pureté, ne mangeaient point avec des gens d'une profession décriée et odieuse. Voyez ce qu'on a dit sur saint Matth. IX, 11; Marc. II, 16.

Digitized by Google

non les justes, mais les pécheurs, à la pénitence.

33. Alors ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean, aussi bien que ceux des pharisiens, font-ils souvent des jeûnes et des prières, et que les vôtres mangent et boivent ?

34. Il leur répondit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, tandis que l'époux est avec eux ?

35. Mais il viendra un temps que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront.

36. Il leur proposa aussi cette comparaison : Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement ; car si on le fait, le neuf déchire *le vieux* et cette pièce de drap neuf ne convient point au vieux vêtement :

37. Et l'on ne met point non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux ; parce que, si on le fait, le vin nouveau rompra les vaisseaux ; le vin sera répandu et les vaisseaux se perdront :

38. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et ainsi tout se conserve.

sed peccatores ad pœnitentiam.

33. At illi dixerunt ad eum : Quare discipuli Joannis jejunant frequenter et obsecrationes faciunt ; similiter et pharisæorum tui autem edunt et bibunt ?

34. Quibus ipse ait : Numquid potestis filios sponsi, dum cum illis est sponsus, facere jejunare ?

35. Venient autem dies cum ablatus fuerit ab illis sponsus, tunc jejunabunt in illis diebus.

36. Dicebat autem et similitudinem ad illos : Quia nemo commissuram a novo vestimento immittit in vestimentum vetus : alioquin et novum rumpit, et veteri non convenit commissura a novo.

37. Et nemo mittit vinum novum in utres veteres : alioquin rumpet vinum novum utres, et ipsum effundetur, et utres peribunt :

38. Sed vinum novum in utres novos mittendum est, et utraque conservantur.

℣ 34. *Numquid potestis filios sponsi, etc.* On a dit que c'étaient des jeunes gens qui accompagnaient l'époux pendant la cérémonie de la noce, et qui le conduisaient dans la chambre nuptiale, ou même qui gardaient la porte de cette chambre et qui y entraient ensuite, pour reconnaître les marques de la virginité, dont il est parlé dans le Deutéronome (*Vide* Deut. XXII, 17). Rien ne convenait moins à ces sortes de personnes que le jeûne, surtout durant le temps des noces.

℣ 35. *Tunc jejunabunt.* Les Apôtres furent exposés à une infinité de travaux, de persécutions, de privations, après la mort et la résurrection du Sauveur. Pendant sa vie, il ne les obligea point à des jeûnes de surérogation ; il se contenta qu'ils observassent ceux qui étaient communs à tout le peuple. Depuis sa mort, nous ne voyons pas non plus qu'ils aient surchargés leurs disciples de jeûnes et d'austérités. Mais leur vie était un jeûne et une privation continuelle de toutes sortes de commodités (*Vide* Cor. 2, VI, 5 ; Act. XIII, 2, 3) ; et dès les premiers siècles, l'on connaît des jeûnes établis dans l'Église et de très grandes austérités pratiquées dans tous les siècles, par les plus saints et les plus zélés personnages du christianisme.

℣ 36. *Nemo commissuram, etc.* Cette similitude et celle du vin nouveau qu'on ne met pas dans de vieux vaisseaux, qu'on lit dans le verset suivant, montrent que les disciples de Jésus-Christ n'étaient point encore assez forts pour porter et pour pratiquer toute la perfection de sa doctrine. Il devait les renouveler et les fortifier par le Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, et par là les rendre capables de tout oser et de tout entreprendre pour sa gloire.

Digitized by Google

39. Et nemo bibens vetus, statim vult novum, dicit enim: Vetus melius est.

39. Et il n'y a personne, qui buvant du vin vieux, veuille aussitôt du nouveau ; parce qu'il dit : Le vieux est meilleur.

CHAPITRE VI.

1. Factum est autem in sabbato secundo-primo, cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant confricantes manibus.

2. Quidam autem pharisæorum, dicebant illis : Quid facitis quod non licet in sabbatis?

3. Et respondens Jesus ad eos, dixit : Nec hoc legistis

1. Un jour de sabbat, *appelé* le second-premier, comme Jésus passait le long des blés, ses disciples se mirent à rompre des épis, et, les froissant dans leurs mains, ils en mangeaient.

2. Alors quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est point permis de faire aux jours du sabbat?

3. Jésus, prenant la parole, leur dit : N'avez-vous donc pas lu ce

℣ 39. *Nemo bibens vetus, statim vult novum.* Cette parabole est claire. Le vin vieux, généralement parlant, vaut mieux que le nouveau. Il est plus doux, plus agréable, moins âcre, moins fumeux, et on ne quitte pas aisément le vieux pour le nouveau. Le goût est choqué par l'acrimonie et le montant du nouveau, quand il est accoutumé à la douceur du vieux. Le Sauveur voulait marquer par là que ses disciples étant accoutumés à une vie commune et populaire, ne pouvaient pas tout d'un coup passer aux austérités et aux jeûnes que les pharisiens pratiquaient et auxquels ils étaient habitués de longue main.

℣ 1. *Factum est in sabbato secundo-primo.* Il y a bien des sentimens divers sur ce *sabbat second-premier*. Les uns ont cru qu'il signifiait le second jour des azymes ; d'autres (saint Épiphane entre autres) que c'était le dernier jour des azymes, ou le 21 de nisan, qui était un jour solennel selon la loi (Levit. XXIII, 7, 8), aussi bien que le quinzième jour du même mois, qui était le premier sabbat, à l'égard duquel le 21 était le second. D'autres, que c'était le jour de la Pentecôte. Pâques était le premier sabbat; la Pentecôte le second, et la fête des Tabernacles le troisième.

Un nouveau critique croit que le *sabbat second-premier*, était le premier sabbat du mois adar, qui s'intercalait cette année; comme si l'on disait : « le premier « sabbat du second adar » ; car c'est ainsi qu'on nommait ce mois intercalaire, parce qu'il y en avait un autre de même nom, qui était le premier adar. Ce ne serait jamais fait de rapporter toutes les conjectures que l'on a proposées sur cet endroit. Saint Jérôme nous apprend que c'est à l'occasion de ce passage, que saint Grégoire de Naziance lui dit un bon mot, qui a été souvent répété. Saint Jérôme lui demandait qu'il lui expliquât ce que voulait dire le sabbat second-premier; saint Grégoire de Naziance lui promit de le faire, mais au sermon et devant le peuple, afin que parmi les acclamations des auditeurs il fût obligé d'applaudir avec les autres et de faire semblant d'admirer ce qu'il n'entendrait pas, de peur qu'on ne le fît passer pour un insensé, s'il ne faisait comme les autres. (Jeronym. nov. édit. ep. 34. ad Nepotian. *de vita Clericorum*. Docebo te inquit, super hac re in Ecclesia, in qua mihi omni populo acclamante, cogeris invitus scire quod nescis, aut certe si solus tacueris, solus ab omnibus stultitiæ condemnaberis).

℣ 2. *Quid facitis quod non licet sabbatis?* Il n'était permis ni d'arracher *des épis* : c'était une espèce de moisson ; ni de les froisser : c'était une espèce de travail. Voyez ce qu'on a dit sur saint Matthieu, XII, 1, etc.

Digitized by Google

que fit David, lorsque lui et ceux qui l'accompagnaient furent pressés de la faim ?

4. Comment il entra dans la maison de Dieu, et prit les pains de proposition, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui; quoiqu'il n'y ait que les prêtres seuls à qui il soit permis d'en manger?

5. Et il ajouta : Le Fils de l'homme est maître du sabbat même.

6. Une autre fois, étant encore entré dans la synagogue un jour de sabbat, il enseignait; et il y avait là un homme dont la main droite était desséchée;

7. Et les docteurs de la loi et les pharisiens l'observaient, pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin d'avoir sujet de l'accuser;

8. Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à cet homme qui avait la main desséchée : Levez-vous, tenez-vous là au milieu; et, se levant, il se tint debout.

9. Puis Jésus leur dit : J'ai une question à vous faire : Est-il permis, aux jours de sabbat, de faire

quod fecit David, cum esurisset ipse, et qui cum illo erant?

4. Quomodo intravit in domum Dei, et panis propositionis sumpsit, et manducavit, et dedit his qui cum ipso erant; quos non licet manducare nisi tantam sacerdotibus?

5. Et dicebat illis: Quia Dominus est Filius hominis, etiam sabbati.

6. Factum est autem, et in alio sabbato, ut intraret in synagogam, et doceret. Et erat ibi homo, et manus ejus dextra erat arida;

7. Observabant autem scribæ et pharisæi, si in sabbato curaret; ut invenirent unde accusarent eum.

8. Ipse vero sciebat cogitationes eorum; et ait homini qui habebat manum aridam: Surge, et sta in medium. Et surgens, stetit.

9. Ait autem ad illos Jesus: Interrogo vos, si licet sabbatis benefacere, an male; animam

℣ 4. *Intravit in domum Dei.* C'était une espèce de tente couverte de peaux par-dessus et de tapis précieux par-dessous, et soutenue par des ais de bois de séthim. Autour de cette tente, il y avait un assez grand contour, environné aussi de voiles, soutenu d'espace en espace par des colonnes.

—*Panes propositionis sumpsit.* On offrait chaque jour de sabbat douze pains sur une table d'or posé dans le Saint (Exod. xxv, 30; Levit. xxiv, 5); et en même temps on ôtait ceux qui y avaient été mis le jour de sabbat précédent. Ces pains sont appelés *pains de proposition;* en hébreu, *pains de la face,* parce qu'ils étaient servis devant le Seigneur, et sur sa table. Ils étaient sacrés, et nul autre que les prêtres n'avait droit d'en manger (Exod. xxv, 30; xxix, 33; Levit. viii, 31 et xxiv, 6, 9). Toutefois David reçut du grand-prêtre ceux qui avaient été ôtés de dessus la table d'or le samedi précédent, et ne craignit pas d'en manger avec ses gens dans le cas de nécessité (1. Reg. xxi, 5).

℣ 5. *Dominus est Filius hominis etiam sabbati.* Il peut dispenser qui il veut de l'observance du sabbat. Voyez saint Matth. xii, 8.

℣ 6. *Manus ejus dextra erat arida.* Voyez saint Matth. xii, 10.

℣ 9. *Si licet sabbatis benefacere, an male?* Les Juifs défendent de panser un blessé et de mettre un emplâtre le jour du sabbat, à moins qu'il n'y ait danger de mort pour le malade. Notre Sauveur ne regarde pas cela comme un mal, mais comme une action louable et permise. Voyez saint Matth. xii, 10.

Digitized by Google

salvam facere, an perdere?

10. Et circumspectis omnibus dixit homini : Extende manum tuam. Et extendit; et restituta est manus ejus.

11. Ipsi autem repleti sunt insipientia, et colloquebantur ad invicem, quidnam facerent Jesu.

12. Factum est autem in illis diebus, exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei.

13. Et cum dies factus esset, vocavit discipulos suos, et elegit duodecim ex ipsis, quos et Apostolos nominavit.

14. Simonem, quem cognominavit Petrum, et Andream fratrem ejus, Jacobum et Joannem, Philippum et Bartholomæum,

15. Mattheum et Thomam, Jacobum Alphæi et Simonem, qui vocatur Zelotes,

16. Et Judam Jacobi, et Judam Iscariotem, qui fuit proditor.

17. Et descendens cum illis,

du bien et du mal, de sauver la vie ou de l'ôter?

10. Et les ayant tous regardés, il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, et elle devint saine comme l'autre;

11. Ce qui les remplit de fureur; et ils s'entretenaient ensemble de ce qu'ils pourraient faire contre Jésus.

12. En ce temps-là, Jésus s'en étant allé sur une montagne pour prier, il y passa toute la nuit en oraison.

13. Et quand il fut jour, il appela ses disciples, et en choisit douze d'entre eux, qu'il nomma Apôtres :

14. Simon, auquel il donna le nom de Pierre, et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélemi,

15. Matthieu et Thomas, Jacques, fils d'Alphée, et Simon, appelé le Zélé;

16. Judas, frère de Jacques, et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

17. Il descendit ensuite avec

℣ 12. *Erat pernoctans in oratione Dei.* On voit par saint Marc (II, 7, 9, 13) que Jésus-Christ passa la mer de Génézareth et se retira sur une montagne déserte.

℣ 13. *Quos et Apostolos nominavit.* Les Juifs nommaient *Apôtres* ou envoyés, ceux qui étaient députés pour faire le recouvrement des sommes que l'on levait pour le temple ou de celles qui se donnaient aux patriarches, ou enfin ceux qui étaient envoyés pour lever les décimes, ou pour d'autres causes importantes ; comme lorsque saint Paul fut envoyé à Damas, pour rechercher les disciples de Jésus-Christ. Ces sortes de gens n'allaient point sans lettres de créance ou sans procuration de la part des chefs de la synagogue qui les députaient (Act. IX, 2). Les Apôtres de Jésus-Christ étaient des députés d'un autre genre. Le Sauveur déclare qu'il les envoie, comme son Père l'a envoyé lui-même (Joan. XX, 21), et ailleurs : que quiconque reçoit ses Apôtres, le reçoit (Matth. X, 14). Il leur donne pouvoir de remettre et de retenir les péchés; de lier et de délier (Matth. XVI, 19; Joan. XX, 23); de guérir les malades, de prêcher, de baptiser en son nom (Matth. XXVIII, 19, 20), pour obtenir la rémission des péchés. Enfin il les établit ses vice-gérans, les ministres de ses volontés et les dépositaires de son autorité, et il leur promet de les faire asseoir dans son jugement sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël (Matth. XIX, 28).

℣ 15. *Jacobum Alphæi.* Voyez Matth. X, 3.

— *Simonem, qui vocatur Zelotes.* Saint Matthieu (X, 4) lui donne le surnom de *Cananéen*; mais en hébreu *Kanani* peut marquer un Cananéen ou un homme zélé. Saint Luc nous détermine ici à le prendre dans ce dernier sens.

℣ 17. *Descendens cum illis, stetit in loco campestri.* Nous supposons que c'est

Digitized by Google

eux, et s'arrêta en un lieu plus uni, étant accompagné de la troupe de ses disciples, et d'une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, et du pays maritime de Tyr et de Sidon,

18. Qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies; parmi lesquels il y en avait aussi qui étaient possédés des esprits impurs; et ils étaient guéris.

19. Et tout le peuple tâchait de le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

20. Alors Jésus, levant les yeux vers ses disciples, leur dit : Vous êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous;

21. Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés; vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez;

22. Vous serez bienheureux, lorsque les hommes vous haïront, lorsqu'ils vous sépareront, lors-

stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judæa, et Jerusalem, et maritima et Tyri et Sidonis,

18. Qui venerant ut audirent eum, et sanarentur a languoribus suis. Et qui vexabantur a spiritibus immundis, curabantur.

19. Et omnis turba quærebat eum tangere, quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes.

20. Et ipse elevatis oculis in discipulos suos, dicebat : Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei;

21. Beati, qui nunc esuritis, quia saturabimini. Beati qui nunc fletis, quia ridebitis;

22. Beati eritis cum vos oderint homines, et cum separaverint vos, et exprobra-

ici la même histoire et le même discours que nous avons expliqué dans le chap. v de saint Matthieu : ainsi nous serons ici moins diffus que nous ne l'aurions été sans cela. Jésus descendit donc de la montagne où il avait passé la nuit; et étant arrivé au pied de la hauteur, il s'assit sur une petite éminence, d'où il pouvait être vu et écouté de la foule qui l'environnait.

℣ 19. *Virtus de illo exibat.* Voyez ce qu'on a remarqué sur saint Matth. IX, 21. Voyez aussi ci-devant V, 17, et ci-après, VIII, 46.

℣ 20. *Beati pauperes, etc.* Saint Matthieu met huit béatitudes, au lieu que saint Luc n'en met que quatre. Saint Matthieu a mis dans un plus grand jour la pensée du Sauveur; saint Luc s'est contenté d'en donner le précis et la quintessence. Saint Luc doit s'expliquer par saint Matthieu.

℣ 22. *Beati eritis, cum separaverint vos.* Jésus parle ici de l'excommunication injuste. Il prédit ailleurs à ses Apôtres que les Juifs les chasseront de leurs synagogues (Joan. IX, 22); qu'ils les sépareront de leur communion; qu'ils les retrancheront de leurs assemblées; qu'ils auront horreur de leur personne et de leur nom même. Il ne les dit pas heureux précisément pour cela. Ce n'est point un bonheur d'être excommunié : mais c'en est un d'être séparé de la Synagogue pour la cause de Jésus-Christ et pour la défense de sa foi et de son Évangile. Si les censures sont à craindre, comme elles le sont en effet à toute personne qui craint Dieu et qui sait estimer les prières et la communion de l'église, autant qu'elles méritent d'être estimées; ce ne sont pas celles qui sont portées par les ennemis déclarés de Jésus-Christ et par les Juifs ses persécuteurs. Les Apôtres se réjouissaient, dit l'Écriture (Act. V, 41), d'être chassés de l'assemblée des Juifs et d'être trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus-Christ.

Digitized by Google

verint, et ejecerint nomen vestrum tanquam malum, propter Filium hominis.

23. Gaudete in illa die, et exultate, ecce enim merces vestra multa est in cœlo : secundum hæc enim faciebant prophetis patres eorum.

24. Verumtamen væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram !

25. Væ vobis, qui saturati estis, quia esurietis ! Væ vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis !

26. Væ cum benedixerint vobis homines; secundum hæc enim faciebant pseudoprophetis patres eorum.

27. Sed vobis dico, qui auditis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos ;

qu'ils vous traiteront injurieusement, lorsqu'ils rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme.

23. Réjouissez-vous en ce jour-là, et soyez ravis de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel; car c'est ainsi que leurs pères traitaient les prophètes.

24. Mais malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation *dans ce monde!*

25. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim! Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes !

26. Malheur à vous, lorsque les homme diront du bien de vous ; car c'est ce que leurs pères faisaient à l'égard des faux prophètes.

27. Mais pour vous, qui m'écoutez, je vous dis : Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent ;

— *Nomen vestrum tanquam malum.* Ils auront horreur du nom chrétien ; ils le détesteront ; ils feront tous leurs efforts pour éloigner le soupçon qu'on pourrait avoir qu'ils ne soient chrétiens. Les païens persécutaient en quelque sorte le nom même des Chrétiens. C'est un homme de bien, un honnête homme, disait-on ; c'est dommage qu'il soit chrétien (Tertull. *Apologet.* c. 2). Dans les autres cas, on donne la torture aux criminels, pour leur faire avouer leur crime : mais on emploie les supplices contre nous, pour nous faire renoncer au nom de chrétien, disait Tertullien. C'est à notre nom qu'on en veut : « Nominis prælium est ». Notre nom est notre crime : « Illud solùm expectatur quod odio publico necessarium est, « confessio nominis, non examinatio criminis. »

℣ 24. *Habetis consolationem vestram.* Vous vous attachez aux biens de cette vie comme à votre souveraine félicité; vous ne devez rien attendre dans l'autre. Il n'est pas juste que ne faisant rien pour Dieu, et étant comblés de biens en ce monde, vous soyez encore heureux dans l'éternité, pendant que les justes se privent ici de toutes choses, et sacrifient leur satisfaction et leur vie au service de leur Dieu.

℣ 25. *Quia esurietis.* Il compare cette vie à un festin. Ceux qui y sont rassasiés, auront faim en l'autre vie. Ceux qui ont ici leurs aises, comme le mauvais riche (Luc. xvi, 19 et suiv.), seront tourmentés d'une faim et d'une soif cruelles dans l'autre vie. Cette faim et cette soif marquent la douleur et le désespoir des damnés.

℣ 26. *Væ, cum benedixerint vobis homines.* Vous ne leur plairiez pas, si vous n'aviez pour eux des complaisances qui ne sont pas permises : « Si vous étiez du « monde, le monde vous aimerait : mais comme vous n'en êtes pas, le monde n'a « pour vous que de l'horreur », dit le Sauveur à ses disciples (Joan. xv, 19).

℣ 27. *Diligite inimicos vestros.* Saint Matthieu exprime cela autrement (Matth. v, 43,-44) : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous aimerez votre « prochain et vous haïrez votre ennemi ; et moi je vous dis d'aimer vos ennemis, etc. »

Digitized by Google

28. Bénissez ceux qui font des imprécations contre vous, et priez pour ceux qui vous calomnient.

29. Si un homme vous frappe sur une joue, tendez-lui même l'autre; et si quelqu'un vous prend votre manteau, ne l'empêchez point de prendre aussi votre robe.

30. Donnez à tous ceux qui vous demanderont; et ne redemandez point votre bien à celui qui vous l'emporte.

31. Traitez les hommes de la même manière que vous voudriez vous-mêmes qu'ils vous traitassent.

32. Que si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on; puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment?

33. Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quel gré vous en saura-t-on; puisque les gens de mauvaise vie font la même chose?

34. Et si vous prêtez à ceux de

28. Benedicite maledicentibus vobis, et orate pro calumniantibus vos.

29. Et qui te percutit in maxillam, præbe, et alteram. Et ab eo, qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere.

30. Omni autem petenti te, tribue; et qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.

31. Et prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter.

32. Et si diligitis eos, qui vos diligunt, quæ vobis est gratia; nam et peccatores diligentes se diligunt?

33. Et si benefeceritis his, qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia, siquidem et peccatores hoc faciunt?

34. Et si mutuum dederitis

℣ 30. *Omni petenti te, tribue.* Faites l'aumône à tous les indigens, autant que vous le pouvez, sans acception de personnes. Il y a certains cas, où il est permis et même nécessaire de discerner à qui l'on fait du bien, par exemple, dans le concours et la rencontre d'un parent et d'un étranger; d'un fidèle et d'un infidèle; d'un moins pauvre et d'un plus pauvre; d'un homme qui est dans l'habitude de demander et d'un autre que la honte retient et empêche de découvrir sa misère. Dans ces cas, il faut user de prudence et de discrétion. Mais en général, il ne faut pas user d'une trop scrupuleuse discussion; de peur qu'en voulant choisir les pauvres, on ne perd le mérite de son aumône. Comparez ce ℣ au 34 et vous verrez qu'il signifie : Donnez ou prêtez sans acception de personne, et sans espérance qu'on vous rende la pareille.

— *Qui aufert quæ tua sunt, ne repetas.* N'usez point envers votre prochain d'une trop grande rigueur; n'employez point des moyens violens et capables d'altérer la charité; perdez plutôt vos biens temporels que les biens spirituels, qui sont d'un rang et d'un mérite infiniment supérieur à tous les intérêts de la vie.

℣ 31. *Prout vultis ut faciant vobis homines.* Dieu ne veut pas que dans le mal qu'on nous fait, nous rendions la pareille : mais il ordonne non-seulement que nous rendions le bien pour le bien, mais aussi que nous fassions aux autres tout le bien que nous voudrions qu'ils nous fissent. Voilà la grande règle de la charité chrétienne. Tobie, IV, 16, exprime la même sentence en d'autres termes : « Ne faites à « autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. »

℣ 32. *Quæ vobis est gratia?* Quelle récompense en mériterez-vous de la part de Dieu? Dieu vous tiendra-t-il compte d'une chose qui est toute naturelle et que les païens mêmes font sans aucun sentiment de religion, si vos motifs ne sont pas plus relevés que les leurs?

℣ 34. *Et si mutuum dederitis, etc.* Prêtez même aux étrangers et aux pauvres,

Digitized by Google

his, a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis; nam et peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant aqualia?

qui vous espérez de recevoir *la même grâce*, quel gré vous en saura-t-on; puisque les gens de mauvaise vie s'entre-prêtent de la sorte, pour recevoir le même avantage?

35. Verumtamen diligite inimicos vestros; benefacite, et mutuum date nihil inde sperantes; et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos.

35. C'est pourquoi aimez vos ennemis; faites du bien *à tous*, et prêtez sans en rien espérer; et alors votre récompense sera très grande, et vous serez les enfans du Très-Haut; parce qu'il est bon aux ingrats *mêmes*, et aux méchans.

36. Estote ergo misericordes, sicut et pater vester misericors est.

36. Soyez donc pleins de miséricorde, comme votre père est plein de miséricorde.

37. Nolite judicare, et non judicabimini; nolite condemnare, et non condemnabimini. Dimittite, et dimittemini.

37. Ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Remettez, et on vous remettra.

38. Date, et dabitur vobis; mensuram bonam, et confer-

38. Donnez, et on vous donnera. On vous versera dans le sein une

dont vous ne pouvez espérer qu'ils soient jamais en état de vous faire la même grâce. Grotius croit que ceci regarde principalement une manière de prêt dont parlent les Grecs. Lorsqu'un de leurs amis était tombé dans quelque disgrâce, comme par un naufrage, un incendie ou quelque autre cas, qui le reduisit à la dernière indulgence, ils se cotisaient et lui prêtaient chacun suivant ses facultés, sans lui prescrire de jour pour rendre. Il rendait le prêt quand il pouvait. Mais saint Luc s'exprime ici d'une manière qui semble marquer le prêt à intérêt : « Si vous ne « prêtez à intérêt qu'à ceux dont vous espérez d'être bien payés ou de votre prin- « cipal ou de vos intérêts, quel gré vous en saura-t-on » ? Le verset suivant, qui lui est corrélatif, semble demander qu'on l'explique en ce sens, puisqu'il porte : « Prêtez sans en rien espérer », même à ceux qui ne paraissent pas en état de vous bien payer. Il veut dire qu'il ne faut pas fermer ni ses mains ni ses entrailles à l'égard des pauvres qui sont dans le besoin; qu'il ne faut pas toujours demander si exactement ses assurances, lorsque l'on prête. On doit risquer quelque chose et s'exposer plutôt à perdre son capital ou ses intérêts, qu'à perdre la charité et à laisser notre frère sans secours. Je pense que c'est le vrai sens du texte.

℣ 35. *Mutuum date, nihil inde sperantes.* Prêtez même à ceux dont vous n'espérez pas qu'ils vous rendent; comme nous l'avons expliqué sur le verset précédent.

℣ 37. *Nolite judicare, et non judicabimini.* Ne jugez point de votre prochain, si vous voulez que Dieu vous traite avec indulgence (Rom. II, 1, 2, 3). Soyez compâtissans et réservés envers vos frères, si vous voulez que Dieu vous épargne; car vous serez mesurés à la mesure dont vous aurez mesuré les autres. Voyez le ℣ 38.

— *Dimittite, et dimittemini.* Pardonnez et on vous pardonnera; cédez de votre droit et on vous cédera; ne prenez point les choses au criminel et en rigueur de la part des autres, et on vous traitera de même.

℣ 38. *Mensuram bonam, etc.* Bien entendu que vous en aurez usé de même envers les autres. Si vous êtes libéral et bienfaisant, vous recevrez de Dieu une récompense proportionnée à votre libéralité et à vos bienfaits. Dieu vous comblera de biens, comme vous en aurez comblé votre prochain. Dieu réglera ses bontés envers vous, sur celles que vous aurez exercées envers vos frères.

Digitized by Google

bonne mesure, pressée, entassée, et qui se répandra par dessus; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.

39. Il leur proposait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans le précipice?

40. Le disciple n'est pas plus que le maître; mais tout disciple est parfait, lorsqu'il est semblable à son maître.

41. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, lorsque vous ne vous apercevez pas d'une poutre qui est dans votre œil?

42. Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi ôter la paille qui est dans votre œil, vous qui ne voyez pas la poutre qui est dans le vôtre? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre qui est dans votre œil; et après cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille qui est dans l'œil de votre frère.

43. L'arbre qui produit de mauvais fruits, n'est pas bon; et l'arbre qui produit de bons fruits, n'est pas mauvais;

44. Car chaque arbre se connaît à son propre fruit. On ne cueille point de figues sur des épines, et on ne coupe point des grappes de raisins sur des ronces.

45. L'homme de bien tire de

tam, et cogitatam, et super effluentem dabunt in sinum vestrum. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis.

39. Dicebat autem illis, et similitudinem : Numquid potest cæcus cæcum ducere? Nonne ambo in foveam cadunt?

40. Non est discipulus super magistrum, perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus.

41. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, trabem autem, quæ in oculo tuo est, non consideras?

42. Aut quomodo potes dicere fratri tuo : Frater, sine ejiciam festucam de oculo tuo, ipse in oculo tuo trabem non videns? Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo; et tunc perspicies ut educas festucam de oculo fratris tui.

43. Non est enim arbor bona, quæ facit fructus malos; neque arbor mala, faciens fructum bonum.

44. Unaquæque enim arbor de fructu suo cognoscitur. Neque enim de spinis colligunt ficus, neque de rubo vindemiant uvam.

45. Bonus homo de bono

℣ 40. *Perfectus omnis erit, etc.* On ne demande pas que le disciple soit plus savant que son maître. Imitez votre Père céleste, on ne vous en demande pas davantage. Soyez comme lui : juste, équitable, miséricordieux. Autrement : Vous n'êtes pas de meilleure condition que votre maître. Si les hommes me haïssent et me maltraitent, vous ne devez pas attendre d'autre traitement de leur part. C'est ainsi que le Sauveur a pris ce proverbe dans saint Matthieu (x, 15) et dans saint Jean (XIII, 16; XV, 20).

℣ 44. *Neque de spinis colligunt ficus.* Un figuier demeure toujours figuier, et une épine toujours épine.

℣ 45. *Ex abundantia cordis os loquitur.* On s'entretient volontiers de ce qu'on aime et de ce dont on est plein. Le méchant ne parlera pas du bien, de la vertu,

Digitized by Google

thesauro cordis sui profert bonum ; et malus homo de malo thesauro profert malum. : ex abundantia enim cordis os loquitur.

46. Quid autem vocatis me, Domine, Domine, et non facitis quæ dico?

47. Omnis qui venit ad me, et audit sermones meos, et facit eos, ostendam vobis cui similis sit :

48. Similis est homini ædificanti domum, qui fodit in altum, et posuit fundamentum super petram. Inundatione autem facta, illisum est flumen domui illi, et non potuit eam movere : fundata enim erat super petram.

49. Qui autem audit, et non facit : similis est homini ædificanti domum suam super terram sine fundamento : in quam illisus est fluvius, et continuo cecidit : et facta est ruina domus illius magna.

bonnes choses du bon trésor de son cœur ; et le méchant en tire de mauvaises du mauvais trésor de son cœur : car la bouche parle de la plénitude du cœur.

46. Mais pourquoi m'appelez-vous, Seigneur, Seigneur, puisque vous ne faites pas ce que je dis?

47. Je veux vous montrer à qui ressemble celui qui vient à moi, qui écoute mes paroles, et qui les pratique :

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison ; et qui ayant creusé bien avant, en a posé le fondement sur la pierre : un débordement d'eaux étant arrivé, un fleuve est venu fondre contre cette maison, et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle était fondée sur la pierre.

49. Mais celui qui écoute mes paroles sans les pratiquer, est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans y faire de fondement ; un fleuve est venu ensuite fondre contre cette maison ; elle est tombée aussitôt, et la ruine en a été grande.

CHAPITRE VII.

1. Cum autem implesset omnia verba sua in aures plebis, intravit Capharnaum.

1. Après qu'il eut achevé tout ce discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capharnaüm.

de la charité ; ni un homme de bien ne s'occupera pas du crime et du désordre. Pour juger de nos propres dispositions et de celles des autres, il n'y a qu'à observer nos discours, nos entretiens et nos démarches. L'inclination du cœur et les passions qui nous dominent, influent sur tout ce que nous disons et sur tout ce que nous faisons.

ỳ 46. *Quid vocatis me, Domine?* De quoi vous servira-t-il d'être mes disciples, si vous ne m'obéissez pas? Comparez saint Matth. VII, 21, 22 : « Tous ceux qui « m'appellent, Seigneur, Seigneur, n'entreront point au royaume des cieux ; mais « ceux qui accomplissent la volonté de mon Père céleste, etc. »

ỳ 1. *Intravit Capharnaum.* Matthieu raconte la guérison d'un lépreux, que le Sauveur opéra avant que d'entrer dans la ville (Matt. VIII, 1, 2, 3).

Digitized by Google

2. Il y avait là un centenier dont le serviteur, qu'il aimait beaucoup, était fort malade, et près de mourir.

3. Et ayant ouï parler de Jésus, il lui envoya quelque-suns des sénateurs juifs, pour le supplier de venir guérir son serviteur.

4. Étant donc venu trouver Jésus, ils l'en conjuraient avec grande instance, en lui disant : C'est un homme qui mérite que vous lui fassiez cette grâce;

5. Car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue.

6. Jésus s'en alla donc avec eux. Et comme il n'était plus guère loin de la maison, le centenier envoya ses amis au-devant de lui, pour lui dire de sa part : Seigneur, ne vous donnez point tant de peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans mon logis;

7. C'est pourquoi je ne me suis pas même cru digne de vous venir trouver; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri.

8. Car quoique je ne sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant néanmoins des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez *là*, et il y va; et à l'autre : Venez *ici*, et il y vient; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait.

9. Jséus l'ayant entendu parler, en fut dans l'admiration, et, se

2. Centurionis autem cujusdam servus male habens, erat moriturus; qui illi erat pretiosus.

3. Et cum audisset de Jesu, misit ad eum seniores Judæorum, rogans eum ut veniret, et salvaret servum ejus.

4. At illi cum venissent ad Jesum, rogabant eum sollicite, dicentes ei : Quia dignus est ut hoc illi præstes;

5. Diligit enim gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis.

6. Jesus autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari; non enim sum dignus ut sub tectum meum intres.

7. Propter quod et me ipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te; sed dic verbo, et sanabitur puer meus.

8. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites; et dico huic : Vade, et vadit; et alii : Veni, et venit; et servo meo : Fac hoc, et facit.

9. Quo audito, Jesus miratus est; et conversus sequen-

℣ 2. *Centurionis cujusdam servus.... qui illi erat pretiosus.* Cette histoire est racontée dans saint Matthieu (VIII, 5 et seq.) avec quelque différence, qu'on a eu soin de marquer et de concilier sur cet Évangéliste.

℣ 7. *Sed dic verbo; et sanabitur puer meus.* Votre volonté seule est assez puissante pour le guérir. Il n'est pas nécessaire que vous vous donniez la peine de venir vous-même dans ma maison.

℣ 9. *Jesus miratus est.* En effet, rien n'est plus admirable que la foi de cet étranger. Un prophète ne parlerait pas d'une manière plus respectueuse et dans des sentimens plus remplis de lumière et de foi, que ce centenier en témoigne. Jésus ne pouvait point admirer à la manière des hommes, puisqu'il est la science et la sagesse essentielle; mais il parut au dehors comme un homme qui admire, afin de faire remarquer et admirer aux autres la grandeur de la foi du centenier.

Digitized by Google

tibus se turbis, dixit : Amen dico vobis, nec in Israel tantam fidem inveni.

10. Et reversi, qui missi fuerant, domum, invenerunt servum qui languerat sanum.

11. Et factum est; deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naim; et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa.

12. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ; et hæc vidua erat; et turba civitatis multa cum illa.

13. Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere.

14. Et accessit, et tetigit loculum. Hi autem qui portabant steterunt; et ait : Adolescens, tibi dico, surge.

tournant vers le peuple qui le suivait, il leur dit : Je vous dis, en vérité, que je n'ai point trouvé tant de foi dans Israël même.

10. Et ceux que le centenier avait envoyés étant retournés chez lui, trouvèrent ce serviteur qui avait été malade parfaitement guéri.

11. Le jour suivant, Jésus allait en une ville appelée Naïm, et ses disciples l'accompagnaient avec une grande foule de peuple.

12. Et lorsqu'il était près de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, qui était fils unique de sa mère; et cette femme était veuve; et il y avait une grande quantité de personnes de la ville avec elle.

13. Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de compassion envers elle, et il lui dit : Ne pleurez point.

14. Et s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent; alors il dit : Jeune homme, levez-vous, je vous le commande.

℣ 11. *In civitatem, quæ vocatur Naïm.* Les autres Evangélistes ne parlent point du miracle arrivé près de Naïm. Cette ville était au pied et au midi du mont Thabor, à deux milles de cette montagne et sur le torrent de Cison. Saint Jérôme (*in locis*) l'attribue à la Galilée, et Josèphe (*Antiq.*, l. xx, c. 5) à la Samarie, parce qu'elle était sur les confins de ces deux provinces.

℣ 12. *Ecce defunctus efferebatur.* Les Juifs enterraient leurs morts hors des villes. Ils les mettaient en terre ou dans des cavernes creusées dans le roc. Ils regardaient les tombeaux comme des lieux souillés. Les chrétiens, au contraire, dans l'espérance de la résurrection, et présumant que plusieurs de ceux dont les corps sont enterrés dans les cimetières jouissent de la béatitude dans le ciel, regardent ces lieux avec respect et vénération. Ils mettent leurs cimetières joignant les églises; ils enterrent même les corps dans les temples; ce qui semble venir de ce qu'autrefois on bâtissait les églises sur les corps des martyrs et qu'on s'assemblait près de leurs tombeaux.

℣ 13. *Misericordia motus est.* Jésus s'émeut de compassion à la vue d'une veuve affligée. Il la prévient et lui rend son fils, sans qu'elle le lui demande. Il nous apprend à épargner la pudeur des pauvres, et à ne pas attendre qu'il nous prient de leur donner du secours.

℣ 14. *Adolescens, tibi dico, surge.* Jésus touche le cercueil ou le brancard sur lequel il était porté. Tout le monde s'arrête. Il parle au mort, et sans autre préparation, il lui dit de se lever. Tout cela marquait l'autorité souveraine et absolue avec laquelle il faisait des miracles. La loi défendait de se souiller en touchant un mort (Levit. xxii, 4; Num. v, 2; vi, 6, 9, etc.), mais non pas en touchant un mort à qui ce toucher rend la vie.

Digitized by Google

15. En même temps, le mort se leva en son séant, et commença à parler, et Jésus le rendit à sa mère.

16. Tous ceux qui étaient présens furent saisis de frayeur ; et ils glorifiaient Dieu, en disant : Un grand prophète a paru au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple.

17. Le bruit de *ce miracle* qu'il avait fait se répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour.

18. Les disciples de Jean lui ayant rapporté toutes ces choses,

19. Il en appela deux, et les envoya à Jésus pour lui dire : Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?

20. Ces hommes étant venus trouver Jésus, lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés à vous pour vous demander si vous êtes celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre?

21. Jésus, à l'heure même, délivra plusieurs personnes des maladies et des plaies *dont ils étaient affligés*, et des malins esprits *qui les possédaient*, et il rendit la vue à plusieurs aveugles.

22. Leur répondant ensuite, il leur dit : Allez rapporter à Jean ce que vous venez d'entendre et de voir : que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux sont guéris, que les sourds

15. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ.

16. Accepit autem omnes timor; et magnificabant Deum, dicentes : Quia propheta magnus surrexit in nobis; et quia Deus visitavit plebem suam.

17. Et exiit hic sermo in universam Judæm de eo, et in omnem circa regionem.

18. Et nuntiaverunt Joanni discipuli ejus de omnibus his,

19. Et convocavit duos de discipulis suis Joannes, et misit ad Jesum, dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?

20. Cum autem venissent ad eum viri, dixerunt : Joannes Baptista misit nos ad te dicens : Tu es qui venturus es, an alium expectamus?

21. In ipsa autem hora multos curavit a languoribus, et plagis, et spiritibus malis, et cæcis multis donavit visum.

22. Et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis : Quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resur-

℣ 16. *Propheta magnus surrexit.* Ces habitans de Naïm reconnaissent ici Jésus-Christ pour le Messie, pour ce grand prophète promis par Moïse (Deut. XVIII, 15) : « Le Seigneur vous suscitera du milieu de vous et d'entre vos frères, un prophète « comme moi ; vous l'écouterez et vous lui obéirez ». Ils désignent ce prophète par les mêmes termes dont Zacharie, père de Jean-Baptiste, avait désigné le Messie (Luc, I, 68) : « Le Seigneur a visité son peuple. »

℣ 19. *Convocavit duos de discipulis suis Joannes.* On a examiné tout cela dans le commentaire sur saint Matthieu, XI, 2 et suivans. Ce n'est ni le doute, ni la vaine curiosité qui obligent Jean à envoyer de ses disciples à Jésus-Christ ; c'est le désir de la gloire du Sauveur, et l'envie qu'il a que ses disciples le connaissent et s'attachent à lui.

Digitized by Google

gunt, pauperes evangelizantur :

23. Et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me.

24. Et cum discessissent nuntii Joannis, cœpit de Joanne dicere ad turbas : Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam?

25. Sed quid existis videre? hominem mollibus vestimentis indutum? Ecce qui in veste pretiosa sunt, et deliciis, in domibus regum sunt.

26. Sed quid existis videre? prophetam? Utique dico vobis, et plusquam prophetam.

27. Hic est, de quo scriptum est : Ecce mitto angelum meum ante faciem tuam, qui preparabit viam tuam ante te.

28. Dico enim vobis : Major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est; qui autem minor est in regno Dei, major est illo.

29. Et omnis populus audiens, et publicani, justifica-

entendent, que les morts ressuscitent, que l'Evangile est annoncé aux pauvres :

23. Et que bienheureux est celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale et de chute.

24. Ceux qui étaient venus de la part de Jean s'en étant retournés, Jésus s'adressa au peuple, et leur parla de Jean en cette sorte : Qu'êtes-vous allé voir dans le désert? Un roseau agité du vent?

25. Qu'êtes-vous, dis-je, allé voir? Un homme vêtu avec luxe et avec mollesse? Vous savez que c'est dans le palais des rois que se trouvent ceux qui sont vêtus magnifiquement et qui vivent dans les délices.

26. Qu'êtes-vous donc allé voir? un prophète? Oui, certes, je vous le dis, et plus qu'un prophète.

27. C'est de lui qu'il a été écrit : J'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie.

28. Car je vous déclare qu'entre tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean-Baptiste; mais celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu, est plus grand que lui.

29. Tout le peuple et les publicains l'ayant entendu, ont justifié

℣ 25. *Qui in veste pretiosa et in deliciis.* On peut l'entendre uniquement de la délicatesse et du prix des habits, comme a fait saint Matthieu (XI). Le terme qui signifie les délices ou la volupté se prend en général pour le luxe.

℣ 26. *Et plusquam prophetam.* Les anciens prophètes avaient prédit la venue du Messie dans des termes figurés et énigmatiques; saint Jean annonce sa venue et sa présence, le montre de la main, le prêche clairement et manifestement. En ce sens, « il n'était pas prophète » comme les autres, ainsi qu'il le déclara aux Juifs dans une autre occasion (Joan. I, 21); mais « il était plus que prophète », comme le dit ici Jésus-Christ.

℣ 28. *Major inter natos mulierum.* Voyez saint Matthieu XI, 11. Quelque grand que soit le divin précurseur, il est toutefois moindre que le plus petit des anges, ou que le moindre des chrétiens, parce qu'il appartient encore à l'ancienne alliance et que tous les chrétiens appartiennent à la nouvelle, dont les prérogatives sont infiniment au-dessus de celles de l'ancienne.

℣ 29. *Omnis populus et publicani justificaverunt Deum. Justificare Deum* ne signifie pas *justifier Dieu*, ni simplement reconnaître la justice de sa conduite;

Digitized by Google

la conduite de Dieu; ayant été baptisés du baptême de Jean,

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le dessein de Dieu sur eux, ne s'étant point fait baptiser par Jean.

31. A quoi donc, ajouta le Seigneur, comparerai-je les hommes de ce temps-ci, et à qui sont-ils semblables?

32. Ils sont semblables à ces enfans qui sont assis dans la place, et qui, se parlant les uns aux autres, disent : Nous avons joué de la flûte devant vous, et vous n'avez point dansé; nous avons chanté des airs lugubres, et vous n'avez point pleuré.

33. Car Jean-Baptiste est venu, ne mangeant point de pain et ne buvant point de vin, et vous dites de lui : Il est possédé du démon.

34. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, et qui aime à boire du vin ; c'est l'ami des publicains et des gens de mauvaise vie.

35. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfans.

36. Un pharisien ayant prié Jé-

verunt Deum, baptizati baptismo Joannis.

30. Pharisæi autem et legis periti consilium Dei spreverunt in semetipsos, non baptizati ab ea.

31. Ait autem Dominus : Cui ergo similes dicam homines generationis hujus, et cui similes sunt?

32. Similes sunt pueris sedentibus in foro, et loquentibus ad invicem, et dicentibus: Cantavimus vobis tibiis, et non saltatis; lamentavimus, et non plorastis.

33. Venit enim Joannes Baptista, neque manducans panem, neque bibens vinum, et dicitis : Dæmonium habet.

34. Venit Filius hominis, manducans et bibens, et dicitis : Ecce homo devorator, et bibens vinum, amicus publicanorum et peccatorum.

35. Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis.

36. Rogabat autem illum

mais lui rendre gloire, profiter des offres de sa miséricorde, approuver sa conduite, entrer dans les desseins de sa justice. Il est opposé à cette manière de parler du verset suivant : « Consilium Domini spernere », mépriser les desseins de Dieu.

Voyez dans saint Matthieu, XI, 19, ce qu'on a dit sur ces mots : « Et justificata « est sapientia a filiis suis », qui se trouvent aussi dans saint Luc ici au ℣ 35. Tous ceux qui sont sages et pieux ont approuvé ma conduite et celle de Jean-Baptiste ; ils ont reçu son baptême et ont embrassé ma doctrine. Ceux au contraire qui n'ont qu'une fausse sagesse et qui manquent de piété, comme les pharisiens et leurs semblables, ont rejeté le baptême de Jean et se sont élevés contre moi. Mais en cela même ils ont fait voir la sagesse de la conduite du Seigneur, qui résiste aux superbes et comble de ses grâces ceux qui sont humbles de cœur.

℣ 30. *Consilium Dei spreverunt.* Par leur incrédulité, leur malice et leur endurcissement, ils ont rejeté les instructions de Jean.

℣ 31. *Cui ergo similes, etc.* Voyez saint Matthieu, XI, 16.

℣ 35. *Justificata est sapientia.* Voyez Matthieu, XI, 19, et ci-devant, ℣ 29.

℣ 36. *Rogabat illum quidam de pharisæis.* Nous sommes persuadés que cette femme pécheresse est toute différente de Marie, sœur de Lazare, et que ce repas que Jésus-Christ prit chez Simon le pharisien, ne peut être celui qui lui fut donné à Béthanie, six jours avant sa passion (Joan. XII, 2; Marc. XIV, 3, 8; Matth. XXVI, 6 *et seq.*), où Marie, sœur de Lazare, répandit sur ses pieds un vase plein de parfum d'épis de nard. Les circonstances du temps et du lieu sont toutes différentes.

Digitized by Google

quidam de pharisæis ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisæi discubuit.

37. Et ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti;

38. Et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat.

39. Videns autem phari-

sus de manger chez lui, il entra en son logis, et se mit à table.

37. En même temps une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table chez ce pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum :

38. Et se tenant debout derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux; elle les baisait et y répandait ce parfum.

39. Ce que le pharisien qui l'a-

Celui-ci se fit chez un pharisien, nommé Simon; l'autre, chez Simon le lépreux, qui n'est jamais nommé pharisien et ne se scandalise pas de la civilité que Marie, sœur de Lazare, fait à Jésus. Ici c'est le pharisien qui se choque de ce que Jésus se laisse approcher d'une femme pécheresse; là c'est Judas qui se fâche que l'on emploie du parfum à oindre Jésus-Christ. Ici une femme pécheresse vient par derrière, toute fondante en larmes, répand son parfum sur les pieds du Sauveur et les essuie de ses cheveux; chez Simon le lépreux, Marie connue et aimée de Jésus depuis long-temps et dont le frère Lazare, nouvellement ressuscité, était à table avec le Sauveur, vient dans la compagnie, pénétrée de reconnaissance, d'amour et de respect, et rend à Jésus une civilité, qui n'était nullement extraordinaire dans ce pays-là. D'où vient qu'on la voit répétée deux fois dans l'Évangile (Joan. XII, 1, 2 et ici 37) dans différentes rencontres.

Le repas où Lazare et Marie, sa sœur, se trouvèrent, se fit à Béthanie, près de Jérusalem, six jours avant la mort de Jésus-Christ; et celui que le Sauveur prit chez Simon le pharisien se fit apparemment à Naïm et quelque temps après la seconde Pâque de Jésus-Christ, près de deux ans avant sa mort. Enfin on n'a aucune preuve que Marie, sœur de Lazare, ait jamais été dans le déréglement. L'Évangile nous en donne toute une autre idée; il n'en parle jamais qu'avec estime et avec éloge. Le nom de *pécheresse*, en cet endroit-ci, marque ou une femme débauchée, ou une païenne : caractères qui ne peuvent non plus convenir à Marie, sœur de Lazare. Mais rien n'empêche qu'on ne dise que c'est Marie Magdelaine, dont il est dit au chapitre suivant (VIII, 2) que Jésus-Christ l'avait délivrée de sept démons. L'Évangile remarque qu'elle avait suivi Jésus-Christ de bonne heure et qu'elle était de Galilée (ch. VIII, 1, 2, 3; Matth. XXVII, 55; Marc. XV, 40, 41) : circonstances qui conviennent fort bien à la personne dont il est parlé ici.

℣ 37. *Alabastrum unguenti.* Voyez saint Matthieu (XXVI, 7).

℣ 38. *Stans retro secus pedes.* Jésus-Christ était couché à table à la manière des orientaux, sur un lit de table assez élevé de terre, ayant la tête et le visage tournés aux conviés et les pieds au dehors (Martial. lib. 5, epigr. 70 :

Omnia cum retrò pueris obsonia tradas,
Cur non mensa tibi ponitur a pedibus.

Cette femme vint donc par derrière et répandit son parfum sur ses pieds, les arrosa de ses larmes et les essuya de ses cheveux. Dans les repas de cérémonie on usait assez souvent de parfum, que l'on répandait sur la tête des conviés (*Athen.* lib. 15, c. 13, p. 691; *Vide* Grot.).

℣ 39. *Hic si esset propheta.* Ce pharisien fait ici trois mauvais raisonnemens. Le premier, que si Jésus était prophète, il saurait qui est cette femme : comme si les prophètes savaient tout et voyaient toujours le fond des cœurs et des consciences. Le second, que cette femme étant pécheresse, il ne devait pas se laisser toucher par elle : comme si toucher extérieurement une personne qui est dans

Digitized by Google

vait invité considérant, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie.

40. Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites.

41. Un créancier avait deux débiteurs ; l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante ;

42. Mais comme ils n'avaient point de quoi les lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette : lequel des deux l'aimera donc davantage ?

43. Simon répondit : Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. Jésus lui dit : Vous avez fort bien jugé.

44. Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour me laver les pieds ; et elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux ;

45. Vous ne m'avez point donné

sæus, qui vocaverat eum, ait intra se dicens : Hic si esset propheta, sciret utique, quæ, et qualis est mulier, quæ tangit eum ; quia peccatrix est.

40. Et respondens Jesus, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic.

41. Duo debitores erant cuidam fœneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta.

42. Non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque. Quis ergo eum plus diligit ?

43. Respondens Simon dixit : Æstimo quia is cui plus donavit. At ille dixit ei : Recte judicasti.

44. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti ; hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit :

45. Osculum mihi non de-

l'habitude du crime, communiquait une souillure à l'âme de celui qui est dans l'innocence. Le troisième, qu'il conclut que cette femme, qu'il avait connue comme pécheresse quelques jours, ou peut-être quelques heures auparavant, l'était encore dans ce moment : comme si Dieu n'avait pas pu lui toucher le cœur, et lui inspirer un sincère repentir et une horreur véritable de son péché.

℣ 40. *Respondens Jesus.* Il pénètre le fond de la pensée du pharisien. Il veut l'obliger à faire lui-même l'apologie de cette femme, qu'il traitait si mal et dont il avait une si mauvaise idée. *Respondere* se prend fort souvent dans les auteurs sacrés pour prendre simplement la parole.

℣ 42. *Quis ergo eum plus diligit ?* Le texte grec porte : « Lequel des deux l'aimera « davantage » : de celui à qui il remet beaucoup, ou de celui à qui il remet peu ? Suivant ce texte, Jésus-Christ voudra parler de l'amour et de la reconnaissance du pécheur après le pardon ; et suivant la Vulgate, il parle de celui qui précède et qui accompagne le pardon.

℣ 44. *Aquam pedibus meis non dedisti.* C'était un rafraîchissement qu'on ne manquait guère de donner à ceux qui venaient de campagne. Comme on marchait jambes nues et ayant le pied seulement muni d'une sandale, pour se garantir des pierres et des cailloux, on avait besoin d'ôter la poussière et la sueur en se lavant. Cela paraît par un grand nombre d'exemples de l'Écriture (Genes. XVIII, 4 ; XIX, 2 ; XXIV, 32 ; et Judic. XIX, 21 ; 1. Timoth. V, 10).

℣ 45. *Osculum mihi non dedisti.* Comme on en usait lorsqu'on recevait dans sa maison, ou lorsqu'on rencontrait quelqu'un de ses amis.

Digitized by Google

disti; hæc autem ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos :

46. Oleo caput meum non unxisti ; hæc autem unguento unxit pedes meos.

47. Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. Cui autem minus dimittitur, minus diligit.

48. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata.

49. Et cœperunt qui simul accumbebant, dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit?

50. Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit ; vade in pace.

de baiser; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds :

46. Vous n'avez point répandu l'huile sur ma tête ; et elle a répandu *ses* parfums sur mes pieds.

47. C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet moins, aime moins.

48. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis.

49. Et ceux qui étaient à table avec lui, commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci, qui remet même les péchés?

50. Et Jésus dit encore à cette femme : Votre foi vous a sauvée ; allez en paix.

℣ 46. *Oleo caput meum non unxisti.* On répandait des huiles précieuses sur la tête des conviés, comme on l'a vu sur le ℣ 38 et Psal. XXIII, 5 : « Impinguasti in « oleo caput meum et calix meus inebrians. »

℣ 47. *Dimittuntur ei peccata multa.* Elle a mérité le pardon de ses péchés par le grand amour qu'elle m'a témoigné. Pour vous, Simon, qui ne croyez pas avoir beaucoup péché et qui ne sentez pas la grande obligation que vous avez à Dieu de vous avoir préservé du crime, vous aimez peu et vous avez peu de reconnaissance du pardon que vous avez obtenu. Il ne lui dit pas la chose si crûment; mais il la lui fait assez entendre par ces mots : « Celui à qui on remet moins, aime moins ». Il est vrai toutefois que nous ne devons pas moins à Dieu, lorsque par sa bonté il nous préserve du mal, que lorsqu'il nous le pardonne, après que nous y sommes tombés. « Gratiæ tuæ deputo, et quæ non commisi mala », dit saint Augustin (*Confess.* lib. 2, cap. 7). Nous devons reconnaître qu'il n'y a aucun péché dont nous ne soyons capables, et que si nous ne les avons pas faits, c'est par un effet de la pure miséricorde du Créateur : « Nullum est enim peccatum quod facit homo, « quod non possit facere et alter homo, si desit Rector a quo factus est homo ». On pourrait traduire : « Beaucoup de péchés lui sont remis; c'est pourquoi elle a « beaucoup aimé ». La particule *quia* se met assez souvent pour *c'est pourquoi* (*Vide* Judic. II, 24; Genes. XXII, 17; XXIX, 32; Psal. CXVI, 10; Jerem. XXIX, 6, *in Hebr.*).

℣ 49. *Quis est hic, qui etiam peccata dimittit?* Cet homme est un blasphémateur. Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu? Voyez la même accusation ci-devant, chap. V, 21. « Qui est celui-ci, qui profère des blasphèmes? Qui peut « remettre les péchés, si ce n'est Dieu? »

℣ 50. *Fides tua te salvam fecit.* Vous avez cru que je pouvais vous accorder le pardon ; vous êtes venue à moi dans cette espérance ; vous avez eu horreur de vos désordres passés ; vous êtes retournée à Dieu par une sincère contrition ; votre foi, votre confiance, votre amour sont les vraies causes de votre salut. Jésus-Christ oppose ici la foi de cette femme à l'incrédulité des pharisiens qui étaient présens ; comme aux versets 42, 43 et dans les suivans, il a opposé l'amour de cette pénitente à la tiédeur de Simon le pharisien.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

1. Quelque temps après Jésus allait de ville en ville, et de village en village, prêchant l'Evangile, et annonçant le royaume de Dieu; et les douze Apôtres étaient avec lui.

2. Il y avait aussi quelques femmes, qui avaient été délivrées des malins esprits, et guéries de leurs maladies, *entre lesquelles* était Marie, surnommée Madeleine, dont sept démons étaient sortis;

3. Jeanne, femme de Chuza, intendant de la maison d'Hérode;

1. Et factum est deinceps, et ipse iter faciebat per civitates et castella, prædicans et evangelizans regnum Dei; et duodecim cum illo.

2. Et mulieres aliquæ, quæ erant curatæ a spiritibus malignis et infirmitatibus, Maria, quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierant;

3. Et Joanna uxor Chusæ, procuratoris Herodis; et Su-

℣ 2. *Maria, quæ vocatur Magdalene.* Nous croyons, après plusieurs savans interprètes, que Marie Madelaine est la même dont il est parlé au chapitre précédent et que Jésus-Christ avait délivrée quelque temps auparavant de sept ou plusieurs démons, dont elle était possédée. Madeleine ayant appris qu'il était à Naïm dans la maison de Simon le pharisien, elle y vint et y oignit les pieds du Sauveur, comme on l'a vu. Depuis ce temps, elle s'attacha à sa personne et ne le quitta pas même à la croix, étant demeurée sur le Calvaire pendant tout le temps de sa passion. Par sa constante persévérance et par son tendre amour, elle mérita d'être la première à qui le Sauveur se manifesta après sa résurrection. Nous croyons que le nom de Madelaine lui vient de la ville de Magdala, dans la Galilée, dont apparemment elle était native. Magdala signifie une tour. Plusieurs interprètes croient que cette ville était au-delà du Jourdain. Je n'en vois aucune bonne preuve. Ce que Ligfoot rapporte du Talmud, prouve plutôt, ce me semble, que Magdala était au-deçà de la mer de Tibériade et au-deçà de Jourdain. On y dit qu'un vieux pâtre ayant dit qu'il avait vu autrefois ceux de Magdala venir le jour du sabbat depuis chez eux, en passant au travers de Tibériade, jusqu'au faubourg et jusqu'au pont, le rabbin décida que ceux de Magdala pouvaient faire ce chemin le jour du sabbat. Ce faubourg et le pont étaient, selon toutes les apparences, du côté de la mer et du Jourdain. Ainsi Magdala était au-deçà de l'un et de l'autre.

Josèphe parle de Magdala; mais il n'en marque pas la situation (lib. *de vita sua*). Mageddo, ville célèbre dans la Galilée, était aussi nommée Magdalo ou Magdala (*Vide* 2. Par. xxxv, 22; 4. Reg. xxiii, 29; *cum* Herodot. lib. i, c. 159); et je croirais volontiers que c'est de là que Marie Madeleine tirait son nom. Cette ville n'était pas fort éloignée de Naïm. Ligfoot a cru que Madelaine était ainsi nommée, à cause qu'elle faisait métier de friseuse ou de coiffeuse, en hébreu : Magaddela. Et en effet les Talmudistes parlent d'une femme de ce nom et de cette profession, qui vivait du temps de Notre Seigneur. Mais cette étymologie paraît un peu trop violente.

℣ 3. *Joanna uxor Chuzæ, procuratoris Herodis.* Jeanne était apparemment veuve de Chuza, ou du moins elle suivait Jésus-Christ avec le consentement de son mari, comme quelques autres dont parle l'Évangile. Chuza était ou intendant de la maison d'Hérode, ou trésorier de ce prince, ou même gouverneur de quelque canton de ses états; car le terme grec a une signification assez étendue. Suzanne et les autres femmes qui suivaient Jésus-Christ « l'assistaient de leurs biens ». Elles fournissaient aux besoins de Jésus-Christ et de ses Apôtres, afin que dans le ministère de la prédication, ils ne fussent point à charge aux autres. C'était

Digitized by Google

sanna, et aliæ multæ, quæ ministrabant ei de facultatibus suis.

4. Cum autem turba plurima convenirent, et de civitatibus properarent ad eum, dixit per similitudinem:

5. Exiit qui seminat, seminare semen suum, et dum seminat, aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud.

6. Et aliud cecidit supra petram; et natum aruit, quia non habebat humorem.

7. Et aliud cecidit inter spinas; et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud.

8. Et aliud cecidit in terram bonam; et ortum fecit fructum centuplum. Hæc dicens clamabat: Qui habet aures audiendi, audiat.

9. Interrogabant autem eum discipuli ejus, quæ esset hæc parabola,

10. Quibus ipse dixit: Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, ceteris autem

Suzanne, et plusieurs autres, qui l'assistaient de leurs biens.

4. Or, le peuple s'assemblant en foule, et se pressant de sortir des villes pour venir vers lui, il leur dit en parabole:

5. Celui qui sème est allé semer son grain; et une partie de la semence qu'il semait est tombée le long du chemin, où elle a été foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel l'ont mangée.

6. Une autre partie est tombée sur des pierres; et ayant levé, elle s'est séchée, parce qu'elle n'avait point d'humidité.

7. Une autre est tombée au milieu des épines; et les épines croissant avec la semence, l'ont étouffée.

8. Une autre partie est tombée dans de bonne terre; et ayant levé, elle a porté du fruit, et a rendu cent pour un. En disant ceci il criait: Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

9. Ses disciples lui demandèrent ce que voulait dire cette parabole,

10. Et il leur dit: Pour vous, il vous a été donné de connaître le mystère du royaume de Dieu; mais

l'usage parmi les Juifs, que les personnes qui se consacraient à prêcher et à instruire les peuples, ne refusassent point les secours qui leur étaient fournis par des femmes de piété qui les suivaient. Cela se faisait parmi eux sans scandale et sans que personne le trouvât étrange. Les Apôtres, après la résurrection du Sauveur, en usèrent de même; et saint Paul (I. Cor. IX, 5) marque expressément qu'il ne veut pas se servir de cette liberté, de peur de donner occasion à de mauvais discours.

℣ 5. *Exiit qui seminat.* Cette parabole fut proposée par Jésus-Christ, étant assis dans une barque, à portée de se faire entendre par les troupes qui étaient sur le bord de la mer de Galilée (Matth. XIII, 1, 2, 3). On a expliqué tout ceci dans le commentaire sur saint Matthieu.

℣ 10. *Ut videntes non videant.* Ce n'est pas que son intention fut de leur tendre des pièges et de les empêcher de voir: mais il veut dire que par leur incrédulité ils se ferment les yeux pour ne pas voir, et méritent que Dieu retire d'eux ses lumières et ses grâces, qu'ils ont méprisées et dont ils ont abusé. Pour ses disciples, leur humble docilité est récompensée par la révélation qu'il leur fait « du « mystère du royaume céleste »; c'est-à-dire, de tous les secrets et de toutes les vérités qu'il vient annoncer au monde; et en particulier des desseins de Dieu et de sa conduite pleine de sagesse dans l'établissement de son Église.

Digitized by Google

pour les autres, *il ne leur est proposé qu'en* paraboles; afin qu'en voyant, ils ne voient point, et qu'en écoutant ils ne comprennent point.

in parabolis; ut videntes non videant, et audientes non intelligant.

11. Voici donc ce que veut dire cette parabole: la semence est la parole de Dieu.

11. Est autem hæc parabola : Semen est verbum Dei.

12. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe le long du chemin, sont ceux qui écoutent la parole; mais le diable vient ensuite, qui enlève cette parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés.

12. Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt; deinde venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.

13. Ceux qui sont marqués par ce qui tombe sur des pierres, sont ceux qui écoutant la parole, la reçoivent avec joie, mais ils n'ont point de racine, parce qu'ils croient seulement pour un temps, et qu'au temps de la tentation ils se retirent.

13. Nam qui supra petram, qui cum audierint, cum gaudio suscipiunt verbum; et hi radices non habent, qui ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt.

14. Ce qui tombe dans les épines, marque ceux qui ont écouté la parole, mais en qui elle est ensuite étouffée par les inquiétudes, par les richesses et par les plaisirs de cette vie; de sorte qu'ils ne portent point de fruit.

14. Quod autem in spinas cecidit, hi sunt qui audierunt et a solicitudinibus et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes suffocantur et non referunt fructum.

15. Enfin, ce qui tombe dans la bonne terre, marque ceux qui ayant écouté la parole avec un cœur bon et excellent, la retiennent et la conservent et portent du fruit par la patience.

15. Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia.

16. Il n'y a personne, qui après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase ou la mette sous un lit; mais on la met sur le chan-

16. Nemo autem lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit; sed supra candelabrum ponit, ut

℣ 14. *Suffocantur; et non referunt fructum.* Le grec: « Ils sont étouffés et ne portent point de fruit à maturité ». Ce n'est point une stérilité absolue; c'est un défaut, qui les empêche de rendre leurs fruits parfaits et de les conduire à maturité.

℣ 15. *In corde bono, et optimo, ... et fructum afferunt in patientia.* Le grec: Qui recevant la parole « dans un cœur beau et bon, portent leur fruit dans la pa« tience », ou dans la constance. Un cœur beau et bon, dans le style des Grecs, est un cœur parfait, un cœur bien disposé. « Porter du fruit en patience », signifie le porter avec persévérance, sans se rebuter des maux qui nous arrivent, ni des contradictions que nous souffrons, ni des délais qu'il nous faut essuyer.

Digitized by Google

intrantes videant lumen ;

delier, afin qu'elle éclaire ceux qui entrent;

17. Non est enim occultum quod non manifestetur, nec absconditum, quod non cognoscatur, et in palam veniat.

17. Car il n'y a rien de secret qui ne doive être découvert, ni rien de caché, qui ne doive être connu et paraître publiquement.

18. Videte ergo quomodo audiatis. Qui enim habet dabitur illi; et quicumque non habet, etiam quod putat se habere, auferetur ab illo.

18. Prenez donc bien garde de quelle manière vous écoutez ; car on donnera encore à celui qui a déjà, et pour celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

19. Venerunt autem ad illum mater et fratres ejus, et non poterant adire eum præ turba,

19. Cependant sa mère et ses frères étant venus vers lui et ne le pouvant aborder, à cause de la foule du peuple,

20. Et nuntiatum est illi : Mater tua et fratres tui stant foris, volentes te videre.

20. Il en fut averti, et on lui dit : Votre mère et vos frères sont là dehors, qui désirent de vous voir.

21. Qui respondens, dixit ad eos : Mater mea et fratres mei hi sunt, qui verbum Dei audiunt et faciunt.

21. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

22. Factum est autem in una dierum : et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt.

22. Un jour étant monté sur une barque avec ses disciples, il leur dit : Passons à l'autre bord du lac. Ils partirent donc.

23. Et navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et complebantur, et periclitabantur.

23. Et comme ils passaient, il s'endormit, et un si grand tourbillon de vent vint tout d'un coup fondre sur le lac, que *leur barque* s'emplissant d'eau, ils étaient en péril.

24. Accedentes autem sus-

24. Ils s'approchèrent donc de

℣ 17. *Non est enim occultum.* Tout ce que je dis aujourd'hui en paraboles sera un jour découvert. Mon dessein n'est pas de tenir caché ce que je vous dis ; je veux que vous le publiiez un jour. Si je le dis aux troupes d'une manière obscure, c'est que le temps n'est pas encore venu de le manifester plus clairement. Voyez saint Matth. v, 15, et saint Marc, iv, 21.

℣ 19. *Venerunt ad illum mater et fratres ejus.* Cette particularité n'est point rapportée en cet endroit par les autres Évangélistes. Voyez saint Matth. xii, 46; Marc, iii, 31. Elle arriva le matin du même jour qu'il proposa les paraboles dont on vient d'entendre l'explication.

℣ 22. *In una dierum et ipse ascendit.* Il s'agit ici du lac de la mer de Tibériade; car les Hébreux donnaient aussi le nom de mer à ce que les Grecs nommaient lac. Ceci arriva sur le soir du même jour qu'il avait parlé au peuple de dessus une barque. De là il revint à la maison, et sur le soir il rentra dans la barque et passa le lac avec ses disciples, pour se dérober à la foule. Voyez Matth. viii, 28; Marc, v, 1 *et seq.*

Digitized by Google

lui, et l'éveillèrent en lui disant : Maître, nous périssons. Jésus s'étant levé, parla avec menaces aux vents et aux flots agités, et ils s'apaisèrent, et il se fit un *grand* calme.

25. Alors il leur dit : Où est votre foi? Mais eux, remplis de crainte et d'admiration, se disaient l'un à l'autre : Quel est donc cet homme qui commande de la sorte aux vents et aux flots, et à qui ils obéissent?

26. Ils abordèrent ensuite au pays des Gérasséniens, qui est sur le bord opposé à la Galilée.

27. Et lorsque Jésus fut descendu à terre, il vint au-devant de lui un homme qui depuis long-temps était possédé du démon, et qui ne portait point d'habit, ni ne demeurait point dans les maisons, mais dans les sépulcres.

28. Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus, il jeta un grand cri, et se vint prosterner à ses pieds, en lui disant à haute voix : Jésus, Fils du Dieu très-haut, qu'y a-t-il entre vous et moi? Je vous conjure de ne me point tourmenter,

citaverunt eum, dicentes : Præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ, et cessavit : et facta est tranquillitas.

25. Dixit autem illis : Ubi est fides vestra? Qui timentes, mirati sunt ad invicem, dicentes : Quis putas hic est, quia et ventis et mari imperat, et obediunt ei?

26. Et navigaverunt ad regionem Gerasenorum, quæ est contra Galilæam.

27. Et cum egressus esset ad terram, occurrit illi vir quidam, qui habebat dæmonium jam temporibus multis, et vestimento non induebatur, neque in domo manebat, sed in monumentis.

28. Is, ut vidit Jesum, procidit ante illum : et exclamans voce magna, dixit : Quid mihi et tibi est, Jesu, Fili Dei Altissimi? Obsecro te, ne me torqueas.

℣ 26. *Navigaverunt ad regionem Gerasenorum.* On a déja remarqué sur saint Matthieu (VIII, 28) les diversités de leçon des exemplaires en cet endroit. Voici comme Origène (*Comment. in Joan.*) s'explique sur cela : « Ceux qui veulent travailler sérieusement sur l'Écriture, ne doivent point négliger les remarques littérales qui regardent les noms propres : car les exemplaires grecs sont souvent fautifs dans la manière de les écrire, comme on le peut voir dans les Évangiles mêmes. On y lit par exemple, que les porcs qui furent précipités dans la mer, étaient dans le pays des Gérasséniens. Or, Gérasa est une ville d'Arabie, près de laquelle il n'y a ni mer, ni lac. Il n'est nullement croyable que les Évangélistes, qui savaient si bien la géographie de la Judée, eussent voulu avancer une chose si visiblement fausse et si aisée à réfuter. Mais comme dans un petit nombre d'exemplaires on lit le pays des Gadaréniens, il est bon de faire encore une remarque sur ce nom. Gadara est une ville de Judée, près de laquelle sont ces bains si célèbres. Mais il n'y a ni rochers, ni précipices, ni mer, ni lac aux environs. Reste donc Gergésa, qui est une ville ancienne, située sur la mer de Tibériade, près de laquelle sont des rochers escarpés, qui donnent sur la mer, où l'on montre l'endroit d'où les porcs se précipitèrent dans l'eau. »

℣ 27. *Occurrit illi vir quidam.* Saint Matthieu (VIII, 28) parle de deux possédés. Mais saint Marc (V, 1, 2, 3) et saint Luc ont choisi celui des deux qui était le plus furieux, pour nous décrire sa guérison : car il ne faut pas croire que les Évangélistes racontent tous les prodiges que fit Jésus-Christ. Ils choisissent ceux qui sont les plus propres à leur dessein, qui est d'affermir la foi des lecteurs et de les édifier.

Digitized by Google

29. Præcipiebat enim spiritui immundo ut exiret ab homine. Multis enim temporibus arripiebat illum, et vinciebatur catenis, et compedibus custoditus, et ruptis vinculis agebatur a dæmonio in deserta.

30. Interrogavit autem illum Jesus, dicens: Quod tibi nomen est? At ille dixit: Legio; quia intraverant dæmonia multa in eum.

31. Et rogabant illum ne imperaret illis ut in abyssum irent.

32. Erat autem ibi grex porcorum multorum pascentium in monte; et rogabant eum, ut permitteret eis in illos ingredi. Et permisit illis.

33. Exierunt ergo dæmonia ab homine, et intraverunt in porcos; et impetu abiit grex per præceps in stagnum, et suffocatus est.

34. Quod ut viderunt factum qui pascebant, fugerunt, et nuntiaverunt in civitatem et in villas;

35. Exierunt autem videre quod factum est, et venerunt ad Jesum; et invenerunt hominem sedentem, a quo dæ-

29. Car il commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme, qu'il agitait avec violence depuis long-temps. Et quoiqu'on le gardât lié de chaînes, et les fers aux pieds, il rompait tous ses liens, et était poussé par le démon dans les déserts.

30. Jésus lui demanda : Quel est ton nom? Il lui dit : Je m'appelle Légion ; parce que plusieurs démons étaient entrés dans cet homme.

31. Et ces démons le suppliaient qu'il ne leur commandât point de s'en aller dans l'abîme.

32. Mais comme il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient sur une montagne, ils le suppliaient de leur permettre d'y entrer, ce qu'il leur permit.

33. Les démons étant donc sortis de cet homme, entrèrent dans les pourceaux; et aussitôt le troupeau courut avec violence se précipiter dans le lac, où ils se noyèrent.

34. Ceux qui les gardaient ayant vu ce qui était arrivé, s'enfuirent, et s'en allèrent le dire à la ville et dans les villages,

35. D'où *plusieurs* sortirent pour voir ce qui était arrivé; et étant venus à Jésus, ils trouvèrent cet homme dont les démons étaient

℣ 29. *Agebatur a dæmonio in deserta.* Le mauvais esprit, profitant de la mélancolie, qui dominait dans le tempérament de cet homme, le poussait dans le désert, dans les sépulcres, dans les montagnes, où il vivait éloigné de la compagnie des autres hommes.

℣ 31. *Ne imperaret illis ut in abyssum irent.* Quelques-uns l'entendent comme s'ils eussent demandé que Jésus ne les précipitât pas dans la mer. Mais l'on croit communément qu'ils prient qu'il ne les précipite pas dans l'enfer. On lui donne dans l'Écriture (Apoc. IX, 1, 2; XI, 7; XVII, 8; XX, 1, 3; Matth. VIII, 29) le nom d'abîme, parce qu'on le conçoit comme un lieu au plus profond de la terre; comme une fosse sans fond, où les démons et les damnés sont relégués, pour n'en sortir jamais. Quoique les démons portent partout leur supplice, et que privés des bonnes grâces de leur Dieu ils ne puissent qu'être toujours et en tout lieu infiniment malheureux, ils trouvent toutefois un certain plaisir à exercer contre les hommes leur malice et leur envie, et regardent comme le souverain malheur ajouté à tous leurs autres maux, celui de ne leur pouvoir plus nuire. Pour le reste de cette histoire, on peut voir saint Matthieu, VIII, 30 et suiv.

Digitized by Google

sortis, assis à ses pieds, habillé et en son bon sens; ce qui les remplit de crainte.

36. Et ceux qui avaient vu ce qui s'était passé, leur racontèrent comment le possédé avait été délivré de la légion *de démons*.

37. Alors tous les peuples du pays des Gérasséniens le prièrent de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. Il monta donc dans la barque pour s'en retourner.

38. Et cet homme, duquel les démons étaient sortis, le suppliait qu'il lui permît d'aller avec lui; mais Jésus le renvoya, en lui disant :

39. Retournez en votre maison, et publiez les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur. Et il s'en alla par toute la ville, publiant les grâces que Jésus lui avait faites.

40. Jésus étant revenu, le peuple le reçut avec joie, parce qu'il était attendu de tous.

41. Alors il vint à lui un homme, appelé Jaïre, qui était chef de la synagogue; et se prosternant aux pieds de Jésus, il le suppliait de venir en sa maison,

42. Parce qu'il avait une fille unique âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et comme Jésus s'en allait *avec lui*, et qu'il était pressé par la foule du peuple,

43. Une femme qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, et qui avait dépensé tout son bien à se faire traiter par les médecins, sans qu'aucun d'eux l'eût pu guérir;

monia exierant, vestitum, ac sana mente, ad pedes ejus, et timuerunt.

36. Nuntiaverunt autem illis, et qui viderant, quomodo sanus factus esset a legione.

37. Et rogaverunt illum omnis multitudo regionis Gerasenorum ut discederet ab ipsis, quia magno timore tenebantur. Ipse autem ascendens navim, reversus est.

38. Et rogabat illum vir, a quo dæmonia exierant, ut cum eo esset. Dimisit autem eum Jesus, dicens:

39. Redi in domum tuam, et narra quanta tibi fecit Deus. Et abiit per universam civitatem, prædicans quanta illi fecisset Jesus.

40. Factum est autem cum rediisset Jesus, excepit illum turba; erant enim omnes expectantes eum.

41. Et ecce venit vir, cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat; et cecidit ad pedes Jesu, rogans eum ut intraret in domum ejus,

42. Quia unica filia erat ei fere annorum duodecim, et hæc moriebatur. Et contigit dum iret, a turbis comprimebatur;

43. Et mulier quædam erat in fluxu sanguinis ab annis duodecim, quæ in medicos erogaverat omnem substantiam suam, nec ab ullo potuit curari;

℣ 41. *Ecce venit vir, cui nomen Jairus.* C'était apparemment le chef de la synagogue de Capharnaüm. Saint Marc (v, 22) semble dire qu'il n'était pas seul chef de la synagogue : « Il vint, dit-il, à Jésus un des chefs de la synagogue ». Il y en avait plusieurs qui portaient cette qualité : mais Jaïr pouvait être le premier d'entre eux.

Digitized by Google

44. Accessit retro, et tetigit fimbriam vestimenti ejus; et confestim stetit fluxus sanguinis ejus.

45. Et ait Jesus: Quis est, qui me tetigit? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus et qui cum illo erant: Præceptor turbæ te comprimunt et affligunt et dicis: Quis me tetigit?

46. Et dixit Jesus: Tetigit me aliquis, nam ego novi virtutem de me exiisse.

47. Videns autem mulier, quia non latuit, tremens venit, et procidit ante pedes ejus, et ob quam causam tetigerit eum, indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit.

48. At ipse dixit ei: Filia, fides tua salvam te fecit; vade in pace.

49. Adhuc illo loquente, venit quidam ad principem synagogæ, dicens ei: Quia mortua est filia tua, noli vexare illum.

50. Jesus autem, audito hoc verbo, respondit patri puellæ: Noli timere, crede tantum, et salva erit.

51. Et cum venisset domum non permisit intrare secum quemquam, nisi Petrum et Jacobum et Joannem, et patrem et matrem puellæ;

52. Flebant autem omnes,

44. S'approcha de lui par derrière et toucha la frange de son vêtement; au même instant son sang s'arrêta:

45. Et Jésus dit: Qui est-ce qui m'a touché? Mais tous assurant que ce n'était pas eux, Pierre et ceux qui étaient avec lui, lui dirent: Maître, la foule du peuple vous presse et vous accable, et vous demandez qui vous a touché.

46. Mais Jésus dit: Quelqu'un m'a touché; car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi.

47. Cette femme, se voyant ainsi découverte, s'en vint toute tremblante, se jeta à ses pieds et déclara devant tout le peuple ce qui l'avait portée à le toucher, et comment elle avait été guérie à l'instant.

48. Et Jésus lui dit: Ma fille, votre foi vous a guérie; allez en paix.

49. Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue: Votre fille est morte; ne donnez point davantage de peine au maître.

50. Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la fille: Ne craignez point, croyez seulement, et elle vivra.

51. Etant arrivé au logis, il ne laissa entrer personne que Pierre, Jacques et Jean, avec le père et la mère de la fille;

52. Et comme tous ceux de la

℣ 44. *Fimbriam vestimenti.* Moïse avait ordonné que les Hébreux en portassent au bas de leurs manteaux (Num. xv, 38). La femme qui toucha le bas de la robe de notre Seigneur, était sainte Marthe, selon saint Ambroise (Amb. *de Salomon.* c. 5). Eusèbe (*Hist. eccl.* lib. 7, c. 17) assure que c'était une femme païenne de la ville de Panéade, à la source du Jourdain, qui en reconnaissance de ce miracle, érigea une statue à notre Sauveur, qu'Eusèbe assure avoir vue de ses yeux. Sozomène (lib. 5, c. 20, *Hist.*) et Philostorge (*Hist.* lib. 7, c. 3) nous apprennent qu'elle subsista jusqu'au temps de l'empereur Julien.

℣ 46. *Ego novi virtutem de me exiisse.* Voyez ci-devant, v. 17, et vi, 19: 7. « Virtus de illo exibat et sanabat omnes. »

Digitized by Google

maison la pleuraient, en se frappant la poitrine, il leur dit: Ne pleurez point, cette fille n'est pas morte, mais seulement endormie.

53. Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte.

54. Jésus la prenant donc par la main, lui cria: *Ma* fille, levez-vous.

55. Et son âme étant retournée *dans son corps*, elle se leva à l'instant, et il commanda qu'on lui donnât à manger.

56. Alors son père et sa mère furent remplis d'étonnement; et il leur recommanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.

et plangebant illam. At ille dixit: Nolite flere, non est mortua puella, sed dormit.

53. Et deridebant eum, scientes quod mortua esset.

54. Ipse autem tenens manum ejus, clamavit dicens: Puella, surge.

55. Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo. Et jussit illi dari manducare.

56. Et stupuerunt parentes ejus, quibus præcepit ne alicui dicerent quod factum erat.

CHAPITRE IX.

1. Jésus ayant appelé ses douze Apôtres, leur donna puissance et autorité sur tous les démons, et le pouvoir de guérir les maladies.

2. Puis il les envoya prêcher le royaume de Dieu, et rendre la santé aux malades.

3. Et il leur dit: Ne portez rien

1. Convocatis autem duodecim Apostolis, dedit illis virtutem et potestatem super omnia dæmonia, et ut languores curarent.

2. Et misit illos prædicare regnum Dei, et sanare infirmos.

3. Et ait ad illos: Nihil tu-

℣ 54. *Ipse autem tenens manum ejus.* Le grec lit : « Or, Jésus ayant fait sortir tout le monde, et la prenant par la main, etc. ». Ces paroles ne sont point dans saint Ambroise ni dans quelques manuscrits grecs. On soupçonne qu'elles ont été retranchées, pour éviter la prétendue contrariété qui était entre ce verset et le 51, où il est dit que Jésus ne laissa entrer dans la chambre de l'enfant que le père, la mère et trois de ses disciples. Mais sans rien retrancher, on peut dire que ceci est mis ici par récapitulation : Lorsque Jésus fut seul dans la chambre avec les personnes qu'on vient de nommer, il prit la fille par la main et lui dit de se lever.

℣ 55. *Et reversus est spiritus ejus.* Ce n'était donc pas un simple évanouissement; c'était une mort réelle. L'âme était séparée du corps : elle en était sortie; elle y rentra. On ne peut rien voir de plus clair que ces paroles pour la distinction des deux substances et pour l'immortalité de l'âme. Voyez des expressions à-peu-près pareilles, Psalm. LXXVII, 39 : « Spiritus vadens et non rediens ». Et LXXV, 13 : « Qui « aufert spiritum principum »; CII, 16 : « Spiritus pertransibit in illo et non subsis- « tet; et non cognoscet ampluis locum suum »; CXLV, 4 : « Exibit spiritus ejus et « revertetur in terram suam, etc. ». Eccl. XII, 7 : « Revertatur pulvis in terram suam « et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum. »

℣ 3. *Neque virgam,... neque duas tunicas.* C'est-à-dire des habits à changer; car on ne portait ordinairement à-la-fois qu'une tunique; mais en voyage, on en portait pour changer. Tout cela veut dire en un mot : Allez où je vous envoie, sans vous mettre en peine de faire provision de rien; reposez-vous entièrement sur ma providence.

Digitized by Google

leritis in via, neque virgam, neque peram, neque panem, neque pecuniam, neque duas tunicas habeatis.

4. Et in quamcumque domum intraveritis, ibi manete et inde ne exeatis.

5. Et quicumque non receperint vos, exeuntes de civitate illa, etiam pulverem pedum vestrorum excutite in testimonium supra illos.

6. Egressi autem circuibant per castella evangelizantes, et curantes ubique.

7. Audivit autem Herodes tetrarcha omnia quæ fiebant ab eo, et hæsitabat eo quod diceretur a quibusdam, quia Joannes surrexit a mortuis;

dans le chemin, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez point deux habits.

4. En quelque maison que vous soyez entrés, demeurez-y et n'en sortez point.

5. Lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront pas vous recevoir, sortant de leur ville secouez même la poussière de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contre eux.

6. Etant donc partis, ils allaient de village en village, annonçant l'Evangile et guérissant partout les malades.

7. Cependant Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce que faisait Jésus, et son esprit était en suspens, parce que les uns disaient que Jean était ressuscité d'entre les morts;

℣ 4. *Ibi manete et inde ne exeatis.* Demeurez-y pendant tout le temps de votre séjour dans cette ville, et n'en sortez point pour aller de maison en maison chercher de meilleurs repas ou une demeure plus commode. Ce serait faire insulte à ceux qui vous ont reçus dans leur maison. Saint Matthieu (x, 11) : « Demeurez-y jusqu'à « ce que vous sortiez de la ville. »

℣ 7. *Audivit Herodes tetrarcha, etc.* Il admirait tout ce que l'on disait de Jésus. Il était en perplexité, sans pouvoir se déterminer sur les discours que le peuple en tenait; les uns croyant que Jésus était Elie; les autres que c'était Jean-Baptiste ressuscité. Le roi semblait pencher vers ce dernier sentiment (Matth. XIV, 2), mais il était encore flottant et incertain. Il paraît par tout ceci que quelques-uns entre les Juifs et Hérode même croyaient une espèce de métempsycose. Les pharisiens, au rapport de Josèphe (*Antiq.* lib. 18, c. 2, et lib. 2, *de Bello*), tenaient l'âme immortelle; et après la mort du corps, ils enseignaient que l'âme se retirait dans des endroits souterrains, où elle recevait la récompense du bien ou du mal qu'elle avait fait. Les âmes des méchans y demeuraient éternellement pour y être tourmentées sans en pouvoir sortir. Celles des gens de bien en sortaient quelquefois et entraient dans d'autres corps.

Il dit en un autre endroit (Josèphe, *de Bello Jud.* lib. 7, c. 25), que les démons qui possèdent certaines personnes et qui les tourmentent jusqu'à les faire mourir quelquefois, ne sont autres que les âmes des méchans, qui se sont emparées de ces corps. Philon (*de Somniis*) enseignait aussi que les âmes sortant du corps, retournaient dans l'air, d'où elles étaient venues, et revenaient aussi quelquefois sur la terre et rentraient dans un corps auquel elles avaient quelque attachement, pendant que les autres regardaient le corps comme une prison ou comme un tombeau où elles avaient beaucoup souffert.

Saint Jérôme (in Matth. XIV) remarque que plusieurs abusaient de ces endroits de l'Evangile que nous expliquons, pour appuyer le dogme de la métempsycose à la manière des pythagoriciens. Au reste, la plupart des Juifs reconnaissaient une véritable résurrection, qui est celle des corps que nous animons et qui doivent un jour être vivifiés de nouveau par les mêmes âmes qui les animent aujourd'hui, et

Digitized by Google

8. Les autres, qu'Elie était apparu; et d'autres, qu'un des anciens prophètes était ressuscité.

9. Alors Hérode dit: J'ai fait couper la tête à Jean; mais qui est celui-ci dont j'entends dire de si grandes choses? Et il avait envie de le voir.

10. Les Apôtres étant revenus, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait. Et Jésus les prenant avec lui, se retira à l'écart dans un lieu désert, près la ville de Bethsaïde.

11. Lorsque le peuple l'eut appris, il le suivit, et Jésus les ayant *bien* reçus, il leur parlait du royaume de Dieu et guérissait ceux qui avaient besoin d'être guéris.

12. Comme le jour commençait à baisser, les douze *Apôtres* lui vinrent dire: Renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages et dans les lieux d'alentour pour se loger et pour y trouver de quoi vivre, parce que nous sommes ici en un lieu désert.

13. Mais Jésus leur répondit: Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui répartirent: Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, si ce n'est peut-être qu'il faille

8. A quibusdam vero, quia Elias apparuit; ab aliis autem quia propheta unus de antiquis surrexit.

9. Et ait Herodes: Joannem ego decollavi. Quis est autem iste, de quo ego talia audio? Et quærebat videre eum.

10. Et reversi Apostoli narraverunt illi quæcumque fecerunt, et assumptis illis secessit seorsum in locum desertum, qui est Bethsaidæ.

11. Quod cum cognovissent turbæ, secutæ sunt illum: et excepit eos, et loquebatur illis de regno Dei, et eos, qui cura indigebant, sanabat.

12. Dies autem cœperat declinare. Et accedentes duodecim dixerunt illi: Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant et inveniant escas, quia hic in loco deserto sumus.

13. Ait autem ad illos: Vos date illis manducare. At illi dixerunt: Non sunt nobis plus quam quinque panes et duo pisces; nisi forte nos eamus,

ce sentiment est de foi et celui que l'Église nous enseigne et qu'elle a puisé dans l'Écriture de l'Ancien et du Nouveau Testament; au lieu que l'autre espèce de résurrection, je veux dire la métempsycose des pharisiens ou des pythagoriciens, ne se trouve nulle part dans les Écritures et n'a aucune vraisemblance. Il y a toutefois quelque apparence que cette erreur était déjà répandue parmi les Juifs du temps de notre Seigneur, comme on l'a vu par Josèphe et par Philon, quoiqu'il soit difficile d'en fixer le commencement. Ce sentiment a toujours été du goût des Orientaux, et il est encore assez commun dans ce pays-là Quelques-uns même croient en voir des traces dans l'histoire d'Élie. Ce prophète ayant été enlevé de la manière qu'on sait, les Hébreux, voyant les merveilles que faisait Elisée (4. Reg. II, 15), disaient que l'esprit d'Elie s'était reposé sur lui.

℣ 10. *Secessit in locum desertum.* Cette ville était au-delà du Jourdain, près l'embouchure du Jourdain dans la mer de Tibériade. Le désert de Bethsaïde s'étendait dans les campagnes voisines, au-delà de cette mer, vers le midi. Voyez saint Matth. XIV, 13; Marc, VI, 31, où il est dit que Jésus passa la mer pour aller dans ce désert.

℣ 12. *Dies autem cœperat declinare.* Saint Luc abrège beaucoup ce récit. On peut voir saint Jean, VI, 1, 2 et suiv., et les deux autres Evangélistes, à l'endroit cité.

Digitized by Google

et emamus in omnem hanc turbam escas.

14. Erant autem fere viri quinque millia. Ait autem ad discipulos suos : Facite illos discumbere per convivia quinquagenos.

15. Et ita fecerunt. Et discumbere fecerunt omnes.

16. Acceptis autem quinque panibus et duobus piscibus, respexit in cœlum, et benedixit illis, et fregit, et distribuit discipulis suis, ut ponerent ante turbas.

17. Et manducaverunt omnes, et saturati sunt. Et sublatum est quod superfuit illis, fragmentorum cophini duodecim.

18. Et factum est cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli ; et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ?

19. At illi responderunt, et dixerunt : Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero quia unus propheta de prioribus surrexit.

20. Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis? Respondens Simon Petrus, dixit : Christum Dei.

21. At ille increpans illos præcepit ne cui dicerent hoc,

22. Dicens : Quia oportet Filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, et principibus sacerdotum, et

que nous allions acheter des vivres pour tout ce peuple ;

14. Car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par troupes, cinquante à cinquante.

15. Ce qu'ils exécutèrent en les faisant tous asseoir.

16. Or, Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, et levant les yeux au ciel, il les bénit, les rompit et les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple.

17. Ils en mangèrent tous et furent rassasiés. Et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui en étaient restés.

18. Un jour, comme il priait en particulier ayant ses disciples avec lui, il leur demanda : Que dit le peuple de moi ? Qui dit-il que je suis ?

19. Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres Elie ; les autres que c'est quelqu'un des anciens prophètes qui est ressuscité.

20. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis? Simon Pierre répondit : Vous êtes le Christ de Dieu.

21. Alors il leur défendit très expressément de parler de cela à personne ;

22. Et il ajouta : Il faut que le Fils de l'Homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les sénateurs, par les princes des prêtres et par

℣ 16. *Benedixit.* Il rendit grâces à Dieu et le pria de répandre sa bénédiction pour multiplier ces pains.

℣ 18. *Et factum est cum solus esset orans.* Ceci arriva long-temps après le miracle de la multiplication des pains, et lorsque Jésus était avec ses disciples aux environs de Césarée de Philippe. On peut voir ce qui a été dit sur saint Matthieu (XVI, 13 ; Marc. VIII, 27).

Digitized by Google

les docteurs de la loi; qu'il soit mis à mort et qu'il ressuscite le troisième jour.

23. Il disait aussi à tout le monde : Si quelqu'un veut venir à moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive.

24. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la sauvera.

25. Et que servirait à un homme de gagner tout le monde aux dépens de lui-même et en se perdant lui-même?

26. Car si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'Homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père et des saints anges.

27. Je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présens qui ne mourront point, qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu.

28. Environ huit jours après qu'il leur eut dit ces paroles, il prit avec lui Pierre, Jacques et

scribis, et occidi, et tertia die resurgere.

23. Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.

24. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet illam; nam qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam.

25. Quid enim proficit homo, si lucretur universum mundum; se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat?

26. Nam qui me erubuerit, et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua, et Patris et sanctorum angelorum.

27. Dico autem vobis vere : Sunt aliqui hic stantes, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei.

28. Factum est autem post hæc verba fere dies octo; et assumpsit Petrum, et Jaco-

℣ 23. *Dicebat autem ad omnes :... tollat crucem suam quotidie.* Jésus-Christ montre par la nécessité de la mortification continuelle, qu'il ne suffit pas de le suivre un ou deux ans, de porter sa croix pendant quelque temps; mais qu'il faut la porter tous les jours persévéramment jusqu'à la mort. La vie chrétienne est un combat continuel de la chair contre l'esprit, et une résistance de l'esprit contre la chair. Dès qu'on cesse de combattre, on est vaincu.

℣ 24. *Qui voluerit animam suam salvam facere.* C'est sauver sa vie, que de la donner pour conserver sa foi et sa religion; c'est la perdre, que de la conserver en perdant son innocence et en renonçant Jésus-Christ. Et la perte dont il s'agit ici, n'est pas simplement de la vie du corps; c'est de la vie de l'âme, infiniment plus précieuse que celle du corps. Or, si la mort du corps est considérée comme le plus grand de tous les maux, que sera-ce de la mort de l'âme? (℣ 25) « Que servi-« rait à un homme de gagner tout le monde, s'il se perdait lui-même? »

℣ 27. *Donec videant regnum Dei.* On l'entend ordinairement de la transfiguration, dans laquelle Jésus-Christ fit voir à trois de ses disciples un essai de sa gloire.

℣ 28. *Fere dies octo.* Les autres Evangélistes (Matth. XVII, 1; Marc, IX, 1) ne mettent que six jours. Aussi saint Luc a mis le mot *environ*, pour marquer qu'il ne marquait pas le temps avec une entière précision. On peut voir sur l'histoire de la transfiguration, saint Matth. XVII, 1, 2 et suiv.

Digitized by Google

bum, et Joannem, et ascendit in montem ut oraret;

29. Et facta est, dum orares, species vultus ejus altera et vestitus ejus albus, et refulgens;

30. Et ecce duo viri loquebantur cum illo. Erant autem Moises et Elias.

31. Visi in majestate et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem.

32. Petrus vero, et qui cum illo erant gravati erant somno. Et evigilantes, viderunt majestatem ejus, et duos viros, qui stabant cum illo.

33. Et factum est cum discederent ab illo, ait Petrus ad Jesum: Præceptor, bonum est nos hic esse, et faciamus tria tabernacula, unum tibi, et unum Moisi et unum Eliæ; nesciens quid diceret.

34. Hæc autem illo loquente facta est nubes, et obumbra-

Jean, et s'en alla sur une montagne pour prier;

29. Et pendant qu'il faisait sa prière, son visage parut tout autre; ses habits devinrent blancs et éclatans;

30. Et l'on vit tout d'un coup deux hommes qui s'entretenaient avec lui, savoir : Moïse et Elie.

31. Ils étaient pleins de majesté et de gloire, et ils lui parlaient de sa sortie *du monde*, qui devait arriver dans Jérusalem.

32. Cependant Pierre et ceux qui étaient avec lui, étaient accablés de sommeil et, se réveillant, ils le virent dans sa gloire et les deux hommes qui étaient avec lui.

33. Et comme ils se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, nous sommes bien ici; faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie; car il ne savait ce qu'il disait.

34. Il parlait encore, lorsqu'il parut une nuée qui les couvrit, et

℣ 31. *Visi in majestate; et dicebant excessum ejus.* Ils s'entretenaient de sa Passion. C'est ainsi que l'expliquent la plupart des interprètes. Saint Pierre (2, 1, 15) se sert du mot de *sortie*, pour signifier la mort, et cette manière de parler est commune en ce sens parmi les Pères et les auteurs ecclésiastiques. Quelques-uns l'entendent de la vengeance que le Sauveur devait exercer contre Jérusalem. *Exitus*, la sortie, peut marquer ou la venue de Jésus-Christ en terre (Joan. XVI, 28), ou la sortie de la terre pour aller au ciel (Joan. XIII, 1), ou sa venue comme Dieu vengeur, contre les Juifs ses ennemis, ou contre les méchans au dernier jour. *Sortir*, se met souvent dans l'Écriture et dans les auteurs profanes, pour se mettre en campagne, entreprendre une expédition, une conquête, etc. Mais la première explication vaut mieux.

℣ 32. *Gravati erant somno.* Jésus étant monté sur la montagne, où il devait se transfigurer, se mit d'abord en prière; et pendant sa prière il fut tout d'un coup environné de gloire, de la manière qu'on l'a vu au verset précédent. Cependant Pierre, Jacques et Jean s'étaient laissés aller au sommeil : mais ensuite s'étant réveillés, ils virent Jésus-Christ avec Elie et Moïse, tout brillant d'une lumière extraordinaire. Luc de Bruges conjecture de cet endroit, que la transfiguration de notre Seigneur arriva la nuit. Le verset 37 y est très favorable.

℣ 34. *Facta est nubes, et obumbravit eos.* Est-ce les Apôtres qu'elle couvrit ou Elie et Moïse ? Il y a plus d'apparence que sur la fin de la vision, il parut une nuée lumineuse, qui enveloppa Jésus, Elie et Moïse; et qu'alors on ouït une voix qui dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé; écoutez-le ». En même temps la nuée disparut et emporta Moïse et Élie, en sorte que Jésus-Christ demeura seul en son état ordinaire, avec ses trois Apôtres. Il y a de fort habiles interprètes qui croient que a nuée enveloppa aussi les Apôtres; et le texte n'y est pas contraire.

Digitized by Google

ils furent saisis de frayeur en les voyant entrer dans cette nuée ;

35. Et il en sortit une voix qui disait : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le.

36. Pendant qu'on entendait cette voix, Jésus se trouva tout seul, et les disciples tinrent ceci secret et ne dirent pour lors à personne rien de ce qu'ils avaient vu.

37. Le lendemain, lorsqu'ils descendaient de la montagne, une grande troupe de peuple vint au-devant d'eux ;

38. Et un homme s'écria parmi la foule et dit : Maître, regardez mon fils *en pitié*, je vous en supplie ; car je n'ai que ce seul enfant.

39. L'esprit *malin* se saisit de lui et lui fait tout d'un coup jeter de grands cris, il le renverse par terre, il l'agite par de violentes convulsions en le faisant écumer, et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout déchiré.

40. J'avais prié vos disciples de le chasser ; mais ils n'ont pu.

41. Alors Jésus, prenant la parole, dit : O race incrédule et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous et vous souffrirai-je? Amenez ici votre fils.

42. Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta par terre et l' agita par de grandes convulsions.

43. Mais Jésus, ayant parlé avec menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père.

vit eos; et timuerunt, intrantibus illis in nubem.

35. Et vox facta est de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite;

36. Et dum fieret vox, inventus est Jesus solus. Et ipsi tacuerunt, et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant.

37. Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa;

38. Et ecce vir de turba exclamavit, dicens: Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi.

39. Et ecce spiritus apprehendit eum; et subito clamat, et elidit, et dissipat eum cum spuma, et vix discedit, dilanians eum.

40. Et rogavi discipulo sos ut ejicerent illum, et non potuerunt.

41. Respondens autem Jesus, dixit : O generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos, et patiar vos? Adduc hac filium tuum.

42. Et cum accederet, elisit illum dæmonium, et dissipavit.

43. Et increpavit Jesus spiritum immundum, et sanavit puerum, et reddidit illum patri ejus.

℣ 37. *Sequenti die.* Jésus avait passé la nuit sur la montagne, partie en prières et partie dans l'entretien avec Moïse et Élie. Le lendemain matin il descendit de la montagne avec Pierre, Jacques et Jean, et vint rejoindre ses autres disciples, qui l'attendaient avec les troupes.

℣ 38. *Magister, respice in filium meum.* Voyez la même histoire dans saint Matth. XVII, 14.

℣ 40. *Rogavi discipulos tuos ut ejicerent.* Saint Matthieu nous en apprend la raison (XVII, 18, 19).

Digitized by Google

44. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei : omnibusque mirantibus in omnibus quæ faciebat, dixit ad discipulos suos : Ponite vos in cordibus vestris sermones istos : Filius enim hominis futurum est ut tradatur in manus hominum.

45. At illi ignorabant verbum istud; et erat velatum ante eos, ut non sentirent illud : et timebant eum interrogare de hoc verbo.

46. Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset.

47. At Jesus videns cogitationes cordis illorum, apprehendit puerum, et statuit illum secus se,

48. Et ait illis : Quicumque susceperit puerum istum in nomine meo, me recipit; et quicumque me receperit, recipit eum qui me misit. Nam qui minor est inter vos omnes, hic major est.

49. Respondens autem

44. Tous furent étonnés de la grande puissance de Dieu. Et lorsqu'ils étaient dans l'admiration de tout ce que faisait Jésus, il dit à ses disciples : Mettez bien dans votre cœur ce que je m'en vais vous dire : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45. Mais ils n'entendaient point ce langage; il leur était tellement caché, qu'ils n'y comprenaient rien, et ils appréhendaient même de l'interroger sur ce sujet.

46. Il leur vint aussi une pensée dans l'esprit, lequel d'entre eux était le plus grand.

47. Mais Jésus, voyant les pensées de leur cœur, prit un enfant, et le mettant près de lui,

48. Il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé; car celui qui est le plus petit parmi vous tous, est le plus grand.

49. Alors Jean, prenant la pa-

℣ 44. *Filius hominis futurum est ut tradatur.* Jésus dit ceci à ses Apôtres comme ils allaient prêchant par la Galilée, en venant à Capharnaüm, au retour de la montagne où il s'était transfiguré. Voyez saint Matth. XVII, 18, 19, 20 et 21.

℣ 45. *Illi ignorabant verbum istud.* Ils entendaient assez ce que voulait dire être livré entre les mains de ses ennemis et être mis à mort; mais ils ne comprenaient point comment Jésus-Christ, qu'ils savaient être le Messie et Fils de Dieu, et qu'ils croyaient immortel et éternel, pourrait souffrir la mort et être exposé aux affronts et aux outrages de la part des hommes. Ces idées leur paraissaient incompatibles. Ils y concevaient quelque mystère, qu'ils n'entendaient pas.

℣ 46. *Quis eorum major esset.* Ce que Jésus-Christ venait de leur dire, leur fit naître la pensée que bientôt il manifesterait sa gloire et rétablirait l'ancien royaume de Juda. Chacun d'eux se flattait d'avoir part aux emplois qu'il y devait distribuer. Il s'agissait de savoir qui serait le premier. Voilà quelle était alors la faiblesse des Apôtres et le faux préjugé dont ils étaient remplis sur le règne du Messie.

℣ 47. *Apprehendit puerum.* Saint Luc omet plusieurs circonstances rapportées dans les autres Évangélistes (Matth. XVII, 23; Marc, IX, 33, et c). La dispute des Apôtres arriva en chemin et en l'absence de Jésus, qui était entré devant eux à Capharnaüm avec saint Pierre; et ce qui est raconté ici d'un enfant que Jésus-Christ leur donna pour modèle de l'humilité qu'il désirait d'eux, arriva lorsqu'ils furent tous dans la maison. Alors les disciples, pour faire vider leur différend par Jésus même, lui demandèrent qui serait le plus grand dans le royaume des cieux; et il leur dit ce que nous lisons ici, que celui qui serait le plus humble et le plus modeste, serait le plus grand et le plus glorieux dans son royaume.

℣ 49. *Vidimus quemdam in nomine tuo.* Ceci prouve ce que nous avons dit:

Digitized by Google

role, lui dit : Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom; mais nous l'en avons empêché, parce qu'il ne *vous* suit pas avec nous.

50. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point; car celui qui n'est pas contre vous, est pour vous.

51. Lorsque le temps, auquel il devait être enlevé du monde, approchait, il se résolut d'aller à Jérusalem :

52. Et il envoya devant lui des personnes pour annoncer *sa venue*, qui, étant partis, entrèrent dans la ville des Samaritains, pour lui préparer *un logement*.

53. Mais ceux de ce lieu ne le voulurent point recevoir, parce qu'il paraissait qu'il allait à Jérusalem.

Joannes, dixit: Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum.

50. Et ait ad illum Jesus : Nolite prohibere; qui enim non est adversum vos, pro vobis est.

51. Factum est autem dum complerentur dies assumptionis ejus et ipse faciem suam firmavit ut iret in Jerusalem.

52. Et misit nuntios ante conspectum suum, et euntes intraverunt in civitatem Samaritanorum ut pararent illi.

53. Et non receperent eum, quia facies ejus erat euntis in Jerusalem.

que Jésus-Christ et saint Pierre étaient allés devant à Capharnaüm et avaient quitté les disciples quelque temps auparavant. Cette circonstance ne se trouve qu'ici et dans saint Marc, IX, 38.

℣ 51. *Cum complerentur dies assumptionis ejus, etc.* Voy. saint Marc, ch. 16, ℣ 19; Act. ch. 1, ℣ 11; 1. Timoth., ch. 3, ℣ ult. Il paraît par le récit des Évangélistes, qu'il se passa encore plusieurs mois avant la mort de Jésus-Christ, et que ce voyage était apparemment pour la fête de la Pentecôte. Mais cette année était la dernière de la vie de Jésus-Christ; et il savait déjà les dispositions des Juifs et ce qui devait lui arriver à quelque temps de là. Ces termes : *Il affermit son visage*, se prennent quelquefois dans l'Écriture pour une obstination et un endurcissement dans le mal (Prov. VII, 13; XXI, 29; Jerem. XLII, 15; Ezech.). Mais on les peut prendre aussi pour une forte résolution, une intrépidité, une fermeté inflexible à exécuter ce qu'on a résolu (Ezech. IV, 3; XIV, 8; Jérem. XXI, 10). Jésus-Christ témoigna donc par son air, par sa démarche et par ses discours, que malgré la malice de ses ennemis, il voulait aller à Jérusalem.

℣ 52. *Misit nuntios ante conspectum suum.* Saint Jérôme (*Ep. ad Algas.* q. 5) a cru que Jésus-Christ avait envoyé devant lui de vrais anges pour annoncer sa venue. Le terme grec signifie ordinairement des *anges* : mais il s'emploie aussi pour marquer des *députés*, des *envoyés*, des *ambassadeurs*. La plupart croient que le Sauveur envoya Jacques et Jean, pour annoncer sa venue dans la ville et pour lui faire préparer les choses nécessaires pour la nourriture et le coucher. Comme il allait toujours en grande compagnie, prêchant partout et guérissant les malades, et ne portant pas de provisions, il était nécessaire d'user de cette précaution dans les lieux où il allait et de faire annoncer sa venue, afin qu'il pût trouver place pour loger et que les peuples avertis vinssent écouter ses instructions et profiter de sa présence pour la guérison de leurs malades. Au reste saint Luc est le seul qui nous ait rapporté ce qui se lit ici depuis le ℣ 51 jusqu'à la fin du chapitre.

— *Intraverunt in civitatem Samaritanorum.* La Samarie était une espèce de province, qui comprenait plusieurs bourgades.

℣ 53. *Et non receperunt eum.* Dans toute autre occasion ils l'auraient reçu; car malgré l'antipathie et la haine réciproque des Juifs et des Samaritains, ils ne laissaient pas de se rendre les uns aux autres les devoirs communs de l'humanité; comme on le voit par l'exemple du Samaritain, qui prit soin d'un Juif tombé entre

Digitized by Google

54. Cum vidissent autem discipuli ejus Jacobus et Joannes, dixerunt: Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos?

55. Et conversus increpavit illos, dicens: Nescitis cujus spiritus estis;

56. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. Et abierunt in aliud castellum.

57. Factum est autem: Ambulantibus illis in via, dixit quidam ad illum: Sequar te quocumque ieris.

58. Dixit illi Jesus: Vulpes foveas habent et volucres cœli nidos; filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.

54. Ce que Jacques et Jean, ses disciples, ayant vu, ils lui dirent: Seigneur, voulez-vous que nous commandions que le feu descende du ciel et qu'il les dévore?

55. Mais se retournant, il leur fit réprimande et leur dit: Vous ne savez pas à quel esprit vous êtes *appelés;*

56. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver. Ils s'en allèrent donc en un autre bourg.

57. Lorsqu'ils étaient en chemin, un homme lui dit: *Seigneur*, je vous suivrai partout où vous irez.

58. Jésus lui répondit: Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

les mains des voleurs et laissé pour mort (Luc. x, 33); et par celui de Jésus-Christ, qui demanda à boire à une femme de Sichem (Joan. iv, 7, 8, 30, 31 et suiv.), et qui entra même dans cette ville et y enseigna pendant quelques jours. Mais pour ce qui regardait la religion, ils n'avaient entre eux aucun commerce (Joan. iv, 9): « Non « contuntur Judæi Samaritanis ». Et comme Jésus déclarait assez par sa démarche et par les autres circonstances du temps, qu'il allait à Jérusalem pour la fête de Pentecôte, et que par là il condamnait le culte et la religion des Samaritains, ils ne voulurent pas le recevoir dans leurs maisons. Il se déclarait trop ouvertement contre leurs préjugés.

℣ 54. *Vis dicimus, ut ignis descendat de cœlo?* C'est apparemment ce trait de la vie de Jacques et Jean, qui leur fit donner le nom d'*enfans du tonnerre* (Marc. iii, 17). Leur zèle trop ardent pour la gloire de Jésus-Christ, et l'esprit de vengeance dont ils n'étaient pas encore guéris, les porta à faire cette demande, qui paraissait en quelque sorte autorisée par l'exemple d'Élie (4. Reg. i, 10; xi, 12), qui fit tomber le feu du ciel sur des soldats que le roi de Samarie avait envoyés pour le saisir.

℣ 55. *Nescitis cujus spiritus estis.* Vous ne distinguez pas l'esprit de vengeance, de rigueur, de servitude, qui est celui de la loi, de l'esprit de clémence, de douceur, de miséricorde, qui est celui de l'Évangile. Vous ne savez pas que ces excès de zèle et de sévérité ne sont ni de mon goût ni de mon esprit. Vous n'êtes point encore entrés dans mon esprit et mon intention. Vous croyez être animés d'un bon zèle, et c'est le zèle d'animosité et de vengeance qui vous conduit. Le nom d'*esprit* se prend souvent dans l'Écriture pour les dispositions du cœur, pour les affections, les sentimens. Ainsi on dit esprit de crainte, esprit d'amour, esprit de puissance, esprit d'infirmité ou de maladie, etc.

℣ 56. *Non venit animas perdere, sed salvare.* Voici quel est mon esprit, et quel devrait être le vôtre: un esprit de douceur, de clémence, de mansuétude, de paix. Je suis venu appeler à la religion non par le fer et par le feu, mais par la persuasion et par la patience. C'est à vous à m'imiter.

℣ 57. *Sequarte, etc.* Ceci est rapporté dans une autre conjoncture par saint Matth. viii, 19. Mais il est fort croyable que la même chose fut dit en plus d'une occasion. Jésus éprouvait ceux qui s'offraient à le suivre, en leur disant que sa pauvreté était extrême, et que pour le suivre il fallait se résoudre à beaucoup souffrir.

Digitized by Google

59. Il dit à un autre : Suivez-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permettez-moi d'aller auparavant ensevelir mon père.

60. Jésus lui répartit : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts; mais pour vous, allez annoncer le royaume de Dieu.

61. Un autre lui dit : Seigneur, je vous suivrai; mais permettez-moi de disposer auparavant de ce que j'ai dans ma maison.

62. Jésus lui répondit : Quiconque, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu.

59. Ait autem ad alterum : Sequere me. Ille autem dixit : Domine, permitte mihi primum ire, et sepelire patrem meum.

60. Dixitque ei Jesus : Sine ut mortui sepeliant mortuos suos; tu autem vade, et annuntia regnum Dei.

61. Et ait alter : Sequar te, Domine, sed permitte mihi primum renuntiare his quæ domi sunt.

62. Ait ad illum Jesus : Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retro, aptus est regno Dei.

CHAPITRE X.

1. Ensuite le Seigneur choisit encore soixante-et-douze autres disciples, qu'il envoya devant lui

1. Post hæc autem designavit Dominus, et alios septuaginta duos, et misit illos bi-

℣ 59. *Sequar te, Domine : sed permitte mihi.* Ceci se trouve aussi dans saint Matthieu, chap. VIII, 21, mais dans une autre circonstance. On ne peut pas décider lequel des deux Évangélistes a mieux observé l'ordre des temps. Saint Luc semble avoir rassemblé ici trois exemples, qui ont quelque rapport entre eux, uniquement à cause de ce rapport.

℣ 61. *Sequar te : sed permitte mihi.* Ceci ne se trouve que dans saint Luc.

℣ 62. *Nemo mittens manum ad aratrum.* Le Sauveur semble faire ici allusion à ce qui arriva à la vocation d'Élisée par Élie. Elisée était à la charrue, lorsqu'Elie l'appela au ministère de la prophétie (3. Reg. XIX, 19, 20 et 21). Aussitôt Elisée quitte sa charrue, court avec la permission d'Élie dire adieu à ses père et mère, tue deux de ses bœufs, les fait cuire avec le bois de sa charrue et se met à la suite du prophète. Jésus-Christ veut que ceux qui pensent à le suivre, ne songent plus à autre chose. S'ils mettent la main à cette charrue, il ne leur est plus permis de tourner la tête en arrière. S'ils quittent la charrue et les occupations du siècle, qu'ils ne pensent plus à y retourner. *Mettre la main à la charrue*, est un proverbe même chez les Grecs, pour marquer le commencement d'une entreprise. De même qu'un homme qui tient la charrue, ne doit pas détourner ses yeux ailleurs, s'il veut former des sillons droits, égaux et profonds; ainsi quiconque songe à s'attacher à mon service, doit renoncer à tout, pour exécuter sans distinction et sans partage le ministère dont je le chargerai (*Vide* Philipp. III, 13).

℣ 1. *Designavit Dominus et alios septuagintaduos.* Outre les douze Apôtres qu'il avait choisi auparavant, il choisit encore soixante-et-douze disciples, pour annoncer l'Évangile. Il savait que la moisson était trop grande pour un petit nombre de moissonneurs (Matt. IX, 37). Les douze Apôtres étaient comme les douze patriarches, chefs des douze tribus. Les soixante-et-douze disciples représentaient ces anciens choisis par Moïse et remplis du Saint-Esprit, pour l'aider dans les fonctions de son ministère (Num. XI, 16, 24 et 25).

— *Misit illos binos ante faciem suam.* C'étaient comme autant d'avant-

Digitized by Google

nos ante faciem suam, in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus,

2. Et dicebat illis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

3. Ite, ecce ego mitto vos sicut agnos inter lupos.

4. Nolite portare sacculum, neque peram, neque calceamenta, et neminem per viam salutaveritis.

5. In quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui;

6. Et si ibi fuerit filius pacis, requiescet super illum

deux à deux, dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller,

2. Et il leur disait : La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.

3. Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers, et ne saluez personne dans le chemin.

5. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison;

6. Et s'il s'y trouve quelque enfant de paix, votre paix reposera

coureurs, qui annonçaient sa venue et lui préparaient les esprits et les cœurs. On demande en quel temps se fit cette députation ? Ce fut dans le même voyage dont on a parlé au chap. IX, 51 et suivans, et pendant que Jésus était encore dans le pays de Samarie, s'avançant toujours vers Jérusalem. Ces soixante-et-douze furent députés dans les lieux de la Judée, où il devait passer dans ce voyage; comme il en avait député d'autres peu de temps auparavant dans le pays de Samarie, chap. IX, 52, 53 et 54. Il les envoya deux à deux; c'est-à-dire en trente-six bandes, afin qu'ils s'entr'aidassent et se secourussent les uns les autres, et afin qu'ils fussent réciproquement témoins de leurs propres actions et de leur conduite, pour fermer la bouche aux ennemis et aux jaloux du Sauveur. Il est bon de remarquer ici que ce qu'on lit dans ce chap. X et les cinq suivans ne se trouve pas dans les autres Evangélistes.

℣ 3. *Mitto vos sicut agnos inter lupos.* On lit dans la seconde Épître, citée sous le nom de saint Clément, ces paroles comme de Jésus-Christ : « Vous serez « ainsi que des agneaux au milieu des loups. Pierre lui répondit : Mais si les loups « dévorent les agneaux? Jésus lui dit : Les agneaux après leur mort ne doivent « pas craindre les loups. Et vous ne devez pas craindre ceux qui vous font mourir, « et après cela, ne vous peuvent plus rien faire. Mais plutôt craignez celui qui, après « votre mort, a le pouvoir de jeter votre corps et votre âme dans la gêne du feu. »

℣ 4. *Neminem per viam salutaveritis.* Allez promptement, sans vous amuser à faire de vains complimens et des civilités inutiles à ceux que vous rencontrerez. Cela tient du proverbe. Elisée dit la même chose à Giézi, lorsqu'il l'envoya avec son bâton pour rendre la vie à l'enfant de la veuve de Sunam (4. Reg. IV, 29) : « Si « occurrerit tibi homo, ne salutes eum ». Ne songez qu'à exécuter au plutôt les ordres que je vous donne.

℣ 6. *Filius pacis.* Un homme digne de recevoir la paix que vous lui offrez (*Confer.* Matth. X, 13), disposé à vous écouter et à profiter de la grâce qui lui est offerte. *La paix*, se prend pour toute sorte de bonheur et de prospérité. *Un enfant de paix*, est un homme digne de toute sorte de biens; comme un enfant de mort (2. Reg. XII, 5), un enfant de perdition (2. Thessal. II, 3), est celui qui mérite la mort, les derniers supplices. Si dans la maison où vous entrerez, il n'y a personne digne de votre paix, *elle retournera sur vous;* vous en recevrez vous-même la plénitude; elle ne sera pas perdue pour vous; Dieu fera retomber sur vous-mêmes les effets de vos vœux. On veut voir dans saint Mattheiu (X, 7, 8, 9, 10, 14, 15) l'explication des versets 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Jésus-Christ donne au soixante-et-douze disciples les mêmes commandemens qu'il avait donnés aux Apôtres au commencement de leur mission.

Digitized by Google

sur lui; sinon, elle retournera sur vous.

7. Demeurez en la même maison, mangeant et buvant de ce qu'il y aura chez eux; car celui qui travaille mérite sa récompense. Ne passez point de maison en maison.

8. En quelque ville que vous entriez et où l'on vous aura reçus, mangez ce qu'on vous présentera.

9. Guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le royaume de Dieu s'est approché de vous.

10. Mais si, étant entré en quelque ville, on ne vous y reçoit point, sortez dans les rues et dites :

11. Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds; sachez néanmoins que le royaume de Dieu est proche.

12. Je vous assure qu'au *dernier jour* Sodome sera traitée moins rigoureusement que cette ville-là.

13. Malheur à toi, Corozaïm, malheur à toi, Bethsaïde; parce que si les miracles qui ont été faits en vous avaient été faits dans

pax vestra; sin autem, ad vos revertetur.

7. In eadem autem domo manete edentes et bibentes, quæ apud illos sunt; dignus est enim operarius mercede sua. Nolite transire de domo in domum.

8. Et in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint vos, manducate quæ apponuntur vobis.

9. Et curate infirmos, qui in illa sunt, et dicite illis : Appropinquavit in vos regnum Dei.

10. In quamcumque autem civitatem intraveritis, et non susceperint vos, exeuntes in plateas ejus, dicite :

11. Etiam pulverem, qui adhæsit nobis de civitate vestra, extergimus in vos; tamen hoc scitote quia appropinquavit regnum Dei.

12. Dico vobis, quia Sodomis in die illa remissius erit, quam illi civitati.

13. Væ tibi Corozaim, væ tibi, Bethsaida; quia si in Tyro et Sidone factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in

℣ 6. *Quæ apponuntur vobis.* Contentez-vous de ce que vos hôtes vous serviront; sans rechercher la délicatesse, la superfluité, la bonne chère, et vivez sans inquiétude. Vous trouverez à manger chez ceux à qui vous annoncerez ma venue. Ne faites point de provision : ne portez ni argent, ni nourriture; Dieu aura soin de votre entretien. « Celui qui travaille, mérite sa récompense ». Quelques-uns croient que par ces paroles : « Mangez ce qu'on vous présentera », il veut lever leur scrupule sur le choix des viandes et sur les cérémonies de la loi. Mais cela n'est pas probable. Il ne les envoie que chez les Juifs, et ç'aurait été leur causer un terrible scandale, si on les eût vu négliger la distinction des viandes.

℣ 9. *Appropinquavit in vos, etc.* Voici le temps heureux où le Seigneur va rétablir son royaume parmi vous. Le Messie est apparu; il va vous délivrer de l'oppression de vos ennemis. C'est ainsi que les Juifs charnels entendaient ces paroles. Jésus-Christ les emploie ordinairement pour marquer sa venue et la prédication de l'Évangile.

℣ 12. *Væ tibi, Corozaim.* Corozaïm était au-delà du Jourdain, si l'on en croit Adrichomius et Bonfrère : mais saint Jérôme la met à deux milles de Capharnaüm dans la Galilée. Ce qui nous oblige à la placer au-deçà de la mer de Tibériade.

— *Si in Tyro et Sidone.* Ces deux villes étaient païennes. Jésus-Christ voyait dans elles moins d'éloignement de la vérité, moins d'indocilité et de malice que dans les Juifs.

Digitized by Google

vobis, olim in cilicio et cinere sedentes pœniterent.

14. Verumtamen Tyro et Sidoni remissius erit in judicio, quam vobis.

15. Et tu, Capharnaum, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris.

16. Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit; qui autem me spernit, spernit eum, qui misit me.

17. Reversi sunt autem septuaginta duo cum gaudio, dicentes : Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis in nomine tuo.

18. Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.

19. Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpen-

Tyr et dans Sidon, il y a long-temps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et dans la cendre.

14. C'est pourquoi au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement que vous.

15. Et toi, Capharnaüm, qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras précipitée jusque dans le fonds des enfers.

16. Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

17. Or, les soixante-et-douze disciples s'en revinrent avec joie, lui disant : Seigneur, les démons même nous sont assujettis par la vertu de votre nom.

18. Il leur répondit : Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair.

19. Vous voyez que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux

℣ 15. *Et tu, Capharnaum.* Capharnaüm était située sur le bord occidental de la mer de Tibériade. Jésus-Christ ayant quitté Nazareth, y avait fait sa demeure ordinaire (Matth. IV, 13). Il n'y avait aucune ville où il eût prêché si souvent, ni où il eût fait tant de miracles. C'est ce qui lui fait dire qu'elle était élevée jusqu'au ciel. Mais à cause de son incrédulité, il la menace d'être précipitée jusqu'aux enfers.

℣ 17. *Reversi sunt autem septuaginta.* Les disciples revinrent à Jésus apparemment lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, et après qu'ils eurent parcouru tout le pays qui est depuis Samarie jusqu'à Jérusalem. L'Évangéliste nous représente Jésus à Béthanie, aux portes de Jérusalem, au ℣ 38 de ce chapitre, sans marquer aucun voyage, ni aucune action entre leur retour et son arrivée en Béthanie.

℣ 18. *Videbam Satanam sicut fulgur de cœlo cadentem.* Quel est le rapport de ces paroles à ce qui précède ? Le voici d'après les meilleurs interprètes : Le règne du démon est près de sa fin; ce prince des ténèbres va être renversé; il tombera des airs où il domine, avec la même précipitation qu'un éclair qui fend la nue et se dissipe dans l'air. C'est à peu près la même chose que ce qu'il dit ailleurs (Joan. XVI, 11) : « Le prince de ce monde est déjà jugé ». Et encore (Joan. XII, 35) : « Voici « le temps du jugement du monde; voici le temps où le prince du monde sera « chassé dehors ». Lorsque je vous envoyais annoncer l'Évangile aux pauvres, je voyais Satan tomber de son trône; je voyais son empire se renverser. Le dernier effort de cet empire de ténèbres, est la mort du Sauveur, comme il le dit lui-même (Luc. XXII, 53) : « Hæc est hora vestra, et potestas tenebrarum ». Depuis sa résurrection, il a resserré le dragon dans l'abîme pour mille ans; il en a fermé l'entrée et l'a scellée de son sceau (Apoc. XII, 9; XX, 2).

℣ 19. *Ecce dedi vobis potestatem, etc.* Le Sauveur fait allusion à ce passage du psaume XC, 13 : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux « pieds le lion et le dragon ». Voyez saint Marc, XVI, 18, où Jésus-Christ donne à ses Apôtres le même pouvoir qu'ici, sur les serpens et les bêtes venimeuses. Ce

Digitized by Google

pieds les serpens et les scorpions, et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous pourra nuire.

20. Néanmoins ne mettez point votre joie en ce que les esprits *impurs* vous sont soumis ; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrit dans les cieux.

21. En cette même heure Jésus tressaillit de joie dans *un mouvement du* Saint-Esprit et dit ces paroles : Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, mon Père, cela est *juste*, parce que vous l'avez ainsi voulu.

22. Mon Père m'a mis toutes choses entre les mains, et nul ne connait qui est le Fils, que le Père; ni qui est le Père, que le Fils, et celui à qui le Fils l'aura voulu révéler.

23. Et se tournant vers ses dis-

tes, et scorpiones, et super omnem virtutem inimici; et nihil vobis nocebit.

20. Verumtamen in hoc nolite gaudere quia spiritus vobis subjiciuntur : gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.

21. In ipsa hora exultavit Spiritu sancto, et dixit : Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. Etiam, Pater; quoniam sic placuit ante te.

22. Omnia mihi tradita sunt a Patre meo; et nemo scit quis sit Filius, nisi Pater; et quis sit Pater, nisi Filius, et cui voluerit Filius revelare.

23. Et conversus ad disci-

qu'il ajoute immédiatement après : Je vous donne pouvoir de fouler aux pieds « toute la puissance de l'ennemi », insinue que le venin des serpens et les qualités nuisibles qu'on remarque dans certains animaux sont des effets de la malice du démon. Les bêtes venimeuses sont les armes et les instrumens dont il se sert, pour nous faire mourir, comme prince de la mort et meurtrier dès le commencement, ainsi que l'appelle l'Écriture (Joan., VIII, 44).

℣ 20. *Quia nomina vestra scripta sunt in cœlis.* Voilà ce qui doit faire votre satisfaction et votre joie. Faire des miracles, commander avec empire à la maladie et aux démons sont des choses que les méchans mêmes peuvent faire quelquefois (Matth. VII, 22) : « Plusieurs viendront au jour du jugement me dire : Seigneur, « Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et n'avons-nous pas « chassé les démons et fait plusieurs miracles par votre vertu ? Alors je leur décla- « rerai que je ne les connais point. »

℣ 21. *Exultavit Jesus spiritu, etc.* Jésus « tressaillit de joie et dit ces paroles : « Je vous rends gloire, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et « que vous les avez révélées aux petits », aux simples, aux ignorans. Vous leur avez découvert des vérités que vous avez cachées aux sages et aux prudens; à ceux qui sont *sages* à leurs propres yeux; c'est-à-dire, aux superbes et *aux prudens* de la prudence de la chair, qui n'est que folie aux yeux de Dieu. Les premiers ont mérité par leur humilité et par leur docilité que vous leur fassiez cette grâce; les autres s'en sont rendus indignes par leur orgueil et par leur endurcissement. Vous avez donné aux petits le pouvoir de faire des miracles, que vous avez refusé aux grands et aux puissans. Jésus-Christ ne se réjouit pas du malheur de ceux-ci; mais il loue la justice et la sagesse de Dieu dans toute l'économie de sa conduite sur les élus et dans l'établissement de l'Église chrétienne. On peut voir sur ce verset et sur les trois suivans, le commentaire sur saint Matth. XI, 25, 26, 27, etc.

Digitized by Google

pulos suos, dixit : Beati oculi qui vident quæ vos videtis;

24. Dico enim vobis, quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt.

25. Et ecce quidam legisperitus surrexit tentans illum, et dicens : Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo?

26. At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est? Quomodo legis?

27. Ille respondens, dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua; et proximum tuum sicut teipsum.

28. Dixitque illi : Recte respondisti; hoc fac, et vives.

29. Ille autem volens justificare seipsum, dixit ad Jesum : Et quis est meus proximus?

30. Suscipiens autem Jesus,

ciples, il leur dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez;

24. Car je vous déclare que beaucoup de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

25. Alors un docteur de la loi se levant, lui dit pour le tenter : Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle?

26. Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous?

27. Il lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit; et votre prochain comme vous-même.

28. Jésus lui dit : Vous avez fort bien répondu; faites cela et vous vivrez.

29. Mais cet homme, voulant se justifier, dit à Jésus : Et qui est mon prochain?

30. Et Jésus, prenant la parole,

℣ 25. *Quidam legisperitus surrexit, tentans eum.* La loi de Moïse ne promet pas d'une manière expresse la vie éternelle à ceux qui l'observent; elle se borne aux biens temporels et à la vie présente (Levit. XVIII, 5; Ezech. XX, 11; 2. Esdr. IX, 29). Toutefois les Hébreux ne laissaient pas d'espérer une autre vie après celle-ci; et ce sentiment se remarque très distinctement dans les livres de l'Écriture écrits avant et depuis la captivité, dans Josèphe et dans Philon. C'était le sentiment commun de la nation et des deux principales sectes qui fussent parmi eux, des pharisiens et des esséniens : car pour les saducéens, qui pensaient autrement, on les regardait comme des gens qui avaient peu de religion et presque comme des épicuriens.

℣ 29. *Ille autem volens justificare seipsum.* Justifier sa conduite et ôter le soupçon que l'on avait conçu de sa mauvaise foi, en interrogeant Jésus-Christ. Puisqu'il avait si bien répondu, il était clair qu'il n'était pas venu lui faire cette question par ignorance. Pour faire voir donc qu'il avait une difficulté réelle à lui proposer, il lui fait une seconde demande : « Et qui est mon prochain »? Qui sont ceux que je dois aimer comme moi-même?

℣ 30. *Homo quidam descendebat ab Jerusalem.* Plusieurs interprètes croient que Jésus-Christ raconte ici plutôt une histoire, qu'une simple parabole. Le chemin de Jérusalem à Jéricho était décrié par les vols et les meurtres qui s'y commettaient. Là était, dit-on, la vallée d'*Adommim* (Ieronym., *in Matth.* XX et epist. 27), ou des sanglans, à cause du sang qui s'y répandait. Le but de toute cette

Digitized by Google

lui dit : Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, le laissant à demi-mort.

31. Il arriva ensuite qu'un prêtre descendait par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa outre.

32. Un lévite, qui vint aussi au même lieu, l'ayant considéré, passa outre encore.

33. Mais un Samaritain, passant son chemin, vint à l'endroit où était cet homme; et l'ayant vu, il en fut touché de compassion.

34. Il s'approcha donc de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies et les banda, et l'ayant mis sur son cheval, il l'amena dans l'hôtellerie et eut soin de lui.

dixit : Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum ; et plagis impositis abierunt semivivo relicto.

31. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via; et viso illo præterivit.

32. Similiter et levita, cum esset secus locum, et videret eum, pertransiit.

33. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum, et videns eum, misericordia motus est.

34. Et approprians, alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit.

narration est de montrer que tout homme qui a besoin de notre secours est notre prochain; et que nous ne devons refuser à personne l'assistance que nous nous trouvons en état de lui rendre : en un mot, que la loi qui oblige à aimer son prochain comme soi-même, est générale et s'étend à tous les hommes et envers tous les hommes. Il raisonne avec ce docteur de la loi, en supposant les préjugés communs des Juifs, qui étaient que les seuls Hébreux et les justes étaient leur prochain : car ils ne comptaient point pour tels les gentils et les méchans (*Vide* Matth. v, 43), et surtout les Samaritains, qu'ils haïssaient souverainement.

Les Pères unanimement ont reconnu dans cette parabole un sens mystique. Le Juif qui descend de Jérusalem à Jéricho et qui est dépouillé et laissé pour mort, est Adam, notre premier père, qui par son péché est déchu de son innocence et a perdu toutes les grâces que Dieu lui avait données en le créant. Il s'est donné à lui-même le coup de la mort, en mangeant le fruit défendu. Les voleurs qui le blessent et le dépouillent sont les démons. Les prêtres et le lévite qui passent, sans secourir ce misérable, représentent la loi de Moïse, avec tous ses sacrifices et ses cérémonies, incapables de guérir nos blessures. Le charitable Samaritain est Jésus-Christ. L'hôtellerie où il porte son malade est l'Église. L'huile et le vin sont les sacremens : le vin marque son sang et l'huile sa miséricorde. Ceux à qui il recommande le blessé sont les pasteurs de l'Église.

℣ 31. *Præterit.* Le grec peut marquer qu'il se retira en arrière, comme saisi d'horreur à la vue de ce malheureux; ou qu'il passa, allant du côté opposé où le blessé devait aller, c'est-à-dire, allant de Jéricho à Jérusalem.

℣ 33. *Samaritanus.* On a déjà remarqué que les Juifs haïssaient souverainement les Samaritains. Ils les regardaient comme des excommuniés et comme des profanes, plus odieux que les païens mêmes.

℣ 34. *Infundens oleum et vinum.* De l'huile, pour adoucir et pour tempérer la douleur; du vin, pour consolider la plaie et nettoyer le sang. Ou bien : il mêla le vin et l'huile, pour en frotter les plaies du malade. Il portait cela avec lui, selon la coutume du pays, pour sa provision : car encore aujourd'hui, dans l'Orient, on ne donne que le couvert dans les hôtelleries. Chacun est obligé de se fournir des choses nécessaires pour la nourriture et pour le coucher.

— *In stabulum.* Dans le *carvansara*. C'est ainsi que l'on nomme aujourd'hui

Digitized by Google

35. Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario, et ait : Curam illius habe, et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero reddam tibi.

36. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi, qui incidit in latrones?

37. At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi Jesus : Vade, et tu fac similiter.

38. Factum est autem, dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum; et mulier quædam Martha nomine, excepit illum in domum suam.

39. Et huic erat soror no-

35. Le lendemain il tira deux deniers, qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez bien soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour.

36. Lequel de ces trois vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ?

37. Le docteur lui répondit : Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même.

38. Jésus, étant en chemin *avec ses disciples*, entra dans un bourg; et une femme, nommée Marthe, le reçut en sa maison.

39. Elle avait une sœur nom-

dans l'Orient les bâtimens publics, où l'on reçoit les hôtes et où on leur donne le couvert gratuitement. C'est le vrai sens de *stabulum* en cet endroit. On le trouve en cette signification dans le droit romain.

℣ 35. *Duos denarios.* La valeur du denier n'est pas bien certaine. Le denier courant romain était de huit sols et un denier de notre monnaie. Dans l'Écriture, *denarius* se met quelquefois pour le sicle, qui valait environ trente ou trente-deux sols de notre monnaie. Si l'on prend ici *denarius* en ce sens, ce Samaritain aura laissé un écu au maître de l'hôtellerie.

℣ 37. *Qui fecit misericordiam in illum.* Voyez ce qui a été dit sur le ℣ 30. Jésus fait voir ici au publicain, que contre les faux principes des rabbins, tout homme, de quelque condition qu'il soit, est prochain d'un autre homme, quelque étranger qu'il lui soit. Si le Sauveur eût dit qu'un Samaritain était tombé entre les mains des voleurs, et qu'un prêtre et un lévite avaient passé près de lui sans lui rendre aucun service, le docteur de la loi n'aurait pas manqué de dire qu'ils avaient bien fait, et qu'un tel homme n'était pas leur prochain. Mais mettant un Juif pour sujet de la parabole et pour objet de la compassion du Samaritain, il l'oblige à reconnaître la voix de la nature, qui nous dit que tout homme est prochain à son semblable; et que la loi de Moïse, bien loin d'anéantir ce droit général et naturel, n'a fait que lui donner sa perfection, en ordonnant d'aimer son prochain comme soi-même.

℣ 38. *Intravit in quoddam castellum.* Ce bourg est Béthanie (Joan. XI, 1), à deux mille pas de Jérusalem, vers le midi (Ieronym., *in locis*). Saint Jean (XI, 18) la met environ à quinze stades de cette ville, ce qui fait trois mille pas, ou une lieue. Il y a apparence que Jésus avait été à Jérusalem avant que de venir à Béthanie; et il y a assez de vraisemblance que ce fut dans Jérusalem que les soixante-et-douze disciples le rejoignirent, et qu'arriva l'histoire du docteur de la loi, que nous venons de voir. Comme la Pentecôte n'était pas encore arrivée, Jésus parcourut les bourgades d'autour de Jérusalem, pour y enseigner à son ordinaire. Voici apparemment la première fois qu'il vint à Béthanie.

℣ 39. *Huic erat soror nomine Maria.* Saint Luc parle ici de Marie, comme d'une personne dont il n'a encore rien dit; ce qui confirme ce que nous avons dit ci-devant (ch. VII, 37), qu'elle était fort différente de Marie Madelaine, la pécheresse convertie. Pendant que Marthe était occupée à préparer à manger à Jésus et à toute sa troupe, qui était au moins de quatre-vingt-quatre personnes, puisqu'il

Digitized by Google

mée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole.

40. Mais Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait; et elle, s'arrêtant devant Jésus, lui dit: Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule? Dites-lui donc qu'elle m'aide.

41. Mais le Seigneur lui répondit: Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses;

42. Cependant une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

mine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius.

40. Martha autem satagebat circa frequens ministerium; quæ stetit, et ait: Domine, non est tibi curæ, quod soror mea reliquit me solam ministrare? Dic ergo illi, ut me adjuvet.

41. Et respondens dixit illi Dominus: Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima;

42. Porro unum est necessarium. Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab ea.

avait avec lui les douze Apôtres et les soixante-et-douze disciples, Marie s'assit à ses pieds comme une écolière et écouta tranquillement ses instructions. Les disciples parmi les Hébreux, étaient ainsi assis aux pieds de leurs maîtres (Act. XXII, 3; Luc. VIII, 35). Ces mots: « Quæ etiam sedens », elle était aussi assise, insinuent qu'il y avait là plusieurs personnes assises autour de Jésus, du nombre desquelles était Marie. Le Sauveur, tout occupé du sacré ministère dont il s'était chargé, ne perd pas une occasion d'enseigner les peuples et de les appeler à la connaissance de la vérité.

℣ 40. *Martha satagebat circa frequens ministerium.* Le grec à la lettre: « Elle « était distraite », ou fort empressée « autour de ce grand service », à cause du grand nombre de personnes qu'elle avait à servir, ou à cause de l'empressement où elle était de servir Jésus-Christ d'une manière qui lui fût agréable. Son zèle et son amour respectueux lui causaient encore plus d'empressement que le service même qu'elle rendait à Jésus-Christ.

— *Non est tibi curæ quod soror mea.* Elle jugeait bien par l'air et l'avidité de Marie à écouter le Sauveur, qu'il ne lui serait pas aisé de l'arracher de sa présence. Elle veut interposer l'autorité de Jésus même, pour l'obliger à se lever et à la venir aider. Elle s'imaginait qu'aidée de Marie, elle pourrait elle-même jouir pendant quelques momens de la présence de Jésus et écouter ses discours. Une sainte et louable jalousie la fait parler. Elle voulait au moins partager le bonheur et le plaisir que Marie goûtait seule. Heureuse la maison, où Marthe se plaint ainsi de Marie, dit saint Bernard (serm. 3, *de Assumptione*, n. 2): « Fœlix domus et beata semper « congregatio est, ubi de Maria Martha conqueritur! »

℣ 42. *Porro unum est necessarium.* Marthe, ne vous fatiguez point à préparer un grand nombre de différens mets. Il n'y a qu'une chose nécessaire dans la vie: c'est d'écouter et de pratiquer la parole de Dieu; « c'est de chercher le royaume « de Dieu et sa justice », comme dit ailleurs Jésus-Christ (Matth. VI, 33). Tout le reste comparé à cela, n'est qu'accessoire et de bienséance. L'affaire du salut est l'unique affaire des chrétiens.

— *Maria optimam partem elegit.* Jésus-Christ ne condamne pas absolument les empressemens de Marthe; il leur préfère simplement l'attention et l'étude de Marie. Les exercices de charité au dehors, la réception des hôtes et le service des pauvres, sont des pratiques très louables: mais l'exercice de la prière et de la contemplation leur est préférable. Marie est le symbole de la vie contemplative et Marthe de la vie active.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

1. Et factum est, cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum : Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos.

2. Et ait illis : Cum oratis, dicite : Pater, sanctificetur nomen tuum ; adveniat regnum tuum ;

3. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie ;

4. Et dimitte nobis peccata nostra, siquidem, et ipse dimittimus omni debenti nobis ; et ne nos inducas in tentationem.

5. Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi : Amice, commoda mihi tres panes,

1. Un jour, comme il était en prière en un certain lieu, après qu'il eut cessé de prier, l'un de ses disciples lui dit : Seigneur, apprenez-nous à prier, ainsi que Jean l'a appris à ses disciples.

2. Et il leur dit : Lorsque vous prierez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ;

3. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ;

4. Et remettez-nous nos offenses, puisque nous les remettons à tous ceux qui nous sont redevables ; et ne nous abandonnez point à la tentation.

5. Il leur dit encore : Si quelqu'un d'entre vous avait un ami, et qu'il l'allât trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Mon ami, prêtez-moi trois pains,

℣ 1. *Cum esset in quodam loco orans.... dixit unus ex discipulis, etc.* Ce disciple n'était pas apparemment encore avec Jésus-Christ, lorsqu'il donna un an auparavant à ses Apôtres la formule de prières que nous lisons dans saint Matthieu (VI, 9... 13). Rien de plus nécessaire et rien de plus difficile que de bien prier. Personne n'en pouvait donner de meilleures règles que Jésus-Christ. Il a renfermé dans le *Pater* tout ce qu'un chrétien doit demander à Dieu.

— *Sicut docuit Joannes.* On ne sait pas quelle était cette forme de prières que saint Jean-Baptiste avait donnée à ses disciples ; mais il y a lieu de croire qu'elle roulait principalement sur la manifestation du Messie, qui était le principal objet de la prédication et de la mission du Précurseur, et sur les dispositions du cœur et de l'esprit nécessaires pour le recevoir.

℣ 2. *Pater, sanctificetur nomen tuum.* L'on ne doit pas être fort surpris que dans cette occasion le Sauveur n'ait pas répété les mêmes paroles qu'il avait dites l'année précédente, lorsqu'il apprit à ses Apôtres la manière dont ils devaient prier. Il suffisait qu'il leur dît ici la même chose en substance. Saint Augustin (*Enchirid. ad Laurent*. c. 116) remarque que l'oraison dominicale de saint Luc ne contient que cinq demandes, au lieu que celle de saint Matthieu en contient sept. On peut voir notre commentaire sur cet Evangéliste pour l'explication de l'oraison dominicale.

℣ 5. *Ibit ad illum media nocte, etc.* Cette parabole ne se trouve que dans saint Luc. Le Sauveur ayant enseigné à ses disciples la formule de prières que l'on vient de lire, leur montre l'utilité et l'efficacité de la prière en général. Il veut que l'on prie toujours avec persévérance et sans se rebuter. Un ami vient demander du pain à emprunter à son ami, au milieu de la nuit, dans le temps le plus incommode lorsque le maître, ses enfans et ses domestiques sont couchés. Il est d'abord refusé : il insiste ; et il obtient par sa persévérance, ce que sans cela il n'aurait point obtenu. Dieu veut être importuné ; il veut qu'on le prie avec zèle, avec persévérance.

— *Commoda mihi tres panes.* Si les trois étaient pour son ami, ils ne devaient

Digitized by Google

6. Parce qu'un de mes amis qui est en voyage, vient d'arriver chez moi, et je n'ai rien à lui donner;

7. Et que cet homme lui répondît de dedans sa maison : Ne m'importunez point, *je vous prie*, ma porte est déjà fermée et mes enfans sont couchés aussi bien que moi; je ne puis me lever pour vous en donner.

8. N'est-il pas vrai, que quand il ne se lèverait pas pour lui en donner, à cause qu'il est son ami, si néanmoins il persévérait à frapper, il se lèverait, à cause de son importunité, et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin?

9. Je vous dis de même : Demandez et il vous sera donné, cherchez et vous trouverez, frappez *à la porte* et elle vous sera ouverte.

10. Car quiconque demande, reçoit; et qui cherche, trouve; et on ouvrira à celui qui frappe.

11. Mais qui est le père d'entre vous, qui donnât à son fils une pierre, lorsqu'il lui demanderait du pain? ou qui lui donnât un serpent, lorsqu'il lui demanderait un poisson?

12. Ou qui lui donnât un scorpion, lorsqu'il lui demanderait un œuf?

6. Quoniam amicus meus venit de via ad me, et non habeo quod ponam ante illum;

7. Et ille deintus respondens dicat : Noli mihi molestus esse, jam ostium clausum est, et pueri mei mecum sunt in cubili, non possum surgere, et dare tibi.

8. Et si ille perseveraverit pulsans, dico vobis, et si non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios?

9. Et ego dico vobis : Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.

10. Omnis enim qui petit, accipit; et qui quærit, invenit; et pulsanti aperitur.

11. Quis autem ex vobis patrem petit panem, numquid lapidem dabit illi? Aut piscem : numquid pro pisce serpentem dabit illi?

12. Aut si petierit ovum, numquid porriget illi scorpionem?

pas être gros. C'est encore l'usage en ce pays-là de faire de petits pains minces et secs. Ou il en demande trois : Un pour son hôte, un pour lui, et un de réserve, au cas que l'un ou l'autre n'en eût pas assez du sien; ou un pour son hôte, un autre pour la femme de cet hôte et un pour son serviteur. Il est croyable que régulièrement on ne vendait point de pains chez les boulangers, et que chacun faisait du pain pour soi dans sa maison; car pourquoi ne pas aller au boulanger, au lieu de faire relever son ami?

℣ 7. *Pueri mei mecum sunt in cubili.* Quelques-uns l'entendent des esclaves, des domestiques, que l'Écriture appelle quelquefois *pueri*, les enfans. Mais la plupart l'expliquent des enfans, qui étaient couchés dans le même lit, ou dans la même chambre, ou enfin dans la même maison.

℣ 8. *Propter improbitatem ejus.* Les mots *improbus* et *improbitas* se mettent quelquefois pour importun, fâcheux, incommode (Eccl. XIII, 13).

℣ 11. *Quis enim ex vobis?* Il y a quelque ressemblance entre une anguille et un serpent. Les Hébreux mettaient tous les poissons au nombre des reptiles. Il y a des scorpions blancs et qui ne sont pas fort différens d'un œuf pour la grosseur et même pour la forme (*Vide* Boch. lib. 4, c. 29, p. 636 et 641).

Digitized by Google

13. Si ergo vos cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris; quanto magis Pater vester de cœlo dabit spiritum bonum petentibus se?

14. Et erat ejiciens dæmonium, et illud erat mutum; et cum ejecisset dæmonium, locutus est mutus, et admiratæ sunt turbæ.

15. Quidam autem ex eis dixerunt: In Beelzebub principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

16. Et alii tentantes, signum de cœlo quærebant ab eo.

17. Ipse autem ut vidit cogitationes eorum, dixit eis: Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.

18. Si autem et Satanas in seipsum divisus est, quomodo stabit regnum ejus? Quia dicitis in Beelzebub me ejicere dæmonia.

19. Si autem ego in Beelzebub ejicio dæmonia, filii vestri in quo ejiciunt? Ideo ipsi judices vestri erunt.

20. Porro si in digito Dei

13. Si donc vous, quoique vous soyez méchans, vous savez néanmoins donner de bonnes choses à vos enfans; à combien plus forte raison votre Père qui est dans le ciel, donnera-t-il le bon esprit à ceux qui le lui demandent?

14. *Un jour*, Jésus chassa un démon qui était muet; et lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla et tout le peuple fut ravi en admiration.

15. Mais quelques-uns d'entre eux dirent: Il *ne* chasse les démons *que* par Béelzébub, prince des démons.

16. Et d'autres, le voulant tenter, lui demandaient qu'il leur fît voir un prodige dans l'air.

17. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même, tombera en ruine.

18. Si donc Satan est aussi divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il? Car vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons.

19. Que si je chasse les démons par Béelzébub, par qui vos enfans les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges.

20. Mais si c'est par le doigt de

ỳ 13. *Quanto magis Pater vester, etc.* Il leur donnera le Saint-Esprit avec ses dons, ses lumières, ses grâces. C'est de quoi les Apôtres et les disciples auxquels il parlait, avaient principalement affaire, pour accomplir les devoirs de leur ministère. *Un bon esprit* dans le style des auteurs sacrés peut aussi marquer en général une bonne disposition du cœur et de l'esprit; un cœur docile, humble, soumis, obéissant. On lit dans saint Clément d'Alexandrie (lib. 1, *Stromat.*) ces paroles, comme étant de Jésus-Christ: « Demandez à Dieu les grandes choses, et les petites « vous seront données par surcroît ». Et dans Origène (lib. *de Orat.*, § 2 *et* 43; et lib. 7, *contra Celsum*): « Demandez les choses célestes; et les terrestres vous seront « données par dessus. »

ỳ 14. *Dæmonium mutum.* Qui rendait muet l'homme qui en était possédé.

ỳ 15. *In Beelzebub, etc.* Les Juifs firent plus d'une fois ce reproche à Jésus-Christ. Voyez dans saint Matth. XII, 24 la réfutation de cette calomnie, où le Sauveur se sert des mêmes raisons qu'il emploie ici.

ỳ 16. *Signum de cœlo.* Jésus-Christ ne faisait point de ces prodiges qui semblaient tenir de l'ostentation. Il ne faisait éclater son pouvoir qu'à faire des actions utiles au prochain.

Digitized by Google

Dieu que je chasse les démons, il est donc visible que le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous.

21. Lorsque le fort armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en paix;

22. Mais s'il en survient un autre plus fort que lui qui le surmonte, il emportera toutes ses armes, dans lesquelles il mettait sa confiance, et distribuera ses dépouilles.

23. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi; et celui qui n'amasse point avec moi, dissipe *au lieu d'amasser*.

24. Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos; et comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai en ma maison d'où je suis sorti.

25. Et y venant, il la trouva nettoyée et parée.

26. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchans que lui; et entrant dans cette maison, ils y font leur demeure; et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

27. Lorsqu'il disait ces choses, une femme, élevant la voix du

ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei.

21. Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet;

22. Si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet, in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet.

23. Qui non est mecum, contra me est; et qui non colligit mecum, dispergit.

24. Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem, et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.

25. Et cum venerit, invenit eam scopis mundatam et ornatam.

26. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se, et ingressi habitant ibi. Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.

27. Factum est autem, cum hæc diceret, extollens

℣ 22. *Universa arma ejus.* On a expliqué sur saint Matthieu (XII, 29) ce que c'était que *le fort armé,* qui garde sa cour.

℣ 24. *Cum immundus spiritus, etc.* Le Sauveur veut marquer par cette parabole que les pharisiens, qui étaient exempts des grands crimes et des désordres sensibles aux yeux des hommes, étaient plus gâtés par l'orgueil et par l'hypocrisie, qu'ils ne l'auraient été par de grands péchés plus connus et plus sensibles. Au moins se seraient-ils défiés de leur état et auraient été disposés à en faire pénitence. On peut aussi l'appliquer à l'état général des Juifs, qui étaient à la vérité exempts de l'idolâtrie et des grands désordres que l'on avait si souvent reproché à leurs pères, mais qui s'étaient livrés à une infinité de pratiques superstitieuses et éloignées du véritable esprit de la loi. On peut voir ce qui a été dit sur saint Matthieu (XII, 43, 44, 45).

℣ 27. *Extollens vocem quædam mulier, etc.* Cette femme, charmée des discours du Sauveur, envie le bonheur de la mère qui l'a mis au monde; et par un sentiment tout naturel à son sexe, insinue qu'elle s'estimerait infiniment heureuse, si pareil bonheur lui arrivait. Les Pères emploient les paroles de cette femme, pour prouver que Jésus-Christ a eu un véritable corps, contre les marcionites et quelques autres hérétiques, qui le niaient.

Digitized by Google

vocem quædam mulier de turba, dixit illi : Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.

28. At ille dixit : Quinimo beati, qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.

29. Turbis autem concurrentibus cœpit dicere : Generatio nequam est : signum quærit, et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ.

30. Nam sicut fuit Jonas signum Ninivitis : ita erit, et Filius hominis generationi isti.

31. Regina austri surget in judicio cum viris generationis hujus, et condemnabit illos, quia venit a finibus terræ audire sapientiam Salomonis : et ecce plus quam Salomon hic.

32. Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione hac, et condemnabunt illam ; quia pœnitentiam egerunt ad prædicationem Jonæ : et ecce plus quam Jonas hic.

33. Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio ; sed supra

milieu du peuple, lui dit : Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri.

28. Jésus lui dit : Mais plutôt heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, et qui la pratiquent.

29. Et comme le peuple s'amassait en foule, il commença à dire : Cette race *d'hommes* est une race méchante : ils demandent un signe, et il ne leur en sera point donné d'autre, que celui du prophète Jonas.

30. Car comme Jonas fut un signe pour ceux de Ninive, aussi le Fils de l'homme en sera un pour ceux de cette nation.

31. La reine du midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette nation, et les condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon : et cependant celui qui est ici, est plus grand que Salomon.

32. Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre ce peuple, et le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas : et cependant celui qui est ici, est plus grand que Jonas.

33. Il n'y a personne, qui ayant allumé une lampe ; la mette en un lieu caché ou sous un bois-

℣ 28. *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei.* Il ne nie pas que le bonheur de sa sainte mère n'ait été très grand de le mettre au monde et de l'allaiter ; mais il dit que ceux et celles qui ont l'avantage d'écouter ses paroles et de les pratiquer ont encore un plus grand bonheur, puisque sa mère n'est parvenue à la gloire de mère de Dieu, que par sa foi et sa fidélité à obéir à Dieu et à écouter ses paroles. Ne désespérez point de parvenir au bonheur de ma mère ; vous le pouvez par votre foi et par votre exactitude à pratiquer ma parole. Ceux qui deviennent ma mère en ce sens sont bien plus heureux que ne le serait ma mère, si, sans avoir ces qualités, elle avait simplement donné la naissance à mon corps.

℣ 29. *Signum Jonæ prophetæ.* Au lieu d'un prodige dans le ciel ou dans l'air, je leur en donnerai un dans le sein de la terre, plus admirable que celui du prophète Jonas, qui sortit vivant du sein du poisson qui l'avait englouti. Ainsi je sortirai vivant du sein du tombeau trois jours après ma mort. Sur les versets 30, 31, 32, voyez Matth. XII, 40, 41, 42.

Digitized by Google

seau : mais on la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

34. Votre œil est la lampe de votre corps. Si votre œil est simple et pur, tout votre corps sera éclairé ; que s'il est mauvais, votre corps aussi sera ténébreux.

35. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous, ne soit elle-même *de vraies* ténèbres.

36. Si donc votre corps est tout éclairé, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera lumineux, et il vous éclairera comme une lampe brillante.

37. Pendant qu'il parlait, un Pharisien le pria de dîner chez lui ; et lui y étant entré, et s'étant mis à table,

38. Le Pharisien commença à dire en lui-même : Pourquoi ne s'est-ils point lavé avant le dîner?

39. Mais le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous avez

candelabrum, ut qui ingrediuntur, lumen videant.

34. Lucerna corporis tui est oculus tuus. Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit ; si autem nequam fuerit, etiam corpus tuum tenebrosum erit.

35. Vide ergo ne lumen, quod in te est, tenebræ sint.

36. Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, non habens aliquam partem tenebrarum, erit lucidum totum, et sicut lucerna fulgoris illuminabit te.

37. Et cum loqueretur, rogavit illum quidam pharisæus ut pranderet apud se. Et ingressus recubuit;

38. Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset ante prandium.

39. Et ait Dominus ad illum : Nunc vos, pharisæi,

℣ 34. *Lucerna corporis tui est oculus tuus, etc.* Il faut joindre ce verset au précédent et aux deux suivans, pour en comprendre la vraie signification : Quand je fais des miracles et que je publie ma doctrine, je ne le fais ni pour les sourds, ni pour les aveugles. Je ne parle que pour être entendu ; je ne fais des prodiges que pour donner des preuves de ma mission. Je ne cache pas la lumière sous le boisseau : voie qui voudra ; ma lumière est à découvert. Si vous avez les yeux bons, vous la verrez belle comme elle est ; si vos yeux sont mauvais et gâtés, vous ne verrez que ténèbres ; mes miracles passeront dans votre esprit pour des opérations magiques, et ma doctrine pour une doctrine corrompue. Prenez donc garde que les yeux de votre âme ne se laissent obscurcir par la jalousie et par la haine.

℣ 36. *Si ergo corpus tuum totum lucidum fuerit, etc. Corps*, en cet endroit, ne se prend pas pour le simple composé des membres que nous animons ; il marque tout l'homme, composé de corps et d'âme. Si l'œil de votre corps et celui de votre âme sont éclairés et bien disposés, sans tache, sans prévention, sans passion, « tout sera » lumineux » ; vous serez dans la clarté au dedans et au dehors, vous jugerez sainement des objets sensibles et des actions de votre prochain.

℣ 38. *Pharisæus autem cœpit intra se reputans dicere, quare non baptizatus esset.* Il n'y avait rien d'ordonné par la loi sur ces lavemens de mains que les pharisiens employaient avant leurs repas. Jésus-Christ et ses apôtres se lavaient les mains lorsqu'ils en avaient besoin, sans y chercher d'autre mystère et sans se faire vainement des obligations dans des choses frivoles et indifférentes. Ils ne négligeaient point celles qui étaient ordonnées par la loi en certains cas pour se purifier. Mais hors de là, ils n'en usaient pas. Voyez ce qui a été remarqué sur saint Marc, VII, 4.

℣ 39. *Nunc vos pharisæi, etc.* Cette particule *nunc* insinue que Jésus-Christ avait

Digitized by Google

quod deforis est calicis et catini, mundatis; quod autem intus est vestrum, plenum est rapina et iniquitate.

40. Stulti, nonne qui fecit quod deforis est, etiam id, quod deintus est, fecit?

41. Verumtamen quod superest; date eleemosynam : et ecce omnia munda sunt vobis.

42. Sed væ vobis pharisæis, quia decimatis mentham, et rutam, et omne olus, et præteritis judicium, et caritatem Dei : hæc autem oportuit facere, et illa non omittere.

43. Væ vobis, pharisæis, quia diligitis primas cathedras in synagogis, et salutationes in foro.

44. Væ vobis, quia estis ut monumenta quæ non appa-

grand soin de tenir net le dehors de la coupe et du plat; mais le dedans de vos cœurs est plein de rapine et d'iniquité.

40. Insensés que vous êtes, celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans?

41. Néanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez, et toutes choses vous seront pures.

42. Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue, et de toutes les herbes, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu; c'est là néanmoins ce qu'il fallait pratiquer, sans omettre ces autres choses.

43. Malheur à vous, pharisiens, qui aimez à avoir les premières places dans les synagogues, et qu'on vous salue dans les places publiques.

44. Malheur à vous, qui ressemblez à des sépulcres qui ne parais-

remarqué dans leur air ou même dans leurs paroles qu'ils se scandalisaient de sa conduite.

℣ 41. *Verumtamen quod superest, date eleemosynam; et ecce omnia munda sunt vobis.* Voici un moyen que je vous propose pour acquérir la pureté intérieure dont je vous parle : c'est de donner l'aumône. Mais l'aumône suffit-elle pour expier toute sorte de crime? Est-ce assez pour un voleur, pour un homicide, pour un adultère, pour un calomniateur, de donner l'aumône? Non, sans doute. Le Sauveur compare seulement l'aumône aux lotions extérieures qu'employaient les pharisiens. Ce n'est pas par des purifications et des bains d'eau commune que vous nettoierez les souillures de votre âme; c'est par les œuvres de charité. L'aumône est plus propre à vous purifier que toutes les eaux de la mer et des rivières. Autrement : Si vous voulez vous purifier véritablement, faites de dignes fruits de pénitence; renoncez aux biens mal acquis que vous possédez; et du reste, rachetez vos péchés par des aumônes. Par ce moyen tout sera pur en vous, tant le dedans que le dehors du vase.

℣ 42. *Decimatis mentham.... et omne olus.* Jésus-Christ ne condamne pas cela comme un mal, mais il condamne cette affectation de payer la dîme de ces choses, qui ne sont pas commandées, pendant qu'ils négligeaient les préceptes essentiels de la loi. Voyez ce qu'on a dit sur saint Matthieu (XXIII, 23).

℣ 44. *Estis ut monumenta quæ non apparent.* Le Sauveur, dans une autre occasion (Matth. XXIII, 27, 28), a comparé les pharisiens à des sépulcres blanchis, qui au dehors paraissent beaux et propres, mais au dedans sont remplis de pourriture et d'ossemens. Ici il les compare à des sépulcres cachés sous la terre, dont on ne se défie point, parce qu'on ne peut pas les distinguer, mais qui n'en sont pas moins souillés et moins remplis d'infection et de corruption. Ces deux similitudes reviennent au même; elles accusent les pharisiens d'une honteuse hypocrisie, qui cache les plus affreux désordres sous les spécieux dehors de la piété.

Pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, qui compare les pharisiens à des sépulcres blanchis, il est bon de remarquer que les Hébreux, pour éviter les souillures

Digitized by Google

sent point, et que les hommes qui marchent dessus, ne connaissent pas.

45. Alors un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : Maître, en parlant ainsi, vous nous déshonorez aussi nous-mêmes.

46. Mais Jésus lui dit : Malheur aussi à vous autres, docteurs de la loi, qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne sauraient porter, et qui ne voudriez pas les avoir touchés du bout du doigt.

47. Malheur à vous, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes; et ce sont vos pères qui les ont tués.

48. Certes vous témoignez assez que vous consentez à ce qu'ont fait vos pères; car ils ont tué les prophètes, et vous leur bâtissez des tombeaux.

49. C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des

rent, et homines ambulantes supra, nesciunt.

45. Respondens autem quidam ex legisperitis, ait illi : Magister, hæc dicens etiam contumeliam nobis facis.

46. At ille ait : Et vobis legisperitis væ; quia oneratis homines oneribus, quæ portare non possunt, et ipsi uno digito vestro non tangitis sarcinas.

47. Væ vobis, qui ædificatis monumenta prophetarum; patres autem vestri occiderunt illos.

48. Profecto testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum; quoniam ipsi quidem eos occiderunt, vos autem ædificatis eorum sepulcra.

49. Propterea et sapientia Dei dixit : Mittam ad illos pro-

que l'on contractait par l'approche d'un mort ou d'un tombeau (Num. XIX, 16), avaient soin de marquer le lieu où était un mort par quelque signe extérieur (*Vide* Ezech. XXXIX, 15), qui le fît discerner de loin, de peur que sans y penser on ne s'y souillât. Chaque Israélite était obligé, lorsqu'il rencontrait un mort ou un sépulcre qui n'était pas marqué, de le marquer; et les juges des villes faisaient de temps en temps la visite des tombeaux épars dans la campagne pour les rétablir et pour y faire mettre des signes qui les distinguassent. Ces signes étaient ou une pierre érigée, ou de la chaux fondue et répandue sur l'endroit. Les pharisiens étaient des sépulcres pleins d'infection et d'ossemens; mais ils n'étaient pas marqués : on s'en approchait sans s'en défier et sans s'en donner de garde.

℣ 46. *Qui oneratis homines.* Voyez sur saint Matthieu, XXIII, 4.

℣ 48. *Testificamini quod consentitis operibus patrum vestrorum.* Ce n'est pas en bâtissant des sépulcres aux prophètes, qu'ils témoignaient approuver ce qu'avaient fait leurs pères, en les persécutant et en les faisant mourir. On voit même dans saint Matthieu (XXIII, 29, 30, 31), qu'ils disaient publiquement que s'ils avaient vécu de leur temps, ils se seraient bien gardés de les maltraiter. Mais Jésus-Christ voyait le fond de leur cœur, leur rage contre lui, leur fureur contre ceux qui découvraient leur turpitude. Il savait ce qu'ils devaient faire contre lui-même. Il en conclut qu'ils font bien voir qu'ils sont les enfans et les imitateurs des meurtriers des prophètes. Vous avez beau dire que vous condamnez la conduite de vos pères et et que c'est par respect pour les prophètes qu'ils ont fait mourir, que vous leur bâtissez des tombeaux; votre conduite dément vos paroles. Vous ne faites que trop voir que vous êtes leurs enfans et leurs approbateurs, en bâtissant des tombeaux à ceux qu'ils ont tués. Il y a là une ironie piquante. La conséquence de ce raisonnement n'est nécessaire, que parce que Jésus-Christ pénétrait le fond du cœur des pharisiens, comme nous l'avons dit, et qu'il voyait la disposition où ils étaient de le faire périr lui-même et de persécuter ses Apôtres jusqu'à la mort.

℣ 49. *Sapientia Dei.* Dans saint Matthieu (XXIII, 33, 34) Jésus-Christ dit de lui-même : « Je vous envoie des prophètes, des sages, des savans; et vous en tuerez

Digitized by Google

phetas et apostolos, et ex illis occident et persequentur;

50. Ut inquiratur sanguis omnium prophetarum, qui effusus est a constitutione mundi a generatione ista,

51. A sanguine Abel usque ad sanguinem Zachariæ, qui periit inter altare et ædem. Ita dico vobis requiretur ab hac generatione.

52. Væ vobis, legisperitis, quia tulistis clavem scientiæ; ipsi non introistis, et eos qui introibant, prohibuistis.

53. Cum autem hæc ad illos diceret, cœperunt pharisæi et legisperiti graviter insistere, et os ejus opprimere de multis,

54. Insidiantes ei, et quærentes aliquid capere de ore ejus, ut accusarent eum.

prophètes et des apôtres, et ils en tueront les uns, et persécuteront les autres;

50. Afin qu'on redemande à cette nation le sang de tous les prophètes, qui a été répandu dès le commencement du mon de

51. Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui a été tué entre l'autel et le temple. Oui, je vous déclare qu'on en demandera compte à cette nation.

52. Malheur à vous, docteurs de la loi, qui vous êtes saisis de la clé de la science, et qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui y voulaient entrer.

53. Comme il leur parlait de la sorte, les pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à le presser avec de grandes instances, et à l'accabler de questions,

54. Lui tendant des pièges, et tâchant de tirer quelque chose de sa bouche qui leur donnât lieu de l'accuser.

CHAPITRE XII.

1. Multis autem turbis circumstantibus, ita ut se invicem conculcarent, cœpit di-

1. Cependant une grande multitude de peuple s'étant assemblée autour de Jésus, en sorte qu'ils

« les uns, vous en crucifierez les autres ». On voit par le parallèle de cet endroit-là avec celui-ci, que *la sagesse de Dieu* est Jésus-Christ même. Il est la sagesse essentielle et le Verbe du Père.

℣ 51. *A sanguine Abel, etc.* Il faut voir saint Matth. XXIII, 35.

℣ 52. *Tulistis clavem scientiæ.* Vous voulez être les seuls docteurs d'Israël. Quiconque n'enseigne pas avec vous, ou sous vous doit s'assurer d'être persécuté et condamné. Vous prétendez que personne ne peut être sauvé, qu'en suivant la voie que vous lui montrez; qu'il ne peut entrer que par la porte que vous lui ouvrez. Comparez Matth. XXIII, 13, 14.

℣ 53. *Graviter insistere, et os ejus opprimere de multis.* Les termes grecs de l'original peuvent souffrir plusieurs sens; par exemple: « Ils commencèrent à le « presser vivement, et à lui faire coup sur coup plusieurs questions ». Autrement: « Ils insistaient violemment contre lui, et l'interrompaient à tous propos. »

℣ 1. *Attendite a fermento pharisæorum.* Le Sauveur avait déjà dit cela dans une autre occasion (Matth. XVI, 5, 6). Les pharisiens étaient dans une estime si générale,

Digitized by Google

marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Donnez-vous de garde du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2. Mais il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu ;

3. Car ce que vous avez dit dans l'obscurité, se publiera dans la lumière ; et ce que vous avez dit à l'oreille dans les chambres, sera prêché sur les toits.

4. Je vous dis donc à vous, qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela n'ont rien à vous faire davantage.

5. Mais je m'en vais vous apprendre qui vous devez craindre : craignez celui qui après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer. Oui, je vous le dis *encore une fois*, craignez celui-là.

6. N'est-il pas vrai que cinq passereaux se donnent pour deux oboles ; et néanmoins il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu ?

7. Les cheveux même de votre tête sont tous comptés ; ne crai-

cere ad discipulos suos : Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis.

2. Nihil autem opertum est, quod non reveletur ; neque absconditum, quod non sciatur ;

3. Quoniam quæ in tenebris dixistis, in lumine dicentur ; et quod in aurem locuti estis in cubiculis, prædicabitur in tectis.

4. Dico autem vobis amicis meis : Ne terreamini ab his qui occidunt corpus, et post hæc non habent amplius quid faciant.

5. Ostendam autem vobis quem timeatis : timete eum, qui, postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. Ita dico vobis, hunc timete.

6. Nonne quinque passeres vænenunt dipondio, et unus ex illis non est in oblivione coram Deo ?

7. Sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite

et avaient acquis une telle autorité parmi le peuple (Josèphe, lib. 1, *de Bello*, c. 4), qu'ils auraient pu arrêter entièrement les progrès de l'Évangile, si Jésus-Christ n'eût eu soin de détruire la fausse opinion qu'on avait conçu d'eux, en découvrant leurs pernicieuses maximes et les corruptions qu'ils avaient introduites dans la religion. Il avertit ici ses Apôtres de se donner de garde de leur hypocrisie ; et cela devant une foule infinie de peuple, afin qu'ils l'évitassent dans eux-mêmes et qu'ils s'en défissent dans les autres. *Le levain de l'hypocrisie*, peut marquer ou toute leur conduite pleine de déguisement, ou leur doctrine, ou leurs mœurs corrompues, ou leur orgueil. L'Écriture emploie souvent la similitude *du levain* (Matth. XVI, 5, 6 ; Galat. V, 9 ; 1. Cor. V, 6), pour marquer le danger d'une mauvaise doctrine ou du mauvais exemple : « Modicum fermentum totam massam corrumpit. »

℣ 2. *Nihil opertum*. Ils s'efforcent inutilement de se cacher et de se déguiser ; leur hypocrisie et leur corruption seront un jour découvertes aux yeux de tout le monde. Le rideau sera bientôt tiré sur toute leur mauvaise conduite, et on en aura horreur. Jésus-Christ prédit ensuite la publication de l'Évangile, et l'abrogation de la loi et des cérémonies : « Ce que vous avez dit à l'oreille et dans les chambres, « sera prêché sur les toits ». Ce que je vous ai dit de l'orgueil, de l'hypocrisie et de la corruption des pharisiens, et ce que vous en direz vous-mêmes, sera connu de tout le monde. Dans la Palestine on pouvait prêcher de dessus les toits, parce qu'ils étaient en plate-forme. Les versets 4, 5, 6, 7, 8, 9, sont expliqués dans saint Matthieu (x, 26...34).

Digitized by Google

ergo timere : multis passeribus pluris estis vos.

8. Dico autem vobis : Omnis quicumque confessus fuerit me coram hominibus, et Filius hominis confitebitur illum coram angelis Dei ;

9. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei.

10. Et omnis qui dicit verbum in Filium hominis, remittetur illi : ei autem, qui in Spiritum Sanctum blasphemaverit, non remittetur.

11. Cum autem inducent vos in synagogas, et ad magistratus et potestates, nolite solliciti esse qualiter aut quid respondeatis, aut quid dicatis ;

12. Spiritus enim sanctus docebit vos in ipsa hora, quid oporteat vos dicere.

13. Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem.

14. At ille dixit illi : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem super vos?

15. Dixit que ad illos : Videte et cavete ab omni avari

gnez donc point qu'il vous oublie ; vous valez beaucoup mieux qu'une infinité de passeraux.

8. Or, je vous déclare que quiconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu ;

9. Mais si quelqu'un me renonce devant les hommes, je le renoncerai aussi devant les anges de Dieu.

10. Que si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, son péché lui sera remis ; mais si quelqu'un blasphème contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point remis.

11. Lorsqu'on vous mènera dans les synagogues, ou devant les magistrats et les puissances *du monde*, ne vous mettez point en peine comment vous vous défendrez, ni de ce que vous leur direz ;

12. Car le Saint-Esprit vous enseignera à cette heure-là même ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Alors un homme lui dit du milieu de la foule : Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi la succession *qui nous est échue*.

14. Mais Jésus lui dit : O homme, qui m'a établi pour vous juger ou pour faire vos partages ?

15. Puis il leur dit : Gardez-vous bien de toute avarice ; car ce n'est

℣ 10. *Qui in Spiritum Sanctum blasphemaverit, non remittetur.* Saint Matth. xii, 31.

℣℣ 11, 12. *Nolite solliciti esse, etc.* Voyez saint Matth. x, 19.

℣ 13. *Dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem.* On voit ici l'esprit du monde. Jésus-Christ ne parle que de désintéressement, que de mépris des richesses, que de confiance en la bonté et en la providence du Seigneur ; et voilà un homme qui l'interrompt, pour le prier de se mêler d'une affaire purement temporelle et qui ne le regardait point, puisqu'il n'était point envoyé pour cela. Cet homme est sourd à tout le reste, il ne pense qu'à son intérêt. Il veut engager Jésus-Christ à entrer dans son démêlé, dans le temps même qu'il lui prêche la vanité des choses de cette vie.

℣ 15. *Cavete ab omni avaritia ; quia non in abundantia cujusquam vita ejus est.* Tous les biens du monde ne vous donneront ni ne vous conserveront pas la vie, si Dieu lui-même ne vous la donne et ne vous la conserve. Ainsi tous vos soins sont fort inutiles, et il en faut malgré vous revenir au principe que j'ai établi, qui est qu'il faut se reposer entièrement de nos besoins sur la providence.

Digitized by Google

point l'abondance des biens qu'un homme possède qui le fait vivre.

16. Il leur dit ensuite cette parabole: Il y avait un homme riche, dont les terres avaient extraordinairement rapporté;

17. Et il s'entretenait en lui-même de ces pensées: Que ferai-je, car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai recueilli?

18. Voici, dit-il: ce que je ferai, J'abatterai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens;

19. Et je dirai à mon âme: Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois, fais bonne chaire.

20. Mais Dieu *en même temps* dit à cet homme: Insensé que tu es, on s'en va te redemander ton âme cette nuit même, et pour qui sera ce que tu as amassé?

21. C'est ce qui arrive à celui qui amasse des trésors pour soi-même et qui n'est point riche devant Dieu.

22. C'est pourquoi, dit-il à ses disciples, ne vous mettez point en inquiétude pour votre vie, où vous trouverez de quoi manger, ni pour votre corps, où vous trouverez de quoi vous vêtir.

23. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

24. Considérez les corbeaux, ils

tia; quia non in abundantia cujusquam vita ejus est, ex his quæ possidet.

16. Dixit autem similitudinem ad illos, dicens: Hominis cujusdam divitis uberes fructus ager attulit;

17. Et cogitabat intra se dicens: Quid faciam, quia non habeo quo congregem fructus meos?

18. Et dixit: Hoc faciam: destruam horrea mea et majora faciam, et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi et bona mea;

19. Et dicam animæ meæ: Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare.

20. Dixit autem illi Deus: Stulte, hac nocte animam tuam repetunt a te, quæ autem parasti, Jujus erunt?

21. Sic est qui sibi thesaurizat et non est in Deum dives.

22. Dixitque ad discipulos suos: Ideo dico vobis; nolite solliciti esse animæ vestræ quid manducetis, neque corpori quid induamini.

23. Anima plus est quam esca, et corpus plus quam vestimentum.

24. Considerate corvos,

℣ 20. *Dixit autem illi Deus.* Dieu lui fit dire en songe, ou il lui dit au fond du cœur.

— *Animam tuam repetunt a te.* Dieu va t'ôter la vie et te faire rendre compte de ta vie passée. Comparez ce passage de saint Luc à l'Ecclésiastique, xi, 18, 19.

℣ 21. *Et non est in Deum dives.* Celui qui n'est point riche selon Dieu, qui n'est point riche en vertu, en mérite (*Vide* 1. Timoth. vi, 17, 18, 19); qui n'use point de ses richesses selon l'ordre et la volonté de Dieu; qui n'en fait point part aux pauvres.

℣ 22. *Nolite sollicite esse.* Sur ce verset et les suivans, jusqu'au 32, voyez saint Matthieu, vi, 25, 34.

Digitized by Google

quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium neque horeum; et Deus pascit illos. Quanto magis vos pluris estis illis?

25. Quis autem vestrum cogitando potest adjicere ad staturam suam cubitum unum?

26. Si ergo neque quod minimum est potestis, quid de cæteris solliciti estis?

27. Considerate lilia quomodo crescunt: non laborant, neque nent; dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.

28. Si autem fœnum, quod hodie est in agro, et cras in clibanum mittitur, Deus sic vestit; quanto magis vos pusillæ fidei?

29. Et vos, nolite quærere quid manducetis aut quid bibatis; et nolite in sublime tolli:

30. Hæc enim omnia gentes mundi quærunt. Pater autem vester scit quoniam his indigetis.

31. Verumtamen quærite primum regnum Dei, et justitiam ejus; et hæc omnia adjicientur vobis.

ne sèment ni ne moissonnent; ils n'ont ni cellier ni grenier, cependant Dieu ne laisse pas de les nourrir. Et combien êtes-vous plus excellens qu'eux?

25. Mais qui est celui d'entre vous, qui par tous ses soins puisse ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée?

26. Si donc les moindres choses sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous inquiétez-vous des autres?

27. Considérez les lys, et de quelle manière ils croissent: ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous déclare que Salomon même dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.

28. Que si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe, qui est aujourd'hui dans les champs et qu'on jettera demain dans le four; combien aura-t-il plus de soin de votre vêtement, ô hommes de peu de foi!

29. Ne vous mettez donc point en peine, vous autres, de ce que vous aurez à manger ou à boire, et que votre esprit ne soit point suspendu et inquiet;

30. Car ce sont les nations du monde, qui recherchent toutes ces choses. Et votre Père sait assez que vous en avez besoin.

31. C'est pourquoi cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît.

℣ 29. *Nolite in sublime tolli.* Le grec, de même que la Vulgate, peuvent marquer: « Ne vous élevez point en haut »; comme des gens qui nourrissent des pensées ambitieuses et qui ne sont jamais contens du nécessaire; qui vivent dans des peines d'esprit continuelles, parce que leurs désirs ne sont jamais réglés et qu'ils les portent toujours au-dessus d'eux-mêmes. Le prophète était dans des sentimens tout contraires lorsqu'il disait (Psal. cxxx, 1, 2): « Domine, non est exaltatum cor « meum, neque elati sunt oculi mei; neque ambulavi in magnis, neque in mirabi- « libus super me. »

℣ 30. *Gentes mundi.* C'est ainsi que les Hébreux appellent les païens, qui n'ont d'espérance que dans ce monde.

Digitized by Google

32. Ne craignez point, petit troupeau; car il a plu à votre Père de vous donner *son* royaume.

33. Vendez ce que vous avez, et le donnez en aumône; faites-vous des bourses qui ne s'usent point par le temps; *amassez* dans le ciel un trésor qui ne périsse jamais, d'où les voleurs n'approchent point, et que les vers ne peuvent corrompre.

34. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

35. Que vos reins soient ceints, et ayez dans vos mains des lampes ardentes;

36. Soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des noces; afin que lorsqu'il sera venu, et qu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt.

37. Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera veillans. Je vous dis en vérité,

32. Nolite timere, pusillus grex; quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.

33. Vendite quæ possidetis, et date eleemosynam; facite vobis sacculos qui non veterascunt; thesaurum non deficientem in cœlis, quo fur non appropiat, neque tinea corrumpit.

34. Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.

35. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris;

36. Et vos similes hominibus expectantibus Dominum suum, quando revertatur a nuptiis; ut cum venerit, et pulsaverit, confestim aperiant ei.

37. Beati servi illi, quos cum venerit dominus, invenerit vigilantes. Amen dico

℣ 32. *Nolite timere, pusillus grex.* Dieu, qui vous a promis son royaume, vous refusera-t-il les besoins de la vie? Vivez donc en paix et dans la confiance en sa bonté. Il parle au petit nombre de ses disciples. Le Père céleste, par une bonté toute gratuite, vous a appelés à la foi et vous destine son royaume céleste; mais à condition que vous persévériez dans son amour et dans sa crainte, et que vous assuriez votre vocation et votre élection par vos bonnes œuvres (2. Petr. I, 10).

℣ 33. *Vendite quæ possidetis, et date eleemosynam.* Non-seulement je vous recommande la confiance en Dieu et le désintéressement, mais je vous conseille de vous défaire entièrement de vos biens, de les distribuer en aumônes, afin de vous faire un trésor dans le ciel. C'est là où vous devez transporter vos richesses par la main des pauvres, si vous voulez réellement les mettre à couvert et des voleurs et de tous les accidens de la vie.

℣ 35. *Sint lumbi vestri præcincti; et lucernæ ardentes in manibus vestris.* Les anciens (*Vide* 4. Reg. IV, 29; Luc. XVII, 8) nous dépeignent les esclaves, ou domnus, ou ceints fort haut, pour servir avec plus de promptitude et de diligence. Ces esclaves qui attendent leur maître, sont ceints et tout prêts à accourir au-devant de lui et à le servir lorsqu'il paraîtra. Il leur donne des lampes en main, parce qu'ils attendent leur maître qui revient des noces ou du festin pendant la nuit, comme c'était la coutume (Luc. XIV, 8; Esth. IX, 22). Les noces se mettent souvent, dans le style des hellénistes, pour un simple festin. Le maître qui est attendu est Dieu lui-même, qui nous appellera à la mort et qui viendra nous faire rendre compte de notre vie. Chacun de nous est son serviteur et doit vivre dans une vigilance et une attention continuelles sur soi-même et sur sa conduite, afin que ce Maître divin ne nous trouve ni endormis, ni sans lumière, ni embarrassés dans les soins du siècle.

℣ 37. *Præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.* Le maître, revenant dans sa maison, sera si charmé de l'attention et de la vigilance de ses serviteurs, qu'il voudra bien leur servir lui-même à table et se mettre en équipage de serviteur, se ceindre, et aller et venir autour de la table pour voir si

Digitized by Google

vobis, quod præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.

38. Et si venerit in secunda vigilia, et si in tertia vigilia venerit, et ita invenerit, beati sunt servi illi.

39. Hoc autem scitote, quoniam si sciret pater familias qua hora fur veniret, vigilaret utique, et non sineret perfodi domum suam.

40. Et vos estote parati; quia qua hora non putatis, Filius hominis veniet.

41. Ait autem ei Petrus : Domine, ad nos dicis hanc parabolam, an et ad omnes?

42. Dixit autem Dominus : Quis, putas, est fidelis dispensator et prudens, quem constituit Dominus supra familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram?

43. Beatus ille servus,

que s'étant ceint, il les fera mettre à table, et ira, et viendra pour les servir.

38. Que s'il arrive à la seconde ou à la troisième veille, et qu'il les trouve en cet état, ces serviteurs-là sont heureux.

39. Or, sachez que si le père de famille était averti de l'heure que le voleur doit venir, il veillerait sans doute, et ne laisserait pas percer sa maison.

40. Tenez-vous donc aussi toujours prêts; parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez pas.

41. Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce à nous *seuls* que vous adressez cette parabole, ou si c'est à tout le monde?

42. Le Seigneur lui dit : Qui est le dispensateur fidèle et prudent, que le maître a établi sur ses serviteurs, pour distribuer à chacun dans le temps la mesure de blé qui lui est destinée?

43. Heureux ce serviteur, que

personne ne manque de rien. Il est rare, et peut-être inouï, que telle chose arrive dans la vie. Mais Jésus-Christ met exprès cet exemple, pour marquer d'une manière plus forte et plus expresse l'extrême satisfaction que le père de famille recevra de la ponctualité et de la diligence de ses domestiques. Il marque par là l'excès de gloire et de bonheur que Dieu prépare à ceux qui le servent fidèlement.

℣ 38. *Et si venerit in secunda vigilia.* On sait que les Hébreux de ce temps-là partageaient la nuit en quatre veilles (Matth. XIV, 25).

℣ 39. *Vigilaret, et non sineret perfodi domum suam.* Il a parlé dans les versets précédens de la vigilance des serviteurs; il parle ici de celle du père de famille. Les premiers veillent dans l'attente de leur maître; le second veille dans l'appréhension des voleurs. Ces voleurs sont les ennemis de nos âmes, qui entrent dans la maison et y font d'étranges ravages pendant que nous dormons. L'Ecriture compare aussi la venue du Seigneur à celle d'un voleur (3. Petr. III, 10), qui vient lorsqu'on s'y attend le moins. La mort nous saisit comme un voleur nocturne.

℣ 41. *Ad nos;... an ad omnes?* Le Sauveur ne répond pas ici directement à cette demande; mais, dans saint Marc (XIII, 37), il dit expressément qu'il parle à tout le monde : « Quod autem vobis dico, omnibus dico : Vigilate ». Et ici il insinue assez la même chose en proposant, dans le verset suivant, une parabole qui regarde principalement les prélats et les supérieurs.

℣ 42. *Quis putas est fidelis dispensator?* Dans les grandes maisons, où il y avait grand nombre d'esclaves, on donnait à l'un d'eux l'intendance sur ses confrères. Son principal emploi était de veiller sur leur conduite et de leur distribuer la nourriture par jour, par semaine ou par mois, suivant les ordres et l'intention du père de famille. Cet emploi était d'ordinaire un degré pour parvenir à l'économat de toute la maison, ou même à l'intendance des biens de son maître, ou, enfin, à l'affranchissement. C'est à cela que Jésus-Christ fait ici allusion.

Digitized by Google

son maître à son arrivée trouvera agissant de la sorte.

44. Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous les biens qu'il possède.

45. Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître n'est pas près de venir, et qu'il commence à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer ;

46. Le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas; il le fera mourir et lui donnera pour partage d'être puni avec les infidèles.

47. Le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et qui néanmoins ne se sera pas tenu prêt et n'aura pas fait ce qu'il désirait de lui, sera battu rudement.

48. Mais celui qui n'aura pas su *sa volonté* et qui aura fait des choses dignes de châtiment, sera moins battu. On redemandera beaucoup à celui à qui on aura beaucoup donné; et on fera rendre un plus grand compte à celui à qui on aura confié plus de choses.

49. Je suis venu pour mettre le

quem cum venerit Dominus, invenerit ita facientem.

44. Vere dico vobis, quoniam supra omnia quæ possidet, constituet illum.

45. Quod si dixerit servus ille in corde suo : Moram facit dominus meus venire, et cœperit percutere servos, et ancillas, et edere, et bibere, et inebriari :

46. Veniet dominus servi illius, in die qua non sperat, et hora qua nescit, et dividet eum partemque ejus cum infidelibus ponet.

47. Ille autem servus, qui cognovit voluntatem domini sui, et non præparavit, et non fecit secundum voluntatem ejus, vapulabit multis.

48. Qui autem non cognovit, et fecit digna plagis, vapulabit paucis. Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ad eo, et cui commendaverunt multum, plus petent ab eo.

49. Ignem veni mittere in

℣ 46. *Dividet eum, partemque ejus cum infidelibus ponet. Dividere* se met souvent, dans l'Ecriture, pour ôter la vie, séparer l'âme du corps. Les maîtres avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves.

℣ 47. *Ille autem servus qui cognovit voluntatem Domini,... vapulabit multis.* Tout homme est donc obligé de connaître et de pratiquer la volonté de Dieu; et quiconque ne la pratique pas, sera châtié selon la grandeur de sa faute; avec cette différence que celui qui aura su la volonté de Dieu, sera puni davantage que celui qui ne l'aura pas su. Ainsi le Sauveur répond en cet endroit à la question que saint Pierre lui avait faite au ℣ 41, si ce qu'il leur disait, il le disait à tous? Oui sans doute, puisque sans acception de personnes, chacun sera châtié selon le mérite de ses œuvres. Il n'y aura aucune différence entre le juif et le gentil; entre le grand et le petit; entre le supérieur et l'inférieur; si ce n'est que celui qui aura plus de connaissance et ne laissera pas de pécher, sera puni plus sévèrement que celui qui pèchera par ignorance; pourvu toutefois que son ignorance ne soit ni affectée, ni volontaire; car c'est déjà un péché qu'une telle ignorance; et pourvu qu'il n'ignore ni son Dieu, ni les principes généraux du droit naturel; car cette sorte d'ignorance n'est pas excusable : « Ignorantes Dominum nulla exceptio tutatur a pœna, » dit Tertullien.

℣ 49. *Ignem veni mittere in terram?* Quel est ce feu que Jésus-Christ est venu mettre dans le monde? Les uns l'entendent du Saint-Esprit, de la doctrine évan-

Digitized by Google

terram, et quid volo nisi ut accendatur?

50. Baptismo autem habeo baptizari, et quomodo coarctor usque dum perficiatur?

51. Putatis quia pacem veni dare in terram? Non dico vobis, sed separationem.

52. Erunt enim ex hoc quinque in domo una divisi: tres in duos, et duo in tres.

53. Dividentur pater in filium, et filius in patrem suum, mater in filiam, et

feu sur la terre; et que désirai-je, sinon qu'il s'allume?

50. Je dois être baptisé d'un baptême, et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse?

51. Croyez-vous que je sois venu pour apporter la paix sur la terre? Non, je vous assure; mais au contraire la division.

52. Car désormais s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes contre les autres, trois contre deux, et deux contre trois.

53. Le père sera en division avec le fils, et le fils avec le père, la mère avec la fille, et la fille avec la

gélique et de la prédication des Apôtres, qui a rempli le monde de ferveur et de lumière; et ce qui était désigné par les flammes de feu qui parurent sur les Apôtres au jour de la descente du Saint-Esprit sur eux (Act. II, 3, 4). *Mes paroles ne sont-elles pas comme un feu*, dit le Seigneur dans Jérémie (XXIII, 29), *et comme un marteau qui brise un rocher*? D'autres l'expliquent du feu de la charité, que Jésus-Christ est venu allumer dans le monde, et que les Apôtres ont porté par toute la terre. Mais l'opinion la plus simple et la plus littérale est celle qui l'entend du feu de la persécution et de la guerre. Le feu se met très souvent pour la guerre dans l'Ecriture; et le Sauveur déclare dans saint Matthieu (X, 34), qu'il est venu apporter l'épée et non la paix; c'est-à-dire que la doctrine évangélique causera des divisions, des persécutions, des maux infinis à ceux qui la soutiendront et qui l'embrasseront. Mais c'est par là que s'acquiert le royaume des cieux; c'est par là que Jésus-Christ détruit l'empire du démon et qu'il ruine l'idolâtrie, la superstition et l'erreur dans tout le monde. Un si grand changement ne pouvait se faire sans bruit, sans tumulte, sans feu, sans guerre.

—*Et quid volo nisi ut accendatur?* Cette manière de parler marque l'ardent désir du Sauveur de voir bientôt l'Evangile prêché de toutes parts, et ses Apôtres aux prises avec le monde, la chair et le démon. C'est là une guerre qu'il aime et qu'il désire; c'est au milieu de ce trouble qu'il se plaît; parce qu'il ne tend qu'à établir son empire et à ruiner celui de ses ennemis; comme un conquérant qui brûle d'ardeur de voir commencer une bataille, dont le gain lui est assuré, et qui doit le remettre en possession de ses états injustement usurpés.

℣ 50. *Baptismo habeo baptizari.* Quelle est mon ardeur, mon zèle, mon empressement, pour voir bientôt l'accomplissement de ce baptême. Il parle de sa passion, désignée en plus d'un endroit sous le nom de baptême; parce qu'il devait être plongé dans les tourmens et dans la douleur, pour ainsi dire, jusqu'au-dessus de la tête; et comme les tourmens et les persécutions des Apôtres et des martyrs sont une espèce d'accomplissement et, de suite de la passion de Jésus-Christ, il témoigne non-seulement qu'il désire de voir le moment de sa passion, mais aussi celui de la prédication de l'Evangile, qui sera suivi et accompagné de persécutions pour ses Apôtres. *Le resserrement* qu'il dit qu'il ressent, n'est pas un resserrement de douleur ou de crainte, mais un désir ardent de voir bientôt arriver ce qui fait l'objet de ses vœux.

℣ 51. *Sed separationem.* C'est la même chose que ce qu'il dit dans saint Matthieu: « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive ». Tertullien lisait *l'épée* dans ses exemplaires au lieu de *la séparation*. Il accusait Marcion d'avoir substitué cette dernière leçon à la première. Mais la leçon de Marcion était la bonne, et celle qui est aujourd'hui dans tous nos exemplaires grecs et latins.

Digitized by Google

mère, la belle-mère avec la belle-fille, et la belle-fille avec la belle-mère.

filia in matrem, socrus in nurum suam, et nurus in socrum suam.

54. Il disait aussi au peuple : Lorsque vous voyez un nuage se former du côté du couchant, vous dites aussitôt que la pluie ne tardera pas à venir, et il pleut en effet.

54. Dicebat autem et ad turbas : Cum videritis nubem orientem ab occasu, statim dicitis : Nimbus venit ; et ita fit.

55. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites qu'il fera chaud, et le chaud ne manque pas d'arriver.

55. Et cum austrum flantem, dicitis : Quia æstus erit ; et fit.

56. Hypocrites que vous êtes, vous savez si bien reconnaître ce que présagent les diverses apparences du ciel et de la terre, comment donc ne reconnaissez-vous point ce temps-ci ?

56. Hypocritæ, faciem cœli et terræ nostis probare : hoc autem tempus quomodo non probatis?

57. Comment n'avez-vous point de discernement pour reconnaître par ce qui se passe parmi vous, ce qui est juste?

57. Quid autem, et a vobis ipsis non judicatis quod justum est?

58. Lorsque vous allez avec votre adversaire devant le magistrat, tâchez de vous dégager de lui pendant que vous êtes *encore* dans le chemin, de peur qu'il ne vous entraîne devant le juge, et que le juge ne vous livre au sergent, et que le sergent ne vous mène en prison.

58. Cum autem vadis cum adversario tuo ad principem, in via da operam liberari ab illo, ne forte tradat te ad judicem, et judex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem.

59. Car je vous assure que vous

59. Dico tibi, non exies in-

℣ 54. *Cum videritis nubem orientem, etc.* C'est ce qu'il leur reprochait une autre fois en disant (Matt. XVI, 2) : Vous savez fort bien juger de la face du ciel et prévoir le beau ou le mauvais temps ; mais vous ne savez distinguer les temps ; c'est-à-dire, vous ne vous apercevez point que les temps marqués dans les prophètes pour la venue du Messie sont accomplis.

℣ 57. *Quid autem et a vobis ipsis non judicatis, etc.* Il tire deux conséquences du principe qu'il vient d'établir. Vous savez prévoir le beau ou le mauvais temps ; et pourquoi ne voyez-vous pas par ce qui se passe à vos yeux, que le temps de la venue du Messie est arrivé et que j'en remplis tous les caractères? Première conséquence. Pourquoi étant si habiles dans les choses qui sont hors de vous, ne savez-vous pas connaître vos intérêts en n'entreprenant point de mauvaises affaires, et en vous accordant avec votre adversaire avant qu'il vous ait mis en justice et qu'il vous ait fait condamner? Seconde conséquence.

℣ 58. *Cum vadis cum adversario tuo ad principem.* Jésus-Christ n'est pas ici en vue de donner aux plaideurs des règles de conduite ; ces sortes de gens ne sont d'ordinaire que trop prudens et trop éclairés dans leurs intérêts, son dessein est de condamner ceux qui pendant cette vie ne songent point à satisfaire à Dieu, et qui remettent à la mort à faire pénitence. Ils se trouvent tout d'un coup accablés par la juste sévérité d'un juge inexorable, qui méprise souvent alors les vains regrets de ceux qui pendant leur vie ont méprisé ses ordres et ses avertissemens.

Digitized by Google

de, donec etiam novissimum minutum reddas.

ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.

CHAPITRE XIII.

1. Aderant autem quidam ipso in tempore, nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.

2. Et respondens, dixit illis : Putatis quod hi Galilæi, præ omnibus Galilæis peccatores fuerint, quia talia passi sunt?

3. Non dico vobis ; sed nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.

4. Sicut illi decem et octo,

1. En ce même temps quelques-uns vinrent dire à Jésus *ce qui s'était passé* touchant les Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang avec *celui de* leurs sacrifices.

2. Et il leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parce qu'ils ont été ainsi traités ?

3. Non, je vous en assure ; mais *je vous déclare que* si vous ne faites pénitence, vous périrez tous comme eux.

4. Croyez-vous aussi que ces dix

℣ 1. *Nuntiantes illi de Galilæis, quorum sanguinem Pilatus miscuit cum sacrificiis eorum.* On ne sait pas distinctement cette histoire, qui n'est touchée ici qu'en passant. Mais il y a beaucoup d'apparence que ces Galiléens étaient des disciples de Judas le Gaulonite ou le Galiléen, lequel enseignait qu'on ne devait point payer de tribut aux étrangers. Comme ils débitaient cette doctrine dans Jérusalem et peut-être même dans le temple, Pilate fit main-basse sur eux, et les fit tuer au milieu de leurs sacrifices.

℣ 2. *Quod hi præ omnibus Galilæis peccatores fuerint.* Le peuple est naturellement porté à croire que ceux qui sont affligés et malheureux, sont aussi coupables et impies. Les Juifs étaient fort prévenus de ces sentimens, comme on le voit dans plusieurs occasions, particulièrement dans ce qu'ils dirent à Jésus-Christ en voyant l'aveugle-né (Joan. IX, 2, 3) : « Qui est-ce qui a péché, de celui-ci, ou de ses parens, « pour qu'il soit né aveugle » ? Mais le Sauveur détruit ici ce préjugé en disant que les Galiléens dont on lui parlait, n'étaient pas les plus coupables de la Galilée ; montrant par là que souvent Dieu épargne les plus méchans, et fait tomber sur les bons les effets sensibles de sa vengeance pour exercer la patience et pour couronner le mérite de ceux-ci, et pour donner aux autres des exemples de la sévérité qu'ils doivent attendre s'ils persévèrent dans leurs désordres.

℣ 3. *Omnes similiter peribitis.* Jésus-Christ semble les menacer des malheurs qui leur arrivèrent au temps de la ruine de Jérusalem par les Romains, où une infinité de Juifs impénitens et incrédules furent ensevelis sous les ruines de leur malheureuse patrie.

℣ 4. *Sicut illi decem et octo.* Cette histoire ou cette aventure ne se lit dans aucun autre auteur ; et il est rare que les historiens racontent de pareilles particularités. Mais le Sauveur, qui ne laissait passer aucune occasion d'instruire ses disciples et qui rapportait tout à Dieu et à l'éternité, se sert de cet exemple pour montrer que les châtimens extérieurs dont Dieu punit les hommes, ne sont pas toujours des marques certaines que ceux sur qui ils tombent soient plus criminels que ceux qui en sont exempts. La tour de Siloé était apparemment attachée au mur de Jérusalem, du côté qui regardait la fontaine de Siloé, qui avait sa source au pied des murailles de la ville du côté de l'orient.

Digitized by Google

huit hommes sur lesquels la tour de Siloé est tombée, et qu'elle a tués, fussent plus redevables *à la justice de Dieu*, que tous les habitans de Jérusalem?

5. Non, je vous en assure; mais *je vous déclare que*, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même sorte.

6. Il leur dit aussi cette parabole : Un homme avait un figuier planté dans sa vigne, et venant pour y chercher du fruit, il n'y en trouva point.

7. Alors il dit à son vigneron : Il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, sans y en trouver; coupez-le donc, pourquoi occupe-t-il la terre?

8. Le vigneron lui répondit : Seigneur, laissez-le encore cette

supra quos cecidit turris in Siloe, et occidit eos : putatis quia et ipsi debitores fuerint præter omnes homines habitantes in Jerusalem?

5. Non, dico vobis : sed si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.

6. Dicebat autem et hanc similitudinem : Arborem fici habebat quidam plantatam in vinea sua, et venit quærens fructum in illa, et non invenit.

7. Dixit autem ad cultorem vineæ : Ecce anni tres sunt ex quo venio quærens fructum in ficulnea hac, et non invenio; succide ergo illam; ut quid etiam terram occupat?

8. At ille respondens, dicit illi : Domine, dimitte illam,

— *Quia et ipsi debitores fuerint. Redevable* est mis ici pour *pécheur*. C'est une manière de parler syriaque ou hébraïque. C'est dans le même sens que nous prions Dieu dans l'oraison dominicale (Luc. XI, 4; Matt. VI, 12), de nous *remettre nos dettes, comme nous les remettons à ceux qui nous sont redevables*; et que le jugement que Dieu doit exercer sur les pécheurs, est représenté sous la parabole des débiteurs (Matth. XVIII, 26).

℣ 6. *Arborem fici, etc.* Pour faire entrer plus avant dans leur esprit et dans leur cœur la vérité qu'il venait de leur dire, que s'ils ne faisaient pénitence ils périraient tous et seraient accablés sous les ruines de leur ville, il leur propose cette parabole qui conduit au même dessein. Le figuier infructueux est le peuple juif. Le père de famille est Dieu, qui, las d'attendre des fruits qui ne viennent jamais, menace de faire couper cet arbre. Les prophètes et les gens de bien retiennent sa main et font suspendre sa résolution, dans l'espérance que par leurs soins et leurs exhortations, le peuple retournera enfin à Dieu et portera des fruits de pénitence. Jésus-Christ en dernier lieu prend soin lui-même de cultiver cet arbre, et menace de la part de son Père éternel de couper le figuier. Les menaces furent suivies de l'effet. Quarante ans après sa mort et sa résurrection, Jérusalem fut détruite, le temple brûlé et renversé, la nation juive dispersée et réduite presqu'à rien, les cérémonies abrogées, les peuples gentils appelés à la foi et plantés dans l'Eglise, en la place du figuier stérile.

℣ 7. *Anni tres sunt.* Ces trois ans marquent simplement que Dieu leur a donné tout le temps et tous les moyens convenables, pour les mettre hors d'excuse.

— *Ut quid terram occupat?* Il occupe inutilement la place d'un autre arbre, qui me donnerait du fruit. Les Juifs, qui étaient les seuls dépositaires des vérités et de la vraie religion, non-seulement ne produisaient point de fruits; mais étaient cause que les autres peuples demeuraient privés de la connaissance des vérités du salut, et exclus du royaume de Dieu.

℣ 8. *Fodiam et mittam stercora.* Dieu a employé par ses serviteurs, par ses prophètes, et en dernier lieu par son propre fils, tous les moyens possibles pour ramener les Juifs à leur devoir. Il les a comblés de biens, il les a accablés de maux en

Digitized by Google

et hoc anno, usque dum fodiam circa illam; et mittam stercora :

9. Et siquidem fecerit fructum; sin autem, in futurum succides eam.

10. Erat autem docens in synagoga eorum sabbatis;

11. Et ecce mulier, quæ habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo; et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere.

12. Quam cum videret Jesus, vocavit eam ad se, et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua.

13. Et imposuit illi manus, et confestim erecta est, et glorificabat Deum.

14. Respondens autem archisynagogus, indignans quia sabbato curasset Jesus, dicebat turbe : Sex dies sunt, in quibus oportet operari ; in his ergo venite, et curamini, et non in die sabbati.

15. Respondens autem ad illum Dominus, dixit : Hypo-

année, afin que je le laboure au pied, et que j'y mette du fumier ;

9. Après cela s'il porte du fruit, *à la bonne heure;* sinon vous le ferez couper.

10. Jésus enseignait dans la sygogue les jours de sabbat ;

11. Et un jour il y vint une femme possédée d'un esprit, qui la rendait malade depuis dix-huit ans; et elle était si courbée, qu'elle ne pouvait du tout regarder en haut.

12. Jésus, la voyant, l'appela, et lui dit : Femme, vous êtes délivrée de votre infirmité.

13. Et il lui imposa les mains. Elle fut redressée au même instant, et elle en rendait gloire à Dieu.

14. Mais un chef de synagogue, étant dans l'indignation de ce que Jésus l'avait guérie au jour du sabbat, dit au peuple : Il y a six jours destinés pour travailler ; venez en ces jours-là pour être guéris, et non pas aux jours du sabbat.

15. Le Seigneur, prenant la parole, lui dit : Hypocrites, y a-t-il

divers temps, il les a fait instruire, menacer, exhorter ; il a fait à leurs yeux une infinité de merveilles. Rien n'a pu vaincre leur indocilité et leur malice. Ils ont par leur faute rendu inutiles tous ces moyens et tous ces secours.

℣ 11. *Quæ habebat spiritum infirmitatis.* Nous voyons dans l'Ecriture (Marc. IX, 19; Job. I) plusieurs maladies causées par le démon : des surdités, des pestes, des mortalités, des hommes rendus muets.

℣ 12. *Dimissa es ab infirmitate tua.* Il parle de cette infirmité comme d'une chose animée qui nous saisit ou qui nous laisse quand elle juge à propos, ou quand elle y est forcée par une source étrangère.

℣ 14. *Archisynagogus.* Il pouvait y avoir dans une même synagogue plusieurs chefs ou plusieurs présidens subordonnés les uns aux autres (Matth. IX, 18; Marc. V, 22; Act. XIII, 15). Celui-ci n'ose directement s'adresser à Jésus, il s'adresse aux peuples et leur dit de ne pas amener leurs malades pour être guéris les jours du sabbat. La semaine est assez longue, sans vouloir violer le sabbat par des guérisons non nécessaires. On ne vous empêche pas de chercher votre guérison; mais prenez mieux votre temps. Voilà le caractère d'un vrai hypocrite.

℣ 15. *Hypocritæ, unus quisque vestrum, etc.* Et vous trouvez mauvais que j'aie guéri cette femme le même jour? Les docteurs juifs reconnaissent que le danger de la vie d'un homme ou d'un animal, est une raison pour dispenser de l'observation du sabbat. Ce chef de la synagogue ne regardait pas la guérison de cette

Digitized by Google

quelqu'un de vous qui ne délie pas son bœuf ou son âne le jour du sabbat, et ne les tire pas de l'étable pour les mener boire?

16. Pourquoi donc ne fallait-il pas délivrer de ces liens, en un jour de sabbat, cette fille d'Abraham, que Satan avait tenue ainsi liée durant dix-huit ans?

17. A ces paroles, tous ses adversaires rougirent de honte, et tout le peuple était ravi de lui voir faire tant d'actions glorieuses.

18. Il disait aussi : A quoi est semblable le royaume de Dieu, et à quoi le comparerai-je?

19. Il est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et jette dans son jardin, et qui croît jusqu'à devenir un grand arbre; de sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches.

20. A quoi, dit-il encore, comparerai-je le royaume de Dieu?

21. Il est semblable au levain qu'une femme cache, et mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée.

22. Et il allait par les villes et

critæ, unusquisque vestrum sabbato non solvit bovem suum aut asinum a præsepio, et ducit adaquare?

16. Hanc autem filiam Abrahæ quam alligavit Satanas, ecce decem et octo annis, non opportuit solvi a vinculo isto die sabbati?

17. Et cum hæc diceret, erubescebant omnes adversarii ejus; et omnis populus gaudebat in universis quæ gloriose fiebant ab eo.

18. Dicebat ergo : Cui simile est regnum Dei, et sui simile æstimabo illud?

19. Simile est grano sinapis, quod acceptum homo misit in hortum suum, et crevit, et factum est in arborem magnam; et volucres cœli requieverunt in ramis ejus.

20. Et iterum dixit : Cui simile æstimabo regnum Dei?

21. Simile est fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinæ sata tria, donec fermentaretur totum.

22. Et ibat per civitates et

femme courbée comme une chose si pressée, qu'on ne pût la différer. Mais dans l'exemple que le Sauveur lui rapporte des animaux domestiques que l'on déliait, et à qui l'on donnait à boire et à manger le jour du sabbat, y avait-il une nécessité absolue et indispensable de leur donner à boire et à manger le jour du sabbat? Ne pouvait-on pas leur en donner avant le sabbat? Et quand ces animaux auraient été ces jours-là quelques heures de plus qu'à l'ordinaire sans boire ou sans manger, en seraient-ils morts pour cela? L'observation du sabbat était donc une chose, où souvent l'on avait égard au besoin moral et de bienséance, plutôt qu'à l'extrême nécessité pour user de dispense.

℣ 17. *Quæ gloriose fiebant ab eo.* C'est ainsi que les Hébreux appellent les prodiges et les miracles (*Vide* Exod. XXXIV, 10).

℣ 19. *Simile est grano sinapis.* Voyez ce qui a été remarqué sur saint Matth. XIII, 31. Le royaume des cieux marque ici l'Eglise chrétienne et la prédication de l'Evangile. La parabole du grain de senevé et celle du levain, ℣ 25, marquent sa prompte propagation et sa grande étendue.

℣ 21. *In farinæ sata tria.* Saint Ambroise ne lit pas *sata tria*. Il dit que cela est ajouté de saint Matthieu. Nous le lisons toutefois aujourd'hui dans tous nos exemplaires.

℣ 22. *Ibat per civitates.* Tout ce qu'on a lu depuis le chap. IX, ℣ 51, jusqu'ici, se passa dans le voyage de la Galilée à Jérusalem, où Jésus-Christ se rendit le 4 juin, 6 de sivan, pour célébrer la fête de la Pentecôte.

Digitized by Google

castella, docens, et iter faciens in Jerusalem.

23. Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt, qui salvantur? Ipse autem dixit ad illos :

24. Contendite intrare per angustam portam; quia multi, dico vobis, quærent intrare, et non poterunt.

25. Cum autem intraverit pater familias, et clauserit ostium, incipietis foris stare, et pulsare ostium, dicentes : Domine, aperi nobis; et respondens dicet vobis : Nescio vos unde sitis.

26. Tunc incipietis dicere : Manducavimus coram te, et bibimus, et in plateis nostris docuisti;

27. Et dicet vobis : Nescio vos unde sitis; discedite a me omnes, operarii iniquitatis.

28. Ibi erit fletus et stridor dentium, cum videritis Abraham, et Isaac, et Jacob, et omnes prophetas in regno Dei, vos autem expelli foras.

29. Et venient ab oriente, et occidente, et aquilone, et

villages, enseignant et s'avançant vers Jérusalem.

23. Quelqu'un lui ayant fait cette demande : Seigneur, y en aura-t-il peu de sauvés? Il leur répondit :

24. Faites effort pour entrer par la porte étroite; car je vous assure que plusieurs chercheront les moyens d'y entrer, et ne le pourront.

25. Et quand le père de famille sera entré et aura fermé la porte, et que vous, étant dehors, vous commencerez à heurter, en disant : Seigneur, ouvrez-nous; il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.

26. Alors vous direz : Nous avons mangé et bu en votre présence, et vous avez enseigné dans nos places publiques,

27. Et il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes; retirez-vous de moi, vous tous qui vivez dans l'iniquité.

28. Ce sera alors qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents, quand vous verrez qu'Abraham, Isaac, Jacob et tous les prophètes, seront dans le royaume de Dieu, et que vous autres vous serez chassés dehors.

29. Il en viendra d'orient et d'occident, du septentrion et du

℣ 23. *Domine, si pauci sunt, qui salvantur?...* (℣ 24) *Contendite intrare per angustam portam.* On a déjà vu quelque chose de semblable dans saint Matthieu.

℣ 24. *Multi quærent intrare et non poterunt.* Non que Dieu leur ferme la porte du salut, ni qu'il leur envie un tel bonheur en leur refusant les secours nécessaires pour y entrer : celui qui cherche sincèrement, trouve; celui qui demande, reçoit; on ouvre à celui qui frappe (Matth. VII, 7, 8). Mais Dieu refuse souvent dans un temps, ce qu'il a offert et ce qu'on a méprisé dans un autre. Il se cache aux superbes, aux présomptueux, aux incrédules, aux endurcis.

℣ 26. *Manducavimus coram te.* Nous avons vécu familièrement avec vous. Jésus-Christ a bu et mangé avec toute sorte de gens parmi les Juifs, afin qu'on ne pût pas dire qu'il donnait l'exclusion de son royaume à personne. Il a prêché publiquement, il s'est communiqué à tout le monde. On ne peut marquer la réprobation des Juifs d'une manière plus formelle que le fait ici le Sauveur

℣ 29. *Venient ab oriente,... et recumbent in regno Dei.* Il prédit la vocation des gentils à l'Evangile. Ils entreront dans la salle du festin, à l'exclusion des Juifs. Voyez saint Matthieu.

Digitized by Google

midi, qui seront à table dans le royaume de Dieu.

30. Et ceux qui sont les derniers seront les premiers, et ceux qui sont les premiers seront les derniers.

31. Le même jour quelques-uns des pharisiens lui vinrent dire : Allez-vous-en, sortez de ce lieu, car Hérode a résolu de vous faire mourir.

32. Il leur répondit : Allez dire à ce renard : J'ai encore à chasser les démons, et à rendre la santé aux malades aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai consommé *par ma mort*.

33. Cependant il faut que je continue à marcher aujourd'hui, et demain, et le jour d'après ; car il ne se peut pas qu'un prophète souffre la mort ailleurs que dans Jérusalem.

34. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi,

austro, et accumbent in regno Dei.

30. Et ecce sunt novissimi qui erunt primi, et sunt primi qui erunt novissimi.

31. In ipsa die accesserunt quidam pharisæorum, dicentes illi : Exi, et vade hinc, quia Herodes vult te occidere.

32. Et ait illis : Ite, et dicite vulpi illi : Ecce ejicio dæmonia, et sanitates perficio hodie et cras, et tertia die consummor.

33. Verumtamen oportet me hodie, et cras, et sequenti die ambulare; quia non capit prophetam perire extra Jerusalem.

34. Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui mittuntur ad te,

℣ 30. *Sunt novissimi, qui erant primi.* Les peuples gentils, qui étaient ci-devant étrangers au royaume de Dieu, et que Dieu regardait comme des fils rebelles et odieux, rentreront dans ses bonnes grâces et seront les premiers héritiers ; au lieu que le fils aîné et jusque-là bien-aimé, sera le dernier et exclu du bonheur de la la maison de son père. Voyez saint Matthieu, XIX, 30.

℣ 31. *In ipsa die accesserunt quidam pharisæorum.* Retirez-vous, car Hérode a résolu de vous faire mourir. Ceci arriva à Jérusalem le jour de la Pentecôte ou le lendemain de ce jour. La suite verset, 32, semble insinuer que ces pharisiens, qui viennent donner avis à Jésus qu'Hérode avait résolu de le faire mourir, étaient envoyés par Hérode.

℣ 32. *Ite, et dicite vulpi illi.* Ces paroles semblent insinuer, comme on l'a déjà dit, que les pharisiens étaient envoyés par Hérode. C'était un prince qui paraissait fort attaché aux Romains et qui avait pour l'empereur une vénération et un respect qui allaient jusqu'à l'adulation et à la bassesse. Il fut convaincu toutefois de n'être rien moins dans le cœur, que ce qu'il paraissait dans le dehors; puisqu'il fut convaincu d'avoir trempé dans la conjuration de Séjan.

℣ 33. *Non capit prophetam perire extra Jerusalem.* Ce n'est pas que tous les prophètes soient morts dans Jérusalem, ni qu'il y ait sur cela aucune loi ; mais, pour exagérer la cruauté de cette ville, le Sauveur dit qu'elle est si accoutumée à répandre le sang des prophètes, qu'il ne semble pas qu'un prophète puisse mourir ailleurs. Il n'y a que Jérusalem capable de persécuter les prophètes et de verser leur sang. Elle est en possession de les faire mourir.

℣ 34. *Quoties volui congregare filios tuos;.. et noluisti?* On a déjà expliqué ces paroles sur saint Matthieu (XXIII, 37). Le Sauveur veut marquer ici l'endurcissement des Juifs et leur opposition continuelle à sa prédication et à sa doctrine. Ils ont toujours résisté à sa vocation et à ses grâces ; ils ont persécuté les prophètes, fait mourir les justes, méprisé ceux que le Seigneur leur a envoyés pour les rappeler de leur égarement.

Digitized by Google

quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum avis nidum suum sub pennis, et noluisti?

35. Ecce relinquetur vobis domus vestra deserta. Dico autem vobis quia non videbitis me, donec veniat cum dicetis : Benedictus, qui venit in nomine Domini.

combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu?

35. Le temps s'approche que votre temple demeurera désert. Et je vous dis en vérité, que vous ne me verrez plus désormais jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

CHAPITRE XIV.

1. Et factum est cum intraret Jesus in domum cujusdam principis pharisæorum sabbato manducare panem, et ipsi observabant eum.

2. Et ecce homo quidam hydropicus erat ante illum;

3. Et respondens Jesus dixit ad legisperitos et pharisæos, dicens : Si licet sabbato curare?

4. At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum, sanavit eum, ac dimisit.

1. Un jour de sabbat Jésus entra dans la maison d'un des principaux pharisiens, pour y prendre un repas; et ceux qui étaient là l'observaient.

2. Or, il y avait devant lui un homme hydropique;

3. Et Jésus s'adressant aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit : Est-il permis de guérir *des malades* le jour du sabbat?

4. Et ils demeurèrent dans le silence. Mais lui, prenant cet homme *par la main*, le guérit, et le renvoya.

℣ 35. *Domus vestra deserta.* On sait que les Hébreux donnent très souvent ce nom au temple du Seigneur. La destruction du temple par les Romains et l'abolition des sacrifices arriveront quarante ans après ces menaces du Sauveur.

— *Non videbitis me donec.* Jésus-Christ dit la même chose dans une autre occasion, deux jours avant sa mort (Matth. XXIII, 39) ; menaçant les Juifs qui étaient rebelles à sa parole qu'ils ne le verraient plus jusqu'au jour de sa vengeance. Alors, forcés par l'éclat de sa gloire, ils diront : Béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur.

℣ 1. *Factum est cum intraret Jesus.* Nous croyons que ceci arriva à Capharnaüm, après le retour de Jésus de Jérusalem en Galilée. Il y avait des pharisiens dans tous les endroits du pays, et partout ils étaient fort animés contre Jésus-Christ. Ce *prince des pharisiens* était apparemment ou un magistrat, ou un chef de synagogue et pharisien de secte, ou bien c'était un pharisien célèbre et autorisé dans la secte, soit à cause de sa science, ou de ses emplois, ou de ses services.

— *Manducare panem.* C'est ainsi que les Juifs parlent pour exprimer toute sorte de nourriture. C'est peut-être une suite de leur vie frugale et modeste.

℣ 3. *Si licet sabbato curare?* Jésus savait que les conviés l'observaient et cherchaient occasion de l'accuser et de décrier sa conduite. Il leur fait cette question, afin que s'ils répondaient qu'on pouvait faire des guérisons au jour du sabbat, il guérit cet hydropique sans contestation; s'ils le niaient, qu'il les convainquit du contraire par les raisons qu'il emploie au verset 5 et qu'il a employées plus d'une fois en pareille occasion.

Digitized by Google

5. Il leur dit ensuite : Qui est celui d'entre vous, *qui voyant* son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt le jour *même* du sabbat?

6. Et ils ne pouvaient rien répondre à cela.

7. Alors considérant comme les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole, et leur dit :

8. Quand vous serez convié à des noces, n'y prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que vous;

9. Et que celui qui aura invité l'un et l'autre ne vienne vous dire : Donnez votre place à celui-ci; et qu'alors vous ne soyez réduit à vous tenir avec honte au dernier lieu.

10. Mais quand vous aurez été convié, allez vous mettre à la dernière place; afin que lorsque celui qui vous a convié, sera venu, il vous dise : Mon ami, montez plus haut. Et alors ce vous sera un sujet de gloire devant ceux qui seront à table avec vous :

11. Car quiconque s'élève, sera abaissé; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

5. Et respondens ad illos, dixit : Cujus vestrum asinus aut bos in puteum cadet, et non continuo extrahet illum die sabbati?

6. Et non poterant ad hæc respondere illi.

7. Dicebat autem, et ad invitatos parabolam, intendens quomodo primos accubitus eligerent, dicens ad illos :

8. Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo;

9. Et veniens is, qui te et illum vocavit, dicat tibi : Da huic locum; et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere.

10. Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco; ut cum venerit qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius. Tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus :

11. Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur.

℣ 5. *Respondens dixit : Cujus vestrum asinus aut bos, etc.* Jésus-Christ ne répond pas aux paroles des pharisiens, puisqu'ils n'avaient osé lui parler; mais il répond à leurs pensées et à leur mauvaise volonté qu'il pénétrait.

℣ 7. *Intendens quomodo primos accubitus eligerent.* Il y a toute apparence qu'on n'avait pas alors attaché à cette recherche des premières places l'idée qu'on en a parmi nous. Les pharisiens étaient trop vains pour vouloir par là s'exposer au mépris et à la raillerie des honnêtes gens. C'était donc apparemment la mode, et cette ambition n'était pas honteuse. Pour les en guérir, le Sauveur prend un moyen fort efficace, qui est de leur montrer que par leur conduite ils s'exposent au danger d'être chargés de confusion et d'être humiliés devant toute l'assemblée, ce qu'ils craignaient plus que toute chose.

— *Dicebat ad invitatos parabolam.* Mais Jésus-Christ propose ceci sans les attaquer directement. Il dit seulement la chose en général et par manière de conseil, comme s'il parlait d'un autre festin que de celui auquel il assistait. Maldonat croit que le Sauveur proposa véritablement une parabole, dont l'Evangéliste n'a donné que la morale et le précis.

℣ 8. *Ad nuptias.* Le terme grec se prend en général pour toute sorte de festins.

℣ 11. *Quia omnis qui se exaltat, etc.* C'est la conclusion de tout le discours du Sauveur.

Digitized by Google

12. Dicebat autem, et ei qui invitaverat : Cum facis prandium, aut cœnam, noli vocare amicos tuos, neque cognatos, neque vicinos divites; ne forte te et ipsi reinvitent, et fiat tibi retributio.

12. Il dit aussi à celui qui l'avait invité : Lorsque vous donnerez à dîner ou à souper, n'y conviez ni vos amis, ni vos frères, ni vos parens, ni vos voisins qui seront riches; de peur qu'ils ne vous invitent ensuite à leur tour, et qu'ainsi ils ne vous rendent ce qu'ils avaient reçu de vous.

13. Sed cum facis convivium, voca pauperes, debiles, claudos, et cæcos;

13. Mais lorsque vous faites un festin, conviez-y les pauvres, les estropiés, les boiteux, les aveugles;

14. Et beatus eris, quia non habent retribuere tibi; retribuetur enim tibi in resurrectione justorum.

14. Et vous serez heureux de ce qu'ils n'auront pas le moyen de vous le rendre; car *Dieu* vous le rendra lui-même au jour de la résurrection des justes.

15. Hæc cum audisset quidam de simul discumbentibus, dixit illi : Beatus, qui manducabit panem in regno Dei.

15. Un de ceux qui étaient à table, ayant entendu ces paroles, lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu.

16. At ipse dixit ei : Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos;

16. Alors Jésus lui dit : Un homme fit un jour un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes;

17. Et misit servum suum hora cœnæ dicere invitatis ut

17. Et à l'heure du souper il envoya son serviteur dire aux con-

℣ 12. *Cum facis prandium, noli vocare amicos.* Jésus-Christ ne défend pas d'inviter à manger ses parens, ses voisins et ses amis; ce serait un conseil directement opposé à ses maximes et à son esprit, qui n'inspirent que la charité et l'union; il veut dire simplement que lorsqu'on invite quelqu'un à manger ou que l'on fait quelque présent, ce soit plutôt à des personnes qui sont dans l'indigence et dont nous n'espérons rien qu'à celles qui sont riches et dont nous pouvons attendre des services effectifs. Il semble que c'est à cet endroit de saint Luc que saint Paul faisait allusion dans les Actes (XXI, 35), lorsqu'il disait : « Beatius est magis dare, « quam accipere. »

℣ 14. *Retribuetur tibi in resurrectione.* Au jour du jugement Dieu leur dira (Matth. XXV, 34, 35) : « Vous m'avez fait à moi-même ce que vous avez fait au moin- « dre des miens; recevez la récompense qui vous est préparée de toute éternité, « car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, etc. »

℣ 15. *Beatus qui manducabit panem in regno Dei.* On voit ici, comme dans plusieurs autres endroits, l'idée que les Juifs s'étaient formée du royaume de Dieu et de la venue du Messie. Ils y attendaient une vie de bonne chère et de délices. Le Fils de Dieu se proportionne assez souvent à leur préjugé en comparant son règne dans l'Eglise à un festin. On en voit un exemple au verset suivant.

℣ 16. *Homo quidam fecit cœnam magnam.* Cette parabole est la même, quant au fond, que celle qui est rapportée dans saint Matthieu, XXII, 2 et suivans, quoique Jésus-Christ les ait proposées en différens temps, car celle de saint Matthieu est de deux jours avant sa mort. Celle-ci fut proposée plusieurs mois auparavant. Le but de l'une et de l'autre est de montrer l'économie de la conduite du Sauveur dans l'établissement de son Eglise.

Digitized by Google

viés de venir, parce que tout était prêt.

18. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre, et il faut nécessairement que je l'aille voir : je vous supplie de m'excuser.

19. Le second lui dit : J'ai acheté cinq paires de bœuf, et je m'en vais les éprouver ; je vous supplie de m'excuser.

20. Et le troisième lui dit : J'ai épousé une femme, et ainsi je n'y puis aller.

21. Le serviteur étant revenu, rapporta tout ceci à son maître. Alors le père de famille se mit en colère, et dit à son serviteur : Allez vite dans les places et dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux.

22. Le serviteur lui dit ensuite : Seigneur, ce que vous avez commandé est fait, et il y a encore des places de reste.

23. Le maître dit au serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies, et contraignez les gens d'entrer, afin que ma maison se remplisse.

venirent, quia jam parata sunt omnia.

18. Et cœperunt simul omnes excusare. Primus dixit ei : Villam emi, et necesse habeo exire, et videre illam ; rogo te habe me excusatum.

19. Et alter dixit : Juga boum emi quinque, et eo probare illa ; rogo te habe me excusatum.

20. Et alius dixit : Uxorem duxi, et ideo non possum venire.

21. Et reversus servus nuntiavit hæc domino suo. Tunc iratus pater familias, dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis ; et pauperes, ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc.

22. Et ait servus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est.

23. Et ait dominus servo : Exi in vias et sepes ; et compelle intrare, ut impleatur domus mea.

℣ 18. *Cœperunt omnes simul excusare.* La phrase grecque est traduite assez diversement, mais tous les meilleurs interprètes reviennent à ces quatre sentimens : ils s'excusèrent de concert, comme tout d'une voix et d'un commun consentement ; ou, ils s'excusèrent tout d'un coup, dans un seul moment, sur-le-champ, aussitôt ; ou, ils s'excusèrent sur une seule cause, sur de vains prétextes ; ou, enfin, depuis le premier jusqu'au dernier : *ad unum omnes.* Cette dernière explication nous paraît la plus naturelle de toutes.

℣ 21. *Pauperes, ac debiles.* Les pauvres de la ville qui, n'ayant ni biens, ni santé, ni forces pour travailler, sont obligés de mendier. Ces gens marquaient, comme on l'a dit, le petit peuple des Juifs, ou même les plus corrompus et les plus méprisés du peuple.

℣ 23. *Exi in vias et compelle intrare.* Les étrangers mêmes, les gentils, les infidèles, furent invités à entrer dans l'Eglise au refus des Juifs. Ces mots : « Contraignez les gens d'entrer » marquent ou l'ardent désir du Père de famille, ou la force de la grâce et de la vérité de l'Evangile, ou la douce violence que les apôtres et les prédicateurs évangéliques devaient faire aux peuples pour les faire entrer dans l'Eglise. Ce n'a jamais été l'usage de forcer les gens à coups de bâtons et par menaces de venir au festin ; mais il a toujours été permis et même recommandé de presser, de faire instance, de contraindre en quelque sorte ses hôtes à entrer et à manger avec nous, ainsi que Loth contraignit les trois anges de venir prendre le

Digitized by Google

24. Dico autem vobis, quod nomo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.

25. Ibant autem turbæ multæ cum eo; et conversus dixit ad illos :

26. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc, autem et animam suam, non potest meus esse discipulus;

27. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus.

28. Quis enim ex vobis volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus, qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum.

24. Car je vous assure que nul de ces hommes que j'avais conviés ne goûtera de mon souper.

25. Une grand troupe de peuple marchant avec Jésus, il se retourna vers eux, et leur dit :

26. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, sa femme, ses enfans, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple;

27. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

28. Car qui est celui d'entre vous, qui, voulant bâtir une tour, ne suppute pas auparavant en repos et à loisir la dépense qui y sera nécessaire, *pour voir* s'il aura de quoi l'achever?

couvert dans sa maison (Genes. XIX, 3) : « Compulit illos oppido, ut diverterent ad « eum »; et que les deux disciples qui allaient à Emmaüs, contraignirent Jésus-Christ ressuscité de souper avec eux (Luc, XXIV, 29) : « Et coegerunt eum, dicentes : « Mane nobiscum ». Le verbe *invitare* signifie même *entraîner de force, contraindre.*

Voilà comme Jésus-Christ veut que l'on invite les infidèles et les païens à entrer dans la voie du salut. C'est ainsi que saint Paul veut que son disciple Timothée prêche l'Evangile (2. Timot. III, 2) : « Prædica verbum; insta opportune, impor« tune; argue, obsecra, increpa, in omni patientia et doctrina ». Si l'Eglise a quelquefois permis qu'on employât la violence contre des hérétiques ou des infidèles, ce n'a pas été pour punir leur erreur, ni pour les forcer à croire ce qu'ils ne croyaient pas. L'erreur et le préjugé sont des choses plus dignes de compassion que de châtiment. La vérité ne se persuade pas par la force. On ne contraint pas l'esprit à croire, comme on force les corps à travailler. L'Eglise n'a jamais autorisé les violences que pour opposer la force à la force et pour réprimer des entreprises téméraires et préjudiciables au repos public.

℣ 26. *Si quis venit ad me, et non odit patrem.* La haine est mise ici, selon les interprètes, pour un moindre amour, ou plutôt pour une haine apparente et de signe plutôt que d'effet. Si vous n'êtes disposés à renoncer à l'amitié et à la compagnie de vos parens et de vos meilleurs amis pour l'amour de moi, vous n'êtes pas dignes d'être du nombre de mes disciples. Si vos parens sont un obstacle à mon service, traitez-les comme des étrangers et des ennemis. Voyez saint Matthieu, X, 37 : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ». Ceci s'adresse à tous les chrétiens, comme on le voit par le texte de notre Evangéliste.

℣ 28. *Quis enim ex vobis volens turrim ædificare.* Ceci regarde principalement ceux qui, désirant s'attacher à Jésus-Christ, ne songeaient pas assez à ce que cet engagement demandait d'eux.

— *Turrim ædificare.* Saint Jérôme (*ad Principam*) remarque que dans la Palestine il y avait plusieurs maisons fortes, rondes, fermées de toutes parts, et bâties en forme de tours. On nommait aussi tours les maisons de campagne bâties dans les vignes ou dans les champs (Matth. XXI, 33; Isaïe, V, 1), d'où vient cette expression

Digitized by Google

29. De peur qu'en ayant jeté les fondemens, et, ne pouvant l'achever, tous ceux qui verront *ce bâtiment imparfait* ne commencent à se moquer de lui,

30. En disant : Cet homme avait commencé à bâtir, mais il n'a pu achever.

31. Ou qui est le roi qui, se mettant en campagne pour combattre un autre roi, ne consulte auparavant en repos et à loisir, s'il pourra marcher avec dix mille hommes, contre un ennemi qui s'avance vers lui avec vingt mille?

32. Autrement il lui envoie des ambassadeurs lorsqu'il est encore bien loin, et lui fait des propositions de paix.

33. Ainsi, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être mon disciple.

34. Le sel est bon; que si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnera-t-on?

35. Il n'est plus propre ni pour la terre, ni pour le fumier; mais on le jette dehors. Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

29. Ne, post eaquam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui vident, incipient illudere ei,

30. Dicentes : Quia hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare?

31. Aut quis rex iturus committere bellum adversus alium regem, non sedens prius cogitat, si possit cum decem millibus occurrere ei, qui cum viginti millibus venit ad se?

32. Alioquin adhuc illo longe agente, legationem mittens, rogat ea quæ pacis sunt.

33. Sic ergo omnis ex vobis, qui non renunciat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

34. Bonum est sal; si autem sal evanuerit, in quo condietur?

35. Neque in terram, neque in sterquilinium utile est, sed foras mittetur. Qui habet aures audiendi, audiat

dans l'Ecriture (4. Reg. XVII, 9) : « A turre custodum, usque ad civitatem munitam ». Et pour marquer des maisons belles, hautes, solides, fortes, saint Jérôme a traduit, dans les Paralipomènes, des maisons comme des tours (2. Par. XVII, 12) : « Domos « ad instar turrium. »

ỳ 31. *Iturus committere bellum adversus alium regem?* Chacun de nous, entrant dans le christianisme, renonce au monde, à Satan et à ses pompes. De là il déclare la guerre à ce prince des ténèbres. Il s'engage à combattre continuellement contre lui. Ses armes sont la foi, la charité, l'espérance et l'exercice de toutes les vertus. Il n'y a ni paix, ni trève à faire avec un tel adversaire. Et ce que le Sauveur dit ici, que si l'on ne se sent pas assez fort pour résister à son ennemi, on lui envoie des ambassadeurs pour lui faire des propositions de paix : « Legationem mit- « tens, rogat ea quæ pacis sunt », ne doit pas se presser à la rigueur dans l'exercice de la vie chrétienne. Il faut vaincre ou mourir dans la guerre que nous avons déclarée au monde et au démon. Demander la paix, c'est se déclarer vaincu; entrer en composition avec lui, c'est se rendre son esclave et l'ennemi de Dieu. Pour lui résister efficacement, Jésus-Christ nous dit qu'il faut renoncer à tout ce que l'on a (ỳ 33) : « Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il a, ne peut être « mon disciple ». A la vérité, on ne demande pas de tous les chrétiens une si grande perfection; mais n'est-ce pas en quelque sorte entrer en composition avec le monde et le prince du monde que de demeurer au milieu de ses vanités et de conserver les richesses dont il se dit le maître et le distributeur (Matth. IV, 9)?

ỳ 34. *Bonum est sal.* Voyez saint Matthieu, V, 13.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

1. Erant autem appropinquantes ei publicani et peccatores, ut audirent illum.

2. Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit et manducat cum illis.

3. Et ait ad illos parabolam istam, dicens :

4. Quis ex vobis homo, qui habet centum oves ; et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam ?

5. Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens :

6. Et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.

7. Dico vobis, quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agen-

1. Les publicains et les gens de mauvaise vie se tenant auprès de Jésus pour l'écouter,

2. Les pharisiens et les docteurs de la loi en murmuraient et disaient : Quoi ! cet homme reçoit des gens de mauvaise vie, et mange avec eux ?

3. Alors Jésus leur proposa cette parabole :

4. Qui est l'homme d'entre vous qui, ayant cent brebis, et en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ?

5. Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met sur ses épaules avec joie ;

6. Et étant retourné en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue.

7. Je vous dis de même qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait péni-

℣ 1. *Erant appropinquantes ei publicani.* On a déjà vu les mêmes murmures des pharisiens en plus d'un endroit (voy. Matth. IX, 10, 11, 12; XI, 19; Luc, 30, 33; VII, 34; XIX, 7). Jésus-Christ les a toujours méprisés comme injustes. S'il y avait quelques précautions à prendre au commun du peuple pour éviter la compagnie des pécheurs, elles ne le regardaient point, puisqu'il ne les fréquentait que pour les rappeler à la pénitence et pour les instruire. Les pharisiens craignaient-ils que le commerce des publicains ne corrompît Jésus-Christ ? Ce n'était pas là leur appréhension. Leur haine contre les publicains et contre les pécheurs n'était pas fondée sur l'horreur du crime et sur le danger qu'il ne se communiquât par le commerce de la vie ; c'était une haine personnelle, un éloignement fondé sur l'amour-propre, qui ne voulait reconnaître pour prochain et pour amis que les Juifs et les gens qui passaient pour observateurs des lois de Moïse.

℣ 4. *Quis ex vobis homo qui habet centum oves ?* On peut voir ce qu'on a dit sur saint Matthieu, XVIII, 12, où l'on voit la même parabole proposée quelque temps auparavant et dans une autre occasion, car il y a plusieurs paraboles que Jésus-Christ a proposées plus d'une fois.

℣ 7. *Qui non indigent pœnitentia.* Il ne parle pas de cette douleur des péchés journaliers, auxquels les plus justes sont sujets et pour lesquels ils doivent gémir tous les jours devant Dieu, ni de la pénitence comme vertu, qui consiste à se re-

Digitized by Google

tence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de pénitence.

8. Ou qui est la femme qui ayant dix dragmes, et en ayant perdu une, n'allume la lampe, et balayant la maison, ne la cherche avec grand soin jusqu'à ce qu'elle la trouve?

9. Et après l'avoir retrouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que je trouvé la dragme que j'avais perdue?

10. Je vous dis de même que c'est une joie parmi les anges de Dieu, lorsqu'un seul pécheur fait pénitence.

11. Il leur dit encore : Un homme avait deux enfans,

12. Dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui me doit revenir de votre bien. Et le père leur fit le partage de son bien.

te, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent pœnitentia.

8. Aut quæ mulier habens drachmas decem, si perdiderit drachmam unam, nonne accendit lucernam, et everrit domum, et quærit diligenter, donec inveniat?

9. Et cum invenerit, convocat amicas et vicinas, dicens : Congratulamini mihi, quia inveni drachmam quam perdideram?

10. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei, super uno peccatore pœnitentiam agente.

11. Ait autem : Homo quidam habuit duos filios;

12. Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illi substantiam.

noncer soi-même (Luc, XIV, 33) et à porter tous les jours sa croix à la suite du Sauveur (Matth. X, 38; XVI, 22; Luc, IX, 23). Tous les chrétiens, même les plus saints, doivent vivre continuellement dans la pratique de cette vertu. Il parle de la pénitence pour les grands péchés, qui demandent d'être lavés dans le baptême de larmes et d'être expiés par des œuvres pénibles et satisfactoires.

℣ 8. *Si perdiderit drachmam unam,... everrit domum.* La dragme était de la valeur d'environ huit sols de notre monnaie. C'était une petite somme en elle-même; mais une femme, qui n'aurait que dix dragmes, perdrait beaucoup en perdant une seule dragme.

℣ 11. *Homo quidam habuit duos filios.* On est partagé au sujet de cette parabole. Les uns croient que ces deux fils marquent le peuple juif et le peuple gentil, les autres les justes et les pécheurs. L'un et l'autre de ces deux sentimens se peut soutenir avec une égale probabilité. Je préférerais pourtant l'opinion qui l'entend des deux peuples.

℣ 12. *Da mihi portionem quæ me contingit.* Il y a beaucoup d'apparence que c'était l'usage parmi les Juifs, que les enfans de famille, lorsqu'ils étaient parvenus à l'âge de pleine puberté, pussent demander à leurs parens leur légitime des biens qui devaient leur écheoir en partage, afin qu'ils en pussent trafiquer et en faire profit; et après la mort du père cette portion qu'ils avaient reçue leur était imputée sur leur succession. Les paraboles supposent les usages ordinaires et sont fondées sur ce qui se pratique communément dans les pays où l'on est. Grotius remarque que cela se voyait principalement dans les lieux de commerce. Il en infère qu'apparemment c'était le droit ordinaire parmi les Phéniciens, voisins des Juifs.

Les gentils, figurés par cet enfant prodigue, ont reçu de Dieu leur Père, le libre arbitre, la raison, l'esprit, la santé, les connaissances naturelles, les biens communs à tous les hommes: ils en ont abusé, ils les ont dissipés. Les pécheurs et les méchans, qui ont reçu le don de la foi et de la justification dans le baptême, et qui ont profané la sainteté de leur vocation et de leur état par leurs crimes, sont

Digitized by Google

13. Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.

14. Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, et ipse cœpit egere.

15. Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius. Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos;

16. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis, quas porci manducabant; et nemo illi dabat.

13. Peu de jours après, ce jeune homme ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches.

14. Après qu'il l'eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité.

15. Il s'en alla donc, et s'attacha *au service* d'un des habitans du pays, qui l'envoya en sa maison des champs, pour y garder les pourceaux;

16. Et là il eût été bien aise de remplir son ventre des écosses que les pourceaux mangeaient; mais personne ne lui en donnait.

encore des figures plus expresses et plus sensibles de la mauvaise conduite de ce fils. Comme les grâces que Dieu leur a faites sont plus particulières, l'abus qu'ils en font est plus criminel et plus odieux, puisqu'on demande plus à celui à qui l'on a plus donné.

℣ 13. *In regionem longinquam*. Dans le moral, ce pays lointain est l'oubli de Dieu, le désordre.

℣ 14. *Fames valida*. Une indigence de la parole de Dieu, de ses lumières, de ses grâces, de ses sacremens. Voilà l'état d'un pécheur que Dieu dans sa colère a laissé à lui-même.

℣ 15. *Ut pasceret porcos*. La plus basse et la plus honteuse occupation d'un homme, surtout d'un Juif, qui avait les pourceaux en horreur. Les Egyptiens nourrissaient des porcs (Herodot. l. 2, c. 47); mais ils avaient tant d'éloignement des porchers, que personne n'aurait voulu avoir de commerce avec eux et qu'on ne leur donnait entrée dans aucun temple.

℣ 16. *Cupiebat implere ventrem de siliquis*. Ceci marque une misère extrême. Il n'y faut pas chercher d'autre mystère. Ces écosses sont ou des gousses de pois ou de fèves, dont on dit par hyperbole que les avares se nourrissent, pour épargner:

Vivit siliquis, et pane secundo;

dit Horace (lib. 2, epist. 1). Et Perse (satyr. 3):

Invigilat siliquis, et grandi pasta polenta.

Et Juvénal (satyr. XI) dit d'un débauché, qu'il loue les écosses comme un bon manger, tandis qu'en secret il fait bonne chère:

Sed laudem siliquas occultus ganeo.

Mais les plus habiles interprètes entendent ici les caroubes ou carouges, fruits d'un arbre d'Egypte, qui porte le même nom et dont le fruit est enveloppé de gousses qui se mangent et qui sont fort douces au goût. On en tirait une espèce de vin ou de liqueur, d'un grand usage dans l'Egypte et dans la Syrie, et le marc se donnait aux porcs. C'est donc ou de ces écosses entières ou de leur marc que souhaitait l'enfant prodigue. Les naturalistes grecs et latins (*Vide* Theophrast. lib. 1, c. 18; Dioscorid. lib. 1; Galon. lib. VII; et Plin. lib. 13, c. 8; lib. 15, c. 28 *et alias*) parlent de ces caroubes sous le même nom de *ceratia*, que saint Luc emploie ici. Pline les nomme *siliqua*, de même que la Vulgate. Gorræus dit que ce fruit est de la longueur et de la grosseur du doigt, d'un suc fort doux, mais de mauvaise diges-

Digitized by Google

17. Enfin, étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il dans la maison de mon père de serviteurs à gages, qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut; et moi je suis ici à mourir de faim!

18. Il faut que je me lève, et que j'aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous :

19. Et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

20. Il se leva donc, et s'en vint trouver son père. Et lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion; et courant à lui, il se jeta à son cou, et le baisa.

21. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.

22. Alors le père dit à ses serviteurs : Apportez promptement sa

17. In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo!

18. Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in cœlum et coram te :

19. Jam non sum dignus vocari filius tuus; fac me sicut unum de mercenariis tuis.

20. Et surgens venit ad patrem suum. Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordia motus est; et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.

21. Dixitque ei filius : Pater, peccavi in cœlum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus.

22. Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte sto-

tion. Il s'ouvre en deux comme le pois; le fruit en est âmer et on ne mange que l'écosse. Pline (lib. 15, c. 28) l'appelle un bois, peut-être à cause de sa dureté : « In « siliquis quod manditur, quid nisi lignum est? » Le grec *ceratia* signifie de petites cornes, parce que ces *siliques* sont recourbées et ont à peu près la figure de cornes. Aussi Pline (lib. 5, c. 14) leur donne l'épithète de « falcata digitorum ho- « minis longitudo illis et interim falcata pollicilari latitudine ». Le Père Harduin croit que le mot grec *ceratia* signifie des carottes. Il est seul de son sentiment.

℣ 17. *Quanti mercenarii in domo patris mei?* Ce jeune homme, vaincu par la faim et par la misère, rentre enfin en lui-même. Il se dit : Si je dois être réduit en servitude, ne vaut-il pas mieux servir chez mon père que chez un étranger? Au moins j'y serai nourri abondamment. Combien de gens, au milieu de l'esclavage du monde et des affaires, gémissent sous les liens de leurs mauvaises habitudes et envient le bonheur de ceux qui servent Dieu dans la paix et dans l'innocence? Combien de gens se fatiguent dans les voies du siècle et du péché (Sapientiæ, v. 7. *Ambulavimus vias difficiles : viam autem Domini ignoravimus*), et ne peuvent toutefois se résoudre à renoncer à cet état, qui leur est à charge? Qu'il coûte cher d'être méchant, et qu'il coûterait peu de vivre en gens de bien!

℣ 18. *Peccavi in cœlum et coram te.* J'ai offensé le Seigneur par mes déréglements, et j'ai abusé de votre bonté, en me retirant de vous et voulant vivre hors de votre dépendance.

℣ 19. *Non sum dignus vocari filius tuus.* Le pécheur, et surtout l'idolâtre, ne mérite pas d'être appelé le Fils de Dieu. Il a outragé son Père; il a détruit, autant qu'il a pu, en lui-même son image; il s'est en quelque sorte déshérité, en renonçant à l'héritage, à l'amitié, à l'obéissance de son créateur.

℣ 22. *Cito proferte stolam primam.* On avait toujours beaucoup d'habits de réserve, parce qu'ils n'étaient point taillés et justes au corps comme les nôtres. *La*

Digitized by Google

am primam, et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus;

23. Et adducite vitulum saginatum, et occidite, et manducemus, et epulemur;

24. Quia hic filius meus mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est. Et cœperunt epulari.

25. Erat autem filius ejus senior in agro; et cum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum.

26. Et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent.

27. Isque dixit illi : Frater

première robe, et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers à ses pieds :

23. Amenez aussi le veau gras, et le tuez; mangeons, et faisons bonne chère;

24. Parce que mon fils que voici, était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé. Ils commencèrent *donc* à faire festin.

25. Cependant son fils aîné, qui était dans les champs, revint; et lorsqu'il fut proche de la maison, il ouït qu'on chantait et qu'on dansait.

26. Il appela donc un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était.

27. Le serviteur lui répondit :

stole était un habit long, commun aux hommes et aux femmes dans l'Orient. Chez les Romains elle était particulière aux femmes. Dans cette parabole, l'habit précieux dont on revêt l'enfant prodigue signifie l'innocence, dans laquelle le pécheur rentre par la pénitence et par sa conversion. Les serviteurs qui lui rendent cet habit sont les prédicateurs, les pasteurs, les ministres de l'Evangile.

— *Et annulum.* C'était un ornement ordinaire aux personnes riches et de condition. Lorsque Joseph fut tiré de prison par les ordres du roi d'Egypte (Genes. XLI, 42), on lui fit comme ici à l'enfant prodigue. On lui ôta ses mauvais habits; on lui en donna de précieux; on lui mit un anneau au doigt. Dans plusieurs occasions l'anneau est une marque de dignité. Selon les Pères, il marque les dons du Saint-Esprit, dont Dieu remplit ceux qui reviennent à lui par la pénitence, et le caractère de la ressemblance de Jésus-Christ, qu'il rétablit dans eux par sa grâce.

— *Calceamenta in pedibus.* Ce jeune homme était revenu presque nu et déchaux. On lui donne des souliers, c'est-à-dire des sandales à la mode du pays. Cela marque qu'un homme converti ne doit plus marcher selon la chair, mais selon l'esprit.

℣ 23. *Vitulum saginatum.* On nourrissait ainsi des veaux ou des bœufs pour les sacrifices solennels et pour les festins de réjouissances (Horat. lib. 1, ep. 33) :

Pascitur in vestrum reditum votiva juvenca.

℣ 24. *Mortuus erat et revixit.* Les Hébreux expriment sous le nom de mort, la servitude, l'oppression, la douleur, l'exil; et sous le nom de résurrection, le passage de ces états dans l'état contraire. Les auteurs du Nouveau Testament (Ephes. II, 1; 1. Timot. V, 6; Ephes. IV, 17, 18; V, 8, 14; Coloss. II, 13; Rom. V, 6, 7, 8, etc.) désignent souvent sous le nom de mort l'état du péché; et celui du retour à Dieu sous le nom de résurrection. La condition des gentils avant leur conversion était vraiment comparable à la mort la plus triste.

℣ 25. *Filius senior.* On a déjà remarqué qu'il désignait les Juifs. Tout ce qu'il dit aux versets 28, 29, 30, exprime admirablement le génie des Juifs; et le refus qu'il fait d'entrer dans la maison de son père, ℣ 28, le montre encore mieux.

— *Audivit symphoniam et chorum.* Les Orientaux n'avaient pas la même idée de la danse que nous en avons. On dansait dans toutes les réjouissances, même de religion; et les prophètes mêmes (1. Reg. XVIII, 6; 2. Reg. VI, 14 : *David saltabat totis viribus*) et les hommes les plus sérieux dans certaines occasions (Philo, *de vita contemplativa de Therapeutis*) dansaient et chantaient, mais d'une manière modeste. La présence du père de famille et la circonstance du retour de l'enfant égaré ne permettent pas qu'on y conçoive de la dissolution.

Digitized by Google

C'est que votre frère est revenu, et votre père a tué le veau gras, parce qu'il le revoit en santé.

28. Ce qui l'ayant mis en colère, il ne voulait point entrer dans le logis; mais son père étant sorti pour l'en prier,

29. Il lui fit cette réponse : Voilà déjà tant d'années que je vous sers, et je ne vous ai jamais désobéi en rien de ce que vous m'avez commandé; et cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis :

30. Mais aussitôt que cet autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras.

31. Alors le père lui dit : Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous :

32. Mais il fallait faire festin, et nous réjouir, parce que votre frère était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il a été retrouvé.

tuus venit, et occidit pat tuus vitulum saginatum, qu salvum illum recepit.

28. Indignatus est autem et nolebat introire. Pater erg illius egressus, cœpit rogar illum;

29. At ille respondens, dixi patri suo : Ecce tot anni servio tibi, et numquam mandatum tuum præterivi, et numquam dedisti mihi hœdum ut cum amicis meis epularer :

30. Sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, occidisti illi vitulum saginatum.

31. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt :

32. Epulari autem, et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit; perierat, et inventus est.

℣ 28. *Nolebat introire.* Les Juifs refusent d'entrer dans l'Eglise et de recevoir Jésus-Christ, sous prétexte que le Sauveur fréquentait les pécheurs pour les attirer à Dieu. Ils persécutent les Apôtres sous prétexte qu'ils prêchaient aux gentils, et qu'ils les recevaient au baptême et dans leur compagnie.

— *Pater egressus cœpit rogare illum.* Dieu leur envoie son Fils unique, consubstantiel à lui, et Dieu comme lui; il leur députe après cela ses Apôtres et ses disciples; mais ils n'écoutent rien. Ils se fâchent de la trop grande clémence et de la bonté de leur Père.

℣ 29. *Nunquam mandatum tuum præterivi.* Vaine confiance des Juifs. Ils ne se comparent qu'aux gentils, dont les désordres étaient publics et connus. Ils ne font point attention aux crimes de leurs pères, à leur idolâtrie, à leurs révoltes presque continuelles. Il est vrai que lorsque Jésus-Christ parut dans la Judée, le culte des idoles était banni d'Israël et que jamais ils n'avaient été plus exacts à observer la loi. Le Sauveur veut représenter ici leur présomption en leur propre mérite, qui fut un des plus grands obstacles à leur salut et à leur retour à Dieu. Ils ne sentaient point leur blessure; ils négligèrent, ils rejetèrent le médecin, qui voulait leur découvrir leur plaie et les en guérir. « Si vous reconnaissez que vous « êtes pécheurs », dit Jésus-Christ, parlant aux Juifs (Joan. IX, 41), « vous seriez « bientôt justifiés; mais comme vous vous flattez d'être justes, vous demeurez dans « votre péché. »

℣ 31. *Tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* Depuis que votre frère a dissipé son patrimoine, le reste de la succession est à vous. En qualité d'aîné vous devez avoir la double part (Deut. XXI, 17). Ma maison et tous mes biens, après ma mort, sont à vous. Votre frère peut-il, en l'état où il est, devenir pour vous un objet d'envie? Le peuple gentil vient-il diminuer votre portion? Veut-il s'élever au-dessus de vous? Ma bonté et ma clémence doivent-elles être pour vous une occasion de murmure et de plainte? « An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum » ? (Matth. XX, 15).

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

1. Dicebat autem, et ad discipulos suos : Homo quidam erat dives, qui habebat villicum : et hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius;

2. Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te ? redde rationem villicationis tuæ; jam enim non poteris villicare.

3. Ait autem villicus intra se : Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem ? fodere non valeo, mendicare erubesco.

4. Scio quid faciam, ut cum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas.

1. Jésus dit aussi en s'adressant à ses disciples : Un homme riche avait un fermier, qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien;

2. Et l'ayant fait venir, il lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre ferme; car vous ne pourrez plus désormais tenir mon bien.

3. Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? je ne saurais travailler à la terre, et j'aurais honte de mendier :

4. Je sais bien ce que je ferai, afin que lorsqu'on m'aura ôté la charge que j'ai, je trouve des personnes qui me reçoivent chez eux.

℣ 1. *Homo quidam erat dives.* Ce fermier (*villicus*) n'était pas de ces esclaves que les Romains envoyaient dans leurs maisons de campagne et auxquels ils donnaient l'intendance sur ces maisons, les esclaves et sur les autres choses qui y étaient (Varro, *de re Rust.*, lib. 2; Cato. c. 5 et 142; Columel, l. 1, c. 7, 8). C'était un de ces intendans d'une grande maison, qui en faisaient la recette et la dépense, et en qui le maître avait une entière confiance. Tels étaient Joseph, premièrement dans la maison de Putiphar, et ensuite dans celle de Pharaon (Genes. XXXIX, 4; XLI, 43, 44), et Eliézer dans celle d'Abraham (Genes. XXIV, 2). Mais au lieu que pour l'ordinaire ces économes ou intendans étaient des esclaves, celui-ci était un homme libre ou un affranchi, qui n'était plus au pouvoir de son maître et qui le servait volontairement, et qui apparemment était à ses gages. Les débiteurs de son maître sont des fermiers de la campagne, semblable à ceux dont il est parlé dans le Cantique des Cantiques (VIII, 11), qui avaient pris la vigne de Salomon à condition de lui rendre par an la somme de mille sicles; et à ces autres fermiers, dont il est parlé dans saint Matthieu (XXI, 33, etc.), qui avaient admodié la vigne du père de famille et qui devaient à la vendange lui en donner du fruit.

℣ 2. *Redde rationem villicationis tuæ.* On m'a fait entendre que vous aviez dissipé mon bien; je ne puis plus vous confier l'intendance de mes affaires. Tous les hommes sont comme les fermiers de Dieu. Tout ce qu'ils ont, ils le tiennent de sa bonté et ils doivent lui en rendre compte. Le but de cette parabole est de montrer comment chacun de nous doit user des biens que Dieu lui a confiés et avec quelle prudence il doit les employer pour le rachat de ses péchés.

℣ 3. *Fodere non valeo ; mendicare erubesco.* Voilà à quelles extrémités est réduit dans le moral un homme qui a dissipé les grâces de Dieu et qui est tombé dans l'indigence et la nudité du péché. Il ne peut ni travailler, ni mendier. Mais Dieu ne nous abandonne jamais tellement, qu'il ne conserve pour nous un fond de tendresse et de miséricorde, et qu'il ne soit toujours prêt à nous donner son secours lorsque de notre part nous faisons ce que nous pouvons pour retourner à lui (Concil. Trid. : « Jubendo monet facere quod possis, et petere quod non possis »).

Digitized by Google

5. Ayant donc fait venir chacun de ceux qui devaient à son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître ?

6. Il répondit : Cent barils d'huile. L'économe lui dit : Reprenez votre obligation, asseyez-vous-là, et faites-en vîtement une autre de cinquante.

7. Et il dit encore à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Il répondit : Cent mesures de froment. Reprenez, dit-il, votre obligation, et faites-en une de quatre-vingts.

8. Et le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi prudemment ; car les enfans du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, que ne sont les enfans de lumière.

5. Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo : Quantum debes domino meo?

6. At ille dixit : Centum cados olei. Dixitque illi : Accipe cautionem tuam, et sede cito, scribe quinquaginta.

7. Deinde alii dixit : Tu vero quantum debes? Qui ait : Centum coros tritici. Ait illi : Accipe litteras tuas, et scribe octoginta.

8. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset ; quia filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.

℣ 5. *Quantum debes domino meo.* Cet intendant, tandis que son pouvoir n'était pas révoqué, pouvait donner aux fermiers et aux débiteurs de son maître des quittances en son nom, comme s'il eût reçu ce qu'il n'avait pas véritablement reçu ; et ces débiteurs, déchargés d'une partie de leur dette par l'adresse de cet intendant infidèle, devaient par reconnaissance le recevoir dans leur maison et lui rendre service dans sa disgrâce. Lorsque les riches font des aumônes des biens qu'ils possèdent, ils ne font autre chose que ce que fait cet intendant. Ils sont libéraux des biens de leur maître. Ils donnent aux pauvres ce qui appartient à Dieu.

℣ 6. *Centum cados olei.* Le *cade* ou *bath*, comme porte le grec, ou autrement l'*épha*, contenait vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un posson et un peu plus mesure de Paris. Le *cadus*, en cet endroit, signifie la même chose. Mais en hébreu, *cad* signifie proprement une cruche, une mesure, un seau.

— *Sede cito.* Les écrivains assis par terre. Encore aujourd'hui, en Turquie, les écrivains ou notaires du divan sont assis de cette sorte.

℣ 7. *Centum coros tritici.* Le *chor* ou *chomer* des Hébreux contenait dix baths, et par conséquent deux cent quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-setier et un peu plus mesure de Paris.

℣ 8. *Laudavit dominus villicum iniquitatis.* Dieu ne loue pas l'injustice d'un intendant infidèle, qui trompe son maître et qui dispose de ses biens contre son gré. Mais ce qui est un péché et une injustice dans l'économe à l'égard de son maître temporel, est une prudence et une bonne action de l'homme à l'égard de Dieu. Le maître temporel est tellement maître de son bien, que nul autre n'en peut disposer sans son ordre et sans sa permission ; or, il n'avait donné ni l'une ni l'autre à cet économe. Mais Dieu, qui ne craint point la diminution de ses biens ni l'épuisement de ses trésors, a donné non-seulement une permission non limitée, mais un ordre général à tous ceux qui tiennent de lui des biens temporels ou spirituels, de les distribuer libéralement. Il ajoute même des promesses et des récompenses à ceux qui seront fidèles à exécuter ses ordres, et des menaces contre ceux qui manqueront. Voilà ce qui redresse ce qui paraît défectueux et injuste dans la parabole. A l'égard de l'homme c'est une prudence. Le père de famille ne loue que cela, il n'approuve pas l'action. A l'égard de Dieu l'aumône est non-seulement une prudence, mais une justice.

— *Filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.* Un intendant qui a mal fait les affaires de son maître et à qui l'on ôte son emploi, trouve

Digitized by Google

9. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

10. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est ; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est.

9. Je vous dis donc de même : Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

10. Celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle aussi dans les grandes : et celui qui est injuste dans les petites choses, sera injuste aussi dans les grandes.

moyen de se faire des amis aux dépens de son maître, sans que celui-ci puisse s'en plaindre, ni en exiger la restitution ; et un *enfant de lumière*, un chrétien, un homme éclairé des lumières de la foi et de la religion, n'aura pas la prudence de répandre en aumônes les biens que Dieu lui a confiés, pour s'en faire des amis dans le ciel et pour s'y procurer des patrons et une demeure fixe.

℣ 9. *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis.* Jésus-Christ veut que nous nous fassions des amis en donnant aux pauvres les richesses d'iniquité, c'est-à-dire les biens de ce monde, qui sont presque toujours des instrumens d'iniquité à ceux qui les possèdent, parce qu'ils les mettent dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu, et qu'il est très rare qu'on les possède sans attachement et qu'on les acquiert sans quelque injustice, surtout lorsqu'on en amasse beaucoup et en peu de temps (*Vide* Prov. XXVIII, 20). L'économe dont on propose ici la prudence pour exemple, n'est pas imitable dans l'infidélité qu'il commet contre son maître. Les biens dont il dispose n'étaient point à lui ; ils étaient à son égard des richesses d'iniquité. Mais pour faire des aumônes méritoires et agréables à Dieu, il faut que ce soit du nôtre et du bien acquis légitimement.

Mammon ou *mammona* est un terme syriaque, qui signifie les richesses. Saint Augustin (lib. 2, cap. 21, *de serm. Domini in monte*) témoigne qu'il avait la même signification dans la langue punique, qui était une branche de l'hébraïque. Les Hébreux (Job. III, 21 ; Prov. II, 4) prononcent *matmon*, qui dérive d'une racine qui signifie *être caché*. Dans leur langue, *matmon* a une signification aussi étendue que *ozer*, trésor. Il se prend non-seulement pour l'or, l'argent et les métaux cachés dans la terre, mais aussi pour les amas de froment, de vin et d'huile que l'on serrait quelquefois dans des creux souterrains (Jérém. XLI, 8) pour les dérober à la connaissance de l'ennemi.

— *Ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.* Afin qu'à la mort ils vous reçoivent dans le ciel, dans l'éternité bienheureuse. Jésus-Christ représente ici les pauvres comme les portiers, et en quelque sorte comme les maîtres du ciel, qui y donnent entrée à qui il leur plaît. L'économe infidèle, mais prudent est reçu dans les maisons de ceux à qui il a fait une remise considérable. Ceux qui feront l'aumône des biens qu'ils ont reçus du Seigneur, seront admis dans le ciel par les pauvres mêmes à qui ils auront fait part de leurs biens, ou par les saints anges, si les pauvres ne s'y trouvent pas. Car, encore que Jésus-Christ semble supposer ici que les pauvres sont tous justes et habitans de la céleste Jérusalem, cela ne doit pas se prendre dans la rigueur. Il y a toujours dans toutes les paraboles plusieurs choses qu'il ne faut pas relever et qui ne sont mises que pour l'ornement. Les pauvres nous ouvrent la porte du ciel par leurs prières. Les aumônes elles-mêmes font en quelque sorte l'office de portières, par le mérite qu'elles nous donnent auprès de Dieu. Tout ce langage est mystique et figuré.

℣ 10. *Qui fidelis est in minimo, etc.* Jésus-Christ passe des richesses temporelles aux spirituelles. Après avoir donné des leçons aux assistans sur la dispensation des biens terrestres et périssables, il s'adresse à ses Apôtres et il leur donne des instructions pour l'usage des biens spirituels, des richesses solides et véritables. De même qu'un père de famille éprouve la fidélité de ses domestiques dans des petites choses, avant que de leur en confier de grandes, et qu'il se garde bien de confier des emplois importans à ceux qui ne lui sont pas fidèles dans de petites

Digitized by Google

11. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui voudra vous confier les véritables?

12. Et si vous n'avez pas été fidèles dans un bien étranger, qui vous donnera le vôtre propre?

13. Nul serviteur ne peut servir deux maîtres : car ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu et l'argent.

14. Les pharisiens, qui étaient avares, lui entendaient dire toutes ces choses, et ils se moquaient de lui.

11. Si ergo in iniquo mammona fideles non fuistis, quod verum est, quis credet vobis?

12. Et si in alieno fideles non fuistis, quod vestrum est, quis dabit vobis?

13. Nemo servus potest duobus dominis servire : aut enim unum odiet, et alterum diliget; aut uni adhærebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ.

14. Audiebant autem omnia hæc pharisæi, qui erat avari : et deridebant illum.

choses; ainsi Dieu ne donnera pas ses lumières surnaturelles, il n'appellera pas à son Eglise, il ne confiera pas le ministère sacré de l'apostolat à des gens qui lui manquent de fidélité dans les moindres choses, qui ne savent pas même se faire des amis avec les biens temporels dont ils les a rendus les économes et les dispensateurs.

℣ 11. *Si in iniquo mammona fideles non fuistis.* Si vous autres pharisiens, avez fait un si mauvais emploi de vos richesses temporelles, espérez-vous que Dieu vous confie ses biens spirituels? Si vous avez conservé avec un cœur avare et intéressé des richesses fausses, vaines et périssables, qui vondra vous confier les vraies richesses, les connaissances des vérités célestes, les vérités de l'Evangile, l'administration des choses saintes qui sont des biens d'un ordre si fort au-dessus des choses de ce monde? Saint Clément, pape, dans sa seconde Epître, cite ces paroles comme étant de Jésus-Christ (ép. 2, § 8) : « Le Seigneur dit dans l'Évangile: Si vous « n'avez pas gardé le petit qui vous donnera le grand? Car je vous dis que celui qui « est fidèle dans le petit, le sera aussi dans le grand ». Saint Irénée (lib. 2, c. 64) à-peu-près de même: « Le Seigneur disait à ceux qui étaient ingrats envers lui: « Si « vous n'avez pas été fidèles dans le peu qu'on vous a confié, qui voudra vous confier « beaucoup ?»

℣ 12. *Si in alieno fideles non fuistis.* Les richesses temporelles sont des biens étrangers à notre égard, puisqu'elles appartiennent à Dieu, qui ne nous en a donné que la dispensation. Lorsque nous en faisons des aumônes, nous sommes libéraux du bien d'autrui. Mais celui qui n'est pas même libéral du bien d'autrui, peut-il mériter que Dieu lui confie des biens qui lui soient propres? Quelle sera son avarice dans la distribution de ses propres richesses, s'il sait si mal employer celles qui ne sont pas à lui? Rien n'était, ce semble, plus dû aux Juifs, que le royaume de Dieu, la prédication de l'Evangile, la connaissance des vérités du ciel. Toutefois ils en ont été justement privés, à cause de leurs infidélités dans l'observance des pratiques de la loi, et surtout de la charité, qui devait être l'âme de toutes leurs pratiques. Les pharisiens comprirent parfaitement que tout ceci les regardait, comme le remarque saint Luc sur le verset 14 : *Audiebant omnia hæc pharisæi, qui erant avari; et deridebant illum.*

℣ 13. *Nemo servus potest duobus dominis servire.* Nul ne peut être à Dieu et au dieu des richesses. Voyez ce qui a été remarqué sur saint Matthieu, VI, 24.

℣ 14. *Pharisæi qui erant avari.* Les pharisiens, qui regardaient les richesses temporelles comme de vrais biens et comme la récompense que Dieu a promise à ceux qui observent ses lois (Levit. XXXVI, 3,4,5 et seq.), se raillaient de la doctrine de Jésus-Christ, qui relevait la libéralité, l'aumône, et qui avait témoigné en toute occasion l'estime qu'il faisait de la pauvreté dans ses discours, dans sa conduite, dans

Digitized by Google

15. Et ait illis : Vos estis, qui justificatis vos coram hominibus : Deus autem novit corda vestra, quia quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.

16. Lex et prophetæ, usque ad Joannem : ex eo regnum Dei evangelizatur, et omnis in illud vim facit.

17. Facilius est autem cœlum et terram præterire, quam de lege unum apicem cadere.

18. Omnis qui dimittit uxorem suam, et alteram ducit, mœchatur : et qui dimissam a viro ducit, mœchatur.

19. Homo quidam erat dives, qui induebatur pur-

15. Et il leur dit : Pour vous, vous avez grand soin de paraître justes devant les hommes ; mais Dieu connaît *le fond de* vos cœurs; car ce qui est grand aux yeux des hommes, est en abomination devant Dieu.

16. La loi et les prophètes *ont duré* jusqu'à Jean : depuis ce temps-là le royaume de Dieu est annoncé *aux hommes*, et chacun lui fait violence.

17. Or, il est plus aisé que le ciel et la terre passent, que non pas qu'une seule lettre de la loi manque d'avoir son effet.

18. Quiconque quitte sa femme et en prend une autre, commet un adultère; et quiconque épouse celle que son mari a quittée, commet un adultère.

19. Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de

le choix qu'il avait fait de ses Apôtres, tous pauvres et d'une condition qui n'avait rien de relevé.

℣ 15. *Vos estis qui justificatis vos.* Vous savez vous composer aux yeux des hommes et paraître grands observateurs des lois de vos pères ; mais Dieu juge du fond de vos cœurs, il les voit remplis d'orgueil, d'amour-propre, d'hypocrisie, d'avarice, de jalousie, de haine, de vengeance. Voilà ce qui corrompt toutes vos bonnes œuvres et qui les fait considérer comme des abominations aux yeux de Dieu. Si vous étiez aussi religieux et aussi véritablement pieux que vous feignez de l'être, vous vous rendriez plus de justice, vous craindriez mes menaces et vous songeriez à corriger les défauts que je vous reproche.

℣ 16. *Lex et prophetæ usque ad Joannem.* On a déjà expliqué ces paroles dans le commentaire sur saint Matthieu (XI, 12).

℣ 18. *Qui dimittit uxorem, etc.* Voyez saint Matthieu, XIX, 3 et suivans (*Vide et* Marc. X, 3 et seq.), où l'on voit que les pharisiens s'adressèrent à Jésus, pour le tenter en lui demandant s'il était permis de quitter sa femme où de faire divorce pour quelque cause que ce fût. On y voit aussi que ceci arriva après que Jésus eût quitté la Galilée et qu'il se fut avancé vers la Judée, par le pays de delà le Jourdain (Matth. XIX, 1, 2, 3; Marc. X, 1, 2).

℣ 19. *Homo quidam erat dives.* On ne sait pas à l'occasion de quoi Jésus proposa cette parabole à ses disciples.

Le dessein en est fort simple. Le Sauveur y veut montrer le danger des richesses, les avantages de la pauvreté, l'usage que les riches doivent faire de leurs biens, s'ils veulent éviter le souverain malheur. Elle a beaucoup de rapport à ce qu'il a dit ci-devant aux versets 9, 10, 11, 12.

Lazare était un nom commun chez les Juifs du temps de notre Seigneur, comme on le voit par le frère de Marthe et de Marie.

— *Induebatur purpura et bysso.* Tout le monde sait ce que c'était que la pourpre. Celle de Tyr passait pour la plus belle et la plus précieuse de toutes. Le byssus était selon la plupart des interprètes un lin extrêmement fin ; mais nous croyons que le vrai byssus était une espèce de soie tirée d'un poisson à écaille, nommé *pinna*.

— *Epulabatur quotidie splendide.* La plupart l'entendent des plaisirs de la

Digitized by Google

lin, et qui se traitait magnifiquement tous les jours.

20. Il y avait aussi un pauvre, appelé Lazare, tout couvert d'ulcères, couché à sa porte,

21. Qui eut bien voulu se pouvoir rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; mais personne ne lui en donnait, et les chiens mêmes venaient lui lécher ses plaies.

22. Or, il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture.

23. Et lorsqu'il était dans les tourmens, il leva les yeux, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein;

24. Et s'écriant, il dit ces paroles : Père Abraham, ayez pitié de

pura et bysso : et epulabatur quotidie splendide.

20. Et erat quidam mendicus, nomine Lazarus, qui jacebat ad januam ejus, ulceribus plenus,

21. Cupiens saturari de micis, quæ cadebant de mensa divitis, et nemo illi dabat : sed et canes veniebant, et lingebant ulcera ejus.

22. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem, et dives, et sepultus est in inferno.

23. Elevans autem oculos suos, cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus;

24. Et ipse clamans, dixit : Pater Abraham, miserere mei,

bonne chère. Le luxe, la mollesse, la bonne chère, la dureté pour les pauvres faisaient tout son crime. On ne l'accuse ni de violence, ni de concussion, ni d'avarice, ni d'injustice.

℣ 21. *Canes lingebant ulcera ejus.* Les bêtes mêmes avaient quelque espèce de compassion de ce misérable. Mais le riche, plus dur qu'elles, ne faisait nulle attention à ses maux.

℣ 22. *Ut portaretur ab angelis in sinum Abrahæ.* L'ancienne tradition des Juifs est que les âmes des justes sont conduites par les anges dans le paradis. *Le sein d'Abraham* est le lieu où les âmes des saints et des patriarches demeuraient, attendant la venue du libérateur. C'est là où Jésus-Christ descendit après sa mort: *Descendit ad inferos.*

— *Mortuus est autem et dives.* Dieu permet que le pauvre meurt avant le riche. Il eut compassion de ses peines et il voulut les abréger. Le riche mourut à son tour, sans que ses grands biens aient pu le garantir de la mort. Et que devint-il? Il fut enseveli dans l'enfer; son corps descendit dans le tombeau, c'est le dernier honneur qu'il reçut en ce monde, et son âme fut conduite par les démons dans l'enfer, pour y être éternellement tourmentée.

℣ 23. *Elevans oculos, vidit Abraham a longe.* Cette manière de parler : *Il leva les yeux*, ne signifie pas nécessairement que le mauvais riche ait été dans un lieu fort profond, comparé à celui où était Abraham; elle marque simplement qu'il jeta les yeux de ce côté-là. C'est un pur hébraïsme. L'enfer et le sein d'Abraham étaient pour ainsi dire sur le même plein-pied; mais il y avait entre deux un grand chaos.

℣ 24. *Mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui, etc.* Le mauvais riche n'ose s'adresser à Lazare, qu'il se souvient d'avoir méprisé et négligé durant sa vie; il est forcé d'employer le crédit d'Abraham pour demander une goutte d'eau à celui à qui il avait refusé les mies de sa table. Cette goutte d'eau lui est justement refusée, et il ne peut pas même obtenir cette faible et presque inutile consolation, au milieu des cruelles ardeurs qui le consument. Ces ardeurs, cette langue du riche, cette eau doivent s'entendre dans un sens figuré.

Digitized by Google

et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma.

25. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.

26. Et in his omnibus, inter nos, et vos chaos magnum firmatum est : ut hi, qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare.

27. Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei,

moi, et envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flamme.

25. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie, et que Lazare n'y a eu que des maux : c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et vous dans les tourmens.

26. De plus il y a pour jamais un grand abîme entre nous et vous ; de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes.

27. Le riche lui dit : Je vous supplie donc, Père *Abraham*, de l'envoyer dans la maison de mon père,

ỳ 25. *Fili recordare quod recepisti bona in vita tua.* Il paraît par plus d'un endroit de l'Ecriture que les Hébreux croyaient que Dieu avait destiné à chaque particulier une certaine mesure de biens et de maux dans ce monde ou dans l'autre vie : que ceux qui avaient goûté les plaisirs durant cette vie, seraient privés du bonheur de l'autre, et qu'au contraire ceux qui n'avaient eu que des maux en ce monde, auraient bonne part à la félicité du ciel. C'est sur cela que paraissent fondées les promesses de Jésus-Christ lorsqu'il dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit, « parce que le royaume des cieux est à eux : bienheureux ceux qui pleurent, parce « qu'ils seront consolés : bienheureux ceux qui souffrent la persécution, parce « qu'ils posséderont le royaume des cieux. Vous serez bien heureux lorsqu'on vous « persécutera, etc., parce que votre récompense sera grande dans le ciel ». Et ailleurs, il dit que les hypocrites, qui jeûnent et qui font quelques actions de piété pour gagner l'estime des hommes, ont déjà reçu leur récompense.

— *De execratione.* On voit par Philon, que les Hébreux non-seulement reconnaissaient l'existence des âmes, et leur bonheur ou leur malheur après cette vie ; mais aussi que les âmes des saints et des patriarches intercédaient auprès de Dieu pour leurs descendans, et leur obtenaient efficacement les secours dont ils avaient besoin.

ỳ 26. *In his omnibus inter nos, et vos chaos magnum.* Il est inutile de demander que Lazare aille vous donner quelque rafraîchissement. Le lieu où vous êtes est inaccessible à ceux qui, comme Lazare, sont dans le souverain bonheur ; que même que réciproquement du lieu où vous êtes, on ne peut venir dans celui où nous sommes.

ỳ 27. *Rogo te ut mittas eum in domum patris mei.* Si c'était ici une histoire véritable et non une parabole, on serait surpris de l'attention d'un damné à empêcher que ses frères ne suivent son exemple et ne se précipitent avec lui dans l'enfer. Quelques-uns ont cru que c'était moins par un sentiment de compassion et de tendresse, que par un motif d'amour-propre, que le mauvais riche craignait que ses frères ne se damnassent ; parce qu'il prévoyait que leur malheur ne ferait qu'augmenter ses tourmens, puisque c'était lui qui par son mauvais exemple, les avait engagés dans cet état. Mais dans ces sortes de paraboles, on ne doit pas exiger une vérité historique. Jésus-Christ voulait seulement nous apprendre une grande

Digitized by Google

28. Où j'ai cinq frères; afin qu'il leur atteste ces choses, et les empêche de venir aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.

29. Abraham lui répartit : Ils ont Moïse et les prophètes; qu'ils les écoutent.

30. Non, dit-il, père Abraham : mais si quelqu'un des morts les va trouver, ils feront pénitence.

31. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse, ni les prophètes, ils ne croiraient pas non plus quand quelqu'un des morts ressusciterait.

28. Habeo enim quinque fratres; ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum.

29. Et ait illi Abraham : Habent Moisen et prophetas; audiant illos.

30. At ille dixit : Non, pater Abraham : sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent.

31. Ait autem illi : Si Moisen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.

CHAPITRE XVII.

1. Jésus dit *un jour* à ses disciples : Il est impossible qu'il n'arrive des scandales; mais malheur à celui par qui ils arrivent.

1. Et ait ad discipulos suos : Impossibile est ut non veniant scandala; væ autem illi per quem veniunt.

vérité, qui est que l'on ne doit pas attendre à s'instruire de ses devoirs par le retour des morts, ni par des moyens surnaturels; mais par la révélation des vérités qu'il nous a fait connaître dans les Ecritures. Ce sont là les maîtres que nous devons consulter.

℣ 29. *Habent Moisen et prophetas.* Dieu a fait sur eux tout ce qu'il a pu faire. S'ils s'égarent et s'ils se perdent, qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes. Le retour d'un mort à la vie serait-il capable de les convertir, si les instructions de Moïse et des prophètes, soutenues de tant de miracles, n'ont pu les toucher? Ils ont assez de maîtres; il ne leur manque que de la bonne volonté. Moïse et les prophètes marquent tout l'Ancien Testament (*Vide* Matth. v, 17; vii, 12; xi, 13; Joan. i, 45).

℣ 31. *Si Moisen et prophetas non audiunt, nec si quis ex mortuis.* On s'imagine que si l'on voyait un homme ressuscité, qui racontât ce qu'il a vu et souffert dans l'autre monde, on en serait bien plus touché, qu'on ne l'est des miracles anciens, dont on nous parle, et des promesses ou des menaces des prophètes, de Jésus-Christ ou des Apôtres qu'on lit dans l'Écriture. Mais c'est une fausse imagination, une vaine excuse. Les méchans et les incrédules y trouveraient des prétextes et des exceptions, pour ne les pas croire. Ils diraient que ce mort est un fantôme; que sa résurrection est feinte; que ses discours sont des chimères. Lorsque Jésus-Christ ressuscita Lazare, frère de Marthe et de Marie, le miracle était évident, connu, public; et toutefois nul des pharisiens ne se convertit. Ils portèrent leur fureur jusqu'à vouloir même faire périr Lazare ressuscité, pour se délivrer d'un témoin, qui déposait contre leur incrédulité.

℣ 1. *Impossibile est ut non veniant scandala.* Les hommes étant aussi corrompus qu'ils le sont, il est impossible qu'ils ne commettent des actions ou qu'ils ne profèrent des paroles, qui sont capables d'ébranler les forts et de renverser ceux qui sont faibles dans la vertu et dans la piété. On appelle *scandale* tout ce que l'on met dans le chemin, pour faire tomber une personne. Moïse (Levit. xix, 14) défend de mettre un scandale, pris en ce sens, devant un aveugle : « Nec coram « cæco pones offendiculum ». Jésus-Christ dénonce ici malheur à celui qui est un sujet de chute à ses frères. Voy. saint Matth. xviii, 6, 7.

Digitized by Google

2. Utilius est illi, si lapis molaris imponatur circa collum ejus, et projiciatur in mare, quam ut scandalizet unum de pusillis istis.

3. Attendite vobis : Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum : et si pœnitentiam egerit, dimitte illi.

4. Et si septies in die peccaverit in te, et septies in die conversus fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimitte illi.

5. Et dixerunt Apostoli Domino : Adauge nobis fidem.

6. Dixit autem Dominus : Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et transplantare in mare ; et obediet vobis.

7. Quis autem vestrum habens servum arantem aut pas-

2. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin, et qu'on le jetât dans la mer, que non pas qu'il fût un sujet de scandale à l'un de ces plus petits.

3. Prenez garde à vous. Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le : et s'il se repent, pardonnez-lui.

4. Que s'il pèche contre vous sept fois le jour, et que sept fois le jour il revienne vous trouver et vous dise : Je me repens *de ce que j'ai fait*, pardonnez-lui.

5. Et les Apôtres dirent au Seigneur : Augmentez-nous la foi.

6. Le Seigneur leur dit : Si vous avez une foi semblable au grain de sénevé, vous direz à ce mûrier : Déracine-toi, et te vas planter au milieu de la mer ; et il vous obéira.

7. Qui est celui d'entre vous qui ayant un serviteur occupé à

℣ 2. *Lapis molaris.* Le grec : « Une meule d'âne », c'est-à-dire de ces grandes meules, qui étaient tournées par des ânes, au lieu que les meules ordinaires étaient tournées par des esclaves. D'autres croient que c'est la meule de dessous, sur laquelle le froment est écrasé. Quelques exemplaires grecs lisent simplement comme la Vulgate, une meule de moulin. Voyez saint Matthieu en l'endroit cité plus haut. — *Unum de pusillis istis.* Un de mes disciples, de ces néophytes, encore peu affermis dans la foi et dans la pratique de la patience.

℣ 3. *Si peccaverit in te frater tuus.* Après avoir donné des règles sur l'attention que nous devons avoir de n'offenser personne et de ne donner pas occasion de chute aux faibles par nos paroles, par nos actions, ou même par nos omissions; il nous prescrit ici la manière dont nous devons agir avec nos frères, s'ils tombent dans quelque faute contre nous. Il veut qu'on les reprenne, mais avec les modifications rapportées dans saint Matthieu (XVIII, 15 et seq. Comparez Levit. XIX, 18, 19; Eccl. XIX, 15, 16, 17). Il faut ajouter ici ce que dit ailleurs Jésus-Christ (Matth. XVIII, 21, 22), que si par impossible notre frère péchait contre nous septante fois sept fois par jour, il faudrait lui pardonner.

℣ 5. *Adauge nobis fidem.* Ils parlent de la foi des miracles, de cette ferme et solide assurance, qui nous fait demander à Dieu qu'il fasse éclater sa puissance par des prodiges et des actions surnaturelles. La suite demande qu'on l'explique dans ce sens : ℣ 6. « Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à ce « mûrier : Déracine-toi et va te planter au milieu de la mer; et il vous obéira. »

℣ 7. *Quis vestrum habens servum arantem, aut pascentem, qui regresso, etc.* Jésus-Christ continue ici à instruire ses Apôtres sur ce qu'ils lui avaient demandé qu'il augmentât leur foi. Il leur dit que pour obtenir le don de faire toute sorte de miracles, il ne suffisait pas d'avoir une foi commune, ni de faire les œuvres ordinaires qui nous sont commandées; qu'il faut en faire de surérogation; qu'il faut pratiquer l'aumône et le jeûne, comme il le dit ailleurs (Matth. XVII, 20) : « Hoc « genus non ejicitur, nisi per orationem et jejunium. »

Il paraît, en effet, en examinant de près la parabole, que Jésus-Christ demande

Digitized by Google

labourer ou à paître les troupeaux, lui dise aussitôt qu'il est revenu des champs : Allez vous mettre à table ?

8. Ne lui dit-il pas *au contraire* : Préparez-moi à souper, ceignez-vous, et me servez jusqu'à ce que j'aie mangé et que j'aie bu ; et après cela vous mangerez et vous boirez ?

9. Et quand ce serviteur aura fait tout ce qu'il lui aura ordonné, lui lui en aura-t-il de l'obligation ?

10. Je ne le pense pas. Dites donc aussi, lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous avons fait ce que nous étions obligés de faire.

centem, qui regresso de agro, dicat illi : Statim transi, recumbe ?

8. Et non dicat ei : Para quod cœnem, et præcinge te, et ministra mihi donec manducem et bibam ; post hæc tu manducabis et bibes ?

9. Numquid gratiam habet servo illi, quia fecit quæ ei imperaverat ?

10. Non puto. Sic et vos, cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis dicite : Servi inutiles sumus ; quod debuimus facere, fecimus.

ici quelque chose de surérogation. Il dit que le maître n'a nulle obligation particulière à son serviteur, lorsqu'il a fait ce qui lui a été commandé ; de même qu'ailleurs (Luc, VI, 32, 33) il enseigne que si nous n'aimons que ceux qui nous aiment, et si nous ne faisons du bien qu'à ceux qui nous en font, on ne nous en a aucune obligation ; voulant dire qu'il faut aimer même nos ennemis et faire du bien à ceux qui nous font du mal. Ainsi, dans cet endroit, lorsqu'il nous propose l'exemple d'un serviteur qui ne fait que ce qu'on lui dit de faire, et qu'il en conclut qu'on ne lui en sait pas de gré, il insinue que ce serviteur aurait pu mériter qu'on lui eût obligation, en faisant quelque chose de plus ; comme ceux dont il a parlé ci-devant (Luc, XII, 37), qui, attendant leur maître qui devait revenir de la noce, demeuraient debout, ayant les reins ceints et tenant en main des lampes allumées, pour lui ouvrir et le recevoir aussitôt qu'il frapperait à la porte. Leur maître fut si satisfait de leur vigilance, de leur attention et de leur zèle, qu'il les fit mettre à table et voulut les servir lui-même.

L'opposition entre ces deux paraboles est sensible. Dans l'une le serviteur ne fait que ce qu'on lui dit de faire ; dans l'autre, ils font beaucoup plus qu'on n'exige d'eux : de là vient la différence de la conduite que le maître tient à leur égard. Saint Paul (1. Cor. IX, 16) nous fournit dans sa personne un autre exemple encore plus sensible : Si je prêche l'Evangile, dit-il, je n'ai pas lieu de m'en glorifier et de prétendre qu'on m'en sache gré ; car j'y suis obligé, et malheur à moi si je ne le fais pas : « Mais si je le fais volontiers », avec zèle, avec promptitude, « je puis « m'en promettre une juste récompense ». Je pense que c'est le vrai sens de la parabole et que le Sauveur insinue ici à ses disciples qu'il les destine à un genre de vie plus parfait que le commun, et qu'il attend d'eux qu'ils soutiendront l'honneur de leur vocation et le don des miracles qu'il leur accorde, par une conduite digne de lui et de l'Évangile. C'est une réponse assez naturelle à la demande qu'ils lui avaient faite de leur augmenter la foi : « Adauge nobis fidem ». Je veux bien vous l'augmenter ; mais souvenez-vous de l'élévation de votre état et de l'excellence de votre vocation. N'imitez pas les serviteurs négligens, qui ne servent qu'à regret, qui mettent tout leur mérite à ne pas désobéir à leur maître.

℣ 10. *Servi inutiles sumus.* L'épithète d'*inutile*, jointe au nom de serviteur, marque un serviteur dont son maître ne tire pas le service qu'il a droit d'en attendre. Ainsi, dans saint Matthieu (XXV, 30) « le serviteur inutile », qui n'avait pas fait valoir le talent qui lui avait été confié, est jeté dans les ténèbres extérieures. Ici le mot d'*inutile* est pris dans un sens un peu moins odieux ; mais c'est toujours un serviteur qui ne témoigne pas assez de zèle, ni d'ardeur pour le service de son maître, et qui ne s'empresse pas pour lui faire plaisir. A l'égard de Dieu, quoique

Digitized by Google

11. Et factum est, dum iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et Galilæam;

12. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, qui steterunt a longe :

13. Et levaverunt vocem, dicentes : Jesu præceptor, miserere nostri.

14. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt.

15. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum,

11. Un jour, comme il allait à Jérusalem, et passait par le milieu de la Samarie et de la Galilée,

12. Etant près d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de lui, qui se tenant éloignés,

13. Elevèrent leurs voix, et lui dirent : Jésus, *notre* maître, ayez pitié de nous.

14. Lorsqu'il les eut aperçus, il leur dit : Allez vous montrer aux prêtres. Et comme ils y allaient, ils furent guéris.

15. L'un d'eux voyant qu'il avait été guéri, retourna sur ses pas, en glorifiant Dieu à haute voix;

nous soyons toujours des serviteurs fort inutiles, soit que nous demeurions dans la simple pratique des commandemens, soit que nous nous élevions jusqu'à la pratique des conseils évangéliques : puisque enfin il n'a que faire de nos biens (Psal. xv, 2) et que sans le secours de sa grâce, nous ne pourrions ni entreprendre, ni continuer, ni persévérer à faire le bien ; toutefois il veut bien nous tenir compte de nos petits services. Et à l'égard de ceux, qui, par un zèle épuré de sa gloire, s'engagent dans la pratique d'une plus haute perfection, il les récompense plutôt comme ses amis et comme ses enfans, que comme ses serviteurs.

℣ 11. *Dum iret in Jerusalem.* Jésus allait de Galilée à Jérusalem pour la fête de la dédicace, qui se célébrait en hiver (Joan. x, 22). Pour s'y rendre, il fallait passer « par le milieu de la Samarie et de la Galilée ». C'est-à-dire, qu'il partit apparemment de Capharnaüm, traversa ce qu'il y avait de villages de Galilée jusqu'à la Samarie, puis le petit pays de Samarie, prêchant et instruisant partout, et guérissant les malades à son ordinaire.

℣ 12. *Cum ingrederetur quoddam castellum, etc.* Les lépreux n'osant demeurer dans les villes, ni dans les villages, se tenaient ordinairement plusieurs ensemble dans quelques demeures séparées à la campagne et au voisinage des villes (Levit. xiii, 46 ; Num. v, 2 ; 4. Reg. vii, 3, 8).

℣ 13. *Steterunt a longe.* Ils se tiennent éloignés, parce que les lépreux n'osaient approcher des personnes saines, de peur de les souiller (*Vide* Levit. xiii, 46).

℣ 14. *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Jésus en use ordinairement de même, lorsqu'il guérit quelques lépreux (Matth. viii, 3, 4 ; Luc, v, 13) : il les renvoie aux prêtres ; premièrement, pour convaincre ces prêtres de la vérité des guérisons qu'il opérait, et les obliger par là à rendre gloire à Dieu et à le reconnaître pour vrai Messie ; secondement, afin que les lépreux pussent jouir du fruit de leur guérison, en rentrant dans le commerce de la vie civile avec les autres hommes, après que les prêtres les auraient déclarés guéris et auraient satisfait à tout ce que la loi demandait d'eux (Levit. xiv) ; car il y avait encore bien des cérémonies avant que d'être déclarés entièrement purs.

— *Dum irent, mundati sunt.* Ils crurent à la parole de Jésus ; ils se mirent en chemin, et leur foi leur procura la guérison.

℣ 15. *Unus ex illis videns.* Cet homme était Samaritain, comme il est dit ci-après. Il ne croyait pas que le temple de Jérusalem fût le seul lieu où le Seigneur voulait être adoré. Il soutenait que c'était à Garizim, près de Sichem, dans la Samarie. Toutefois aussitôt que Jésus-Christ lui eut ordonné d'aller à Jérusalem se montrer aux prêtres, il y va sans hésiter. Mais s'étant trouvé guéri, avant que d'y

Digitized by Google

16. Et vint se jeter aux pieds de Jésus, le visage contre terre, en lui rendant grâces; et celui-là était Samaritain.

17. Alors Jésus dit : Tous les dix n'ont-ils pas été guéris? Où sont donc les neuf autres?

18. Il ne s'en est point trouvé qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu, sinon cet étranger.

19. Et il lui dit : Levez-vous, et allez; votre foi vous a sauvé.

20. Les pharisiens lui demandaient un jour quand viendrait le royaume de Dieu; et il leur répondit : Le royaume de Dieu ne viendra point d'une manière qui le fasse remarquer;

21. Et on ne dira point : Il est

16. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens : et hic erat Samaritanus.

17. Respondens autem Jesus, dixit : Nonne decem mundati sunt? et novem ubi sunt?

18. Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

19. Et ait illi : Surge, vade ; quia fides tua te salvum fecit.

20. Interrogatus autem a pharisæis : Quando venit regnum Dei? Respondens eis, dixit : Non venit regnum Dei cum observatione ;

21. Neque dicent : Ecce

être arrivé, il jugea que Jésus-Christ était au-dessus de tous les prêtres, et qu'il était plus juste de venir à lui, que ni à Garizim, ni à Jérusalem.

℣ 18. *Non est inventus qui rediret.* Les neuf autres lépreux ne témoignèrent pas leur reconnaissance au Sauveur, soit par un fonds d'ingratitude, comme il semble le leur reprocher ici; soit par un faux attachement à leur religion, voulant avant toutes choses se faire déclarer guéris; ou enfin par un trop grand amour de leur santé. Ce trop grand empressement n'était pas louable. Ils devaient commencer par rendre grâces à leur bienfaiteur. C'était là leur premier devoir. Ensuite ils pouvaient aller se présenter aux prêtres; et enfin offrir à Dieu les sacrifices qu'il ordonnait dans sa loi. Voilà l'ordre naturel qu'ils devaient observer.

℣ 19. *Surge, et vade.* Il y a toute apparence que Jésus-Christ le renvoya dans sa maison, sans l'obliger à aller à Jérusalem. Il se contenta de la foi de cet homme, qu'il le reconnût pour le Messie, et qu'il rendît gloire à Dieu.

℣ 20. *Interrogatus a pharisæis, quando venit regnum Dei.* Les pharisiens et les autres Juifs attendaient avec empressement le royaume de Dieu, ou la venue du Messie; car ces deux expressions sont synonymes. Ils savaient que les temps marqués étaient venus, et que Jésus était regardé par plusieurs comme le vrai Messie. Mais les préjugés dont les autres étaient remplis, formaient un obstacle à cette créance. Ils attendaient un Messie puissant selon le monde, un conquérant, un monarque, un vengeur des injures d'Israël, qui devait les mettre dans une parfaite liberté et les combler de toutes sortes de biens et de prospérités temporelles. Ils ne voyaient dans Jésus-Christ rien qui répondît à ces magnifiques espérances. Ils lui demandent donc avec quelque espèce d'insulte, quand viendrait le royaume de Dieu, et dont il annonçait la venue par ses disciples.

— *Non venit regnum Dei cum observatione.* Le royaume de Dieu se prend en plusieurs sens divers, comme on l'a montré ailleurs (Matth. III, 2). Ici il est mis pour l'établissement de l'Église chrétienne et pour la vengeance que Jésus-Christ doit exercer contre les Juifs incrédules.

℣ 21. *Neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic.* Quand un prince est dans ses états, et qu'il a établi sa domination dans un pays, on n'est pas en peine de savoir où il est. On sait quelle est sa capitale, où est son palais, où il tient sa cour. Il est toujours accompagné d'un grand nombre de personnes, qui lui sont attachées par les services qu'elles lui rendent, ou par les grâces qu'elles en espèrent. Dans le royaume du Messie, ce ne sera pas la même chose; on ne le verra ni dans une capitale, ni dans un palais, ni à la tête des armées.

Digitized by Google

hic aut ecce illic. Ecce enim regnum Dei intra vos est.

22. Et ait ad discipulos suos : Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis, et non videbitis.

23. Et dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic. Nolite ire, neque sectemini.

24. Nam sicut fulgur coruscans de sub cœlo, in ea quæ sub cœlo sunt, fulget : ita erit Filius hominis in die sua.

25. Primum autem oportet illum multa pati : et reprobari a generatione hac.

ici, ou il est là; car le royaume de Dieu est au-dedans de vous.

22. Après cela il dit à ses disciples : Il viendra un temps que vous désirerez de voir un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez point.

23. Et ils vous diront : Il est ici, il est là; mais n'y allez point, et ne les suivez point.

24. Car, comme un éclair brille et se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, ainsi paraîtra le Fils de l'homme en son jour.

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup, et soit rejeté par ce peuple.

— *Regnum Dei intra vos est.* Son règne est tout spirituel; il est tout dans le cœur et dans l'intérieur. Il déabuse les pharisiens de l'idée qu'ils avaient conçue d'un règne temporel du Messie. D'autres l'expliquent autrement : C'est en vain que vous attendez un royaume temporel du Messie, et que vous espérez qu'on viendra vous annoncer sa venue, comme on annonce celle d'un conquérant qui arrive dans un pays; le royaume promis par les prophètes est au milieu de vous. Le Messie est venu; son règne est commencé. Les miracles qu'il opère en sont des preuves manifestes; et si vous ne le reconnaissez point aux traits que vous remarquez dans ma personne, vous ne devez point vous flatter d'en voir un autre. Celui que vous attendez est au milieu de vous; il vous parle, et vous ne le connaissez point (Joan. I, 26) : « Medius vestrum stetit quem vos nescitis ». La lumière luit au milieu des ténèbres : mais les ténèbres ne l'ont point connue (Joan. I, 5) : « Lux « in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. »

℣ 22. *Venient dies quando desideretis videre unum diem Filii hominis.* Après avoir répondu aux pharisiens, il adresse son discours à ses disciples et à tous ceux qui l'écoutaient. Il continue à nous dire que les marques et les présages de l'établissement du royaume du Messie ne sont pas des choses qui doivent être distinguées et aperçues de tout le monde; qu'il viendra lorsqu'on y pensera le moins. Il leur insinue dans ce verset, qu'il retirera d'eux sa présence corporelle et qu'ils seront exposés à la persécution, à l'affliction, et qu'alors ils désireront un des jours du Fils de l'homme, sans pouvoir l'obtenir : c'est-à-dire, qu'ils souhaiteront ardemment de le voir, de l'entretenir, de le consulter, mais qu'ils ne pourront jouir de ce bonheur; qu'ainsi ils profitassent du temps qu'il était avec eux, et qu'il n'y demeurerait pas toujours.

℣ 23. *Dicent vobis : Ecce hic, et ecce illic.* Il s'élèvera après ma mort et ma résurrection de faux Christs et de faux prophètes, qui vous diront : Il est ici, ou il est là; mais n'en croyez rien. On a vérifié tout cela par l'histoire, dans le commentaire sur saint Matthieu (XXIV, 25).

℣ 24. *Nam sicut fulgur, etc.* Ceci s'explique ou du second avènement du Fils de Dieu au jugement dernier, ou de la vengeance qu'il vint exercer contre Jérusalem et contre toute la nation des Juifs, quarante ans après sa mort. Ce dernier sens paraît le plus naturel. On peut voir ce que nous avons dit sur le chapitre XXIV de saint Matthieu.

℣ 25. *Primum oportet illum multa pati.* Avant que le Fils de l'homme vienne de nouveau, et qu'il exerce sa vengeance sur les Juifs; avant qu'il fonde son Eglise sur les ruines de la Synagogue, et qu'il établisse son royaume sur les gentils, à l'exclusion des Israélites incrédules, il faut qu'il souffre beaucoup de leur part; qu'il soit outragé, trahi, crucifié, mis à mort : et cela dans peu de temps et par ce même peuple qui m'écoute : *A generatione hac.* Voyez aussi le ℣ 8 du chap. XVIII.

Digitized by Google

26. Et ce qui est arrivé au temps de Noé, arrivera encore au temps du Fils de l'homme.

27. Ils mangeaient et ils buvaient : les hommes épousaient des femmes, et les femmes se mariaient, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche; et alors le déluge survenant, les fit tous périr.

28. Et comme il arriva encore au temps de Lot : ils mangeaient et ils buvaient, ils achetaient et ils vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient ;

29. Mais le jour que Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre, qui les perdit tous.

30. Il en sera de même au jour que le Fils de l'homme paraîtra.

31. En ce temps-là, si un homme se trouve au haut de la maison, et que ses meubles soient en bas, qu'il ne descende point pour les prendre ; et que celui qui se trouvera dans le champ, ne retourne point non plus à ce qui est derrière lui.

32. Souvenez-vous de la femme de Lot.

26. Et sicut factum est in diebus Noe, ita erit, et in diebus Filii hominis.

27. Edebant et bibebant, uxores ducebant, et dabantur ad nuptias, usque in diem qua intravit Noe in arcam : et venit diluvium, et perdidit omnes.

28. Similiter sicut factum est in diebus Loth : Edebant et bibebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant ;

29. Qua die autem exiit Loth a Sodomis, pluit ignem et sulphur de cœlo, et omnes perdidit.

30. Secundum hæc erit qua die Filius hominis revelabitur.

31. In illa hora, qui fuerit in tecto, et vasa ejus in domo, ne descendat tollere illa; et qui in agro, similiter non redeat retro.

32. Memores estote uxoris Loth.

℣ 26. *Sicut factum est in diebus Noe.* Lorsqu'il viendra dans sa colère pour détruire Jérusalem et pour exterminer les Juifs, ses persécuteurs, il les trouvera dans une entière sécurité, songeant à toute autre chose qu'à fléchir sa justice et à attirer sur eux sa clémence.

℣ 29. *Qua die exiit Loth a Sodomis, pluit ignem et sulphur.* Sodome fut surprise dans l'exercice du crime et dans l'impénitence, lorsqu'elle y pensait le moins. Ainsi, les Juifs furent enfermés dans Jérusalem par l'armée romaine, et y périrent misérablement dans leur endurcissement et dans la haine contre leur Sauveur et leur Messie.

℣ 31. *Qui fuerit in tecto.* Sur la plate-forme qui lui sert de toit, qu'il se hâte de descendre par l'escalier de dehors, sans entrer dans la maison pour y prendre des habits ou d'autres choses; qu'il se sauve sans perdre de temps, car le danger ne peut pas être ni plus grand, ni plus présent. Lorsque vous verrez la guerre allumée dans la Judée, le seul parti que vous aurez à prendre, sera de vous sauver au plutôt ailleurs. C'est en effet ce que firent les chrétiens, instruits par ces prédictions du Sauveur et par d'autres prophéties des Apôtres (*Vide* Lactant. l. 4, c. 21), qui les avertirent du danger prochain. Ils se retirèrent au-delà du Jourdain, dans les états d'Hérode, à Pella, et dans les villes voisines (Euseb. lib. 3, c. 5; *Hist. eccl.*).

℣ 32. *Memores estote uxoris Loth.* N'imitez point sa lenteur et sa vaine curiosité. Au lieu de se sauver promptement, elle s'amusa à regarder derrière elle, ou regrettant ce qu'elle laissait, ou touchée d'une fausse compassion de la perte de

Digitized by Google

33. Quicumque quæsierit animam suam salvam facere, perdet illam; et quicumque perdiderit illam, vivificabit eam.

34. Dico vobis : in illa nocte erunt duo in lecto uno; unus assumetur, et alter relinquetur;

35. Duæ erunt molentes in unum; una assumetur, et altera relinquetur: duo in agro; unus assumetur, et alter relinquetur.

36. Respondentes dicunt illi : Ubi, Domine?

37. Qui dixit illis : Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ.

33. Quiconque cherchera à se sauver soi-même, se perdra; et quiconque se sera perdu lui-même, se sauvera.

34. Je vous déclare que cette nuit-là, de deux personnes qui seront dans le même lit, l'une sera prise, et l'autre laissée;

35. De deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise, et l'autre laissée; de deux personnes qui seront dans le même champ, l'une sera prise, et l'autre laissée.

36. Ils lui dirent : Où sera-ce, Seigneur?

37. Et il répondit : En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y assembleront.

tant de personnes, ou portée d'une curiosité à contre-temps. Elle fut surprise des flammes et changée en une statue de sel, ou réduite en l'état d'un cadavre salé, qui subsista long-temps et dont on montra le monument plusieurs siècles après (Sap. x, 7. *Incredibilis animæ memoria stans figmentum salis*).

℣ 33. *Quicumque quæsierit animam suam salvam facere.* Ceux qui par une mauvaise prudence se retireront dans Jérusalem et dans les forteresses du pays, croyant s'y mettre à couvert des suites de la guerre et des violences de l'ennemi, y périront; ceux, au contraire, qui se sauveront à Pella et au-delà du Jourdain, dans des lieux qui ne sont nullement fortifiés, y demeureront en sûreté et éviteront les derniers malheurs.

℣ 34. *Erunt duo in lecto uno, unus assumetur.* Il dit ici que son avènement se fera la nuit. Il a dit plus haut que ce serait le jour. Cette diversité d'expressions marque l'incertitude du temps auquel il doit arriver. Ce qu'il ajoute de deux personnes couchées dans le même lit, dont l'une sera prise et l'autre sera laissée, marque la sécurité dans laquelle seront les Juifs, lorsqu'il se trouveront enveloppés de leurs ennemis. Leur malheur sera si subit et si peu attendu, que l'époux ne pensera point au salut de son épouse, qui couche à ses côtés. Chacun ne pensera qu'à soi-même. La surprise sera telle, qu'on n'aura pas le loisir de pourvoir à la conservation de ses amis, de ses parens, de ses compagnons. Voyez ce qu'on a dit sur saint Matthieu, XXIV, 40.

℣ 35. *Duo in agro.* Ces paroles ne se lisent pas dans plusieurs exemplaires grecs, tant imprimés que manuscrits. On croit qu'elles sont prises de saint Matthieu (34). On les trouve toutefois dans un fort grand nombre de manuscrits grecs; dans saint Ambroise, saint Augustin, Bède; dans le syriaque, le gothique et la Vulgate.

℣ 36. *Dicunt illi : Ubi, Domine?* Où sera-ce que ces personnes seront prises ou laissées? C'est la demande des Apôtres à ce qu'il leur a dit dans les versets précédens, que deux seraient dans un lit, deux dans un moulin, deux dans un champ, et que l'un sera pris et l'autre laissé. Il n'avait pas dit où cela devait arriver; si c'était dans la Judée, ou ailleurs. Mais il leur répond d'une manière énigmatique et qui ne satisfait guère leur curiosité.

℣ 37. *Ubicumque fuerit corpus, etc.* Partout où il y aura des Juifs coupables, les Romains et les autres ennemis s'y trouveront, pour les y poursuivre. Ce ne sera pas seulement dans Jérusalem; ce sera dans toutes les villes de Judée, de Galilée, de Syrie, de Phénicie, des Philistins, de l'Egypte. Partout la vengeance du Seigneur poursuivit les Juifs. On fit main-basse sur eux presque dans tous les lieux où il s'en trouva. Voyez le commentaire sur saint Matthieu, XXIV, 28; et Job, XXXIX, 30, d'où ce passage est tiré originairement.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

1. Il leur dit aussi cette parabole *pour faire voir* qu'il faut toujours prier, et ne se lasser point de le faire.

2. Il y avait, dit-il, un juge dans une certaine ville, qui ne craignait point Dieu, et ne se souciait point des hommes;

3. Et il y avait aussi dans la même ville une veuve qui venait *souvent* le trouver, en lui disant : Faites-moi justice de ma partie.

4. Et il fut long-temps sans le vouloir faire. Mais enfin il dit en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu et que je n'aie point de considération pour les hommes,

5. Néanmoins, parce que cette

1. Dicebat autem, et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare, et non deficere.

2. Dicens : Judex quidam erat in quadam civitate, qui Deum non timebat, et hominem non reverebatur.

4. Vidua autem quædam erat in civitate illa, et veniebat ad eum, dicens : Vindica me de adversario meo.

4. Et nolebat per multum tempus. Post hæc autem dixit intra se : Et si Deum non timeo, nec hominem revereor,

5. Tamen quia molesta est

℣ 1. *Oportet semper orare, et non deficere.* Il faut prier avec constance, avec persévérance, sans se rebuter. C'est ce qu'il prouve par la parabole que nous allons voir.

℣ 2. *Judex quidam erat.* Ce juge, qui ne craint ni Dieu ni les hommes, et qui ne laisse pas de céder à l'importunité d'une veuve, qui le sollicite avec persévérance, nous représente le pouvoir absolu de Dieu et son autorité souveraine. Mais dans Dieu on ne voit pas les défauts de ce juge. Il ne faut pas raisonner ici par la parité, comme si Dieu ressemblait à ce mauvais juge; on doit dire au contraire: Si un homme, qui n'a ni pitié, ni crainte de Dieu ni tendresse, ni égard pour les hommes, ne laisse pas de se rendre aux prières persévérantes d'une veuve qui ne se rebute point; à plus forte raison, Dieu, qui est plein de bonté et de tendresse pour les hommes; qui ne cherche qu'à les combler de ses dons, les exaucera-t-il dans leurs prières et les remplira-t-il de ses bénédictions, s'ils persévèrent à le prier avec ardeur et sans se lasser, sans tomber dans la langueur et le découragement.

℣ 3. *Vidua erat in civitate.* Un juge tel que nous venons de le voir, ne devait pas sans doute être fort sensible aux prières d'une pauvre veuve. Un homme qui ne se soucie ni de Dieu, ni des hommes, ne se met guère en peine ni des prières, ni des plaintes, ni des cris d'une femme sans appui et sans crédit. Toutefois cette veuve, par ses instances et ses importunités, obtient enfin ce qu'elle demande. Rien ne pouvait mieux nous faire connaître l'efficacité de la prière, que l'opposition de ces deux personnages si différens de Dieu que nous prions. Dieu est notre père; nous sommes ses enfans, ses créatures; il est plein de miséricorde, il veut qu'on le prie; il promet qu'il ne refusera point son secours à ceux qui le lui demandent. Que ne devons-nous donc pas espérer de sa part?

℣ 4. *Et nolebat per multum tempus.* Dieu ne nous exauce pas toujours aussitôt que nous le voudrions et de la manière que nous le voudrions; mais si nous ne sommes pas exaucés suivant nos désirs, nous le sommes toujours pour notre salut : « Si non exaudimur ad voluntatem, exaudimur a salutem », dit saint Augustin.

℣ 5. *Quia molesta est. Elle ne me vienne faire quelque affront.* Le grec, à la

Digitized by Google

mihi hæc vidua, vindicabo illam, ne in novissimo veniens suggillet me.

6. Ait autem Dominus : Audite quid judex iniquitatis dicit :

7. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die acnocte, et patientiam habebit in illis ?

8. Dico vobis, quia cito faciet vindictam illorum. Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra?

9. Dixit autem et ad quosdam, qui in se confidebant tanquam justi, et aspernabantur cæteros, parabolam istam :

10. Duo homines ascenderunt in templum ut orarent :

veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'à la fin elle ne me vienne faire quelque affront.

6. Vous entendez, ajouta le Seigneur, ce que dit ce méchant juge;

7. Et Dieu ne fera pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit; et il souffrira toujours qu'on les opprime.

8. Je vous le dis en vérité, qu'il leur fera justice dans peu de temps. Mais lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre?

9. Il dit aussi cette parabole à quelques-uns qui mettaient leur confiance en eux-mêmes comme étant justes, et qui méprisaient les autres :

10. Deux hommes montèrent au temple pour y faire leur prière;

lettre : « De peur qu'elle ne vienne jusqu'à la fin me meurtrir le visage à coups « de poing ». C'est ainsi qu'il appelle ses cris et ses prières continuelles. Le terme grec se met aussi dans un sens figuré, pour rompre la tête, importuner, dire des injures en face, outrager de paroles. Je lui ferai justice, afin qu'elle ne revienne plus, ou de peur qu'elle ne revienne continuellement me fatiguer et me rompre la tête par ses importunités.

℣ 7. *Deus autem non faciet vindictam?* Ses élus sont ses fidèles, ses serviteurs, ses disciples. Il crient à Dieu jour et nuit, au milieu des maux dont ils sont accablés : est-il possible qu'il les abandonne, sans les écouter et sans leur donner du secours contre leurs ennemis?

— *Patientiam habebit in illis?* Sera-t-il indifférent à leur patience ou à leurs souffrances? « Patientia pauperum non peribit in finem. »

℣ 8. *Verumtamen Filius hominis veniens, putas i nveniet fidem in terra?* On donne plusieurs sens à ce passage. Voici celui qui me semble le plus simple : Les pharisiens avaient demandé à Jésus-Christ quand le royaume de Dieu devait se manifester, il leur dit que ce n'était point une chose qui dût venir d'une manière qui se fît remarquer; qu'il viendrait subitement et lorsqu'on y penserait le moins. Il exhorte ses disciples à la vigilance et à la prière continuelle et persévérante. Il conclut par ces termes : *Croyez-vous que lorsque le Fils de l'homme viendra*, et qu'il établira son royaume, *il doive trouver de la foi parmi les Juifs?* Croyez-vous qu'il doive rencontrer parmi eux des gens disposés à le reconnaître et à le recevoir? Ils seront tous plongés dans l'infidélité et l'endurcissement. A peine en trouvera-t-il un petit nombre qui vivent de la foi et qui persévèrent dans la prière. Tout le reste périra faute de vigilance et de foi. C'est ce temps dont il est dit dans saint Matthieu (XXIV, 12, 13) : « Et parce qu'alors l'iniquité dominera, la charité de plusieurs se « refroidira : mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé ». Ce passage de saint Matthieu peut servir de commentaire à celui de saint Luc, que nous expliquons.

℣ 9. *Dixit ad quosdam qui in se confidebant.* Ces gens qui mettaient leur confiance en eux-mêmes, sont les pharisiens, comme on le voit ci-après.

℣ 10. *Ascenderunt in templum.* Ils montèrent au temple qui était sur le mont de Sion, pour y faire leur prière, comme au lieu où le Seigneur voulait être adoré et d'où il avait promis d'exaucer les vœux de son peuple (3. Reg. VIII, 37, 38, 39; Matth. XXI, 13).

Digitized by Google

l'un était pharisien, et l'autre publicain.

11. Le pharisien se tenant debout, priait ainsi en lui-même : *Mon* Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères, ni même comme ce publicain.

12. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.

unus pharisæus, et alter publicanus.

11. Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi quia non sum sicut cæteri hominum : raptores, injusti, adulteri; velut etiam hic publicanus.

12. Jejuno bis in sabbato : decimas de omnium quæ possideo.

℣ 11. *Pharisæus stans.* Il y a une difficulté sur la posture de ce pharisien. Les uns prétendent que le mot *stans* ne signifie pas *se tenant debout*, mais seulement *étant dans le temple*. Ils supposent que les Hébreux ne priaient ordinairement que prosternés ou à genoux. Les chrétiens prirent d'eux cette pratique. On voit les apôtres et les disciples de Jésus-Christ, dans les Actes des Apôtres (VII, 60; IX, 40; XX, 36; XXI, 5), qui prient à genoux. Les Juifs, dans l'Ancien Testament, prient dans la même posture. Salomon (3. Reg. VIII, 54) prie les deux genoux en terre. Daniel (VI, 10) prie de même, aussi bien que Michée (VI, 6). Voilà ce que l'on dit pour cette opinion.

Mais le sentiment contraire n'est point destitué de preuves, et il est soutenu par de très habiles interprètes, qui croient que régulièrement le peuple priait debout, et que l'Ecriture ne marque en quelques occasions qu'on s'est mis à genoux, que parce que la chose était contre l'ordinaire. Il n'y avait dans le temple aucun banc, ni chaise. Le roi et le grand-prêtre seuls avaient le privilège de pouvoir s'y asseoir. Il y a donc beaucoup d'apparence que le pharisien parut debout dans le temple. Ce n'est pas sans dessein que l'Evangéliste l'a remarqué.

— *Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominum.* Cet homme parle comme s'il se croyait seul juste. Sa prière n'est point une vraie action de grâces; c'est une ostentation pleine de vanité.

— *Velut etiam hic publicanus.* Je ne ressemble pas à ces hommes qui ne vivent que du sang du peuple, qui sont l'objet de la haine publique. Le pharisien commet ici deux fautes considérables. La première est une pensée d'orgueil insupportable, de se préférer à un homme dont il ne connaît pas l'intérieur; et la seconde, de juger témérairement et désavantageusement de son prochain.

℣ 12. *Jejuno bis in sabbato.* Les Juifs avaient des jeûnes d'obligation et des jeûnes de dévotion. Le pharisien ne se vante pas de jeûner les jours commandés par la loi ou par les anciens; il n'avait rien en cela au-dessus des autres Israélites; mais il se vante de jeûner deux jours de surérogation chaque semaine. Ces jours étaient le lundi et le jeudi, parce que, disent-ils, Moïse monta sur la montagne de Sinaï le jeudi et qu'il en descendit le lundi. Les chrétiens, pour ne pas leur céder en dévotion, établirent aussi deux jeûnes par semaine; et pour ne se pas rencontrer avec les Juifs, ils les fixèrent au mercredi et au vendredi; au mercredi, en mémoire de la délibération que les Juifs firent pour faire arrêter Jésus-Christ; et le vendredi, à cause de la Passion de notre Sauveur.

— *Decimas de omnium quæ possideo.* Il ne donnait pas la dîme, ni de ses fonds, ni de ses autres biens que la loi ne soumet pas à la dîme. Elle n'y soumet que les grains et les fruits de la terre; elle n'y soumet pas expressément les légumes qui viennent dans les jardins, mais seulement ce qui est compris sous le nom de gros fruits ou de revenus (Exod. XXII, 29; Lévit. XXVII, 30, 31; Num. XVIII, 21). C'est de quoi les rabbins conviennent. Saint Matthieu (XXIII, 23) nous apprend que les pharisiens, pour se distinguer des autres Israélites par leur exactitude, affectaient de donner la dîme du cumin, de l'anet, de la menthe et des autres légumes de leurs jardins. Celui-ci était apparemment du nombre de ceux qui pour enchérir sur tous les autres donnaient généralement la dîme de tout ce qu'ils possédaient. C'est ce qui fait ici le sujet de sa complaisance et de sa vanité.

Digitized by Google

13. Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad cœlum levare; sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori.

14. Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo ; quia omnis qui se exaltat, humiliabitur ; et qui se humiliat, exaltabitur.

15. Afferebant autem ad illum, et infantes, ut eos tangeret. Quod cum viderent discipuli, increpabant illos.

16. Jesus autem convocans illos, dixit : Sinite pueros venire ad me, et nolite vetare eos : talium est enim regnum Dei.

17. Amen dico vobis : quicumque non acceperit regnum Dei sicut puer, non intrabit in illud.

18. Et interrogavit eum qui-

13. Le publicain, au contraire, se tenant bien loin, n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais il frappait sa poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur.

14. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre ; car quiconque s'élève, sera abaissé ; et quiconque s'abaisse, sera élevé.

15. Quelques-uns aussi lui présentaient de petits enfans, afin qu'il les touchât : ce que ses disciples voyant, ils les repoussaient avec des paroles rudes.

16. Mais Jésus, les appelant à lui, dit à *ses disciples* : Laissez venir à moi les petits enfans, et ne les en empêchez point ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

17. Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

18. Un homme des principaux

ỳ 13. *Publicanus a longe stans.* Aucune loi ne défendait aux publicains l'entrée du temple, à moins qu'ils ne fussent gentils ou souillés. Ainsi l'opinion de ceux qui veulent qu'il se soit placé dans le parvis des gentils n'est pas bien fondée ; car on ne doute pas que ce publicain ne fût Juif.

— *Nolebat nec oculos ad cœlum levare.* Tous les peuples naturellement dans leurs prières, dans leurs disgrâces, élèvent les mains ou les yeux au ciel pour implorer le secours de Dieu, dont ils ont tous une idée plus claire ou plus confuse, selon qu'ils sont plus ou moins éloignés de la vraie religion. Ce publicain, pénétré du sentiment de son indignité et de ses fautes, n'ose lever les yeux au ciel ; il les tient attachés à la terre, comme étant indigne de voir le jour et de regarder le trône de son Dieu qu'il a offensé.

— *Sed percutiebat pectus suum.* Autre geste naturel de ceux qui sont touchés de repentir et de douleur, comme s'ils voulaient punir leur cœur, qu'ils considèrent comme la source des maux dont ils se reconnaissent coupables.

ỳ 14. *Amen dico vobis, descendit hic justificatus ab illo. Ab illo* se prend pour *præ illo.* Il descendit plus juste que n'était le pharisien. Ou bien : Il descendit juste et non pas le pharisien. Celui-ci se rendit plus criminel devant Dieu par son orgueil ; et le publicain obtint de Dieu la rémission de ses péchés, par son humilité.

ỳ 15. *Afferebant ad illum et infantes.* On jugeait avec raison que la bénédiction et l'attouchement du Sauveur étaient pour eux une source de grâces : car il sortait de lui une vertu, qui se faisait sentir sur tous ceux qui l'approchaient avec de bonnes intentions. Ceci est aussi rapporté dans saint Matthieu (XIX, 13) et dans saint Marc (X, 13).

ỳ 16. *Talium est enim regnum Dei.* C'est dans ces dispositions qu'il faut recevoir et pratiquer l'Evangile. C'est là le vrai caractère des chrétiens.

ỳ 18. *Interrogavit eum quidam princeps.* On ne sait pas où ceci arriva : mais il

Digitized by Google

du lieu lui ayant fait cette demande : Bon Maître, que faut-il que je fasse pour acquérir la vie éternelle?

19. Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelez-vous bon? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon.

20. Vous savez les commandemens : Vous ne tuerez point ; vous ne commettrez point d'adultère ; vous ne déroberez point ; vous ne porterez point de faux témoignage ; honorez votre père et votre mère.

21. Il lui répondit : J'ai gardé tous ces commandemens dès ma jeunesse.

22. Ce que Jésus ayant entendu, il lui dit : Il vous manque encore une chose : vendez tout ce que vous avez, et le distribuez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel : puis venez, et me suivez.

23. Mais lui ayant entendu ceci, devint tout triste, parce qu'il était extrêmement riche.

24. Et lorsque Jésus eut vu qu'il était devenu triste, il dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de bien entrent dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

26. Et ceux qui l'écoutaient, lui

dam princeps, dicens : Magister bone, quid faciens vitam æternam possidebo?

19. Dixit autem ei Jesus : Quid me dicis bonum? Nemo bonus nisi solus Deus.

20. Mandata nosti : Non occides ; non mœchaberis ; non furtum facies ; non falsum testimonium dices ; honora patrem tuum, et matrem.

21. Qui ait : Hæc omnia custodivi a juventute mea.

22. Quo audito, Jesus ait ei : Adhuc unum tibi deest : omnia quæcumque habes vende, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo : et veni, sequere me.

23. His ille auditis, contristatus est, quia dives erat valde.

24. Videns autem Jesus illum tristem factum, dixit : Quam difficile, qui pecunias habent, in regnum Dei intrabunt !

25. Facilius est enim camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei.

26. Et dixerunt qui audie-

paraît par la concorde des Evangélistes, que ce fut dans le chemin entre Béthanie, bourgade au-delà du Jourdain, et Béthanie près de Jérusalem, où Lazare était mort depuis peu. Jésus allait pour le ressusciter et ensuite pour célébrer la dernière Pâque, en laquelle il fut crucifié. Saint Matthieu (XIX, 20) nous apprend que c'était un jeune homme; et on voit par la suite qu'il était fort riche. Sur tout le reste de cette histoire, on peut voir le commentaire sur saint Matthieu.

℣ 26. *Et quis potest salvus fieri?* S'il est vrai que le salut des riches soit une chose si difficile, qui pourra parvenir au bonheur éternel, puisque le monde est composé ou de gens qui sont riches ou qui font tous leurs leurs efforts, pour le devenir? Jésus répondit que « ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu ». Dieu peut nous inspirer l'amour de la pauvreté et le mépris des richesses, et par là nous disposer à quitter tout ce que nous avons pour le suivre, soit que nous quit-

Digitized by Google

bant : Et quis potest salvus fieri ?

27. Ait illis : Quæ impossibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum.

28. Ait autem Petrus : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te.

29. Qui dixit eis : Amen dico vobis, nemo est, qui reliquit domum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios, propter regnum Dei,

30. Et non recipiat multo plura in hoc tempore, et in sæculo venturo vitam æternam.

31. Assumpsit autem Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia, quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis.

32. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur.

33. Et postquam flagellaverint, occident eum, et tertia die resurget.

34. Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur.

dirent : Qui peut donc être sauvé?

27. Il leur répondit : Ce qui est impossible aux hommes, est possible à Dieu.

28. Alors Pierre lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté pour vous suivre.

29. Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité que personne ne quittera pour le royaume de Dieu, ou sa maison, ou son père et sa mère, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfans,

30. Qui ne reçoive dès ce monde beaucoup davantage, et dans le siècle à venir la vie éternelle.

31. Ensuite Jésus prenant à part les douze *Apôtres*, leur dit : Nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme, y va être accompli.

32. Car il sera livré aux gentils, il sera fouetté, on lui crachera au visage :

33. Et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, et il ressuscitera le troisième jour.

34. Mais ils ne comprirent rien à tout ceci : ce discours leur était caché, et ils n'entendaient point ce qu'il leur disait.

tions le siècle réellement et pour toujours, soit que nous l'abandonnions seulement dans la préparation du cœur. Tout cela est un don de Dieu.

℣ 30. *Et non recipiat multo plura in hoc tempore.* Non pas en même espèce, mais en mérite et en valeur. S'il quitte des biens temporels, il en recevra d'éternels, infiniment plus précieux. S'il abandonne des parens ou des amis, il trouvera dans les serviteurs de Dieu plus de secours et d'amitié qu'il n'en aurait pu espérer de ses plus proches. Voyez Matth. XIX, 29.

℣ 31. *Ecce ascendimus Jerosolymam.* C'était pour la dernière fois que Jésus y devait aller. Il était à Ephrem (Joan. XI, 54), près le désert de Judée, où il demeura quelque temps avec ses disciples après la résurrection de Lazare.

℣ 34. *Nihil horum intellexerunt.* Ils ne comprirent que trop le sens des paroles qu'il leur disait, et c'est la clarté même de ce discours qui, ne s'accordant pas avec ce qu'ils concevaient du Messie, le leur rendait inintelligible. Ils ne comprenaient pas comment le Messie pouvait être exposé à toutes les injures, à tous les outrages dont il parlait, à la mort même qu'il devait souffrir. C'est cela qui les scandalisait et dont ils n'entendaient pas le sens.

Digitized by Google

35. Lorsqu'il était près de Jéricho, un aveugle se trouva assis le long du chemin, qui demandait l'aumône;

36. Et entendant le bruit du peuple qui passait, il s'enquit de ce que c'était.

37. On lui répondit que c'était Jésus de Nazareth qui passait par là.

38. En même temps il se mit à crier : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.

39. Et ceux qui allaient devant, le reprenaient, en lui disant qu'il se tût : mais il criait encore beaucoup plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi.

40. Alors Jésus s'arrêta et commanda qu'on le lui amenât. Et comme il se fut approché, il lui demanda :

41. Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle répondit : Seigneur, faites que je voie.

42. Jésus lui dit : Voyez, votre foi vous a sauvé.

43. Il vit au même instant, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Ce que tout le peuple ayant vu, il en loua Dieu.

35. Factum est autem, cum appropinquaret Jericho, cæcus quidam sedebat secus viam, mendicans;

36. Et cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset.

37. Dixerunt autem ei, quod Jesus Nazarenus transiret.

38. Et clamavit, dicens : Jesu, fili David, miserere mei.

39. Et qui præibant, increpabant eum ut taceret. Ipse vero multo magis clamabat : Fili David, miserere mei.

40. Stans autem Jesus jussit illum adduci ad se. Et cum appropinquasset, interrogavit illum,

41. Dicens : Quid tibi vis faciam? At ille dixit : Domine, ut videam.

42. Et Jesus dixit illi : Respice, fides tua te salvum fecit.

43. Et confestim vidit, et sequebatur illum magnificans Deum. Et omnis plebs ut vidit, dedit laudem Deo.

CHAPITRE XIX.

1. Jésus étant entré dans Jéricho, passait par la ville :

2. Et il y avait un homme nom-

1. Et ingressus perambulabat Jericho :

2. Et ecce vir nomine Za-

℣ 35. *Cum appropinquaret Jericho.* Cet aveugle que Jésus-Christ guérit à l'entrée de Jéricho, est fort différent d'un autre ou de deux autres dont il est parlé dans saint Matthieu (xx, 29) et dans saint Marc (x, 46), et qu'il guérit au sortir de cette ville.

℣ 38. *Jesu, fili David.* C'est ainsi que les Juifs appelaient le Messie.

℣ 42. *Fides tua te salvum fecit.* Le Sauveur attribue d'ordinaire la guérison de ceux à qui il rend la santé, à leur foi et à leur confiance en Dieu. Les guérisons s'obtiennent par la foi et confirment la foi des peuples. Elles sont, à divers égards, des motifs et des effets de la foi.

℣ 1. *Ecce vir nomine Zachæus.* Jésus, venant d'*Ephrem* et allant à Jérusalem,

Digitized by Google

chæus, et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives,

3. Et quærebat videre Jesum, quis esset: et non poterat præ turba, quia statura pusillus erat.

4. Et prævurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret eum: quia inde erat transiturus.

5. Et cum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, et dixit ad eum: Zachæe, festinans descende: quia hodie in domo tua oportet me manere.

6. Et festinans descendit, et excepit illum gaudens.

7. Et cum viderent omnes, murmurabant, dicentes quod ad hominem peccatorem divertisset.

8. Stans autem Zachæus,

mé Zachée, chef des publicains et fort riche,

3. Qui avait envie de voir Jésus pour le connaître, et qui ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était fort petit.

4. C'est pourquoi il courut devant et monta sur un sycomore pour le voir; parce qu'il devait passer par là.

5. Jésus étant venu en cet endroit, leva les yeux en haut et l'ayant vu, il lui dit: Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison.

6. Zachée descendit aussitôt et le reçut avec joie.

7. Tous ceux qui le virent, disaient en murmurant: Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie.

8. Cependant Zachée se présen-

passe par Jéricho. Il y arrive sur le soir, et un fermier général, nommé Zachée, homme riche et fort curieux de voir un homme si célèbre, monte sur un arbre pour avoir le bonheur de le considérer en passant, au milieu de la foule qui le suivait et qui l'environnait. *Zachée*, ou *Zachaï*, est un nom qui n'est pas inconnu parmi les Juifs (1. Esdr. II, 9; III, 20).

℣ 4. *Prævurrens ascendit in arborem sycomorum.* Le sycomore que nous connaissons dans ce pays est différent du sycomore de Judée. Celui-ci est un arbre qui tient du figuier et du mûrier (Plin. l. 3, c. 7), d'où lui vient le nom de *sycomore*, composé de *sycos*, un figuier, et *moros*, un mûrier. Il porte son fruit, non à l'extrémité de ses branches, mais attaché à son tronc. C'est une figue fort douce, sans grains au dedans, et qui ne mûrit point qu'on ne la pique avec des espèces de peignes de fer. C'est ce que Pline nous en dit.

℣ 5. *Hodie in domo tua oportet me manere.* J'ai choisi votre maison pour y loger et pour y passer la nuit. Jésus voyait le cœur de Zachée; il savait les bonnes dispositions qu'il y avait mises; il avait déjà sa demeure au fond de son âme, avant qu'il entrât dans son logis.

℣ 7. *Murmurabant, quod ad hominem peccatorem divertisset.* C'est ainsi qu'on appelait communément les publicains, comme gens dont la profession était exposée à pécher presque continuellement, comme gens dans l'habitude continuelle du péché. Plusieurs Pères ont prétendu que Zachée était gentil; et ce qu'on lit ci-après, ℣ 9: « Celui-ci est aussi fils d'Abraham », semble insinuer qu'auparavant il ne l'était pas, qu'il n'était pas Juif. Mais ces raisons sont faibles. Il est indubitable que souvent les Juifs prenaient des emplois de publicains. Lévi, ou saint Matthieu, et le publicain dont il est parlé au chapitre précédent (Luc, XVIII, 10, 11), qui monta au temple avec le pharisien, étaient Juifs; ils étaient pécheurs dans le même sens que Zachée. Celui-ci devient *fils d'Abraham*, non en embrassant le judaïsme, mais en recevant la foi de Jésus-Christ. Il imite la foi d'Abraham, qui est le Père des fidèles et des croyans (Rom. IV, 3, 9, 16; Galat. III, 6, 7).

℣ 8. *Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus.* Zachée, charmé de l'honneur que Jésus-Christ lui fait, descend promptement de son sycomore; et pour faire cesser les murmures du peuple, qui se plaignait que Jésus-Christ eût

Digitized by Google

tant devant le Seigneur, lui dit : Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres, et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui en rendrai quatre fois autant.

9. Sur quoi Jésus lui dit : Cette famille a reçu aujourd'hui le salut, parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham;

10. Car le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui était perdu.

11. Comme ces gens-là étaient attentifs à ce qu'il disait, il ajouta encore une parabole, sur ce qu'il était proche de Jérusalem et qu'ils s'imaginaient que le règne de Dieu devait paraître bientôt.

12. Il leur dit donc : Il y avait un homme de grande naissance, qui s'en alla dans un pays fort éloigné pour y recevoir un royaume et s'en revenir *ensuite :*

dixit ad Dominum: Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus: et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.

9. Ait Jesus ad eum: Quia hodie salus domui huic facta est: eo quod et ipse filius sit Abrahæ.

10. Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat.

11. Hæc illis audientibus, adjiciens dixit parabolam, eo quod esset prope Jerusalem et quia existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur.

12. Dixit ergo: Homo quidam nobilis abiit in regionem longinquam accipere sibi regnum et reverti.

choisi son logement chez un publicain, il dit en présence de tout le monde, qu'il est prêt de rendre quatre fois au double tout le bien qu'on pourra lui justifier être mal acquis; et que du reste il en donne la moitié aux pauvres. On ne pouvait porter plus loin la justice de la restitution. Il est prêt de rendre tout ce qu'il a acquis par de mauvaises voies; il le rend à ceux qui ont souffert le dommage, et il le rend quatre fois au double : rigueur que la loi n'exigeait que dans un petit nombre de cas (Exod. XXII, 1). Et comme il pouvait y avoir des personnes mortes, absentes, ou éloignées, à qui il ne pouvait faire cette restitution, pour y suppléer, il s'engage de donner la moitié de son restant aux pauvres.

℣ 9. *Hodie huic domui salus a Deo facta est.* Zachée devient fidèle; il devient le fils et l'imitateur d'Abraham, et par là sa maison devient une maison de bénédiction (*Vide sup.* Luc, XVIII, 9; et 2. Reg. III, 18; et Heb. 1, 7).

℣ 10. *Venit enim Filius hominis quærere, etc.* Zachée était une brebis égarée du troupeau d'Israël (Matth. XV, 24); je suis venu la rechercher. C'est pour justifier sa conduite et pour faire tomber le murmure de ceux qui se scandalisaient de ce qu'il logeait chez un publicain.

℣ 11. *Existimarent quod confestim regnum Dei manifestaretur.* Après tout ce que Jésus-Christ leur avait dit de son royaume, de sa mort, de sa consommation, de sa résurrection, ils crurent que le royaume de Dieu allait se manifester et que dans ce voyage le Sauveur se ferait reconnaître pour roi par toute la nation des Juifs : car ils ne pouvaient se défaire des préjugés dont ils étaient remplis sur la personne et sur le règne temporel du Messie. Tout ce qui ne revenait pas à cette idée leur était entièrement impénétrable. C'était pour eux un langage incompréhensible (Luc, XVIII, 34).

℣ 12. *Homo quidam nobilis.* La parabole que Jésus-Christ propose ici, a deux parties qu'il faut bien distinguer. La première est renfermée dans les versets 12, 14, 15, 27, qui regardent les sujets rebelles du prince, qui va recevoir le royaume dans un pays éloigné. L'autre partie de la parabole, contenue dans les versets 13, 15... 26, regarde les serviteurs à qui ce prince avait confié son argent, pour le faire valoir. Quant à la première partie, on ne doit pas se figurer ici un prince souverain,

Digitized by Google

13. Vocatis autem decem servis suis, dedit eis decem mnas et ait ad illos: Negotiamini dum venio.

14. Cives autem ejus oderant eum, et miserunt legationem post illum, dicentes: Nolumus hunc regnare super nos.

15. Et factum est ut rediret accepto regno, et jussit vocari servos quibus dedit pecuniam, ut sciret quantum quisque negotiatus esset.

16. Venit autem primus, dicens: Domine, mna tua decem mnas acquisivit.

17. Et ait illi: Euge bone serve, quia in modico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates.

18. Et alter venit, dicens: Domine, mna tua fecit quinque mnas.

13. Et appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines *d'argent* et leur dit: Faites profiter cet argent, jusqu'à ce que je revienne.

14. Mais comme ceux de son pays le haïssaient, ils envoyèrent après lui des députés pour faire cette protestation: Nous ne voulons point que celui-ci soit notre roi.

15. Etant donc revenu, après avoir pris possession de son royaume, il commanda qu'on lui fit venir sesserviteurs, auxquels il avait onné son argent, pour savoir combien chacun l'avait fait profiter.

16. Le premier étant venu, lui dit: Seigneur, votre mine *d'argent* vous en a acquis dix autres.

17. Il lui répondit: O bon serviteur, parce que vous avez été fidèle en ce peu *que je vous avais commis*, vous aurez le commandement sur dix villes.

18. Le second étant venu, lui dit: Seigneur, votre mine *vous* en a acquis cinq autres.

qui se met à la tête de ses armées, et qui va dans un pays éloigné attaquer ses ennemis et faire la conquête d'un royaume. Ce n'est pas là le sens de la parabole, comme on peut s'en convaincre, si l'on veut en considérer attentivement toutes les circonstances. Jésus-Christ parlait aux Juifs suivant ce qui se passait chez eux et à leurs yeux. Leurs princes étaient des rois dépendans des Romains, établis par eux, et qui pouvaient être déposés et relégués par les empereurs, comme de simples particuliers.

℣ 13. *Vocatis decem servis suis, dedit eis decem mnas.* Voici la seconde partie de la parabole proposée par le Sauveur. Le prince, avant que de partir pour aller recevoir le royaume, distribue à ses esclaves dix mines. La mine hébraïque valait environ soixante sicles d'argent, ou quatre-vingt-dix-sept livres, six sols, dix deniers de notre monnaie. La mine des Grecs valait de notre monnaie quarante livres, quatorze sols, dix deniers. Ainsi les dix mines faisaient pour ce temps-là une somme assez considérable. L'intention du prince était qu'en son absence ses serviteurs fissent valoir cet argent, ou par le trafic, ou par leur industrie, ou enfin en le donnant à la banque. Voyez ce qui a été remarqué sur saint Matthieu, xxv, 14, 15, où l'on trouve une parabole qui est presque la même que celle-ci.

℣ 17. *Esto potestatem habens super decem civitates.* Le Fils de Dieu se proportionne toujours à la portée et aux préjugés de ses auditeurs, en représentant son Eglise sous l'idée d'un royaume. Les apôtres et les disciples sont les serviteurs fidèles qui ont su faire profiter le talent que le Seigneur leur a mis en main; je veux dire embrasser la foi, suivre Jésus-Christ, quitter toute chose pour son service. Il les établit sur dix villes; il leur donne des vice-royautés, des intendances et les premières dignités de son état. Ils sont les princes de l'Eglise, les chefs des fidèles, les juges des nations, la race choisie, le sacerdoce royal.

Digitized by Google

19. Son maître lui dit : Je veux aussi que vous commandiez à cinq villes.

20. Il en vint un troisième, qui lui dit : Seigneur, voici votre mine, que j'ai tenue enveloppée dans un mouchoir;

21. Parce que je vous ai craint, sachant que vous êtes un homme sévère, qui redemandez ce que vous n'avez point donné, et qui recueillez ce que vous n'avez point semé.

22. Son maître lui répondit : Méchant serviteur, je vous condamne par votre propre bouche : vous saviez que je suis un homme sévère, qui redemande ce que je n'ai point donné, et qui recueille ce que je n'ai point semé :

23. Pourquoi donc n'avez-vous pas mis mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec les intérêts?

24. Alors il dit à ceux qui étaient présens : Otez-lui la mine qu'il a, et la donnez à celui qui en a dix.

25. Mais, Seigneur, répondirent-ils, il en a *déjà* dix.

26. Je vous déclare, leur dit-il, qu'on donnera à celui qui a déjà, et qu'il sera comblé de biens; et que pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

27. Quant à mes ennemis, qui

19. Et huic ait : Et tu esto super quinque civitates.

20. At alter venit, dicens : Domine, ecce mna tua, quam habui repositam in sudario :

21. Timui enim te, quia homo austerus es, tollis quod non posuisti, et metis quod non seminasti.

22. Dicit ei : De ore tuo te judico serve nequam, sciebas quod ego homo austerus sum, tollens quod non posui, et metens quod non seminavi :

23. Et quare non dedisti pecuniam meam ad mensam, ut ego veniens cum usuris utique exegissem illam?

24. Et astantibus dixit : Auferte ab illo mnam, et date illi qui decem mnas habet.

25. Et dixerunt ei : Domine, habet decem mnas.

26. Dico autem vobis, quia omni habenti dabitur, et abundabit : ab eo autem qui non habet, et quod habet auferetur ab eo.

27. Verumtamen inimicos

℣ 19. *Eris super quinque civitates.* Tous les disciples de Jésus-Christ n'ont pas le même degré d'honneur, ni dans le monde, ni dans le ciel, parce qu'ils n'ont pas tous fait un usage égal des grâces qu'ils ont reçues de Dieu (1. Cor. XII, 28, 29). Les uns sont au premier rang, ce sont les apôtres; puis ceux qui ont le don de prophétie; puis les docteurs; puis ceux à qui Dieu donne la vertu de guérir les malades, etc. Enfin il y a plusieurs demeures et plusieurs degrés de gloire dans la maison du Père céleste (Joan, XIV, 2).

℣ 21. *Timui enim te, quia homo austerus es.* Ce dernier terme, dans les langues grecque et latine, ne signifie pas la même chose qu'en français. Il marque ici un homme intéressé, dur, avare, tenace. Ce mauvais serviteur, pour excuser sa négligence, accuse son maître de dureté. Mais on rétorque son excuse contre lui-même (℣ 22, 23) : « Si je suis tel que tu le dis, que ne mettais-tu mon argent à la banque, afin qu'à mon retour je le retirasse avec usure »? Voyez ce qu'on a dit sur ce sujet dans le commentaire sur saint Matthieu, XXV, 26, 27.

℣ 27. *Interficite coram me.* C'est ce qui fut accompli par les Romains, exécuteurs de la vengeance de Dieu contre les Juifs incrédules et endurcis.

Digitized by Google

meos illos, qui noluerunt me regnare super se, adducite huc, et interficite ante me.

28. Et his dictis, præcedebat ascendens Jerosolymam.

29. Et factum est, cum appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam, ad montem qui vocatur Oliveti, misit duos discipulos suos,

30. Dicens: Ite in castellum, quod contra est: in quod introeuntes, invenietis pullum asinæ alligatum, cui nemo unquam hominum sedit: solvite illum, et adducite.

31. Et si quis vos interrogaverit: Quare solvitis? Sic dicetis ei: Quia Dominus operam ejus desiderat.

32. Abierunt autem qui missi erant: et invenerunt, sicut dixit illis, stantem pullum.

33. Solventibus autem illis pullum, dixerunt domini ejus ad illos: Quid solvitis pullum?

34. At illi dixerunt: Quia Dominus eum necessarium habet.

35. Et duxerunt illum ad

n'ont pas voulu m'avoir pour roi, qu'on les amène ici, et qu'on les tue en ma présence.

28. Lorsqu'il eut parlé de la sorte, il marchait avant tous les autres, pour arriver à Jérusalem.

29. Et étant arrivé près de Bethphagé et de Béthanie, à la montagne qu'on appelle des Oliviers, il envoya deux de ses disciples,

30. Et leur dit: Allez-vous-en à ce village qui est devant vous; vous y trouverez en entrant un ânon lié, sur lequel nul homme n'a jamais monté; déliez-le, et me l'amenez.

31. Que si quelqu'un vous demande pourquoi vous le délient, vous lui répondrez ainsi: C'est parce que le Seigneur en a besoin.

32. Ceux qu'il envoyait, partirent donc, et trouvèrent l'ânon comme il le leur avait dit.

33. Et comme ils le déliaient, ceux à qui il était leur dirent: Pourquoi déliez-vous cet ânon?

34. Ils leur répondirent: Parce que le Seigneur en a besoin.

35. Ils l'amnèrent donc à Jésus;

ỳ 28. *Præcedebat ascendens Jerosolymam.* Les disciples étaient dans la crainte de ce qui devait arriver au Sauveur dans ce voyage de Jérusalem. Ils savaient la haine des pharisiens contre lui (Joan. xi, 47, 54), et qu'ils ne cherchaient que l'occasion de le faire mourir. Il leur avait prédit sans énigme qu'il allait être outragé, fouetté, mis à mort dans Jérusalem (Luc, xviii, 31, 33; Matth. xx, 17, 19; Marc, x, 32, 34). Tout cela retenait les apôtres, et ils auraient bien voulu détourner Jésus-Christ de ce voyage, mais ils savaient ce qui était arrivé à saint Pierre (Matth. xvi, 23), qui avait voulu lui faire quelques remontrances là-dessus. Ils le suivaient donc, mais à regret; et lui, pour leur faire voir qu'il ne craignait rien et qu'il allait librement à la mort, se mit à leur tête et marchait le premier.

ỳ 29. *Cum appropinquasset ad Bethphage et Bethaniam.* Etant parti de Jéricho, il vint à Béthanie, et fut reçu par Lazare et ses sœurs Marthe et Marie. Six jours avant la Pâque il dîna chez Simon le Lépreux (Joan. xii, 1, 2), où Marie répandit sur ses pieds un parfum précieux. Le lendemain, lundi, cinq jours avant sa Passion, étant parti de Béthanie, comme il fut arrivé près de Bethphagé, qui était une espèce de faubourg de Jérusalem, au pied du mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples pour lui amener l'ânesse et l'ânon sur lequel il devait faire son entrée solennelle à Jérusalem. On peut voir sur toute cette cérémonie notre commentaire sur saint Matthieu, xxi, 1 et suivans.

Digitized by Google

et mettant leurs vêtemens sur l'ânon, ils le firent monter dessus.

36. Et partout où il passait, ils étendaient leurs vêtemens le long du chemin.

37. Mais lorsqu'il approcha de la descente de la montagne des Oliviers, tous les disciples en foule étant transportés de joie, commencèrent à louer Dieu à haute voix pour toutes les merveilles qu'ils avaient vues,

38. En disant : Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur. Que la paix soit dans le ciel, et gloire dans les lieux très hauts.

39. Alors quelques-uns des pharisiens qui étaient parmi le peuple, lui dirent : Maître, faites taire vos disciples.

40. Il leur répondit : Je vous déclare que si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront.

41. Comme il fut arrivé proche de Jérusalem, regardant la ville, il pleura sur elle, en disant :

42. Ah ! si tu reconnaissais au moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui te peut apporter la

Jesum. Et jactantes vestimenta sua supra pullum, imposuerunt Jesum.

36. Eunte autem illo, substernebant vestimenta sua in via.

37. Et cum appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti, cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare Deum voce magna super omnibus, quas viderant, virtutibus,

38. Dicentes : Benedictus, qui venit rex in nomine Domini. Pax in cœlo, et gloria in excelsis.

39. Et quidam pharisæorum de turbis, dixerunt ad illum : Magister, increpa discipulos tuos.

40. Quibus ipse ait : Dico vobis, quia si hi tacuerint, lapides clamabunt.

41. Et ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super illam, dicens :

42. Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi : nunc au-

℣ 37. *Ad descensum montis Oliveti.* Bethphagé était sur le côteau ou sur le penchant de cette montagne ; et entre le mont des Oliviers et la ville de Jérusalem il n'y avait que la vallée de Josaphat, au milieu de laquelle coule le torrent de Cédron.

℣ 38. *Pax in cœlo, et gloria in excelsis.* Que le Seigneur qui règne dans les cieux nous donne la paix et toute sorte de prospérités. Qu'une paix éternelle et inaltérable règne entre Dieu et les hommes. Que le Très-Haut soit loué et glorifié dans tous les siècles.

℣ 40. *Lapides clamabunt.* Expression proverbiale. Dieu a résolu de me glorifier dans ce jour, pour accomplir les prophéties. Rien n'est capable d'empêcher l'exécution de ses décrets. Si les hommes se taisent, Dieu fera parler les pierres.

℣ 41. *Videns civitatem, flevit super illam.* Cette circonstance n'est racontée que dans saint Luc.

℣ 42. *Quia si cognovisses et tu.* L'expression de l'original est concise et demande qu'on y supplée quelque chose : « Car si tu avais aussi connu toi-même, au moins « en ce tien jour, ce qui te peut apporter la paix ». On sent bien que cette pensée n'est pas bien développée et qu'il faut la rendre ainsi : Plût à Dieu que tu connusses, au moins en ce jour qui t'est encore donné, etc. Ou bien : O ville malheureuse, encore si tu connaissais au moins aujourd'hui ce qui doit faire ton bonheur, et que tu voulusses profiter du temps pour te convertir et pour prévenir les maux qui te menacent ! Ah, que n'ouvres-tu les yeux sur tes véritables intérêts ! Mais tu n'es pas capable de connaître ce qui peut faire ton bonheur. Tu cours aveuglément à ta perte : « Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. »

— *Venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo.* C'est ce qu'on vit en

Digitized by Google

tem abscondita sunt ab oculis tuis.

43. Quia venient dies in te; et circumdabunt te inimici tui vallo; et circumdabunt te; et coangustabunt te undique;

44. Et ad terram prosternent te et filios tuos, qui in te sunt et non relinquent in te lapidem super lapidem; eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.

45. Et ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo et ementes,

46. Dicens illis: Scriptum est: Quia domus mea domus orationis est; vos autem fecistis illam speluncam latronum.

47. Et erat docens quotidie in templo. Principes autem sacerdotum, et scribæ, et principes plebis quærebant illum perdere;

48. Et non inveniebant quid facerent illi. Omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.

paix! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux.

43. Car il viendra un temps malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, qu'ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts;

44. Qu'ils te renverseront par terre, toi et tes enfans qui sont au milieu de toi, et qu'ils ne te laisseront pas pierre sur pierre; parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée.

45. Et étant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui y vendaient et y achetaient,

46. En leur disant: Il est écrit: Que ma maison est une maison de prière; et vous en avez fait une caverne de voleurs.

47. Et il enseignait tous les jours dans le temple. Cependant les princes des prêtres, les scribes et les principaux du peuple, cherchaient occasion de le perdre,

48. Mais ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui; parce que tout le peuple était *comme* suspendu *en admiration* en l'écoutant.

effet au dernier siège de Jérusalem. Tite, voyant d'une part la difficulté d'envelopper toute la ville avec son armée, à cause de l'inégalité du terrain et de la grandeur de la ville, et de l'autre qu'il ne pouvait élever des terrasses contre les murs et les forts, à cause de la rareté du bois, prit la résolution d'enfermer toute la ville d'une muraille, avec des forts et des redoutes d'espace en espace, afin que les Juifs, ne voyant plus de moyen ni de se sauver, ni de recevoir du secours du dehors, fussent obligés ou de se rendre volontairement, ou de périr de famine dans leur ville. Il entreprit donc une muraille de trente-neuf stades, et son armée y travailla avec tant d'ardeur, qu'en trois jours tout l'ouvrage fut achevé. Il y ajouta treize forts de dix stades, c'est-à-dire de mille deux cent cinquante pas de tour.

℣ 44. *Eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.* Le terme de *visitatio* se prend dans l'Ecriture tantôt en bonne et tantôt en mauvaise part. On l'emploie pour marquer le temps de la vengeance et celui de la faveur de Dieu. Ici il doit s'entendre de cette dernière sorte. Jésus-Christ venait à Jérusalem dans un esprit de paix et de miséricorde, disposé à la recevoir, si elle eût voulu venir à lui et se rendre à l'Evangile et à la vérité qu'il annonçait. Mais il voyait en elle un endurcissement presque invincible; il la voyait prête à remplir la mesure de ses iniquités; il la voyait dans un esprit d'impénitence et d'incrédulité, qui mettait obstacle à toutes les bontés qu'il avait pour elle.

℣ 45. *Ingressus in templum, cœpit ejicere.* On a examiné tout cela dans le commentaire sur saint Matthieu, XXI, 13, 14.

℣ 48. *Omnis enim populus suspensus erat, audiens illum.* Le peuple était charmé de ses discours. Il les tenait comme enchaînés par la douceur et la force de sa parole.

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

1. Un de ces jours-là, comme il était dans le temple, instruisant le peuple et lui annonçant l'Evangile, les princes des prêtres et les docteurs de la loi s'y rencontrèrent ensemble avec les sénateurs,

2. Et lui parlèrent en ces termes : Dites-nous par quelle autorité vous faites ces choses, ou qui est celui qui vous a donné ce pouvoir?

3. Jésus leur fit réponse et leur dit : J'ai aussi une question à vous faire; répondez-moi.

4. Le baptême de Jean était-il du ciel ou des hommes?

5. Mais ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il était du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru?

6. Et si nous répondons qu'il était des hommes, tout le peuple

1. Et factum est in una dierum, docente illo populum in templo et evangelizante, convenerunt principes sacerdotum et scribæ cum senioribus,

2. Et aiunt dicentes ad illum: Dic nobis, in qua potestate hæc facis? Aut quis est, qui dedit tibi hanc potestatem?

3. Respondens autem Jesus, dixit ad illos: Interrogabo vos et ego unum verbum. Respondete mihi:

4. Baptismus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus?

5. At illi cogitabant intra se, dicentes: Quia si dixerimus, de cœlo, dicet: Quare ergo non credidistis illi?

6. Si autem dixerimus, ex hominibus, plebs universa

℣ 2. *Dic nobis in qua potestate hæc facis?* Saint Luc ne dit rien de tout ce qui se fit le mardi d'avant la Passion (Voyez Matth. XXI, 18, 19, 22; Marc, XI, 12, 25). Ce qu'il raconte ici se fit le mercredi, 12 de nisan, Jésus étant venu dans le temple pour la dernière fois; car il ne paraît pas par l'Ecriture qu'il y soit entré, ni le jeudi, ni le vendredi, jour de sa mort. Les pharisiens donc et les docteurs de la loi, qui ne cherchaient que l'occasion de le perdre, vinrent lui faire diverses questions pour tâcher de le surprendre dans ses paroles. Ils lui demandent premièrement qui lui a donné la liberté de parler publiquement et d'enseigner dans le temple? Par quelle autorité il s'érige en docteur et en censeur des prêtres, des pharisiens et des principaux de la nation, et en réformateur des lois, des coutumes et des traditions de ses pères? Si Jésus-Christ n'avait pas donné publiquement des marques indubitables de sa mission par ses miracles, les pharisiens et les principaux de la nation auraient eu quelque droit de lui faire cette demande; mais après ce qui s'était passé à la vue de tout le pays, ils n'étaient plus recevables à s'opposer à la prédication du Fils de Dieu.

℣ 4. *Baptismus Joannis.* Etait-ce une invention purement humaine ou une cérémonie divine, autorisée et approuvée de Dieu? Jésus ne répond pas directement à la demande des pharisiens, parce qu'il voyait la mauvaise volonté de ceux qui la lui faisaient. Il l'élude en leur en faisant une autre qui devait les embarrasser et sur laquelle il semble qu'il ne leur était pas permis de se taire, puisque tout Israël et plusieurs pharisiens mêmes (Matth. III, 7) avaient été au baptême de Jean. Voyez ce qu'on a dit sur saint Matthieu, XXI, 24, 25.

℣ 6. *Plebs universa lapidabit nos.* Tout ceci se passait dans le temple, en présence de tout le peuple. Les pharisiens n'ignoraient pas que saint Jean ne fût dans

Digitized by Google

lapidabit nos: certi sunt enim, Joannem prophetam esse.

7. Et responderunt se nescire unde esset.

8. Et Jesus ait illis: Neque ego dico vobis in qua potestate hæc facio.

9. Cœpit autem dicere ad plebem parabolam hanc: Homo plantavit vineam, et locavit eam colonis; et ipse peregre fuit multis temporibus.

10. Et in tempore misit ad cultores servum, ut de fructu vineæ darent illi. Qui cæsum dimiserunt eum inanem.

11. Et addidit alterum servum mittere. Illi autem hunc quoque cædentes et afficientes contumelia, dimiserunt inanem.

12. Et addidit tertium mittere; qui et illum vulnerantes ejecerunt.

13. Dixit autem dominus vineæ: Quid faciam? mittam filium meum dilectum; forsitan, cum hunc viderint, verebuntur.

14. Quem cum vidissent coloni, cogitaverunt intra se, dicentes: Hic est hæres, occidamus illum, ut nostra fiat hæreditas.

15. Et ejectum illum extra vineam, occiderunt. Quid er-

nous lapidera, parce qu'il est persuadé que Jean était un prophète.

7. Ils lui répondirent donc, qu'ils ne savaient d'où il était.

8. Et Jésus leur répliqua: Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

9. Alors il commença à dire au peuple cette parabole: Un homme planta une vigne, la loua à des vignerons; et s'en étant allé en voyage, fut long-temps hors de son pays.

10. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs vers ces vignerons, afin qu'ils lui donnassent du fruit de sa vigne: mais eux l'ayant battu, le renvoyèrent sans lui rien donner.

11. Il *leur* envoya ensuite un second serviteur: mais il le battirent encore, et l'ayant traité outrageusement, le renvoyèrent sans lui rien donner.

12. Il en envoya encore un troisième, qu'ils blessèrent et chassèrent comme les autres.

13. Enfin, le Seigneur de cette vigne dit en lui-même: Que ferai-je? Je leur enverrai mon fils bien-aimé; peut-être que le voyant, ils auront quelque respect pour lui.

14. Mais ces vignerons l'ayant vu, pensèrent en eux-mêmes et se dirent *l'un à l'autre:* Voici l'héritier, tuons-le, afin que l'héritage soit à nous:

15. Et l'ayant chassé hors de la vigne, ils le tuèrent. Comment

une très haute estime parmi tous les Juifs. Ils craignirent de donner atteinte à sa réputation, de peur que le peuple ne les accablât de pierres sur-le-champ et sans forme de procès, selon ce qu'ils appellent le *jugement du zèle*, qui était autorisé dans la nation.

℣ 8. *Neque ego dico vobis.* Je ne veux ni contenter votre curiosité, ni satisfaire votre malice. J'ai autant de droit de vous faire cette question que vous en avez de me faire celle que vous m'avez faite.

℣ 9. *Homo plantavit vineam.* Saint Matthieu (XXI, 33 et seq.) et saint Marc (XII, 1 et seq.) rapportent cette parabole presqu'en mêmes termes. On peut voir notre commentaire sur ces Evangélistes.

℣ 15. *Ejectum illum extra vineam.* Ils ne voulurent pas le tuer dans la vigne, de

Digitized by Google

donc les traitera le seigneur de cette vigne?

16. Il viendra *lui-même*, et perdra ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres. Ce que *les princes des prêtres* ayant entendu, ils lui dirent : A Dieu ne plaise.

17. Mais Jésus les regardant, leur dit : Que veut donc dire cette parole de l'Ecriture : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle :

18. Quiconque se laissera tomber sur cette pierre, s'y brisera; et elle écrasera celui sur qui elle tombera?

19. Les princes des prêtres et les scribes eurent envie de se saisir de lui à l'heure même, parce qu'ils avaient bien reconnu qu'il avait dit cette parabole contre eux; mais ils appréhendèrent le peuple.

20. Comme ils ne cherchaient que les occasions *de le perdre*, ils lui envoyèrent des personnes apos-

go faciet illis dominus vineæ?

16. Veniet, et perdet colonos istos, et dabit vineam aliis. Quo audito, dixerunt illi : Absit.

17. Ille autem aspiciens eos, ait : Quid est ergo hoc, quod scriptum est : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli?

18. Omnis qui ceciderit super illum lapidem, conquassabitur; super quem autem ceciderit, comminuet illum.

19. Et quærebant principes sacerdotum et scribæ, mittere in illum manus illa hora, et timuerunt populum; cognoverunt enim quod ad ipsos dixerit similitudinem hanc.

20. Et observantes miserunt insidiatores, qui se justos simularent, ut caperent

peur qu'on ne les convainquît de cet homicide. Les Juifs les imitèrent en quelque sorte, en livrant Jésus-Christ aux Romains et en les engageant à le crucifier hors de la ville de Jérusalem.

℣ 16. *Veniet, et perdet colonos.* Le Seigneur Dieu d'Israël, voyant que les crimes des Juifs étaient montés à leur comble, vint pour les exterminer par les armes des Romains. Il leur ôta sa vigne, son temple, sa protection, sa terre, sa religion, et la donna à d'autres. L'Eglise des gentils convertis prit la place de la Synagogue infidèle et réprouvée.

— *Dixerunt illi : Absit.* Saint Matthieu (XXI, 41) nous apprend que les pharisiens ayant ouï la parabole, Jésus leur demanda ce que le maître de la vigne ferait à ces malheureux vignerons? Ils lui répondirent : Il les perdra et donnera sa vigne à d'autres qui lui en rendent le fruit en son temps. Il paraît par saint Luc que le Sauveur approuva leur réponse, et qu'apparemment il leur fit sentir, par son geste ou par ses regards, que c'était d'eux-mêmes dont il avait voulu parler. Ce qui leur fit dire : *Absit :* A Dieu ne plaise que nous imitions jamais une conduite si cruelle et si injuste.

℣ 17. *Quid est ergo, etc.* Si cette action vous donne tant d'horreur, pourquoi n'en avez-vous pas aussi de ce que je m'en vais vous dire et qui, au fond, revient à la même chose? Des bâtisseurs rebutent un carreau, et toutefois, selon l'Ecriture (Psal. CXVII, 22; Act. IV, 11; Rom. IX, 23), ce carreau deviendra la pierre de l'angle. Cela marque évidemment le mépris que vous faites de ma personne, moi qui suis le Messie, et la cruauté que vous êtes prêts d'exercer contre moi; car non-seulement vous ne me recevrez pas, mais vous m'outragerez, vous me calomnierez, vous me condamnerez, vous me livrerez aux gentils, qui me mettront à mort. Malgré tout cela, je triompherai et de votre malice et de la mort. Malgré vous la pierre rebutée et rejetée deviendra la pierre de l'angle. (Voyez saint Matthieu, XXI, 42, et Théophylacte, sur cet endroit-ci).

℣ 20. *Observantes miserunt insidiatores.* Saint Matthieu (XII, 15) et saint Marc

Digitized by Google

eum in sermone, ut traderent illum principatui et potestati præsidis.

21. Et interrogaverunt eum, dicentes : Magister, scimus quia recte dicis et doces; et non accipis personam, sed viam Dei in veritate doces :

22. Licet nobis tributum dare Cæsari, an non?

23. Considerans autem dolum illorum, dixit ad eos : Quid me tentatis?

24. Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem et inscriptionem? Respondentes, dixerunt ei : Cæsaris.

25. Et ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.

26. Et non potuerunt verbum ejus reprehendere coram

tées, qui contrefaisaient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur.

21. Ces gens-là vinrent donc lui proposer cette question : Maître, nous savons que vous ne dites et n'enseignez rien que de juste, et que vous n'avez point d'égard aux personnes; mais que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité :

22. Nous est-il libre de payer le tribut à César, ou de ne le payer pas?

23. Jésus, qui voyait leur malice, leur dit : Pourquoi me tentez-vous?

24. Montrez-moi un denier : de qui est l'image et l'inscription qu'il porte? Ils lui répondirent : De César.

25. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

26. Ils ne trouvèrent rien dans ses paroles qu'ils pussent repren-

(XII, 13) nous apprennent que ces hommes envoyés pour surprendre Jésus, étaient des pharisiens et des hérodiens.

— *Ut traderent illum principatui et potestati præsidis.* Pour le livrer au gouverneur Pilate, qui exerçait au nom des Romains une autorité absolue dans le pays, qui y jugeait souverainement, et avait le droit de vie et de mort que l'on avait ôté aux Juifs.

℣ 22. *Licet nobis tributum dare Cæsari?* Cette question était alors fort échauffée, à cause de Judas le Gaulonite ou le Galiléen et ses sectateurs, qui soutenaient que les Juifs ne devaient donner de tribut qu'à Dieu seul et ne devaient point reconnaître de souverain étranger. Si Jésus-Christ eût répondu d'une manière qui leur eût été favorable, ils n'auraient pas manqué de l'accuser auprès de Pilate comme galiléen ou hérodien; car c'est ainsi qu'on appelait les sectateurs de ce Judas; et on savait l'éloignement que Pilate avait de cette secte par ce qui était arrivé quelque temps auparavant dans la personne de ces Galiléens, qu'il fit égorger dans le temple même lorsqu'ils y offraient leurs sacrifices (Luc, XIII, 3). Pour le reste de cette affaire, voyez saint Matthieu, XXII, 17, 18, 19, 20. Saint Luc appelle ici *tribut* ce que saint Matthieu (XXII, 17) et saint Marc (XII, 14) appellent *census* ou *capitation*. Mais le terme grec dont il se sert signifie proprement la taille réelle qu'on imposait sur les champs et la capitation. Et c'est ainsi qu'on payait le tribut en Syrie et apparemment en Judée, comme on l'a montré sur saint Matthieu.

℣ 24. *Cujus habet imaginem.* Jésus-Christ soutient, et les Juifs n'en disconvenaient pas, que c'était au souverain du pays à frapper la monnaie de son coin. Si donc les Romains exerçaient ce droit en Judée, ils avaient aussi celui d'y exiger le tribut, qui est un droit du souverain. Il prouve leur souveraineté par les effets, et les hérodiens auraient voulu qu'il s'expliquât sur l'origine du droit qu'ils avaient sur la Judée : si ce droit était bien ou mal acquis.

Digitized by Google

dre devant le peuple; et ayant admiré sa réponse, ils se turent.

27. Quelques-uns des saducéens, qui sont ceux qui nient la résurrection, le vinrent trouver ensuite, et lui proposèrent cette question :

28. Maître, lui dirent-ils, Moïse nous a laissé cette ordonnance par écrit : Si le frère de quelqu'un étant marié, meurt sans laisser d'enfans, son frère sera obligé d'épouser sa veuve, pour susciter des enfans à son frère *mort*.

29. Or, il y avait sept frères, dont le premier ayant épousé une femme, est mort sans enfans.

30. Le second l'a épousée après lui, et est mort sans laisser de fils.

31. Le troisième l'a épousée de même, *et les quatre autres ensuite*, et tous les sept sont morts sans laisser d'enfans.

32. Enfin la femme même est morte après eux tous.

33. Lors donc que la résurrection arrivera, duquel des sept frères sera-t-elle femme, puisqu'elle l'a été de tous?

34. Jésus leur répondit : Les enfans de ce siècle-ci épousent

plebe; et mirati in responso ejus, tacuerunt.

27. Accesserunt autem quidam saducæorum, qui negant esse resurrectionem, et interrogaverunt eum,

28. Dicentes : Magister, Moises scripsit nobis : Si frater alicujus mortuus fuerit habens uxorem, et hic sine liberis fuerit, ut accipiat eam frater ejus uxorem, et suscitet semen fratri suo.

29. Septem ergo fratres erant; et primus accepit uxorem, et mortuus est sine filiis.

30. Et sequens accepit illam, et ipse mortuus est sine filio.

31. Et tertius accepit illam. Similiter, et omnes septem, et non reliquerunt semen, et mortui sunt.

32. Novissime omnium mortua est, et mulier.

33. In resurrectione ergo, cujus eorum erit uxor? siquidem septem habuerunt eam uxorem.

34. Et ait illis Jesus : Filii hujus sæculi nubunt, et tra-

℣ 27. *Saducæi.* On peu voir sur cette question ce qui a été remarqué sur saint Matthieu, XXII, 24.

℣ 33. *In resurrectione cujus eorum erit uxor?* Les Juifs en général attendaient au temps du Messie un renouvellement total du monde et la résurrection générale de tous les Juifs. Après cette résurrection et sous le règne du Messie ils se promettaient toute sorte de bonheur et de plaisirs, et en particulier que l'homme et la femme vivraient comme ils avaient fait en cette vie, dans l'union et dans la joie. Les saducéens avaient beaucoup d'avantage contre ceux qui croyaient à la résurrection dans le sens que nous venons de dire, en les prenant par leurs propres principes; mais les uns et les autres étaient dans l'erreur : les pharisiens et les autres Juifs, sur le temps, la manière et les suites de la résurrection; et les saducéens, sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection des corps, qu'ils niaient absolument. L'âme est immortelle, Jésus-Christ le prouve. La résurrection arrivera, mais non pas au temps du Messie, comme ils le croyaient. Enfin, dans l'autre vie, il n'y aura plus de mariage, ni d'union charnelle des corps. C'est ce que Jésus-Christ montre aux saducéens par l'Ecriture même dont ils reconnaissaient l'autorité.

℣ 34. *Filii hujus sæculi.* Les hommes vivans dans le monde se marient et usent du mariage suivant l'ordre établi par le Créateur pour la propagation du genre humain. Mais dans l'autre vie, « ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au

Digitized by Google

dantur ad nuptias :

35. Illi vero, qui digni habebuntur sæculo illo, et resurrectione ex mortuis, neque nubent, neque ducent uxores :

36. Neque enim ultra mori poterunt : æquales enim angelis sunt, et filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis.

37. Quia vero resurgent mortui, et Moises ostendit secus rubum, sicut dicit Dominum, Deum Abraham, et Deum Isaac, et Deum Jacob.

38. Deus autem non est mortuorum, sed vivorum : omnes enim vivunt ei.

39. Respondentes autem quidam scribarum, dixerunt ei : Magister, bene dixisti.

40. Et amplius non audebant eum quidquam interrogare.

41. Dixit autem ad illos : Quomodo dicunt Christum, filium esse David?

42. Et ipse David dicit in libro Psalmorum : Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis;

43. Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum suorum?

44. David ergo Dominum illum vocat : et quomodo filius ejus est?

des femmes, et les femmes des maris;

35. Mais pour ceux qui seront jugés dignes d'avoir part à ce siècle *à venir* et à la résurrection des morts, ils ne se marieront plus, et n'épouseront plus de femmes;

36. Car alors ils ne pourront plus mourir, parce qu'ils deviendront égaux aux anges, et qu'étant des enfans de la résurrection, ils seront enfans de Dieu.

37. Et quant à ce que les morts doivent ressusciter un jour, Moïse le déclare assez lui-même, lorsqu'étant auprès du buisson il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.

38. Or, Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivans; parce que tous sont vivans devant lui.

39. Alors quelques-uns des scribes, prenant la parole, lui dirent : Maître, vous avez fort bien répondu.

40. Et depuis ce temps-là personne n'osait plus lui faire de questions.

41. Mais Jésus leur dit : Comment dit-on que le Christ est fils de David,

42. Puisque David dit lui-même dans le livre des Psaumes : L Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite,

43. Jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied.

44. David l'appelant donc lui-même son Seigneur, comment peut-il être son fils?

« siècle à venir et à la résurrection des morts » (ỳ 35), ne se marieront point, parce qu'alors la propagation et la multiplication de l'espèce ne seront plus nécessaires.

ỳ 36. *Cum sint filii resurrectionis.* Ils ne seront plus, comme ici, enfans des hommes, sujets à la mort, et ayant besoin de se reproduire dans leurs enfans par la génération; ils seront *enfans de la résurrection*, vivans dans l'autre vie, dans l'éternité, pour ne mourir jamais, et par conséquent *enfans de Dieu* et immortels.

ỳ 44. *Dominum illum vocat; quomodo filius ejus est?* Saint Matthieu (XXII, 46)

Digitized by Google

45. Il dit ensuite à ses disciples, en présence de tout le peuple qui l'écoutait :

46. Gardez-vous des docteurs de la loi, qui se plaisent à se promener avec de grandes robes, et à être salués dans les places publiques; qui aiment les premières chaires dans les synagogues et les premières places dans les festins ;

47. Qui, sous prétexte de leurs longues prières, dévorent les maisons des veuves : ces personnes en recevront une condamnation plus rigoureuse.

45. Audiente autem omni populo, dixit discipulis suis :

46. Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro, et primas cathedras in synagogis, et primos discubitus in conviviis ;

47. Qui devorant domos viduarum, simulantes longam orationem. Hi accipient damnationem majorem.

CHAPITRE XXI.

1. Jésus regardait *un jour* les riches qui jetaient leurs offrandes dans le tronc;

2. Et il vit aussi une pauvre veuve qui y mit deux petites pièces ;

3. Sur quoi il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a donné plus que tous les autres ;

4. Car tous ceux-là ont fait des

1. Respiciens autem, vidit eos, qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites,

2. Vidit autem, et quamdam viduam pauperculam mittentem æra minuta duo.

3. Et dixit : Vere dico vobis, quia vidua hæc pauper, plus quam omnes misit.

4. Nam omnes hi ex abun-

nous apprend que cette demande de Jésus-Christ embarrassa si fort les pharisiens qu'ils n'osèrent plus l'interroger.

℣ 46. *Attendite a scribis, qui volunt ambulare in stolis.* Le Sauveur fait à peu près le même reproche aux pharisiens, lorsqu'il leur dit (Matth. XXIII, 5, 6, 7) : « Qu'ils « dilatent leurs phylactères et qu'ils portent de longues franges à leurs habits ». Les uns et les autres, les pharisiens et les docteurs de la loi, étaient remplis du même esprit d'orgueil et de vanité, qui se déclarait dans leurs habits, dans leur extérieur, dans toute leur conduite. Pour le reste du chapitre on peut voir Luc, XI, 43; Matth. XXIII, 5, 6, 7, 14; et Marc, XII, 38, 39, 40.

—*In synagogis.* Les pharisiens avaient l'ambition de primer partout, quoique en rigueur il n'y eût ni loi, ni privilège qui leur assignât la première place; et quand il y en aurait eu, cela ne justifiait ni leur vanité, ni leur affectation, ni leur empressement.

℣ 1. *Vidit eos qui mittebant munera sua in gazophylacium.* Voyez ce qui a été dit sur saint Marc, XII, 41, 42. Ceci arriva le mercredi d'avant la passion, sur le soir, lorsque Jésus sortait du temple, pour aller au mont des Oliviers.

℣ 3. *Plusquam omnes misit.* Pourquoi? Parce qu'elle y a mis de son nécessaire, au lieu que les autres n'y ont mis que de leur superflu. ℣ 4. « Omnes hi ex abun- « dantia; ... hæc autem ex eo quod deest illi. »

Digitized by Google

danti sibi miserunt in munera Dei : hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum quem habuit, misit.

5. Et quibusdam dicentibus de templo, quod bonis lapidibus et donis ornatum esset, dixit :

6. Hæc quæ videtis, venient dies, in quibus non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.

7. Interrogaverunt autem illum, dicentes : Præceptor, quando hæc erunt, et quod signum cum fieri incipient?

8. Qui dixit : Videte ne seducamini ; multi enim venient in nomine meo, dicentes : quia ego sum; et tempus appropinquavit : nolite ergo ire post eos.

9. Cum autem audieritis prælia et seditiones, nolite terreri: oportet primum hæc fieri, sed nondum statim finis.

10. Tunc dicebat illis :

présens à Dieu de ce qu'ils avaient de superflu; mais celle-ci a donné de son indigence même tout ce qui lui restait pour vivre.

5. Quelques-uns lui disant que le temple était bâti de belles pierres et orné de riches dons, il leur répondit :

6. Il viendra un temps où tout ce que vous voyez ici sera tellement détruit, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

7. Alors ils lui demandèrent : Maître, quand cela arrivera-t-il, et par quel signe *connaîtra-t-on* que ces choses seront prêtes à s'accomplir?

8. Jésus leur dit : Prenez garde à ne vous laisser pas séduire, car plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le *Christ;* et ce temps-là est proche : gardez-vous donc bien de les suivre.

9. Et lorsque vous entendrez parler de guerres et de tumultes, ne vous étonnez pas; car il faut que cela arrive premièrement; mais la fin ne viendra pas sitôt.

10. Alors, ajouta-t-il, *on verra*

℣ 5. *Quod bonis lapidibus et donis ornatum esset.* Josèphe (*De bello*, l. 6) nous apprend que dans le temple de Jérusalem, que détruisirent les Romains, le même que les Apôtres admiraient, il y avait des pierres de quarante coudées de long; et que les colonnes des galeries qui environnaient les parvis étaient de vingt coudées de haut, d'une seule pièce et d'un marbre blanc précieux. Quant aux présens et aux richesses qui y étaient conservées, ils étaient immenses. Les Juifs de tous les endroits du monde y envoyaient ce qu'ils avaient de plus précieux.

℣ 7. *Præceptor, quando hæc erunt?* On peut voir sur tout le reste de ce chapitre saint Matthieu, XXIV, 3.

℣ 8. *Multi venient in nomine meo, dicentes : Quia ego sum.* Ils ne diront pas qu'ils m'appartiennent, ni que je les aie envoyés; ce n'est pas là la signification de « in nomine meo » en cet endroit; mais ils prendront le nom de Christ et de Messie, qui ne convient qu'à moi seul. Voyez saint Matthieu, XXIV, 5, 24.

— *Et tempus appropinquavit.* En effet, en moins de deux siècles on compte un assez grand nombre de faux Christs et d'imposteurs, qui se vantaient d'être celui qu'on attendait depuis si long-temps.

℣ 9. *Oportet primum hæc fieri : sed nondum statim finis.* Les révoltes des Juifs et les brouilleries dans presque toutes leurs villes étaient des avant-coureurs des derniers malheurs dont ils étaient menacés. Ce n'était là que le commencement de leurs maux.

℣ 10. *Surget gens contra gentem.* Les Phéniciens, les Philistins, les Samaritains se soulevèrent contre les Juifs et les égorgèrent impitoyablement dans leurs villes. C'est ce qui paraît par Josèphe. Voyez saint Matth. XXIV, 7.

Digitized by Google

se soulever peuple contre peuple, et royaume contre royaume;

11. Et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes et des famines; et il paraîtra des choses épouvantables et des signes extraordinaires dans le ciel.

12. Mais avant toutes ces choses, ils se saisiront de vous et vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et dans les prisons, et vous amenant par force devant les rois et les gouverneurs, à cause de mon nom;

13. Et cela vous servira pour rendre témoignage *à la vérité*.

14. Gravez donc cette pensée dans vos cœurs, de ne point préméditer ce que vous devez répondre;

15. Car je vous donnerai moi-même une bouche, et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, et qu'ils ne pourront contredire.

16. Vous serez même trahis et livrés *aux magistrats* par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parens, par vos amis, et on fera mourir *plusieurs* d'entre vous;

17. Et vous serez haïs de tout le monde, à cause de mon nom;

Surget gens contra gentem, et regnum adversus regnum;

11. Et terræ motus magni erunt per loca, et pestilentiæ, et fames, terroresque de cœlo, et signa magna erunt.

12. Sed ante hæc omnia injicient vobis manus suas, et persequentur, tradentes in synagogas et custodias, trahentes ad reges et præsides, propter nomen meum:

13. Continget autem vobis in testimonium.

14. Ponite ergo in cordibus vestris, non præmeditari quemadmodum respondeatis.

15. Ego enim dabo vobis os, et sapientiam cui non poterunt resistere, et contradicere omnes adversarii vestri.

16. Trademini autem a parentibus, et fratribus, et cognatis, et amicis, et morte afficient ex vobis:

17. Et eritis odio omnibus, propter nomen meum:

℣ 11. *Terroresque de cœlo et signa magna erunt.* Josèphe (*De bello*, lib. 7, ch. 12) raconte que Dieu fit paraître plusieurs présages de la ruine prochaine de Jérusalem. On vit pendant un an entier un météore semblable à une épée, qui pendait sur cette ville. L'année d'avant la révolte des Juifs et avant les brouilleries de la Judée, à la fête de Pâques, il parut un feu autour de l'autel et du temple, qui l'éclaira pendant la nuit, comme en plein jour, durant une demi-heure. Le même jour un bœuf qu'on menait au sacrifice enfanta un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple intérieur, qui était très grande et très massive, s'ouvrit d'elle-même au milieu de la nuit. Peu de jours après la même fête de Pâques on vit dans l'air des espèces de chariots et comme des armées qui s'entrechoquaient l'une l'autre. La nuit de la Pentecôte les prêtres ouïrent un bruit sourd et une espèce de frémissement, et un peu après une voix soudaine qui criait : *Sortons d'ici.* Voilà de quoi justifier ce que dit ici le Sauveur.

℣ 12. *Ante hæc omnia.* La plupart des Apôtres avaient été martyrisés et mis à mort avant la destruction de Jérusalem.

℣ 14. *Non præmeditari.* Il ne défend pas les soins et l'attention juste et légitime; il condamne les inquiétudes et les peines d'esprit et le défaut de confiance en Dieu.

Digitized by Google

18. Et capillus de capite vestro non peribit.

19. In patientia vestra possidebitis animas vestras.

20. Cum autem videritis circumdari ab exercitu Jerusalem, tunc scitote quia appropinquavit desolatio ejus.

21. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes; et qui in medio ejus, discedant; et qui in regionibus, non intrent in eam.

22. Quia dies ultionis hi sunt, ut impleantur omnia quæ scripta sunt.

23. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus; erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic.

18. Cependant il ne se perdra pas un cheveu de votre tête.

19. C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.

20. Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche.

21. Alors que ceux qui sont en Judée, s'enfuient aux montagnes; que ceux qui se trouveront dans le milieu du pays, s'en retirent; et que ceux qui seront dans le pays d'alentour n'y entrent point;

22. Car ce seront alors les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est dans l'Ecriture soit accompli.

23. Malheur à celles qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là, car ce pays sera accablé de maux, et la colère *du ciel tombera* sur ce peuple.

℣ 19. *In patientia vestra possidebitis animas vestras.* Mais comment conserver sa vie par la patience, au milieu des persécutions et des supplices? Il faut rappeler ici ce que dit ailleurs Jésus-Christ (Matth. x, 39; xvi, 25): « Celui qui perdra sa vie, « la conservera; et celui qui voudra la conserver, la perdra ». Dans mon service, c'est conserver sa vie, que de l'exposer généreusement pour la gloire de mon nom et pour l'honneur de la vérité. Vous ne devez songer à vivre qu'en souffrant beaucoup et en livrant votre vie pour ma gloire. Votre mort fera votre victoire et votre bonheur (Matth. xxiv, 13) : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé ». Celui qui demeurera ferme au milieu des persécutions, jusqu'à la mort, vivra éternellement et jouira d'un bonheur infini.

℣ 20. *Cum videritis circumdari.* Lorsque vous verrez le siège formé, croyez que la désolation de la ville et du temple est proche. Le siège dura depuis Pâques jusqu'au mois d'août, pendant environ six mois.

℣ 21. *Qui in Judæa sunt.* C'est ce que firent les premiers chrétiens de la Palestine. Ils se retirèrent au-delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad, à Pella et dans les villes voisines (Euseb. *Hist. eccles.* l. 3, ch. 5).

— *Qui in regionibus, non intrent in eam.* Que ceux qui sont dans la Judée et dans les cantons voisins de Jérusalem se gardent bien d'entrer dans cette ville, comme il arrive d'ordinaire qu'on se retire dans une place forte, pour se garantir de l'insulte du soldat.

℣ 22. *Dies ultionis.* Les prophètes (Voyez Is. liii, liv et les suivans jusqu'à la fin; Zach. xi, xii, xiii, xiv; Malach. iii, iv) avaient prédit que les Juifs rejetteraient le Messie, qu'ils le feraient mourir, que le Seigneur leur ôterait son temple, qu'il se choisirait un autre peuple, que le temple serait détruit. Jésus-Christ avait renouvelé ces menaces (Matth. xxiv, 2; Luc, xix, 44; et xxi). Les Juifs eux-mêmes nous en ont appris l'exécution. Josèphe a décrit la dernière guerre des Romains contre sa nation, dans un détail qui ne laisse rien à désirer.

℣ 23. *Erit enim pressura magna,... et ira.* Les Juifs se trouveront accablés de maux inévitables, et la colère de Dieu éclatera sur eux dans toute sa rigueur.

Digitized by Google

24. Ils passeront par le fil de l'épée; ils seront emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli.

24. Et cadent in ore gladii : et captivi ducentur in omnes gentes, et Jerusalem calcabitur a gentibus : donec impleantur tempora nationum.

25. Et il y aura des signes dans

25. Et erunt signa in sole,

℣ 24. *Captivi ducentur.* Josèphe raconte (l. 7, *De bello*, c. 16, 17) qu'il y eut quatre-vingt-dix-sept mille captifs pris dans la dernière guerre des Romains contre les Juifs. Après que le soldat fut las de tuer, Tite ordonna qu'on gardât les jeunes hommes les plus robustes et les mieux faits pour orner son triomphe. Pour les autres, qui étaient au-dessus de l'âge de dix-sept ans, il les envoya en Egypte pour y travailler aux mines. Tite en distribua un grand nombre d'autres dans les provinces, pour servir dans les théâtres aux spectacles du peuple, pour être exposés aux bêtes, ou pour se tuer mutuellement pour le plaisir des spectateurs. Ceux qui n'avaient pas dix-sept ans furent vendus et menés pour esclaves en divers endroits. Le nombre des Juifs captifs était si grand à Rome et dans l'empire, que Rutilius Numantianus, poète païen qui vivait vers l'an 410, s'en plaint en ces termes :

Atque utinam numquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis, imperioque Titi!
Latius excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos natio victa premit.

— *Calcabitur a gentibus, donec impleantur tempora nationem.* Jérusalem ayant été prise et ruinée par les Romains, on rebâtit de ses ruines une autre ville, nommée *Ælia Capitolina*, du nom d'*Ælis Audrianus*, empereur (Euseb. lib. 4, *Hist. eccl.*, c. 6), laquelle n'était pas située dans le même lieu que l'ancienne Jérusalem, mais plus à l'occident et au nord, sur la montagne du Calvaire, où Jésus-Christ avait été crucifié et mis dans le tombeau. Cette ville d'Ælia était peuplée de païens et de quelques chrétiens; car pour les Juifs, il leur fut défendu d'y entrer pendant plus de trois à quatre cents ans (Tertull. *contra Judæos*, c. 13; et *Apolog.* c. 21; Cyprian. *de Idolor. vanit.*; Hilar. *in Psalm.* 58; Euseb. *in Psal.* LXVIII; Hieronym. *in Sophon.* 1; *et alibi*). Ils achetaient même la permission de la voir de loin et de déplorer la ruine de leur ancienne patrie. De cette sorte Jérusalem fut profanée, foulée aux pieds, rasée et démolie jusqu'aux fondemens « par les gen- « tils, jusqu'à ce que le temps des nations fût accompli », c'est-à-dire, que la religion chrétienne eût pris le dessus contre le paganisme, qui lui avait toujours résisté et qui l'avait persécuté jusqu'au temps du grand Constantin. Ce prince fit cesser les persécutions et donna la liberté à l'Eglise (Euseb. *De vita Constant.* lib. 3, c. 26). Voilà l'époque de la fin du temps des nations et du commencement du règne du christianisme.

℣ 25. *Erunt signa in sole et luna.* On peut voir ce que nous avons remarqué sur le ℣ 11 des signes et des présages de la ruine de Jérusalem. Les prophètes nous prédisent d'ordinaire les malheurs et la chute des états à peu près dans les mêmes termes que le Sauveur emploie ici. Les Orientaux s'expriment ainsi dans ces occasions : Le soleil se couvre alors de ténèbres; la lune est couverte de nuages; les étoiles retirent leurs lumières; le ciel et la mer se mêlent, pour ainsi dire, et sont dans la confusion. On ne doit pas pousser ces manières de parler dans la rigueur. Elles ne marquent qu'une très grande disgrâce. Les anciens étaient persuadés qu'il n'arrivait jamais de désastres dans un état, qu'on n'en vît auparavant quelque présage dans le ciel ou sur la terre. Toutes les histoires anciennes sont pleines de ces prétendus présages. Tite-Live, Suétone et presque tous les autres historiens ont donné dans cette opinion populaire. Le Sauveur semble ici se proportionner à ce préjugé; et c'est apparemment par une pareille condescendance que Dieu a souvent permis qu'on ait vu réellement des signes dans le ciel, qui présageaient les malheurs futurs, comme on en remarqua par exemple, à Jérusalem, avant qu'Antiochus Epiphanes y fit les maux qui sont décrits dans les Maccabées (2. Macc. v, 2, 3). Et on y en vit encore d'autres avant la ruine de la ville par les Romains, ainsi qu'on l'a déjà remarqué après Josèphe (*De bello*, lib. 7, c. 12).

— *In terris pressura gentium præ confusione.* Ce resserrement des nations n'est

Digitized by Google

et luna, et stellis, et in terris pressura gentium præ confusione, sonitus maris, et fluctuum :

le soleil, dans la lune et dans les étoiles; et sur la terre les nations seront dans l'abattement et la consternation, la mer faisant un bruit effroyable par l'agitation de ses flots;

26. Arescentibus hominibus præ timore, et expectatione, quæ supervenient universo orbi, nam virtutes cœlorum movebuntur ;

26. Et les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver dans tout l'univers, car les vertus des cieux seront ébranlées;

27. Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate.

27. Et alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.

28. His autem fieri incipien-

28. Pour vous, lorsque ces cho-

autre que l'accablement, l'affliction, la douleur, le trouble, la peine d'esprit où ils se trouveront, étant resserrés de toutes parts, sans pouvoir se garantir de leurs peines. Telle était la situation des Juifs renfermés dans Jérusalem, attaqués et resserrés d'une part par l'armée romaine qui les assiégeait et qui les empêchait de sortir de la ville; et de l'autre par les factieux, qui s'étaient rendus maîtres du temple et qui commettaient toutes sortes de violences et d'excès contre les citoyens. L'Évangéliste parle des Juifs comme de plusieurs nations: *Pressura gentium*, parce que ce peuple était partagé en plusieurs tribus, et que Jérusalem, au temps du siège, était remplie de Juifs de plusieurs pays divers, qui y étaient venus pour la fête de Pâques. Peut-être aussi qu'il veut marquer l'inquiétude de toutes les provinces ou de tous les cantons de la Palestine, qui regardaient Jérusalem comme le boulevard de toute la nation et qui considéraient sa prise comme la ruine de tout le pays.

— *Sonitus maris, atque fluctuum.* Euthyme croit que la mer se mit en mouvement, sans qu'il y ait eu aucun vent, ni aucune tempête. D'autres veulent que ceci ne marque autre chose qu'un extrême dérangement, une confusion extraordinaire, où le ciel, la mer et la terre semblaient devoir rentrer dans leur ancien chaos (*Vid.* Is. XIII, 9, 10, 13, 19).

℣ 26. *Arescentibus hominibus præ timore.* On entend assez ce que cela veut dire. Les maux seront tels, que la seule crainte, leur seule vue seront capables de faire mourir de frayeur.

— *Virtutes cœlorum movebuntur.* On l'explique ou des anges ou des vertus célestes, qui seront effrayés et troublées par la vue de tant de disgrâces. D'autres l'entendent des étoiles, qui seront en quelque sorte ébranlées dans ce terrible renversement. Les prophètes s'expriment ordinairement de même, en parlant de la chute des monarchies et de la ruine des nations (Ezech. XXXIII, 7; Joel, III, 15; Is. XIII, 9, 10).

℣ 27. *Tunc videbunt Filium hominis.* Les Juifs ne le verront corporellement qu'au jugement dernier. Alors, comme dit l'Ecriture (Zach. XII, 10), ils considéreront celui qu'ils ont percé de clous. Mais à la ruine de Jérusalem, tous ceux qui voulurent comparer ses prédictions avec l'évènement, purent connaître évidemment que c'était là le jour de sa venue, désigné dans l'Évangile d'une manière si sensible. Personne ne put s'empêcher de voir que c'était une punition de Dieu (Josèphe, *De bello*, lib. 7, c. 16).

℣ 28. *His fieri incipientibus.* Jusqu'à ce temps vous serez exposés à la persécution et à la cruauté des Juifs. Mais les malheurs de leur pays et la désolation de Jérusalem sont les présages de votre affranchissement. Levez hardiment la tête et considérez de loin la perte de cette nation incrédule et infidèle. C'est alors principalement que mon règne commencera par la conversion des gentils et par la propagation de mon Église dans toute la terre. Alors la porte du salut sera ouverte à tous les hommes, et je régnerai sur toutes les nations par la foi, comme j'y règne par ma puissance infinie. Voyez ci-après le ℣ 31.

Digitized by Google

ses commenceront d'arriver, regardez en haut, et levez la tête, parce que votre rédemption est proche.

29. Il leur proposa ensuite cette comparaison : Considérez le figuier et les autres arbres ;

30. Lorsqu'ils commencent à pousser leur fruit, vous reconnaissez que l'été est proche.

31. Ainsi, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu est proche.

32. Je vous dis en vérité que cette génération *d'hommes* ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies.

33. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

34. Prenez donc garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, et par les inquiétudes de cette vie, et que ce jour ne vous vienne tout d'un coup surprendre ;

35. Car il enveloppera comme dans un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36. Veillez donc, priant en tout

tibus, respicite, et levate capita vestra : quoniam appropinquat redemptio vestra.

29. Et dixit illis similitudinem : Videte ficulneam, et omnes arbores :

30. Cum producunt jam ex se fructum, scitis quoniam prope est æstas.

31. Ita et vos cum videritis hæc fieri, scitote quoniam prope est regnum Dei.

32. Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc, donec omnia fiant.

33. Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.

34. Attendite autem vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ, et superveniat in vos repentina dies illa ;

35. Tamquam laqueus enim superveniet in omnes, qui sedent super faciem omnis terræ.

36. Vigilate itaque, omni

℣ 30. *Cum producunt jam ex se fructum.* Le grec lit simplement : « Voyez le « figuier » et les autres arbres « lorsqu'ils commencent à pousser ». Il ne parle ni de fruits, ni de fleurs ; mais en général, lorsqu'il commence à produire son bourgeon de feuilles, de fleurs, ou de fruits, selon la nature de l'arbre.

℣ 34. *Ne forte graventur corda vestra in crapula.* Les termes grecs signifient le dégoût et la pesanteur qui restent après avoir pris du vin avec excès, *crāpula ;* et l'ivresse même, ou l'état d'un homme qui a actuellement perdu l'usage de sa raison par le vin, *ebrietas.* Le Sauveur recommande à ses disciples la vigilance, la tempérance, la sobriété ; de peur qu'ils ne se laissent aller au sommeil et à l'oubli de ce qu'il vient de leur dire, et qu'ils ne se trouvent tout d'un coup enveloppés avec les Juifs dans la ruine de leur patrie. « Car, ℣ 35, il enveloppera comme « dans un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre ». Nul n'évitera que ceux qui seront dans la vigilance et qui auront l'esprit dégagé de nuages et le cœur vide d'affections terrestres, « curis hujus mundi ». Il conclut ℣ 36 : « Veillez « donc, priant en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter tous ces « maux et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme » ; de vous présenter devant son tribunal et d'attendre sans crainte l'arrêt qu'il prononcera, assurés qu'il le prononcera en votre faveur et qu'il vous mettra en liberté et en honneur ; en même temps qu'il abattra vos ennemis et les réduira en servitude. Comparez les versets 27, 28.

Digitized by Google

tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia, quæ futura sunt, et stare ante Filium hominis.

37. Erat autem diebus docens in templo : noctibus vero exiens, morabatur in monte, qui vocatur Oliveti.

38. Et omnis populus manicabat ad eum in templo audire eum.

temps, afin que vous soyez trouvées dignes d'éviter tous ces maux qui arriveront, et de paraître avec confiance devant le Fils de l'homme.

37. Or, le jour il enseignait dans le temple, et la nuit il sortait et se retirait sur la montagne appelée des *Oliviers*.

38. Et tout le peuple venait de grand matin dans le temple pour l'écouter.

CHAPITRE XXII.

1. Appropinquabat autem dies festus Azymorum, qui dicitur Pascha :

2. Et quærebant principes sacerdotum et scribæ, quomodo Jesum interficerent : timebant vero plebem.

3. Intravit autem Satanas in

1. La fête des pains sans levain, appelée la Pâque, étant proche,

2. Les princes des prêtres et les scribes cherchaient de quelle manière ils feraient mourir Jésus; mais ils appréhendaient le peuple.

3. Or, Satan entra dans Judas,

℣ 37. *Erat diebus docens in templo.* C'est ainsi qu'il en usa ordinairement pendant les trois années de sa prédication. Lorsqu'il venait à Jérusalem, il passait le jour dans le temple et la nuit sur la montagne des Oliviers. Dans cette dernière semaine de sa vie, il passa le lundi, le mardi et le mercredi dans le temple, et tous les soirs il se retirait à Béthanie ou au mont des Oliviers.

℣ 38. *Et omnis populus manicabat ad eum.* Jésus s'y rendait lui-même de bonne heure, pour instruire les peuples, quoiqu'il trouva assez peu d'ouverture dans leurs cœurs et dans leurs esprits, à cause de leurs préjugés, et parce que les prêtres et les pharisiens détruisaient dans leurs esprits ce que Jésus-Christ y pouvait faire de bien.

℣ 1. *Appropinquabat dies festus Azymorum.* C'était le mercredi au soir, et la Pâque était le samedi suivant. Ainsi ceci arriva deux jours avant la Pâque, comme le marquent expressément saint Matthieu (XXVI 1), et saint Marc (XIV, 1).

℣ 2. *Quærebant quomodo Jesum interficerent.* Il ne s'agissait plus de savoir si on le ferait mourir, mais de quelle sorte on s'y prendrait. *Mais ils craignaient le peuple.* C'est pourquoi ils désiraient de l'arrêter et de le faire mourir avant la fête (Matth. XXVI, 5 ; Marc. XIV, 2), et avant que tous les peuples se fussent rendus à Jérusalem ; car la plupart le tenaient comme un prophète.

℣ 3. *Intravit autem Satanas in Judam.* Satan ne se rendit maître du cœur de Judas que par degré. Il le gagna d'abord par l'avarice ; il l'engagea ensuite dans le vol, et enfin dans la plus noire trahison et le plus cruel parricide. L'Écriture ne dit que Satan entra dans Judas, que lorsqu'il se fut entièrement abandonné au crime, et qu'il eut endurci son cœur à toutes les grâces et fermé ses oreilles à toutes les instructions de son Sauveur. Cette manière de parler, *Satan entra dans Judas*, exprime plus que le Commentaire ne peut dire.

Digitized by Google

surnommé Iscariote, l'un des douze *Apôtres*,

4. Qui, étant allé trouver les princes des prêtres et les magistrats, leur proposa la manière en laquelle il le leur livrerait.

5. Ils en furent fort aises, et ils convinrent avec lui de lui donner une somme d'argent.

6. Il promit donc *de le leur livrer*, et il ne cherchait plus qu'une occasion favorable de le faire à l'insu du peuple.

7. Cependant, le jour des pains sans levain arriva, auquel il fallait immoler la Pâque.

8. Jésus envoya donc Pierre et Jean, en leur disant : Allez nous apprêter ce qu'il faut pour manger la Pâque.

9. Ils lui dirent : Où voulez-vous que nous l'apprêtions?

10. Il leur répondit : Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau; suivez-le dans la maison où il entrera;

Judam, qui cognominabatur Iscariotes, unum de duodecim.

4. Et abiit, et locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus, quemadmodum illum traderet eis.

5. Et gavisi sunt, et pacti sunt pecuniam illi dare.

6. Et spopondit. Et quærebat opportunitatem ut traderet illum sine turbis.

7. Venit autem dies azymorum, in qua necesse erat occidi Pascha.

8. Et misit Petrum et Joannem, dicens : Euntes parate nobis Pascha, ut manducemus.

9. At illi dixerunt : Ubi vis paremus?

10. Et dixit ad eos : Ecce introeuntibus vobis in civitatem, occurret vobis homo quidam amphoram aquæ portans; sequimini eum in domum, in quam intrat;

℣ 4. *Locutus est cum principibus sacerdotum et magistratibus.* Le grec : « Il « alla trouver les princes des prêtres et les capitaines; » apparemment les capitaines du temple, qui étaient des lévites préposés à leurs frères, qui faisaient garde aux portes du temple : car David l'avait ainsi ordonné (2. Par. VIII, 14); et la chose s'était toujours observée depuis. Il est parlé de ces capitaines du temple ci-après ℣ 52, et dans les Actes, chap. 4, ℣ 1; chap. 5, ℣ 24.

℣ 6. *Sine turbis.* Sans bruit. Il se livra pendant la nuit, comme il était sans troupes, et sans autre compagnie que celle de ses Apôtres.

℣ 7. *Venit autem dies azymorum, inqua ne cesse erat occidi Pascha.* Les autres Évangélistes portent (Matth. XXVI, 17) : « Le premier jour des azymes »; ou, suivant quelques interprètes : le jour de devant celui des azymes. C'était le jeudi, veille de la mort de Jésus-Christ. Au soir de ce jeudi commençait la veille de Pâque, au second soir de laquelle, c'est-à-dire, le vendredi après midi, on commençait à user du pain sans levain, et on immolait la Pâque. C'est ainsi que nous expliquons cet endroit.

℣ 8. *Euntes parate nobis Pascha ut manducemus.* Retenez-nous un logis; dressez les tables et les lits de table; nettoyez la salle de tout levain; préparez toutes choses, afin que nous puissions y manger la Pâque. Ses disciples concevaient que le lendemain vendredi ils y mangeraient la Pâque légale : mais J.-C. avait une autre Pâque à leur donner à manger ce jour-là, qui était le jeudi, dans le sacrement de son corps et de son sang.

℣ 10. *Homo amphoram aquæ portans.* L'on conjecture que cette eau était destinée pour pétrir les pains sans levain, qu'on devait faire le lendemain, vendredi matin, pour s'en servir le soir du même jour, en mangeant l'agneau pascal,

Digitized by Google

11. Et dicetis patri familias domus : Dicit tibi Magister : Ubi est diversorium, ubi Pascha cum discipulis meis manducem?

12. Et ipse ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, et ibi parate.

13. Euntes autem, invenerunt sicut dixit illis, et paraverunt Pascha.

14. Et cum facta esset hora, discubuit, et duodecim Apostoli cum eo.

15. Et ait illis : Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum, antequam patiar :

16. Dico enim vobis, quia ex hoc non manducabo illud, donec impleatur in regno Dei.

17. Et accepto calice, gratias

11. Et vous direz au père de famille de cette maison : Le Maître vous envoie dire : Quel lieu avez-vous où je puisse manger la Pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre haute toute meublée; préparez-nous-y ce qu'il faut.

13. S'en étant donc allés, ils trouvèrent tout comme il leur avait dit, et ils préparèrent *ce qu'il fallait pour* la Pâque.

14. Quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les douze Apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai souhaité avec ardeur de manger cette Pâque avec vous avant que je souffre;

16. Car je vous déclare que je n'en mangerai plus désormais, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.

17. Et après avoir pris la coupe,

℣ 11. *Dicit tibi Magister : Ubi est diversorium ?* On présume que Jésus-Christ était connu de ce père de famille.

℣ 12. *Cœnaculum magnum stratum.* C'est là où ils préparèrent la Pâque : *Et paraverunt Pascha ;* c'est-à-dire, ils y disposèrent toutes choses, pour y faire la Pâque le lendemain ; car ils le comptaient ainsi. Mais il en arriva tout autrement, Jésus-Christ étant mort dans le temps où il fallait faire la Pâque.

℣ 15. *Desiderio desideravi hoc Pascha.* En comparant les autres Évangélistes avec saint Luc, il paraît que le Sauveur ne dit ces paroles que sur la fin du repas, et lorsqu'il fut prêt d'instituer le sacrement de son corps et de son sang. Ni saint Matthieu ni saint Marc ne rapportent point ces versets 15, 16, 17 et 18. On les explique ou du désir que le Sauveur avait de faire avec eux ce dernier repas, dans lequel il devait instituer le sacrement de son amour; ou du désir qu'il avait de donner sa vie et de répandre son sang pour tous les hommes; ou enfin du désir qu'il aurait eu de faire cette dernière Pâque, si c'eût été la volonté de Dieu. Mais le moment était venu qu'il devait consommer son sacrifice par sa mort, et être lui-même immolé sur la Croix au Seigneur, dans le temps qu'on immolait dans le temple la victime de la Pâque.

℣ 16. *Ex hoc non manducabo illud.* Quelle est cette Pâque, qui doit être accomplie dans le royaume de Dieu, et que le Sauveur doit encore manger avec ses disciples après sa résurrection ? Ce n'est pas sans doute la Pâque légale ; il ne la mangea jamais depuis sa résurrection : mais il mangea la Pâque chrétienne; je veux dire l'Eucharistie; il but et mangea avec eux, comme il faisait alors. Par sa passion et sa mort, la vraie Pâque fut accomplie. L'ancien sacrifice n'était qu'une figure du nouveau. L'ancien prit fin en même temps que le nouveau fut consommé : car, selon saint Paul (1. Cor. v, 7), Jésus-Christ est notre Pâque, qui a été immolée pour nous : « Pascha nostrum immolatus est Christus. »

℣ 17. *Accepto calice, gratias egit.* Ce calice n'est pas celui de son sang. Ce dernier est bien marqué ci-après au ℣ 20. Mais c'est la coupe que le maître du repas bénissait en cérémonie, et dont il buvait, puis en faisait boire à tous les con-

Digitized by Google

Il rendit grâces, et leur dit : Prenez-là, et la distribuez entre vous;

18. Car je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que le règne de Dieu soit arrivé.

19. Puis il prit le pain, et ayant rendu grâces, il le rompit et le leur donna en disant : Ceci est mon corps, qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi.

20. Il prit de même la coupe après souper, en disant : Cette

egit, et dixit : Accipite, et dividite inter vos;

18. Dico enim vobis quod non bibam de generatione vitis, donec regnum Dei veniat.

19. Et accepto pane, gratias egit, et fregit, et dedit eis, dicens : Hoc est corpus meum, quod pro vobis datur : hoc facite in meam commemorationem.

20. Similiter et calicem, postquam cœnavit, dicens :

vités. Les rabbins et les juifs modernes ont encore cette coutume. Non-seulement dans le repas de la Pâque, mais aussi dans tous les festins de cérémonie, on verse du vin dans une coupe. Le père de famille, ou le plus distingué de la compagnie, le prend de la main droite, l'élève en haut, le bénit, en goûte et en fait goûter à la ronde à tous les conviés. C'est ce que Jésus-Christ fit dans cette occasion. Cela se pratiquait principalement au commencement et à la fin du repas. On ne convient pas si cette coupe est la première ou la seconde. Mais il y a plus d'apparence que c'est la première, qui se bénissait au commencement du repas; parce que saint Luc dit expressément au ℣ 20, qu'il prit le calice après le souper (Ita et Paulus 1. Cor. xi, 25) : « Similiter et calicem, postquam cœnavit, dicens : Hic est « calix novum Testamentum in sanguine meo. »

℣ 19. *Et accepto pane, gratias egit.* Saint Matthieu (xxvi, 26), et saint Marc (xiv, 22) témoignent que l'on mangeait encore, lorsque Jésus-Christ prit le pain et institua l'Eucharistie. Ce fut donc sur la fin du souper, qu'ayant pris le pain, il rendit grâces à Dieu, le rompit, et le distribua à ses Apôtres, en disant que c'était son corps. Il le changea par un changement réel et de substance, en son propre et véritable corps; en sorte que les Apôtres mangèrent non du pain naturel, mais le vrai corps de Jésus-Christ. Il substitua à la Cène pascale la nourriture de son corps et de son sang, qui devaient être livrés pour le salut de tout le monde.

— *Quod pro vobis datur.* Il ne dit pas : *Qui sera livré pour vous*, mais *qui est livré pour vous*; parce que c'était déjà un vrai sacrifice, dans lequel Jésus-Christ se trouvait réellement, et qu'il offrait par avance à son Père, avant celui qu'il devait le lendemain offrir d'une autre manière sur la croix. Ce sacrifice était tout à-la-fois la consommation de la Pâque figurative et la promesse ou le gage du sacrifice sanglant que Jésus-Christ devait offrir le jour suivant. Ou, en prenant ces mots : *Qui est livré pour vous*, comme s'il y avait : Qui sera bientôt livré pour vous; qui est sur le point d'être immolé pour vous; le sens est toujours le même; puisque le corps qui devait être immolé, et le sang qui devait être répandu, étaient déjà réellement et substantiellement présens sous les apparences de ce pain et de ce vin. Ce ne fut pas la simple figure du sang de Jésus-Christ qui fut répandue sur la croix, ni la seule figure du corps qui fut crucifiée; mais le vrai corps et le vrai sang. Ainsi c'est l'un et l'autre qui est donné, et qui se trouve vraiment présent dans l'eucharistie.

— *Hoc facite in meam commemorationem.* Pour renouveler la mémoire de ce que j'ai fait aujourd'hui, en vous donnant mon corps, et ce que je dois faire demain, en livrant mon sang et ma vie pour tout le monde, faites dans la suite ce que vous me voyez faire.

℣ 20. *Similiter et calicem, postquam cœnavit.* Il rendit grâces, il la donna à ses Apôtres, afin qu'ils en bussent tous; il leur dit que c'était « la coupe de la nou- « velle alliance en son sang (*Ita* Paul, 1. Cor. xi, 25); ou selon saint Matth. (xxvi, 28), et saint Marc (xiv, 24) : « Ceci est mon sang de la nouvelle alliance »; ce qui revient au même. Le sang que Jésus-Christ donnait à ses Apôtres, sous les appa-

Digitized by Google

Hic est calix novum testamentum in sanguine meo, qui pro vobis fundetur.

21. Verumtamen ecce manus tradentis me, mecum est in mensa.

22. Et quidem Filius hominis, secundum quod definitum est, vadit : verumtamen væ homini illi, per quem tradetur.

23. Et ipsi cœperunt quærere inter se, quis esset ex eis, qui hoc facturus esset.

24. Facta est autem, et contentio inter eos, quis eorum videretur esse major.

25. Dixit autem eis : Reges

coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui sera répandu pour vous.

21. Au reste, la main de celui qui me trahit est avec moi à cette table.

22. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui en a été déterminé; mais malheur à cet homme par qui il sera trahi.

23. Et ils commencèrent à s'entre-demander qui était celui d'entre eux qui devait faire cette action.

24. Il s'excita aussi parmi eux une contestation, lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand.

25. Mais Jésus leur dit : Les

rences du vin, était le même qui devait être répandu sur la croix : *Qui pro vobis fundetur*, et qui était le sceau de la nouvelle alliance, comme le sang des animaux égorgés au pied du mont Sinaï, fut celui de l'alliance ancienne (Exod. XXIV, 5, 6, 7, 8; Hebr. IX, 20).

℣ 21. *Verumtamen ecce manus.* C'est la troisième et dernière fois qu'il prédit qu'un de ses disciples le trahira. La première est marquée dans saint Matthieu, XXVI, 23, et Marc XIV, 20; et la seconde est exprimée dans saint Jean, XII, 18. On a examiné dans le commentaire sur saint Matthieu (XXVI, 23) si Judas avait participé au corps et au sang du Sauveur.

℣ 22. *Secundum quod definitum est, vadit.* Comme il est résolu dans les décrets éternels de mon Père; comme il est porté dans les Écritures; comme il est réglé dans l'ordre de la Providence pour le salut du genre humain. L'action de Judas, qui trahissait Jésus-Christ, n'était pas dans les décrets de Dieu de la même sorte; Dieu ne faisait que la permettre, sans concourir directement à ce qu'elle avait de mauvais, et sans l'approuver. Il prévoyait sa mauvaise volonté; il savait le bien qui en pouvait revenir; mais il n'en était ni la cause, ni l'auteur, ni l'approbateur.

℣ 24. *Quis eorum videretur esse major?* On a de la peine à concevoir que les Apôtres, dans cette circonstance, à la veille de la mort de leur Maître, qui leur avait donné si souvent des exemples et des leçons d'humilité, aient pu concevoir des sentimens d'orgueil et de vanité, jusqu'à entrer en contestation, savoir lequel d'entre eux serait estimé le premier et le plus grand. Maldonat et Grotius ont cru que ceci était rapporté ici par récapitulation; n'étant pas croyable, selon eux, que les Apôtres aient formé alors des desseins si ambitieux. Saint Luc est le seul qui rapporte cette circonstance; et je pense qu'on la doit placer avant le lavement des pieds des Apôtres, et que c'est pour guérir l'enflure de leur cœur et pour réprimer leur vaine ambition qu'il s'abaissa jusqu'à leur laver les pieds, et qu'il leur fit le discours qui suivit, et qui est une leçon d'humilité tout-à-fait proportionnée à la dispute présente qui s'était élevée entre eux. Il n'y a qu'à le lire, pour se persuader qu'il fait visiblement allusion à ce qui venait d'arriver (Joan. XIII, 13, 14 et seq.) : « Je viens de vous donner l'exemple, afin que vous fassiez ce que vous m'avez vu faire. Si moi, qui suis votre Maître, vous ai lavé les pieds, vous devez, à « plus forte raison, vous les laver les uns aux autres; le serviteur n'est pas au-« dessus de son Maître ». Ce qu'il faut comparer à ce que saint Luc dit ici, ℣ 26, 26, 27.

℣ 25. *Reges mentium dominantur eorum.* On voit toujours dans les Apôtres la

Digitized by Google

rois des nations les traitent avec empire; et ceux qui ont l'autorité sur elles en sont appelés les bienfaiteurs.

26. Il n'en sera pas de même parmi vous; mais que celui qui est le plus grand devienne le moindre, et celui qui gouverne comme celui qui sert;

27. Car lequel est le plus grand, de celui qui est à table ou de celui qui sert? N'est-ce pas celui qui est à table? Et néanmoins je suis au milieu de vous, comme celui qui sert.

28. C'est vous qui êtes toujours demeurés fermes avec moi dans mes tentations.

29. C'est pourquoi je vous prépare le royaume, comme mon Père me l'a préparé;

30. Afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royau-

gentium dominantur eorum: et qui potestatem habent super eos, benefici vocantur.

26. Vos autem non sic: sed qui major est in vobis, fiat sicut minor; et qui præcessor est, sicut ministrator.

27. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat? Nonne qui recumbit? Ego autem in medio vestrum sum, sicut qui ministrat.

28. Vos autem estis, qui permansistis mecum in tentationibus meis.

29. Et ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum;

30. Ut edatis et bibatis super mensam meam in regno

préjugé dominant dont ils ne pouvaient se défaire, que le Messie devait être un monarque puissant, magnifique et libéral, qui devait combler de biens ses amis et ses fidèles serviteurs, et exercer son empire sur ses autres sujets.

— *Benefici vocantur.* Ils se piquent de libéralité et de magnificence, et de récompenser leurs amis, serviteurs, par des emplois et des gratifications.

℣ 26. *Vos autem non sic.* Vous ne devez point attendre de moi des honneurs et des dignités temporelles; et vous ne devez point vous considérer dans mon royaume et dans mon Église, où vous occuperez les premières places, comme des princes temporels et des hommes revêtus d'une dignité mondaine. Ma grandeur, parmi vous, est d'y paraître comme le moindre de vous, d'y faire l'office de serviteur, d'y exercer les plus viles fonctions; vous devez en faire de même. Vous ne serez jamais plus solidement grands, que lorsque vous vous humilierez au-dessous de tout le monde. Le chef visible de l'Eglise de Jésus-Christ, qui possède la plus haute dignité qui soit sur la terre, prend, dans ses titres, la qualité de serviteur des serviteurs de Dieu.

℣ 27. *Ego in medio vestrum sum.* Il dit ceci immédiatement avant qu'il lavât les pieds de ses Apôtres, ou immédiatement après qu'il les eût lavés, afin que, mêlant les actions aux paroles, son exemple, joint à son discours, fît plus d'impression sur l'esprit et sur le cœur de ses Apôtres, et afin qu'ils ne s'imaginassent pas qu'il leur parlait énigme ou parabole.

℣ 28. *Vos estis qui permansistis mecum.* Il continue à répondre à la question qu'ils avaient proposée, qui serait le plus grand. Il est vrai que vous avez marqué pour moi plus d'attachement et de fidélité que personne; vous êtes demeurés constamment unis à moi, au milieu des persécutions qui m'ont été suscitées par les Juifs; aussi je veux vous en récompenser d'une manière digne de ma grandeur (℣ 29): « Je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, afin que « vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous « soyez assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. »

℣ 30. *Ut edatis et bibatis, etc.* Les rois de la terre ne font manger à leur table que leurs enfans, leurs frères, leurs parens, leurs plus intimes amis; Jésus-Christ traite ses Apôtres comme ses frères, comme ses enfans, comme ses amis. Il représente souvent le royaume des cieux comme un festin.

Digitized by Google

meo : et sedeatis super thronos judicantes duodecim tribus Israel.

31. Ait autem Dominus : Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum :

32. Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua : et tu aliquando conversus confirma fratres tuos.

33. Qui dixit ei : Domine, tecum paratus sum, et in carcerem et in mortem ire.

me, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël.

31. Le Seigneur dit encore : Simon, Simon, Satan vous a demandé pour vous cribler comme on crible du froment ;

32. Mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne vienne point à manquer. Lors donc que vous serez converti, ayez soin d'affermir vos frères.

33. Pierre lui répondit : Seigneur, je suis prêt d'aller avec vous, et en prison, et à la mort même.

— *Et sedeatis super thronos.* Dès à présent, les successeurs des Apôtres possèdent sur la terre l'autorité de juges sur les fidèles, par le pouvoir de lier et de délier, que Jésus-Christ leur a donné, et qu'ils exercent en son nom. Au jugement dernier ils seront les assesseurs de Jésus-Christ même, et ils condamneront les Juifs incrédules et les Chrétiens qui auront violé les lois de l'alliance sainte, à laquelle ils se sont engagés par leur baptême. Comparez saint Matthieu, XIX. 28.

℣ 31. *Simon, ecce Satanas expetivit vos, ut cribraret, etc.* Ce que je viens de vous dire de la récompense que je vous destine, ne s'exécutera pas sans peine. Il vous en coûtera cher pour parvenir à ce degré de gloire. Simon, vous qui devez tenir le premier rang dans mon Eglise, sachez que Satan vous a demandé à Dieu, pour vous cribler comme on crible le froment. Il a obtenu de Dieu de vous tenter, de vous ébranler, de vous agiter; et plût à Dieu qu'il ne vous dissipe et ne vous renverse pas (℣ 32)! « Mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne vienne point à « manquer ». Vous serez ébranlé, mais vous ne succomberez point jusqu'à perdre la foi, etc. Il est remarquable que le démon ne peut rien contre les Apôtres, qu'après en avoir obtenu la permission de Dieu, comme il n'osa tenter Job et lui faire perdre ses biens et ses enfans qu'avec la permission du Seigneur (Job. 1, 12; II, 6). La métaphore de vanner le froment exprime admirablement les épreuves que Dieu fait souffrir à ses serviteurs pour les rendre plus doux et plus saints. Amos (IX, 9) s'est servi du mot de *cribler* pour marquer l'affliction et la dispersion des Juifs : « J'agiterai la maison d'Israël dans toutes les nations, comme on agite le crible « pour cribler le froment. »

— *Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos.* Le Sauveur prédit tacitement sa chute et sa pénitence, puisqu'il lui dit qu'après qu'il sera converti, il ait soin d'affermir ses frères dans la foi; d'autres l'entendent d'une manière qui paraît plus littérale : *Conversus confirma;* c'est-à-dire : Et vous aussi, réciproquement, confirmez vos frères; priez pour eux et affermissez-les, comme j'ai prié pour vous affermir dans la foi; ou simplement : Demeurez ferme dans la foi, et ayez soin d'y affermir vos frères. C'est un hébraïsme semblable à celui-ci (Psal. LXXXIV, 7) : « Deus, tu conversus vivificabis nos »; et (VI, 5) : « Convertere, Domine, et eripe « animam meam »; et encore (LXX, 20, 21) : « Conversus vivificasti me,... et con- « versus consolatus es me »; et enfin (LXXVII, 41) : « Et conversi sunt, et tenta- « verunt Deum. »

℣ 33. *Tecum paratus sum.* Pierre parle selon son cœur; il ne consulte que sa bonne volonté présente; il présume trop de ses forces. Ce que Jésus venait de lui dire, qu'il eût soin d'affermir ses frères, lui avait enflé le courage; mais il ne faisait pas attention à ce qu'il avait dit auparavant : « Simon, Simon, Satan vous a « demandé pour vous cribler comme on crible le froment ». Cela aurait dû le rendre plus circonspect et plus réservé. Pour le faire rentrer dans lui-même, Jésus lui prédit que la nuit même où il lui parlait, et avant le chant du coq, il le renoncerait trois fois.

Digitized by Google

34. Mais Jésus lui dit : Pierre, je vous déclare que le coq ne chantera point aujourd'hui, que vous n'ayez nié par trois fois que vous me connaissiez. Il leur dit ensuite :

35. Lorsque je vous ai envoyés sans sac, sans bourse, sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose?

36. Non, lui dirent-ils. Jésus ajouta : Mais maintenant que celui qui a une bourse prenne aussi un sac, et que celui qui n'en a point, vende sa robe pour acheter une épée ;

37. Car je vous assure qu'il faut encore qu'on voie accompli en moi ce qui est écrit : Il a été mis au rang des scélérats, parce que ce qui a été *prophétisé* par moi va être entièrement accompli.

34. At ille dixit : Dico tibi, Petre, non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nosse me. Et dixit eis :

35. Quando misi vos sine sacculo, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis?

36. At illi dixerunt : Nihil. Dixit ergo eis : Sed nunc qui habet sacculum, tollat : similiter, et peram : et qui non habet, vendat tunicam suam, et emat gladium.

37. Dico enim vobis, quoniam adhuc hoc quod scriptum est, oportet impleri in me : Et cum iniquis deputatus est. Etenim ea, quæ sunt de me, finem habent.

℣ 35. *Quando misi vos sine sacculo.* Sans bourse et sans argent ; sans valise ou sans besace pour mettre vos provisions : car, comme on l'a remarqué plus d'une fois, on avait soin de se munir de provisions quand on se mettait en voyage. Il ajoute qu'il les a envoyés *sans souliers*, non qu'il les ait envoyés prêcher l'Évangile nu-pieds, car on se chaussait en voyage, mais parce qu'il les fit partir sans provisions, sans habits doubles et sans chaussures à changer. Voyez le Commentaire sur saint Matthieu (x, 10).

℣ 36. *Sed nunc qui habet sacculum, tollat similiter et peram.* Prenez l'un et l'autre, si vous les avez ; si vous n'en avez que l'une ou l'autre, prenez celle qui vous manque ; gardez-vous bien de partir sans bourse et sans besace. Si vous en avez, ne les laissez point au logis. On peut ponctuer ainsi le texte : « Sed nunc qui habet sacculum, tollat : similiter et peram ». Et c'est la meilleure manière de lire. Que celui qui a une bourse, la prenne ; et de même que celui qui a un sac ou une besace, la prenne aussi. Portez de l'argent et des provisions dans vos voyages : car je vous avertis que vous n'en trouverez point.

— *Et qui non habet, vendat tunicam suam, etc.* Que si vous avez tout le reste, et qu'il vous manque une épée, gardez-vous bien de vous mettre en chemin sans cela ; car vous en aurez besoin pour vous défendre contre vos ennemis. Vendez plutôt votre robe, que de vous passer d'épée. Voilà le sens de la lettre.

Tout ce discours n'est qu'une allégorie : Jésus veut dire seulement que ci-après ils seront exposés à la soif, à la faim, à l'indigence, aux persécutions, à la mort, et qu'il leur permet dans ces circonstances d'employer les moyens que la prudence leur inspirera pour se tirer de ces dangers et de ces peines, sans toutefois révoquer les ordres qu'il leur a donnés ci-devant de souffrir toutes choses avec patience, avec douceur, et de ne pas résister à ceux qui les persécuteront. Il prédit les maux qui leur arriveront, et il les prédit d'une manière symbolique, afin qu'elle fît plus d'impression. Les Apôtres n'ont jamais porté d'armes, si ce n'est des armes spirituelles. Le bouclier de la foi (Ephes. vi, 16), le casque de l'espérance (1. Thessal. v, 6), l'épée de la parole de Dieu (Hebr. iv, 13). Les Apôtres ne comprirent pas alors l'énigme que le Sauveur leur proposa, comme on le verra sur le ℣ 38.

℣ 37. *Dico enim vobis, etc.* Il faut que toutes les prophéties qui me regardent s'accomplissent à la lettre ; or, il est écrit que le Messie sera mis au rang des scélérats. Il faut donc que cela se vérifie en moi.

Digitized by Google

38. At illi dixerunt : Domine, ecce duo gladii hic. At ille dixit eis : Satis est.

39. Et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum. Secuti sunt autem illum, et discipuli.

40. Et cum pervenisset ad locum, dixit illis : Orate ne intretis in tentationem.

41. Et ipse avulsus est ab eis quantum jactus est lapidis, et positis genibus orabat,

42. Dicens : Pater, si vis, transfer calicem istum a me : verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat.

43. Apparuit autem illi angelus de cœlo, confortans eum. Et factus in agonia, prolixius orabat.

44. Et factus est sudor ejus,

38. Ils lui répondirent : Seigneur, voici deux épées. Et Jésus leur dit : C'est assez.

39. Etant sorti, il s'en alla, selon sa coutume, à la montagne des Oliviers ; et ses disciples le suivirent.

40. Lorsqu'il fut arrivé en ce lieu-là, il leur dit : Priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

41. Et s'étant éloigné d'eux environ d'un jet de pierre, il se mit à genoux et fit la prière,

42. En disant : *Mon* Père, si vous voulez, éloignez ce calice de moi. Néanmoins, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.

43. Alors il lui apparut un ange du ciel qui le vint fortifier ; et étant *tombé* en agonie, il redoublait ses prières.

44. Et il lui vint une sueur

℣ 38. *Domine, ecce duo gladii Mq.* Les Apôtres, comme on l'a déjà dit, n'entrèrent pas dans la pensée du Sauveur. Ils prirent à la lettre ce qu'il leur avait dit des provisions, de l'argent, de l'épée qu'ils devaient porter dans leurs voyages. Quelqu'un dit qu'il y avait là deux épées, et qu'on pourrait déjà s'en servir. Mais ce n'était pas le sens de Jésus-Christ ; toutefois, comme il avait d'autres choses plus importantes à leur dire, il répondit simplement : *C'est assez ;* se réservant à leur expliquer son sentiment dans une autre rencontre, ou laissant venir le temps, qui devait les instruire par les circonstances et par l'évènement.

39. *Egressus ibat, secundum consuetudinem.* Jésus sortit après le souper et bien avant dans la nuit, et alla au mont des Oliviers, où il avait passé la nuit les jours précédens (Luc. XXI, 37, 38). Voyez ce qui a été dit sur saint Matthieu, XXVI, 30).

℣ 43. *Apparuit illi angelus de cœlo, confortans eum.* Saint Luc est le seul qui raconte cette circonstance. Il ne parle que d'une oraison de Jésus-Christ dans le jardin ; peut-être parce que dans les trois oraisons le Sauveur ne dit que la même chose (Matth. XXVI, 44) : *Eundem sermonem dicens.* Il est probable que l'ange ne lui apparut qu'à la fin de son oraison et qu'il vint lui répondre de la part du Père Eternel, et pour le consoler dans la douleur à laquelle il s'était volontairement livré. Jésus-Christ avait dans cette occasion comme suspendu et arrêté la force de la divinité qui habitait en lui, pour ressentir toute la faiblesse de la nature humaine. Il voulut recevoir de la consolation d'un ange, lui qui par son humanité s'était rendu inférieur aux anges (Hébr. II, 7, 9).

— *Factus in agonia, prolixius orabat.* Le mot français *agonie* ne se dit proprement que d'une personne qui est à l'article de la mort, et qui la combat encore par un petit reste de vie. En grec, *agônia* signifie l'horreur et la peine dont un homme est saisi à la vue d'un grand danger ; c'est le combat d'une âme qui voit toute la grandeur du péril, et qui combat sa crainte par sa résolution. Tout ce que Jésus-Christ devait souffrir dans sa Passion ; les outrages, les fouets, la trahison, les opprobres, la croix et la mort : tout cela se présenta à ses yeux. Il vit les crimes et l'ingratitude des hommes, la faiblesse de ses disciples, l'ingratitude des Juifs ; tout cela fit impression sur son esprit et sur son cœur. Il se sentit frappé d'une certaine frayeur, d'un frissonnement ; mais il combattit ces sentimens par la ferme résolution où il était de satisfaire à la justice de son Père. Voilà son combat et son agonie.

Digitized by Google

comme de gouttes de sang qui découlaient jusqu'à terre.

45. S'étant levé après avoir fait sa prière, il vint à ses disciples qu'il trouva endormis, à cause de la tristesse *dont ils étaient accablés*,

46. Et il leur dit : Pourquoi dormez-vous? Levez-vous et priez, afin que vous n'entriez point en tentation.

47. Il parlait encore, lorsqu'une troupe de gens parut, à la tête desquels marchait l'un des douze *Apôtres*, appelé Judas, qui s'approcha de Jésus pour le baiser.

48. Et Jésus lui dit ; Quoi! Judas, vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser?

49. Ceux qui étaient avec lui, voyant bien ce qui allait arriver, lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée?

50. Et l'un d'eux frappa un des gens du grand-prêtre, et lui coupa l'oreille droite.

51. Mais Jésus prenant la parole,

sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.

45. Et cum surrexisset ab oratione, et venisset ad discipulos suos, invenit eos dormientes præ tristitia,

46. Et ait illis : Quid dormitis? Surgite, orate, ne intretis in tentationem.

47. Adhuc eo loquente, ecce turba, et qui vocabatur Judas, unus de duodecim, antecedebat eos : et appropinquavit Jesu ut oscularetur eum.

48. Jesus autem dixit illi : Juda, osculo Filium hominis tradis?

49. Videntes autem hi, qui circa ipsum erant, quod futurum erat, dixerunt ei : Domine, si percutimus in gladio?

50. Et percussit unus ex illis servum principis sacerdotum, et amputavit auriculam ejus dexteram.

51. Respondens autem Je-

℣ 45. *Dormientes præ tristitia.* Il y a une certaine tristesse qui abat, qui accable, qui assoupit, surtout lorsqu'on est fatigué d'ailleurs, et qu'il y a long-temps qu'on n'a dormi. Il y a une autre tristesse qui ôte le sommeil et échauffe le sang; cela dépend aussi souvent du tempérament de la personne, du degré de la tristesse où l'on est, et des sujets qui la causent, et des autres passions qui s'y mêlent.

℣ 46. *Ut non intretis in tentationem.* On doit toujours craindre la tentation et prier Dieu de ne permettre pas qu'on y soit exposé ; car, comme nous n'avons de nous-mêmes que faiblesse, nous ne pouvons y résister sans le secours de Dieu ; et ce secours ne nous est point dû, quoique Dieu ne refuse point à ceux qui le demandent comme il faut. Il est de la prudence de fuir toujours le danger.

℣ 49. *Si percutimus in gladio?* Les Galiléens avaient l'âme guerrière ; les Apôtres de Jésus-Christ étaient tous de ce pays-là. Il leur avait dit quelques heures auparavant (Luc, XXII, 36), que celui qui n'avait point d'épée devait vendre son habit pour en acheter. Saint Pierre, dont l'humeur vive et ardente se fait remarquer partout, demande au Sauveur s'il ne lui sera pas permis de le défendre avec les armes; et, sans attendre sa réponse, il décharge un coup d'épée sur l'oreille d'un nommé *Malc*. C'est de saint Jean (XVIII, 10) que nous apprenons ces particularités.

℣ 50. *Amputavit auriculam ejus dexteram.* Le grec marque qu'il la lui coupa entièrement; Jésus la lui remit et la rattacha en sa place.

℣ 51. *Sinite ; usque huc.* Il emploie son autorité pour l'arrêter : Arrêtez-là, Pierre; demeurez en repos. Et vous autres, qui venez pour me prendre, ne craignez rien; on ne vous fera point ici de résistance. Je vous demande seulement, puisque vous n'en voulez qu'à moi, de laisser aller ceux-ci (Joan. XVIII, 8).

Digitized by Google

sus, ait : Sinite usque huc. Et cum tetigisset auriculam ejus, sanavit eum.

52. Dixit autem Jesus ad eos, qui venerant ad se, principes sacerdotum, et magistratus templi, et seniores : Quasi ad latronem existis cum gladiis et fustibus?

53. Cum quotidie vobiscum fuerim in templo, non extendistis manus in me : sed hæc est hora vestra et potestas tenebrarum.

54. Comprehendentes autem eum, duxerunt ad domum principis sacerdotum : Petrus vero sequebatur a longe.

55. Accenso autem igne in medio atrii, et circumsedentibus illis, erat Petrus in medio eorum.

56. Quem cum vidisset ancilla quædam sedentem ad lumen, et eum fuisset intuita, dixit : Et hic cum illo erat.

57. At ille negavit eum, dicens : Mulier, non novi illum.

58. Et post pusillum alius videns eum, dixit : Et tu de illis es. Petrus vero ait : O homo, non sum.

59. Et intervallo facto quasi horæ unius, alius quidam affirmabat, dicens : Vere et hic cum illo erat, nam et Galilæus est.

60. Et ait Petrus : Homo,

leur dit : Laissez, et demeurez-en là; et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

52. Puis s'adressant aux princes des prêtres, aux capitaines *des gardes* du temple et aux sénateurs qui étaient venus pour le prendre, il leur dit : Vous êtes venus armés d'épées et de bâtons, comme pour prendre un voleur ;

53. Quoique je fusse avec vous tous les jours dans le temple, vous ne m'avez point arrêté, mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres.

54. Aussitôt ils se saisirent de lui et l'emmenèrent en la prison du grand-prêtre, et Pierre le suivait de loin.

55. Or, *ces gens* ayant allumé du feu au milieu de la cour, s'assirent auprès, et Pierre s'assit aussi parmi eux.

56. Une servante qui le vit assis devant le feu, le considéra attentivement, et dit : Celui-ci était aussi avec cet homme.

57. Mais Pierre le renonça, en disant : Femme, je ne le connais point.

58. Un peu après un autre le voyant, lui dit : Vous êtes aussi de ces gens-là. Pierre lui dit : Mon ami, je n'en suis point.

59. Environ une heure après, un autre assurait *la même chose*, en disant : Certainement cet homme était avec lui, car il est aussi de Galilée.

60. Pierre répondit : Mon ami,

℣ 52. *Magistratus templi.* Voy. ci-devant ℣ 4, et Act. IV, 1.

℣ 53. *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum.* Voici le temps destiné de Dieu pour ma Passion; je dois être livré entre vos mains; vous exercerez contre moi toute votre rage. Le démon, *le prince des ténèbres* (Ephes. VI, 12) a obtenu de Dieu le pouvoir de me poursuivre jusqu'à la mort.

℣ 55. *Accenso igne in medio atrii.* Il faisait froid pendant les nuits du printemps dans la Judée, et les rabbins remarquent que quelquefois même à la fête de Pâque il y avait de la neige. Dans ce pays les nuits sont toujours humides, à cause des grandes rosées. On peut voir dans saint Matthieu (XXVI, 69, 70) ce qui a été dit sur les renoncemens de saint Pierre.

Digitized by Google

je ne sais ce que vous dites. Au même instant, comme il parlait encore, le coq chanta.

61. Et le Seigneur se retournant, regarda Pierre. Et Pierre se souvint de cette parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq ait chanté, vous me renoncerez trois fois;

62. Et, étant sorti dehors, il pleura amèrement.

63. Cependant, ceux qui tenaient Jésus, se moquaient de lui en le frappant;

64. Et, lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups sur le visage, et l'interrogeaient en lui disant : Devine qui est celui qui t'a frappé ?

65. Et ils lui disaient encore beaucoup d'autres injures et de blasphèmes.

66. Dès qu'il fut jour, les sénateurs du peuple *juif*, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent, et, l'ayant fait venir dans leur conseil, ils lui dirent : Si vous êtes le Christ, dites-le-nous.

67. Il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne me croirez point :

nescio quid dicis. Et continuo adhuc illo loquente, cantavit gallus.

61. Et conversus Dominus, respexit Petrum. Et recordatus est Petrus verbi Domini, sicut dixerat : Quia prius quam gallus cantet, ter me negabis :

62. Et egressus foras Petrus flevit amare.

63. Et viri qui tenebant illum, illudebant ei, cædentes;

64. Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus, et interrogabant eum, dicentes : Prophetiza quis est, qui te percussit ?

65. Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.

66. Et ut factus est dies, convenerunt seniores plebis, et principes sacerdotum, et scribæ, et duxerunt illum in concilium suum, dicentes : Si tu es Christus, dic nobis.

67. Et ait illis : Si vobis dixero, non credetis mihi;

℣ 61. *Conversus Dominus, respexit Petrum.* Quelques-uns ont cru qu'il le regarda simplement des yeux de l'esprit, et qu'il lui toucha le cœur et lui inspira une vive horreur de son crime. Mais il paraît, en confrontant les Évangélistes entre eux (voy. saint Matth. XXVI, 67, 68; Marc, XIV, 65, 66; et Luc, XXII, 66), que Jésus-Christ était descendu de la salle où il avait été interrogé et déclaré coupable, et qu'on l'avait amené dans la cour, sous la garde des soldats et des serviteurs, parmi lesquels saint Pierre s'était mêlé. Jésus put donc jeter les yeux sur Pierre, et sa seule vue le fit rentrer en lui-même et le toucha jusqu'aux larmes.

℣ 63. *Et viri qui tenebant eum, illudebant ei.* Saint Matthieu (XXVI, 67) et saint Marc (XIV, 65) placent ces outrages que Jésus-Christ souffrit, immédiatement après que l'assemblée des prêtres fut séparée et avant le renoncement de saint Pierre. Saint Luc rapporte ceci par récapitulation, et il insinue que ce jeu sacrilège continua jusqu'au matin.

℣ 66. *Ut factus est dies.* Les autres Évangélistes (Matth. XXVII; Marc, XV, 1) remarquent que ce fut de grand matin que les prêtres et les juges de la nation s'assemblèrent pour interroger Jésus-Christ juridiquement; car l'assemblée de la nuit ne pouvait passer pour juridique.

℣ 67. *Si vobis dixero, non credetis* (℣ 68). *Si autem et interrogavero, etc.* Il est donc inutile de vous parler. Je sais que votre résolution est prise de me perdre à quelque prix que ce soit. Ainsi, toutes ces formalités que vous faites semblant d'observer ne sont que de pures affectations. Si je vous dis la vérité, prévenus comme vous êtes, vous la mépriserez; et si je vous fais quelques questions pour

Digitized by Google

68. Si autem et interrogavero, non respondebitis mihi, neque dimittetis.

69. Ex hoc autem erit Filius hominis sedens a dextris virtutis Dei.

70. Dixerunt autem omnes: Tu ergo es Filius Dei? Qui ait: Vos dicitis, quia ego sum.

71. At illi dixerunt: Quid adhuc desideramus testimonium? Ipsi enim audivimus de ore ejus.

68. Et si je vous interroge, vous ne me répondrez point, et ne me laisserez point aller.

69. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.

70. Alors ils lui dirent tous: Vous êtes donc fils de Dieu? Il leur répondit: Vous le dites, je le suis.

71. Et ils dirent: Qu'avons-nous plus besoin de témoins, puisque nous l'avons ouï nous-mêmes de sa propre bouche?

CHAPITRE XXIII.

1. Et surgens omnis multitudo eorum, duxerunt illum ad Pilatum;

2. Cœperunt autem illum accusare, dicentes: Hunc in-

1. Toute l'assemblée s'étant levée, ils le menèrent à Pilate;

2. Et ils commencèrent à l'accuser, en disant: Voici un homme

vous conduire à reconnaître mon innocence et à me déclarer absous, vous ne me répondrez point et ne me laisserez point aller. Faites donc ce que vous jugerez à propos.

Le verbe grec, qui signifie proprement *interroger*, se prend souvent dans saint Luc et dans saint Jean (*Vide ad* Joan. IV, 31), pour *supplier, demander une grâce*. Par exemple (Luc, IV, 38): « Ils l'*interrogèrent* pour rendre la santé à la belle-« mère de saint Pierre », au lieu de: « Ils le *supplièrent*, etc. ». Et ailleurs, (V, 3): « Il les *interrogea* de s'éloigner un peu de la terre ». Et encore (VII, 3): « Ils l'*in-« terrogeaient* (ils le suppliaient) qu'il vînt guérir son serviteur ». Et (VII, 36, et XI, 37): « Un pharisien l'*interrogeait*, le priait de venir manger chez lui ». Et (VIII, 37): « Tout le peuple des Géraséniens l'*interrogeait*, le conjurait de sortir « de leurs terres ». Et en d'autres endroits (XIV, 18, 19; *Vide et* XIV, 22; XVI, 27): « Je vous *interroge* », je vous supplie; tenez-moi pour excusé.

℣ 69. *Ex hoc erit Filius hominis, etc.* J'aurai mon tour, et je vous jugerai dans toute la sévérité de ma justice. J'exercerai contre vous la juste vengeance de mon Père. Jésus-Christ veut principalement marquer le jugement qu'il exercera contre Jérusalem par les mains des Romains. Voy. saint Matth. XXVI, 64; Marc, XIV, 62; et Matth. VI, 27; XXIV, 31; XXXV, 31.

℣ 71. *Audivimus ex ore ejus.* Nous avons ouï son blasphème; il a prononcé sa propre condamnation: il se déclare Fils de Dieu; nous n'en demandons pas davantage.

℣ 1. *Duxerunt illum ad Pilatum.* Comme les Juifs n'avaient plus le droit de vie et de mort, la condamnation qu'ils venaient de faire de Jésus-Christ leur était inutile si Pilate ne la confirmait par sa sentence. Ils le conduisent donc à ce gouverneur pour le presser eux-mêmes de le condamner. De juges ils deviennent parties et accusateurs de l'innocent. Tout le sanhédrin vint en corps: *omnis multitudo eorum*, afin que Pilate ne pût leur refuser ce qu'ils lui demandaient comme une justice et comme une grâce.

℣ 2. *Hunc invenimus, etc.* Les Juifs ne parlent point ici de blasphème, ni de

Digitized by Google

que nous avons trouvé qui convertissait notre nation, et qui empêchait de payer le tribut à César, et qui se disait être roi et le Christ.

3. Pilate l'interrogea donc, en lui disant : Etes-vous le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Vous le dites ; *je le suis*.

4. Alors Pilate dit aux princes des prêtres et au peuple : Je ne trouve rien de criminel en cet homme.

5. Mais eux, insistant de plus en plus, ajoutèrent : Il soulève le peuple par la doctrine qu'il répand dans toute la Judée, depuis la Galilée, où il a commencé, jusqu'ici.

6. Pilate, entendant parler de la Galilée, demanda s'il était Galiléen.

venimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse.

3. Pilatus autem interrogavit eum, dicens : Tu es rex Judæorum? At ille respondens, ait : Tu dicis.

4. Ait autem Pilatus ad principes sacerdotum et turbas: Nihil invenio causæ in hoc homine.

5. At illi invalescebant, dicentes: Commovet populum, docens per universam Judæam, incipiens a Galilæa usque huc.

6. Pilatus autem audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset.

vouloir renverser le temple, ni de violement des lois de Moïse; il n'en était plus question devant le tribunal de Pilate. Ils accusent Jésus-Christ de trois chefs. Le premier : c'est un séducteur; 2° il empêche de donner le tribut à César; 3° il se dit le Messie, roi des Juifs. Il ne fut pas malaisé au gouverneur de voir que tout cela était frivole et ne partait que d'un esprit de jalousie. Jésus était connu dans tout le pays pour l'homme du monde le plus pacifique et le plus humble. Il s'était déclaré plus d'une fois sur la soumission qu'on doit aux puissances temporelles. Un homme comme lui, pauvre et sans appui dans le monde, n'était pas un objet qui pût donner de la jalousie aux Romains, comme s'il eût voulu se faire reconnaître pour monarque. On ne devient pas tout-à-coup séducteur, rebelle, ambitieux jusqu'à se faire reconnaître pour roi. Jamais on n'avait formé d'accusation pareille contre Jésus. Toutes les apparences y étaient contraires. Pilate découvrit sans peine le piège qu'on lui tendait, et que les principaux des Juifs voulaient se servir de lui pour satisfaire leur passion.

℣ 3. *Tu es rex Judæorum ? Tu dicis.* Il faut ajouter ce que dit saint Jean (XVIII, 35, 36, 37) : « Je suis roi, mais mon royaume n'est pas de ce monde ; s'il en était, « mes sujets prendraient ma défense. Mais mon règne n'est pas de ce monde.... Je « suis venu pour rendre témoignage à la vérité, et quiconque aime la vérité, écoute « mes paroles ». C'est ensuite de cette réponse que Pilate dit aux Juifs (℣ 4) : « Qu'il ne trouve rien de criminel en cet homme ». Saint Luc abrège le récit des circonstances de la Passion.

℣ 5. *Commovet populum... a Galilæa usque huc.* Voyant que l'accusation du royaume affecté ne faisait pas impression sur l'esprit de Pilate et qu'il en avait vu la vanité, ils ont recours à une autre plus plausible. Il était notoire que Jésus-Christ était accompagné partout par un grand nombre de peuple, que l'on accourait à lui de tous côtés pour entendre ses discours, pour le voir et pour recevoir la guérison des maladies. Les Juifs traitent cela de soulèvement et d'émotion populaire, quoiqu'on sût que jamais il n'était arrivé aucun soulèvement à sa suite et qu'il avait évité avec une prudence infinie tout ce qui pouvait donner aux Juifs le moindre ombrage sur cet article.

℣ 6. *Si homo Galilæus esset.* Le gouvernement de Pilate ne s'étendait pas jusque sur la Galilée. Il ne comprenait que la Judée. Hérode Antipas était roi ou tétrarque de Galilée, et ainsi Jésus était son sujet. Il était du devoir de Pilate de le renvoyer à son souverain, conformément aux lois romaines, particulièrement étant accusé de rébellion et d'affecter le royaume.

Digitized by Google

7. Et ut cognovit quod de Herodis potestate esset, remisit eum ad Herodem, qui et ipse Jerosolymis erat illis diebus.

8. Herodes autem viso Jesu, gavisus est; valde erat enim cupiens ex multo tempore videre eum : eo quod audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri.

9. Interrogabat autem eum multis sermonibus. At ipse nihil illi respondebat.

10. Stabant autem principes sacerdotum et scribæ constanter accusantes eum.

11. Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo : et illusit indutum veste alba, et remisit ad Pilatum.

12. Et facti sunt amici Herodes et Pilatus in ipsa die : nam antea inimici erant ad invicem.

7. Et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui était aussi alors à Jérusalem.

8. Hérode eut une grande joie de voir Jésus; car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espérait de lui faire voir quelque miracle.

9. Il lui fit donc plusieurs demandes; mais Jésus ne lui répondit rien.

10. Cependant les princes des prêtres et les scribes étaient là, qui l'accusaient avec une grande opiniâtreté.

11. Or, Hérode avec sa cour le méprisa et le traita avec moquerie, le revêtit d'une robe blanche, et le renvoya à Pilate.

12. Et ce jour-là même Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

℣ 8. *Cupiens ex multo tempore videre eum.* Hérode avait ouï parler de Jésus-Christ il y avait long-temps. Le bruit de ses miracles était répandu dans toute la Galilée. Ce même prince avait cru que Jésus-Christ était Jean-Baptiste ressuscité (Luc, IX, 7, 8, 9; Marc, VI, 16). Il désirait s'assurer par ses propres yeux si cette conjecture qu'il avait eu était vraie; il voulait l'entretenir. Il se flattait que le Sauveur ferait quelque miracle en sa présence : « Sperabat signum aliquod videre ab « eo fieri ». Mais il ne faisait pas ses miracles par ostentation, ni par intérêt, comme les imposteurs font leurs prestiges; il ne les faisait pas pour contenter la vaine curiosité d'un homme, qui n'avait en cela point d'autre intention que de s'en divertir ou de les admirer. Les vrais miracles ne doivent s'employer que dans une extrême nécessité ou pour une très grande utilité du prochain et de la gloire de Dieu.

℣ 11. *Exercitu suo.* Avec ses courtisans.

— *Indutum veste alba.* Par dérision; peut-être pour se railler de sa prétendue ambition de devenir roi, car le blanc était la couleur de l'habit royal chez les Perses, chez les Egyptiens et ailleurs; ou comme s'il eût été candidat ou vêtu de blanc pour briguer le royaume, comme à Rome ceux qui briguaient les charges paraissaient avec des habits blancs.

℣ 12. *Antea inimici erant ad invicem.* On croit que la cause de l'inimitié qui était entre eux venait de ce que Pilate avait fait mourir quelques Galiléens pendant qu'ils sacrifiaient à Jérusalem, « et avait », comme dit saint Luc (XIII, 1), « mêlé leur « sang à celui de leurs sacrifices ». Mais j'ai peine à le croire. Les Galiléens dont parle saint Luc étaient apparemment des disciples de Judas le Gaulonite, et Hérode n'avait aucun intérêt à soutenir le parti de cet homme. Si ceux qui étaient dans les principes de Judas sont nommés hérodiens dans l'Evangile, c'est plutôt parce qu'ils étaient originaires de la Galilée, qui était le royaume d'Hérode, que pour aucun attachement à sa personne ou à sa domination.

Digitized by Google

13. Pilate ayant donc fait venir les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple,

14. Il leur dit : Vous m'avez présenté cet homme comme portant le peuple à la révolte ; et néanmoins, l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez ;

15. Ni Hérode non plus ; car je vous ai renvoyé à lui ; cependant on ne lui a rien fait *qui marque qu'on l'ait jugé* digne de mort.

16. Je m'en vais donc le renvoyer, après l'avoir fait châtier.

17. Or, comme il était obligé à la fête *de Pâque* de leur délivrer un *criminel*,

18. Tout le peuple se mit à crier : Faites mourir celui-ci, et nous donnez Barabbas.

19. *C'était un homme* qui avait été mis en prison à cause d'une sédition qui s'était faite dans la ville, et d'un meurtre qu'il y avait commis.

20. Pilate leur parla de nou-

13. Pilatus autem convocatis principibus sacerdotum, et magistratibus, et plebe,

14. Dixit ad illos : Obtulistis mihi hunc hominem quasi avertentem populum, et ecce coram vobis interrogans, nullam causam inveni in homine isto, ex his in quibus eum accusatis.

15. Sed neque Herodes : nam remisi vos ad illum, et ecce nihil dignum morte actum est ei.

16. Emendatum ergo illum dimittam.

17. Necesse autem habebat dimittere eis per diem festum, unum.

18. Exclamavit autem simul universa turba, dicens : Tolle hunc, et dimitte nobis Barabbam ;

19. Qui erat propter seditionem quandam factam in civitate, et homicidium, missus in carcerem.

20. Iterum autem Pilatus

℣ 14. *Coram vobis.* Il l'interrogea d'abord en présence des magistrats qui le lui présentèrent. Mais comme leurs accusations étaient vagues et qu'on ne produisait ni témoins, ni preuves positives et de fait contre lui, il n'y eut point d'égard. Il l'interrogea ensuite dans le prétoire et en particulier (Joan. XVIII, 33, 34) ; car ses accusateurs n'osèrent y entrer de peur de se souiller et de se mettre hors d'état de manger la pâque le même jour (Joan. XVIII, 28). Après cela il le ramena en leur présence, leur rendit compte de ce qu'il venait de faire et déclara qu'il ne trouvait point en lui matière de condamnation. Les Juifs insistèrent, et Pilate continua d'interroger Jésus ; mais le Sauveur ne répondit rien. Son silence n'était pas une cause pour le condamner, surtout pendant que ses accusateurs ne produisaient rien de distinct et d'articulé contre lui. C'est pourquoi Pilate leur dit ici qu'il l'a interrogé en leur présence.

℣ 15. *Nihil dignum morte.* Hérode ne l'a point traité en criminel et en homme qui aurait mérité la mort ; il l'a simplement regardé comme un insensé. S'il eût été criminel, il n'aurait pas manqué de le punir ou de me mander que je le fisse mourir.

℣ 16. *Emendatum ergo illum.* C'était une peine fort commune parmi les Juifs, et on l'employait pour punir les fautes qui étaient au-dessous de celles qui méritaient la mort. Les Juifs exerçaient ce châtiment d'une manière assez différente des Romains. Chez ceux-ci le nombre des coups était arbitraire. Chez les Hébreux il ne passait pas trente-neuf coups (Deut. XXV, 3 ; 2. Cor. XI, 24).

℣ 17. *Necesse habebat.* Voyez ce qui a été remarqué sur saint Matth. XXVII, 15.

℣ 19. *In civitate.* Dans Jérusalem, appelée la ville par excellence (Matth. XXI, 10 ; XXVI, 18 ; XXVIII, 11 ; Luc. XIX, 41 *et alibi passim.*

Digitized by Google

locutus est ad eos, volens dimittere Jesum.

21. At illi succlamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum.

22. Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste? Nullam causam mortis invenio in eo : corripiam ergo illum, et dimittam.

23. At illi instabant vocibus magnis pustulantes ut crucifigeretur : et invalescebant voces eorum;

24. Et Pilatus adjudicavit fieri petitionem eorum.

25. Dimisit autem illis eum qui propter homicidium et seditionem missus fuerat in carcerem, quem petebant : Jesum vero tradidit voluntati eorum.

26. Et cum ducerent eum, apprehenderunt Simonem quemdam Cyrenensem, venientem de villa : et imposuerunt illi, crucem portare post Jesum.

27. Sequebatur autem illum multa turba populi et mulierum, quæ plangebant et lamentabantur eum.

28. Conversus autem ad illas Jesus, dixit : Filiæ Jerusalem, nolite flere super me,

veau, ayant envie de délivrer Jésus.

21. Mais ils se mirent à crier, en disant : Crucifiez-le, crucifiez-le.

22. Il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait? Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort. Je le vais donc faire châtier, et puis je le renverrai.

23. Mais ils le pressaient de plus en plus, demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié; et enfin leurs clameurs l'emportèrent,

24. Et Pilate ordonna que ce qu'ils demandaient fût exécuté.

25. Il leur délivra en même temps celui qu'ils demandaient, qui avait été mis en prison pour crime de sédition et de meurtre, et il abandonna Jésus à leur volonté.

26. Comme ils le menaient à *la mort*, ils prirent un homme de Cyrène, appelé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus.

27. Or, il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes, qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient.

28. Mais Jésus, se retournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi,

℣ 24. *Adjudicavit.* Il prononça l'arrêt de condamnation contre Jésus. On doit suppléer plusieurs particularités à la narration de saint Luc. Voyez l'Harmonie des quatre Évangélistes, à la tête de saint Matthieu.

℣ 26. *Simonem quemdam.* Voyez saint Matth. XXVII, 32.

℣ 27. *Multa turba mulierum, etc.* C'était apparemment la coutume que les femmes suivissent ceux qu'on conduisait au supplice, et qu'elles les pleurassent par compassion; car nous n'oserions assurer qu'elles désapprouvassent l'injustice de leurs maris, qui avaient fait condamner le Sauveur. Ce sont des larmes purement naturelles, et point du tout des larmes de pénitence et de repentir.

℣ 28. *Nolite flere super me.* Si vous saviez les maux qui vous menacent et qui doivent tomber sur votre ville, sur vos maris, sur vous-mêmes et sur vos enfants, vous conserveriez vos larmes pour déplorer vos propres malheurs. Ma mort est pour le bonheur de tout le genre humain. Elle ne sera fatale qu'à votre nation; et encore ne le sera-t-elle que par accident, et parce que vous le voudrez bien. Il parle de la ruine future de Jérusalem par les Romains.

Digitized by Google

mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans;

29. Car il viendra un temps auquel on dira : Heureuses les stériles et les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, et les mamelles qui n'en ont point nourri.

30. Ils commenceront alors à dire aux montagnes : Tombez sur nous; et aux collines : Couvrez-nous;

31. Car s'ils traitent de la sorte le bois vert, comment le bois sec sera-t-il traité?

32. On menait aussi avec lui deux autres hommes, qui étaient des criminels qu'on devait faire mourir.

33. Lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé *Calvaire*, ils y crucifièrent Jésus et ces *deux* voleurs, l'un à droite, et l'autre à gauche.

34. Et Jésus disait : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Ils partagèrent en-

sed super vos ipsas flete, et super filios vestros :

29. Quoniam ecce venient dies, in quibus dicent : Beatæ steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quæ non lactaverunt.

30. Tunc incipient dicere montibus : Cadite super nos; et collibus : Operite nos.

31. Quia si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?

32. Ducebantur autem, et alii duo nequam cum eo, ut interficerentur.

33. Et postquam venerunt in locum, qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum : et latrones, unum a dextris, et alterum a sinistris.

34. Jesus autem dicebat : Pater, dimitte illis ; non enim sciunt quid faciunt.

℣ 29. *Beatæ steriles.* Elles n'auront pas au moins la douleur de voir la disgrâce et la mort de leurs fils et de leurs filles. Elles ne peuvent perdre que leur vie; au lieu qu'une mère la perd en quelque sorte autant de fois qu'elle voit mourir ses enfans à ses yeux. Durant le dernier siège de Jérusalem, une mère (Josèphe, *de Bello*, lib. 7, c. 8) mangea la chair de son propre fils, qui était à la mamelle.

℣ 30. *Incipient dicere montibus.* Expression imitée des Prophètes (Osée, x, 8; Apoc. vi, 16), lorsqu'ils veulent marquer le désespoir d'un peuple accablé de maux inévitables, Comp. Isaïe, ch. 2, ℣ 19.

℣ 31. *Si in viridi ligno hæc faciunt.* Si moi, qui suis juste et innocent, suis traité de cette sorte, comment seront traités les méchans et les impies? Si Dieu le Père a traité avec tant de rigueur son propre Fils, qui s'était rendu caution et qui s'était chargé de l'iniquité des hommes, que fera-t-il à ces hommes mêmes, qui ont méprisé sa miséricorde et les trésors de sa bonté, et qui l'ont comme forcé à les traiter dans toute sa rigueur? Ces personnes n'entendirent pas alors toute la force et l'étendue des paroles de Jésus-Christ; mais ils comprirent aisément qu'il voulait se désigner sous le nom de bois vert, et le peuple de Jérusalem, sous celui de bois sec.

℣ 33. *In locum Calvariæ.* Le Calvaire était une montagne au nord-ouest de Jérusalem. Il s'appèlait en hébreu ou en syriaque *Golgotha*, le Crâne; soit à cause des crânes des criminels qu'on y avait exécutés et qu'on y avait laissés pourrir : soit à cause de sa stérilité, qui le faisait regarder comme un crâne nu, et dégarni de chair et de cheveux.

℣ 34. *Dimitte illi; non enim sciunt quid faciunt.* Ne les abandonnez pas à la malice et à l'endurcissement de leur cœur; ne vous retirez pas entièrement de ce peuple; donnez lieu à son retour et à sa pénitence. Son crime est grand; il est inexcusable. Si je n'avais pas fait parmi eux des miracles, que nul autre n'a fait, on pourrait les excuser : mais après tout ce qu'ils ont vu, peuvent-ils ignorer ce que je suis? Il est pourtant vrai en un sens qu'ils ne savent ce qu'ils font; car s'ils

Digitized by Google

Dividentes vero vestimenta ejus miserunt sortes.

35. Et stabat populus spectans, et deridebant eum principes cum eis, dicentes : Alios salvos fecit ; se salvum faciat, si hic est Christus, Dei electus.

36. Illudebant autem ei, et milites accedentes, et acetum offerentes ei,

37. Et dicentes : Si tu es rex Judæorum, salvum te fac.

38. Erat autem, et superscriptio scripta super eum litteris græcis, et latinis, et hebraicis : Hic est rex Judæorum.

39. Unus autem de his, qui pendebant, latronibus, blasphemabat eum dicens : Si tu es Christus, salvum fac temetipsum et nos.

suite ses vêtemens et les jetèrent au sort.

35. Cependant le peuple se tenait là, et le regardait ; et les sénateurs, aussi bien que le peuple, se moquaient de lui, en disant : Il a sauvé les autres; qu'il se sauve maintenant lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu.

36. Les soldats même lui insultaient, s'approchant de lui, et lui présentaient du vinaigre,

37. En lui disant : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

38. Il y avait aussi au-dessus de lui une inscription en grec, en latin et en hébreu, où était écrit : *Celui-ci est le roi des Juifs.*

39. Or, l'un de ces deux voleurs qui étaient crucifiés *avec lui*, le blasphémait, en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi.

me connaissaient pour le Dieu de gloire (1. Cor. II, 8), pour le vrai Messie, pour le Fils de Dieu, oseraient-ils porter la main sur moi ? Les prêtres, les pharisiens, les docteurs, qui poursuivirent la mort de Jésus-Christ avec tant de chaleur, étaient infiniment plus coupables que le peuple (Act. III, 17). L'excuse d'ignorance pouvait mettre à couvert une partie du peuple : mais pour ceux-là, ils savaient au moins que Jésus-Christ était juste, qu'il était innocent des crimes dont ils l'avaient chargé. Ils ne pouvaient ignorer ses miracles ; et s'ils voulaient rentrer dans eux-mêmes, pouvaient-ils ignorer que la haine, l'envie, la passion, le ressentiment ne fussent le premier motif de leur conduite ? Jésus ne regarde ici l'action des Juifs que par l'endroit favorable : il en éloigne tout ce qui est odieux ; comme c'est l'ordinaire dans les occasions où l'on implore la clémence d'un juge en faveur d'un coupable.

— *Dividentes vestimenta ejus.* Après qu'il fut attaché à la croix, les soldats qui l'avaient crucifié, se partagèrent ses habits, qui leur appartenaient selon les lois. On verra cela plus au long dans saint Jean (XIX, 22).

℣ 35. *Si est Christus Dei, electus.* Le nom d'Élu ou de Choisi, est une épithète du Messie (Is. XLII, 1) : « Voici mon serviteur ; je le recevrai : Mon élu ; j'ai mis en « lui ma complaisance. J'ai fait reposer sur lui mon Esprit ; il annoncera la justice « aux nations. »

℣ 36. *Acetum offerentes ei.* Ceci est fort différent de la potion du vin avec de la myrrhe, qu'on lui offrit avant qu'il fut mis à la croix (Matth. XXVII, 34 ; Marc. XV, 23) ; et du vinaigre qu'on lui présenta après qu'il eut crié : *J'ai soif* (Joan. XIX, 18, 19, Matth. XXVII, 48 ; Marc. XV, 36).

℣ 38. *Hic est rex Judæorum.* Il est condamné pour avoir voulu passer pour le roi des Juifs. Saint Jean (XIX, 19) dit qu'on écrivit : « Jésus le Nazaréen, roi « des Juifs. »

℣ 39. *Unus de latronibus.* Les Evangélistes saint Matthieu (XXVII, 44) et saint Marc (XV, 32) disent au pluriel que les voleurs insultaient à Jésus-Christ, et quelques Pères ont cru que d'abord l'un et l'autre l'avaient blasphémé ; mais que le bon larron, touché intérieurement par la grâce du Sauveur, et extérieurement par

Digitized by Google

40. Mais l'autre le reprenant, lui disait : N'avez-vous donc point de crainte de Dieu, *non plus que les autres*, vous qui vous trouvez condamné au même supplice?

41. Encore pour nous, c'est avec justice; puisque nous souffrons la peine que nos crimes ont méritée; mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Et il disait à Jésus : Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez arrivé en votre royaume.

43. Et Jésus lui répondit : Je vous dis en vérité, que vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.

44. Il était alors environ la sixième heure du jour, et toute la terre fut couverte de ténèbres, jusqu'à la neuvième heure.

45. Le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu.

46. Et Jésus jetant un grand cri, dit ces paroles : *Mon* Père, je re-

40. Respondens autem alter increpabat eum, dicens : Neque tu times Deum, quod in eadem damnatione es?

41. Et nos quidem juste, nam digna factis recipimus; hic vero nihil mali gessit.

42. Et dicebat ad Jesum : Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum.

43. Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso.

44. Erat autem fere hora sexta, et tenebræ factæ sunt in universam terram, usque in horam nonam.

45. Et obscuratus est sol, et velum templi scissum est medium.

46. Et clamans voce magna, Jesus ait : Pater, in ma-

la vue de sa patience et par les miracles qui arrivèrent à sa Passion, se convertit et reprit son compagnon de ses emportemens. Saint Léon dit toutefois qu'il se convertit avant les miracles du Sauveur; et cela est bien plus vraisemblable, puisque les principaux miracles n'arrivèrent qu'à la mort de Jésus-Christ, et que le bon larron était mort avant lui. Aussi Origène ne nomme que l'éclipse qui commença vers midi, lorsqu'il parle des prodiges qui purent contribuer à la conversion du bon larron.

℣ 41. *Nihil mali gessit.* Non-seulement il n'est pas coupable de crime, il n'a même rien fait de tant soit peu contraire aux règles de la bienséance.

℣ 42. *Memento mei, dum veneris in regnum tuum.* Le bon larron parle à Jésus-Christ comme au vrai Messie, au roi d'Israël. Il ne doute pas qu'après sa mort il ne ressuscite et n'entre en possession de son royaume. Il ne demande pas les premiers rangs dans ce royaume: il se contente que le Seigneur daigne se souvenir de lui.

℣ 43. *Hodie mecum eris in paradiso.* Ce nom de *paradis*, suivant son étymologie, signifie proprement un verger environné de murailles; Pollux dit qu'il vient de la langue des Perses. On le trouve dans le livre de l'Ecclésiaste (II, 5), composé par Salomon, et dans le second livre d'Esdras ou de Néhémie. Dans les auteurs sacrés, il se prend assez souvent pour le lieu de la demeure des bienheureux.

℣ 44. *Tenebræ factæ sunt.* On s'est expliqué plus au long sur cet évènement dans le Commentaire sur saint Matthieu, XXVII, 45. C'est apparemment le voile qui pendait à la porte du Saint, et qui le séparait du parvis des prêtres.

℣ 46. *Clamans voce magna.* Marque de sa force, et que ce n'était ni l'épuisement, ni la violence de la douleur, ni la défaillance qui lui causaient la mort, mais qu'il rendait son âme par sa seule volonté.

— *In manus tuas commendo.* Le grec : « Je remettrai mon âme entre vos « mains »; ce qui est la vraie leçon des Septante dans le psaume XXX, 5, d'où ce passage est tiré. Il y a toutefois plusieurs manuscrits qui lisent comme la Vulgate

Digitized by Google

nus tuas commendo spiritum meum. Et hæc dicens, expiravit.

47. Videns autem centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat.

48. Et omnis turba eorum, qui simul aderant ad spectaculum istud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.

49. Stabant autem omnes noti ejus a longe, et mulieres quæ secutæ eum erant a Galilæa, hæc videntes.

50. Et ecce vir nomine Joseph, qui erat decurio, vir bonus et justus,

51. Hic non consenserat consilio et actibus eorum; ab Arimathæa civitate Judææ, qui expectabat, et ipse regnum Dei,

mets mon âme entre vos mains. Et en prononçant ces mots, il expira.

47. Alors le centenier, ayant vu ce qui était arrivé, glorifia Dieu, en disant : Certainement cet homme était juste.

48. Et toute la multitude de ceux qui assistaient à ce spectacle, considérant toutes ces choses, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

49. Tous ceux qui étaient de la connaissance de Jésus, et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée, étaient là aussi, et regardaient de loin ce qui se passait.

50. Dans le même temps un sénateur, appelé Joseph, homme vertueux et juste,

51. Qui n'avait point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avaient fait; qui était d'Arimathie, ville de Judée, et du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu,

au présent : « Je remets mon âme ». Jésus-Christ remet son âme à son Père, comme ayant la puissance de la remettre et de la reprendre quand il voudra (Joan. x, 18).

℣ 47. *Glorificavit Deum.* Il rendit gloire à Dieu. Il reconnut que sa main était là, et que tout ce qui se passait n'était pas naturel; il comprit qu'une telle mort ne pouvait être celle d'un scélérat. Dieu lui toucha le cœur et lui ouvrit les yeux de l'esprit, pour comprendre que cet homme, qui s'était dit Fils de Dieu et qui avait persisté jusqu'à la mort dans cette confession, l'était véritablement : « Vere « Filius Dei erat iste », dit-il dans saint Matthieu (xxvii, 54).

℣ 49. *Stabant noti ejus a longe.* Il n'y eut que saint Jean, de tous les Apôtres, qui osa se trouver à ce spectacle; les autres n'étaient pas revenus de leur frayeur. Ils craignaient qu'étant connus comme ils l'étaient, pour disciples de Jésus-Christ, on ne les saisît, comme on avait fait de leur Maître, et qu'on ne les punît comme complices de ses prétendus crimes. Ces personnes donc qui se tenaient sur le Calvaire, mais loin de la croix, pouvaient être des gens de la connaissance de Jésus, et quelques-uns de ses disciples moins connus. Pour les femmes, elles n'avaient pas les mêmes raisons de craindre que les Apôtres. Toutes celles qui le suivaient ordinairement s'y trouvèrent : « Et mulieres quæ secutæ eum erant a Galilæa ». Leur nom est marqué dans saint Matthieu (xxvii, 56) et dans saint Marc (xv, 40).

℣ 50. *Joseph decurio.* Le grec : « Un homme qui était conseiller » ; apparemment membre du grand Sanhédrin, ou de quelque autre chambre de justice de Jérusalem. Le nom de *décurion* signifie à la lettre celui qui commande à dix soldats, ou un certain magistrat des villes municipales parmi les Romains. Joseph était d'Arimathie, qu'on croit être l'ancienne Ramathaïm Sophim, dans la montagne d'Ephraïm, qui était la patrie de Samuel.

℣ 51. *Hic non consenserat.* Ceci confirme ce que nous avons dit, que Joseph était apparemment un des membres du Sanhédrin, qui avait livré Jésus-Christ à Pilate; Joseph n'avait point été de ce sentiment, mais il était seul contre tous.

Digitized by Google

52. Cet homme, *dis-je*, vint trouver Pilate, lui demanda le corps de Jésus;

53. Et l'ayant ôté *de la croix*, il l'enveloppa d'un linceul, et le mit dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis.

54. Or, ce jour était celui de la préparation, et le jour du sabbat allait commencer.

55. Les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi *Joseph*, considérèrent le sépulcre, et comment le corps de Jésus y avait été mis;

56. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums; et pour ce qui est du jour du sabbat, elles demeurèrent sans rien faire, selon l'ordonnance *de la loi*.

52. Hic accessit ad Pilatum, et petiit corpus Jesu:

53. Et depositum involvit sindone, et posuit eum in monumento exciso, in quo nondum quisquam positus fuerat.

54. Et dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat.

55. Subsecutæ autem mulieres, quæ cum eo venerant de Galilæa, viderunt monumentum, et quemadmodum positum erat corpus ejus;

56. Et revertentes paraverunt aromata et unguenta; et sabbato quidem siluerunt secundum mandatum.

CHAPITRE XXIV.

1. Mais le premier jour de la semaine ces femmes vinrent au sépulcre de grand matin, apportant des parfums qu'elles avaient préparés;

1. Una autem sabbati valde diluculo venerunt ad monumentum, portantes, quæ paraverant, aromata;

℣ 53. *In quo nondum quisquam positus fuerat.* Afin qu'on ne pût pas dire que ce n'était pas Jésus, mais un autre qui était ressuscité, ou qu'il n'était pas ressuscité par sa propre vertu, mais par celle d'un autre; comme cet homme qui, ayant été jeté dans le tombeau d'Elisée, ressuscita par l'attouchement des os de ce prophète.

℣ 54. *Dies erat parasceves, et sabbatum illucescebat.* La préparation, ou la parascève, est le vendredi dans le langage des Juifs, parce que ce jour-là on disposait tout ce qui était nécessaire pour le sabbat, où la loi défendait de préparer à manger.

℣ 56. *Et revertentes, paraverunt aromata.* Pour embaumer la corps du Sauveur, qu'on n'avait pas eu le temps d'embaumer comme elles auraient voulu; car on sait, par l'Evangile de saint Jean (XIX, 39), que Nicodème avait employé environ cent livres de myrrhe et d'aloès pour l'embaumer. Ce qui est marqué ici, qu'étant retournés d'auprès du tombeau, « elles préparèrent des aromates », est dit par anticipation; elles n'en achetèrent que le lendemain au soir, lorsque le sabbat fut passé. Voy. saint Marc, XVI, 1 : « Et cum transisset sabbatum, emerunt aromata. »

℣ 1. *Una sabbati.* Le dimanche, avant le jour (Joan. XX, 1), ces saintes femmes partent de Jérusalem pour aller au mont Calvaire, où était le tombeau de Joseph d'Arimathie, où Jésus avait été mis. Elles y arrivèrent vers le lever du soleil

Digitized by Google

2. Et invenerunt lapidem revolutum a monumento.

3. Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu.

4. Et factum est, dum mente consternatæ essent de isto, ecce duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti.

5. Cum timerent autem, et declinarent vultum in terram, dixerunt ad illas : Quid quæritis viventem cum mortuis?

6. Non est hic, sed surrexit; recordamini qualiter locutus est vobis, cum adhuc in Galilæa esset,

7. Dicens : Quia oportet Filium hominis tradi in manus hominum peccatorum, et crucifigi, et die tertia resurgere.

8. Et recordatæ sunt verborum ejus.

9. Et regressæ a monumento nuntiaverunt hæc omnia illis undecim, et ceteris omnibus.

2. Et elles trouvèrent que la pierre, qui était au-devant du sépulcre, en avait été ôtée.

3. Elles entrèrent ensuite dedans, et n'y trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus.

4. Ce qui leur ayant causé une grande consternation, deux hommes parurent tout d'un coup devant elles avec des robes brillantes.

5. Et comme elles étaient saisies de frayeur, et qu'elles tenaient leurs yeux baissés contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant?

6. Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé, lorsqu'il était encore en Galilée,

7. Et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.

8. Elles se ressouvinrent donc des paroles de Jésus.

9. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent tout ceci aux onze *Apôtres*, et à tous les autres.

(Marc, XVI, 2). Ces femmes étaient plusieurs, quoique saint Matthieu (XXVIII, 1) ne nomme que Marie Madeleine et une autre Madeleine. Saint Marc (XVI, 1) en nomme trois : Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé. C'étaient les trois principales. Elles avaient d'autres femmes en leur compagnie pour les aider. Saint Jean (XX, 1) ne nomme que Marie Madeleine.

℣ 4. *Ecce duo viri steterunt.* Saint Marc (XVI, 5) dit qu'étant entrées dans le monument, elles virent un ange assis à la droite, c'est-à-dire à la tête du tombeau. Il n'y eut que cet ange qui parla; d'où vient que cet Evangéliste ne dit rien de l'autre ange, qui ne parla point.

℣ 9. *Nuntiaverunt hæc omnia undecim.* Saint Jean (XX, 1, 8, 9) nous apprend que Marie Madeleine vint à Jérusalem avant les autres femmes, et qu'ayant averti Pierre et Jean, ils accoururent aussitôt au sépulcre, pendant que Marie, de son côté, y retourna avec précipitation. Saint Jean y arriva le premier, mais il n'y entra pas. Saint Pierre vint après et entra dans le tombeau, et y remarqua les linges qui avaient servi à envelopper le corps du Sauveur. De là ils s'en retournèrent à Jérusalem. Pendant ce temps-là, Jésus apparut d'abord à Madeleine (Marc, XVI, 9), puis aux autres femmes qui revenaient du tombeau (Matt. XXVIII, 9, 10). Alors elles vinrent à la maison où étaient les apôtres, comme le marque ici saint Luc. Cet Evangéliste abrège beaucoup cette histoire.

Digitized by Google

10. Celles qui leur firent ce rapport étaient Marie Madeleine, Jeanne, et Marie, *mère* de Jacques, et les autres qui étaient avec elles.

11. Mais ce qu'elles leur disaient leur parut comme une rêverie, et ils ne les crurent point.

12. Néanmoins Pierre se levant, courut au sépulcre; et s'étant baissé pour regarder, il ne vit que les linceuls qui étaient par terre; et il s'en revint admirant en lui-même ce qui était arrivé.

13. Ce jour-là même, deux d'entre eux s'en allaient en un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem,

14. Parlant ensemble de tout ce qui s'était passé.

15. Et il arriva que lorsqu'ils s'entretenaient et conféraient ensemble sur cela, Jésus vint lui-même les joindre, et se mit à marcher avec eux:

16. Mais ils avaient les yeux comme bandés, en sorte qu'ils ne pouvaient le reconnaître.

10. Erat autem Maria Magdalene, et Joanna, et Maria Jacobi, et ceteræ quæ cum eis erant, quæ dicebant ad apostolos hæc.

11. Et visa sunt ante illos, sicut deliramentum, verba ista, et non crediderunt illis.

12. Petrus autem surgens, cucurrit ad monumentum; et procumbens vidit linteamina sola posita, et abiit secum mirans quod factum fuerat.

13. Et ecce duo ex illis ibant ipsa die in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Emmaus,

14. Et ipsi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant.

15. Et factum est, dum fabularentur, et secum quærerent, et ipse Jesus appropinquans ibat cum illis.

16. Oculi autem illorum tenebantur, ne eum agnoscerent.

℣ 11. *Non crediderunt illis.* Ils ne purent se persuader que Jésus fût ressuscité, malgré les promesses qu'il leur en avait faites si souvent. On ne croit que difficilement les choses qui sont si extraordinaires et qu'on désire avec tant d'ardeur.

℣ 12. *Petrus surgens, cucurrit.* Pour la seconde fois; à moins que ceci ne soit rapporté ici par récapitulation et hors de sa place. Saint Jean parle du premier voyage, dont il était (Joan. xx, 3). Ici Pierre y va seul; du moins saint Luc ne parle que de lui.

℣ 13. *Duo ex illis ibant ipsa die in castellum. Ce jour-là même,* le dimanche, jour de la résurrection du Sauveur et second jour de la fête de Pâques, *deux disciples* de Jésus-Christ, dont l'un s'appelait Cléophas et l'autre est inconnu, « allaient » en un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem », ou d'environ sept mille pas, qui sont un peu plus de deux lieues, à trois mille pas la lieue.

℣ 16. *Oculi eorum tenebantur.* En sorte qu'ils ne le reconnaissaient point, ni à l'air, ni au visage, ni au marcher; ils ne le distinguèrent même pas au son de la voix; soit que le Fils de Dieu suspendit l'activité de leur sens, pour avoir le loisir de les mieux instruire; soit que depuis sa résurrection, son visage, son air, ses yeux, sa taille, sa voix aient été si notablement changés qu'on n'ait pu le reconnaître qu'en y faisant attention de plus près. On peut ajouter que les disciples, accablés de tristesse et occupés de toute autre chose, ne soupçonnaient pas même que ce pût être lui. Ils auraient plutôt cru que c'était un homme qui lui ressemblait. Saint Marc (xvi, 12) insinue une autre raison, qui est qu'il leur apparut *in alia forma,* sous une autre forme. C'est ce qui empêcha qu'ils ne le reconnussent d'abord.

Digitized by Google

17. Et ait ad illos : Qui sunt hi sermones, quos confertis ad invicem ambulantes, et estis tristes?

18. Et respondens unus, cui nomen Cleophas, dixit ei : Tu solus peregrinus es in Jerusalem, et non cognovisti quæ facta sunt in illa his diebus?

19. Quibus ille dixit : Quæ? Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui fuit vir propheta, potens in opere, et sermone, coram Deo et omni populo :

20. Et quomodo eum tradiderunt summi sacerdotes et principes nostri in damnationem mortis, et crucifixerunt eum.

21. Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel; et nunc super hæc omnia tertia dies est hodie quod hæc facta sunt.

17. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous ainsi dans le chemin, et d'où vient que vous êtes *si* tristes?

18. L'un d'eux, appelé Cléophas, prenant la parole, lui répondit : Êtes-vous seul si étranger dans Jérusalem, que vous ne sachiez pas ce qui s'y est passé ces jours-ci?

19. Et quoi, leur dit-il? Ils lui répondirent : Touchant Jésus de Nazareth, qui a été un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple :

20. Et de quelle manière les princes des prêtres et nos sénateurs l'ont livré pour être condamné à mort, et l'ont crucifié.

21. Or, nous espérions que ce serait lui qui rachèterait Israël; et cependant après tout cela voici déjà le troisième jour que ces choses se sont passées.

℣ 18. *Tu solus peregrinus.* A vous entendre on dirait que vous êtes d'un autre monde. Pouvez-vous venir de Jérusalem et ignorer ce qui s'y est passé ces jours-ci? Ce sens est le plus suivi.

℣ 19. *Potens in opere et sermone.* Jésus de Nazareth, qui a paru avec éclat devant tout le peuple par l'excellence de sa doctrine et par la grandeur de ses miracles; chéri de Dieu, estimé et honoré des hommes; à qui Dieu rendait témoignage par les merveilles qu'il opérait par son moyen; et les hommes, convaincus par les preuves qu'ils avaient de l'Esprit saint qui était en lui. Saint Etienne, dans les Actes (VII, 22), donne le même éloge à Moïse : « Potens in verbis et in operibus « suis ». Et saint Luc dit ailleurs (II, 52) que l'enfant Jésus avançait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Cette manière de parler : « Puissant devant Dieu et devant les hommes », est emphatique. Elle signifie que le Sauveur était d'une piété, d'une éloquence, d'une doctrine, d'une puissance toute divine et toute extraordinaire, comme on dit que « Nemrod était un grand « chasseur devant Dieu » (Genès. X, 9).

℣ 20. *Et crucifixerunt eum.* Non par leurs propres mains, mais par les mains des Romains, auxquels ils l'ont livré. Cléophas exprime en termes odieux une action qu'il avait en horreur. Les Juifs qui avaient livré le Sauveur méritaient qu'on les regardât comme les exécuteurs de son supplice; ils en méritaient toute la haine. Voyez Act. II, 36, et IV, 10, où on leur fait le même reproche d'avoir crucifié Jésus-Christ.

℣ 21. *Nos autem sperabamus.* Ces deux disciples étaient dans l'erreur de tous les autres Juifs, qui s'imaginaient que le Messie les délivrerait de la domination des étrangers et les rétablirait dans leur ancienne liberté. La croix et la passion de Jésus-Christ avaient été pour eux un sujet de chute et de scandale. Ils disent : *Nous espérions*, comme si leurs espérances eussent été entièrement évanouies. Ce qui augmentait leur défiance, c'est que Jésus-Christ avait promis qu'il ressusciterait le troisième jour et que quelques femmes assuraient qu'il était vraiment

Digitized by Google

22. Il est vrai que quelques femmes de celles qui étaient avec nous, nous ont étonnés; car ayant été avant le jour à son sépulcre,

23. Et n'y ayant point trouvé son corps, elles sont revenues dire, que des anges mêmes leur ont apparu, qui les ont assurées qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres ayant aussi été au sépulcre, ont trouvé toutes choses comme les femmes les leur avaient rapportées; mais pour lui, ils ne l'ont point trouvé.

25. Alors il leur dit : O insensés, dont le cœur est tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit!

26. Ne fallait-il pas que le Christ souffrît toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?

27. Et commençant par Moïse, et ensuite par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Ecritures ce qui y avait été dit de lui.

22. Sed et mulieres quædam ex nostris terruerunt nos, quæ ante lucem fuerunt ad monumentum,

23. Et non invento corpore ejus venerunt, dicentes se etiam visionem angelorum vidisse, qui dicunt eum vivere.

24. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum, et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt; ipsum vero non invenerunt.

25. Et ipse dixit ad eos : O stulti, et tardi corde ad credendum, in omnibus quæ locuti sunt prophetæ!

26. Nonne hæc oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam?

27. Et incipiens a Moise, et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus scripturis, quæ de ipso erant.

ressuscité ; mais ils attendaient une résurrection aussi publique et aussi glorieuse, que sa passion et sa mort avaient été ignominieuses et connues de tout le monde. « Voici déjà le troisième jour que ces choses se sont passées » : S'il avait voulu faire éclater sa puissance, il devrait l'avoir déjà fait, il devrait être ressuscité ; mais puisqu'il ne l'est pas, nous ne devons plus rien compter sur lui. Voilà le faux raisonnement de ces deux disciples, comme si ce troisième jour était passé et comme s'il était indubitable que Jésus ne fût pas ressuscité. On ne croit pas aisément ce que l'on désire beaucoup.

℣ 25. *O stulti.* Il reprend leur incrédulité, qui ne se rend pas aux preuves certaines qu'il leur avait données qu'il était le Messie; et leur stupidité, qui ne voyait pas que tout ce qui était arrivé, était prédit par les prophètes. Jésus-Christ avait prédit qu'il ressusciterait le troisième jour. Ce troisième jour était venu. Des femmes assuraient que des anges leur étaient apparus et les avaient assurées que le Sauveur était ressuscité. Quelques Apôtres étaient allés au sépulcre et avaient rapporté que les choses étaient comme le racontaient ces femmes. Je veux que tout cela ne fut pas suffisant pour fixer tous leurs doutes et pour les convaincre absolument que Jésus fût ressuscité; mais c'en était assez pour leur faire au moins suspendre leur jugement et pour relever leurs espérances chancelantes.

℣ 26. *Nonne hæc oportuit pati Christum?* C'est par ces souffrances qu'il devait entrer dans sa gloire. C'était une nécessité, non absolue, mais conditionnelle, que le Christ souffrît ce qu'il a souffert, pour satisfaire à la volonté de son père et pour accomplir les prophéties. S'il n'était pas mort, nous ne serions point rachetés; et s'il n'avait pas souffert, nous ne le reconnaîtrions pas pour le Messie, puisque un de ses caractères essentiels lui manquerait.

℣ 27. *Incipiens a Moise et omnibus prophetis.* Il leur montrait que tout ce qui était arrivé était dans les desseins éternels de Dieu; que tout avait été prédit; et qu'en sa personne, en sa vie, en sa mort, en sa croix, en sa résurrection, tout se trouvait accompli.

Digitized by Google

28. Et appropinquaverunt castello quo ibant, et ipse se finxit longius ire;

29. Et coegerunt illum, dicentes : Mane nobiscum, quoniam advesperascit, et inclinata est jam dies; et intravit cum illis.

30. Et factum est, dum recumberet cum eis, accepit panem, et benedixit, ac fregit, et porrigebat illis.

31. Et aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum; et ipse evanuit ex oculis eorum.

32. Et dixerunt ad invicem : Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, et aperiret nobi Scripturas?

33. Et surgentes eadem ho-

28. Lorsqu'ils furent proches du bourg où ils allaient, il fit semblant d'aller plus loin ;

29. Mais ils le forcèrent *de s'arrêter*, en lui disant : Demeurez avec nous, parce qu'il est tard, et que le jour est déjà sur son déclin; et il entra avec eux.

30. Etant avec eux à table, il prit le pain, et le bénit; et l'ayant rompu, il le leur donna.

31. En même temps leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent; mais il disparut de devant leurs yeux.

32. Alors ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur n'était-il pas tout brûlant dans nous, lorsqu'il nous parlait durant le chemin, et qu'il nous expliquait les Ecritures?

33. Et se levant à l'heure même,

℣ 28. *Finxit se longius ire.* Il voulut avancer de quelques pas, pour éprouver la disposition de leur cœur : comme dans une autre occasion, marchant sur la mer de Galilée, il voulait passer ses Apôtres, qui étaient dans la barque, s'ils ne l'eussent prié d'entrer (Marc, VI, 48. *Voluit eos præterire*).

℣ 29. *Quoniam advesperascit et inclinata est jam dies.* Il n'était pas si tard qu'on ne pût encore voyager. Jésus faisait semblant de vouloir aller plus loin, et les deux disciples, après avoir reconnu le Sauveur à la fraction du pain, eurent encore assez de loisir pour s'en retourner à Jérusalem, qui était à deux bonnes lieues d'Emmaüs, et ils arrivèrent encore avant que les Apôtres fussent couchés.

℣ 30. *Dum recumberet, accepit panem et benedixit.* Les anciens Pères et plusieurs commentateurs catholiques croient que le Sauveur consacra le pain en son corps et donna l'eucharistie à ces deux disciples. C'est à cela qu'ils le reconnurent. Dans les Actes (II, 42) des Apôtres, « la fraction du pain » s'explique sans difficulté de l'eucharistie. C'est une manière de parler, dont saint Luc aime à se servir pour désigner ce sacrement.

℣ 31. *Aperti sunt oculi eorum.* Les yeux de leur esprit s'ouvrirent. Ils firent des réflexions et des attentions qu'ils n'avaient pas faites jusqu'alors. Ainsi Adam et Ève ouvrirent les yeux sur leur nudité, après leur péché (Genes. III, 7); et Agar ouvrit les yeux et découvrit un puits, qu'elle n'avait pas vu auparavant (Genes. XXI, 19).

℣ 32. *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis?* Ils s'étonnent qu'ils ne l'aient pas reconnu plutôt, puisqu'ils sentaient bien qu'il leur parlait avec une force et une énergie toutes surnaturelles. N'étions-nous pas bien aveugles, de ne pas le reconnaître à la force de ses raisons, à son éloquence toute divine, à sa manière insinuante et persuasive?

℣ 33. *Invenerunt congregatos undecim.* Il paraît par saint Jean, que Thomas, l'un des onze, n'était pas alors avec eux (Joan. XX, 24); mais l'Évangéliste met le nombre d'*onze*, pour marquer le collège des Apôtres, qui, depuis la trahison et la mort de Judas, était réduit à onze. Saint Paul, dans l'Épître aux Corinthiens, parlant de la même apparition, met « les douze Apôtres »; au moins c'est la leçon du grec, au lieu des dix. Les Apôtres et les disciples s'étaient tous rassemblés le dimanche de la résurrection, pour s'entretenir ensemble de ce que chacun avait vu et ouï sur ce grand évènement. Les deux disciples arrivèrent assez tôt à Jérusalem, pour les trouver encore assemblés.

Digitized by Google

ils retournèrent à Jérusalem, et trouvèrent que les onze *Apôtres*, et ceux qui demeuraient avec eux, étaient assemblés,

34. Et disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.

35. Alors ils racontèrent aussi eux-mêmes ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu dans la fraction du pain.

36. Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus se présenta au milieu d'eux, et leur dit : La paix soit avec vous; c'est moi, n'ayez point de peur.

37. Mais eux étant tout troublés, et saisis de crainte, s'imaginaient voir un esprit.

38. Et Jésus leur dit : Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi s'élève-t-il tant de pensées dans vos cœurs?

39. Regardez mes mains et mes pieds, *et reconnaissez* que c'est moi-même : touchez, et considé-

ra regressi sunt in Jerusalem, et invenerunt congregatos undecim, et eos qui cum illis erant,

34. Dicentes : Quod surrexit Dominus vere, et apparuit Simoni.

35. Et ipsi narrabant quæ gesta erant in via; et quomodo cognoverunt eum in fractione panis.

36. Dum autem hæc loquuntur, stetit Jesus in medio eorum, et dicit eis : Pax vobis; ego sum, nolite timere.

37. Conturbati vero, et conterriti, existimabant se spiritum videre.

38. Et dixit eis : Quid turbati estis, et cogitationes ascendunt in corda vestra?

39. Videte manus meas, et pedes, quia ego ipse sum; palpate, et videte : quia spiritus

℣ 34. *Surrexit vere et apparuit Simoni.* Les Évangélistes ne marquent pas expressément cette apparition de Jésus-Christ à saint Pierre; mais elle est assez marquée ici et par saint Paul aux Corinthiens (1. Cor. xv, 4, 5) : « Visus est Cephæ « et post hoc undecim ». C'est ainsi que l'entendent les interprètes.

℣ 36. *Stetit Jesus in medio eorum.* Il entra dans la chambre, « les portes étant « fermées » dit saint Jean (xx, 19). Il parut tout-à-coup, sans que personne se fût aperçu de son arrivée. Ceci se passa le soir même du dimanche de la résurrection.

℣ 37. *Existimabant se spiritum videre.* Un esprit qui aurait pris la forme de Jésus-Christ pour les tromper; car ils ne doutaient pas qu'il ne revînt des Esprits, comme on le voit dans tout le Nouveau Testament. Et le Sauveur, au lieu de détruire cette opinion, a semblé la confirmer en plus d'un endroit (*Vide* Matth. xvii, 4; xiv, 26; Marc, vi, 49; Luc, xxiv, 39) : en sorte qu'on ne peut sans témérité nier qu'il n'arrive quelquefois des apparitions des esprits, des anges, des démons, ou des âmes des morts. Quant à la manière dont se font ces apparitions, c'est ce que nous n'examinons pas ici. Ce qui donna du soupçon aux Apôtres que ce ne fût un esprit, c'est qu'il entra sans ouvrir la porte, comme le raconte saint Jean.

℣ 39. *Spiritus carnem et ossa non habet.* Le Sauveur donne ses pieds et ses mains à considérer et à toucher à ses disciples, pour les persuader de la vérité de son corps, et qu'il n'est point de ces fantômes qui apparaissent et qui n'ont aucune solidité :

Par levibus ventis, volucrique simillima somno.

C'est un air, ou un brouillard, ou quelquefois une simple fascination dans les yeux des assistans; ici c'est un corps palpable, un corps réel, et le même qui a été attaché sur la croix, conservant ses plaies et ses cicatrices, pour marque de la vérité de sa passion.

Digitized by Google

carnem, et ossa non habet, sicut me videtis habere.

40. Et cum hoc dixisset, ostendit eis manus et pedes.

41. Adhuc autem illis non credentibus, et mirantibus præ gaudio, dixit : Habetis hic aliquid, quod manducetur?

42. At illi obtulerunt ei partem piscis assi, et favum mellis.

43. Et cum manducasset coram eis, sumens, reliquias dedit eis,

44. Et dixit ad eos : Hæc sunt verba, quæ locutus sum ad vos, cum adhuc essem vobiscum, quoniam necesse est

rez qu'un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai.

40. Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds.

41. Mais comme ils ne croyaient point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger?

42. Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel.

43. Il en mangea devant eux : et prenant les restes, il les leur donna,

44. Et il leur dit : Vous voyez l'accomplissement de ce que je vous avais dit lorsque j'étais encore avec vous, qu'il était néces-

℣ 41. *Adhuc autem eis non credentibus.* Leur incrédulité n'était pas une résistance à la vérité connue, ou une défiance mal fondée contre ce qu'ils voyaient : c'était un désir ardent que la chose fût comme elle leur paraissait. On ne peut croire si promptement ce qu'on désire beaucoup et ce qu'on sait être extraordinairement difficile. Ainsi, Jacob ne pouvait croire ce qu'on lui disait de son fils Joseph, qui vivait et qui régnait en quelque sorte en Égypte (Genes. XLV, 26). Ainsi, saint Pierre, délivré de prison par un ange, marcha assez long-temps, sans être bien persuadé de la vérité de ce qui se passait. Il croyait que ce fut un songe, jusqu'à ce que l'ange ayant disparu, il se trouva seul (Act. XII, 9). Ainsi les Hébreux, délivrés de la captivité de Babylone, regardaient cette délivrance comme un songe (Psalm. CXXVI, 1). C'est le défaut ordinaire de ceux qui sont dans la disgrâce; ils se défient de tout ce qui leur paraît favorable.

℣ 43. *Et cum manducasset coram eis, sumens reliquias, dedit eis.* Le Sauveur, voyant la peine de ses disciples, leur fournit une nouvelle preuve de sa résurrection et de la vérité de son corps. Il mange en leur présence; mais il mange à la manière des corps glorieux et ressuscités ; non par aucun besoin qu'il en eût, mais pour montrer son pouvoir et la réalité de sa présence. Il avait averti ses disciples qu'à la résurrection les bienheureux seront comme les anges de Dieu (Matth. XXII, 30), ayant des corps, comme n'en ayant point. Il n'avait pas nié qu'ils ne pussent manger, mais il voulait dire simplement qu'ils n'en auraient nul besoin. Nous lisons bien que des anges ont véritablement mangé; mais ils l'ont fait sans aucune nécessité : « Nec tamen necessitate, sed potestate ». Car, ajoute saint Augustin, il y a bien de la différence entre la terre qui boit l'eau dont on l'arrose, et le soleil qui dessèche la terre et qui consume l'eau qui y est répandue : « Aliter enim absorbet « terra aquam sitiens ; aliter solis radius candens : illa indigentia ; iste potentia. »

℣ 44. *Et dixit ad eos : Hæc sunt verba, etc.* Ces paroles ne doivent pas être jointes immédiatement à ce que l'on vient de voir. Le Sauveur ne les prononça que long-temps après et un peu avant son ascension. C'est comme la conclusion de tout ce qui s'était passé depuis la résurrection. Vous voyez à présent que tout ce qui a été prédit de moi dans la loi et dans les prophètes est accompli. Il ne me reste plus que d'aller à mon Père et de vous envoyer l'esprit consolateur, qui achèvera dans vos cœurs et dans vos esprits le changement que j'y ai commencé.

— *In lege Moisi, et Prophetis, et Psalmis.* Dans ces trois classes il comprend tous les livres de l'Ancien Testament. Les cinq Livres de Moïse sous *la Loi;* les Livres historiques et les seize Prophètes sous le nom de *Prophètes;* et enfin les Hagiographes, ou les Livres moraux et sapientiaux, sous le nom de *Psaumes,* qui en font la plus considérable partie et celle où le Messie se trouve marqué plus visible-

Digitized by Google

saire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes, fût accompli.

45. En même temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures;

46. Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit; et c'est ainsi qu'il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour,

47. Et qu'on prêchât en son

impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moisi, et Prophetis, et Psalmis, de me.

45. Tunc aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas,

46. Et dixit eis : Quoniam sic scriptum est, et sic oportebat Christum pati, et resurgere a mortuis tertia die,

47. Et prædicari in nomine

ment. Notre Sauveur semble avoir suivi la division des livres sacrés qui était en usage de son temps; car Josèphe (*contra Appion.* l. 1) nous dit que les Hébreux n'ont que vingt-deux livres sacrés, dont les cinq premiers sont ceux de Moïse : « Depuis Moïse jusqu'à Artaxercès les prophètes ont écrit l'histoire de leur temps « en treize livres. Les autres quatre livres contiennent des hymnes et des préceptes « de morale. »

Du temps de saint Jérôme (*Prolog. Galeat.*) on les partageait un peu autrement. Les vingt-deux livres saints, qui répondaient au nombre des vingt-deux lettres de l'alphabet, étaient distingués en trois classes. La première contenait *la Loi*, ou les cinq livres de Moïse. La deuxième comprenait *les Prophètes*, c'est-à-dire les livres de Josué, des Juges, de Ruth, les deux de Samuël, les deux des Rois, puis Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et les douze petits Prophètes. La troisième classe était des Hagiographes, dont le premier est Job, puis David ou les Psaumes, Salomon ou les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, Daniel, les Paralipomènes, Esdras, Esther. Les Juifs d'aujourd'hui ont varié et ne s'accordent ni avec Josèphe, ni avec saint Jérôme. Ils distribuent les livres sacrés en quatre classes. La première contient *la Loi*, ou les cinq livres de Moïse. La deuxième *les premiers Prophètes*, qui sont Josué, les Juges, les deux livres de Samuël et les deux des Rois. La troisième comprend *les derniers Prophètes*, qui sont Jérémie, Ezéchiel, Isaïe et les douze petits Prophètes. Enfin la quatrième classe renferme les *Hagiographes*, qui sont Ruth, les Psaumes, Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique, les Lamentations, Daniel, Esther, Esdras et les Paralipomènes.

℣ 45. *Aperuit illis sensum ut intelligerent Scripturas.* Jusque-là les Apôtres avaient été fort peu instruits du vrai sens des Écritures, non-seulement parce qu'ils les avaient peu étudiées; mais aussi parce que remplis de faux préjugés, ils en expliquaient les principaux articles dans un sens fort éloigné du véritable. Par exemple, ils se figuraient le règne du Messie comme un règne temporel, où l'on devait jouir de toutes sortes de bonheurs et où l'on devait goûter toutes sortes de plaisirs sensuels. Ils attendaient des charges, des dignités, des emplois honorables dans ce royaume. Jésus-Christ leur ouvre l'esprit et leur découvre le vrai sens des Écritures sur ces articles et sur une infinité d'autres qu'ils entendaient mal. Il leur montre que tout ce qui était arrivé était parfaitement conforme aux Écritures; qu'elles s'étaient accomplies dans sa personne ; qu'il avait fallu pour leur accomplissement littéral que le Christ souffrît, qu'il fût crucifié et qu'il ressuscitât le troisième jour. Voilà proprement l'époque de la rupture du voile qui avait jusqu'alors couvert les saintes Écritures. Depuis ce temps on a vu distinctement que Jésus-Christ était la fin de la loi et des prophètes; qu'en lui toutes les contrariétés apparentes des prophètes se conciliaient; qu'en lui se réunissaient les deux peuples, les Juifs et les gentils; que par lui le mur de séparation était rompu; enfin que dans sa personne tout s'expliquait aisément, et que hors de lui tout demeurait inexplicable.

℣ 47. *Et prædicari in nomine ejus pœnitentiam.* Il leur montra ce qui était accompli et ce qui restait à accomplir pour l'entière exécution des prophéties. Il fallait que la pénitence fût prêchée par tout le monde, non-seulement aux Juifs, mais aussi aux gentils, en commençant par Jérusalem, et en continuant par tout le reste du monde. Cette pénitence consiste à reconnaître et à détester ses péchés, à

Digitized by Google

ejus pœnitentiam, et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Jerosolyma.

48. Vos autem testes estis horum.

49. Et ego mitto promissum Patris mei in vos; vos autem sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto.

nom la pénitence, et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem.

48. Or, vous êtes témoins de ces choses.

49. Et je m'en vais envoyer sur vous le don de mon Père, qui vous a été promis; mais cependant demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut.

satisfaire à Dieu par la conversion de son cœur et par de dignes fruits de pénitence, à croire à Jésus-Christ, à recevoir le baptême et à vivre suivant les lois de l'Évangile. Voilà ce qui restait à faire et ce que Jésus-Christ laissait à exécuter à ses Apôtres. Il n'est pas malaisé de montrer que la conversion des gentils, leur pénitence, leur créance en Jésus-Christ et l'établissement de l'Église parmi toutes les nations ne sont pas moins marqués dans les Écritures, que la naissance, la vie, la mort et la résurrection du Sauveur.

℣ 48. *Vos autem testes estis horum.* Vous êtes témoins de tout ce qui s'est fait: de ma prédication, de ma vie, de ma mort et de ma résurrection. Vous irez dans toute la terre rendre témoignage à ces vérités; vous commencerez par Jérusalem, par les Juifs, et à leur refus vous vous répandrez par tout le monde. Vous y serez mes témoins et mes ambassadeurs. Quand on veut mettre un Apôtre en la place du traître Judas, saint Pierre dit qu'il faut choisir un homme parmi ceux qui ont été présens à tout ce que le Sauveur a fait et dit depuis son baptême, pour servir de témoin à sa résurrection (Act. I, 21, 22) : « Testem resurrectionis ejus nobiscum « fieri unum ex istis. »

℣ 49. *Et ego mitto promissum Patris mei in vos.* Pour vous disposer aux fonctions auxquelles je vous destine et pour vous fortifier dans l'emploi de prédicateurs et de témoins de la vérité, je vous enverrai de la part de mon Père le Saint-Esprit, qui vous fortifiera, qui vous éclairera et vous instruira. Cet esprit divin a été promis par le Père dans les prophètes. Par exemple (Is. XLIV, 3) : « Je répandrai mon « Esprit sur vos enfans et ma bénédiction sur votre race ». Et ailleurs (Ezech. XXXVI, 26) : « Je vous donnerai un cœur nouveau et un esprit nouveau : j'ôterai « de vous le cœur de pierre qui est dans votre chair, et je vous donnerai un cœur « de chair, et je mettrai mon esprit au milieu de vous, et je ferai que vous mar- « chiez dans mes commandemens ». Et le prophète Joël (II, 28) : « Je répandrai « mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, et je donnerai mon « esprit à mes serviteurs et à mes servantes, dit le Seigneur ». Le Sauveur avait aussi souvent promis à ses Apôtres cet esprit consolateur (Joan. XIV, 16) : « Je prie- « rai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet pour demeurer éternellement « avec vous; il vous donnera l'esprit de vérité que le monde ne peut pas recevoir ». Et encore (Joan. XV, 26) : « Lorsqu'il sera venu, cet esprit de vérité, il rendra té- « moignage de moi, etc. »

— *Vos autem sedete in civitate.* Jésus-Christ disait ceci à ses Apôtres le jour même qu'il monta au ciel. Ils étaient à Jérusalem; il leur dit de ne point sortir de la ville, jusqu'à ce qu'ils aient vu l'exécution de ses promesses. Il ne fut pas longtemps sans leur en faire connaître la vérité. A dix jours de là, au jour de la Pentecôte, l'Esprit saint descendit sur eux. Il faut joindre à ce verset ce qui se lit dans les Actes (I, 5, 6, 7, 8) : « Jean a donné le baptême de l'eau; mais pour vous, vous « serez baptisés du baptême du Saint-Esprit dans peu de jours. Les Apôtres étant « donc assemblés, lui demandaient : Seigneur, est-ce dans ce temps que vous de- « vez rétablir le royaume d'Israël? Mais il leur répondit : Ce n'est point à vous à « connaître les temps et les momens que le Père a mis en sa puissance : mais vous « recevrez le Saint-Esprit et vous me servirez de témoins dans la Judée, à Jérusalem, « dans la Samarie et dans toute la terre, etc. »

Digitized by Google

50. Après cela il les mena dehors vers Béthanie, et ayant levé les mains, il les bénit :

51. Et en les bénissant il se sépara d'eux, et fut enlevé au ciel.

52. Les disciples l'ayant adoré, s'en retournèrent comblés de joie à Jérusalem :

53. Et ils étaient sans cesse dans

50. Eduxit autem eos foras in Bethaniam, et elevatis manibus suis, benedixit eis.

51. Et factum est, dum benediceret illis, recessit ab eis, et ferebatur in cœlum.

52. Et ipsi adorantes, regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno :

53. Et erant semper in tem-

℣ 50. *Eduxit eos foras in Bethaniam.* Il les conduisit hors de la ville de Jérusalem, vers le bourg de Béthanie, qui était au pied du mont des Oliviers, au midi de Jérusalem, à quinze stades de la ville, selon saint Jean (XI, 18), ou à deux mille pas, selon saint Jérôme (*in locis Hebr.*), c'est-à-dire une bonne demi-lieue.

— *Elevatis manibus, benedixit eis.* Il étendit ses mains vers eux, comme il était ordinaire parmi les Juifs dans leurs bénédictions : « Extendens manum ad populum, benedixit ei », dit l'Ecriture en parlant d'Aaron, qui donne la bénédiction au peuple assemblé (Levit. IX, 22).

℣ 51. *Recessit ab eis, et ferebatur in cœlum.* Il s'éleva insensiblement de terre, et une nuée le déroba enfin à leurs yeux (Act. I, 9) : « Videntibus illis, elevatus est, « et nubes suscepit eum ab oculis eorum. »

℣ 52. *Adorantes, regressi sunt in Jerusalem.* Ils lui rendirent les hommages et l'adoration de latrie, comme à un Dieu. Jusqu'alors ils avaient connu Jésus-Christ selon la chair ; mais depuis son ascension glorieuse ils ne le connaissent plus selon la chair, mais selon l'esprit (2. Cor. V, 16) : « Et si cognovimus secundum « carnem Christum ; sed nunc jam non novimus. »

℣ 53. *Et erant semper in templo, laudantes, etc.* Jésus-Christ leur avait ordonné de ne pas sortir de Jérusalem (Luc, XXIV, 49) qu'ils n'eussent reçu le Saint-Esprit ; ils obéissent ponctuellement à ses ordres ; ils se retirent dans cette ville ; ils y demeurent continuellement occupés aux exercices de piété, dans la prière et dans les louanges du Seigneur. Ils étaient *sans cesse dans le temple*, c'est-à-dire ils y passaient une grande partie du jour et y demeuraient aussi long-temps que leur dévotion le demandait, n'ayant aucune autre occupation que celle de prier et de louer le Seigneur pendant tout ce temps.

Dans les Actes des Apôtres (I, 13) il y a une chose qui paraît contraire à ce qu'on lit ici. Il y est dit que les Apôtres et les disciples étant de retour du mont des Oliviers, où ils avaient vu Jésus-Christ s'élever au ciel, « ils montèrent dans une salle « en haut, où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, « Barthélemy, lesquels persévéraient unanimement en oraison avec Marie, Mère « de Jésus ; etc. ». Comment accorder ce qui est dit ici, qu'ils étaient continuellement dans le temple avec ce qui est dit de leur demeure dans une maison particulière, où ils étaient occupés à une oraison continuelle ?

Pour résoudre cette prétendue contrariété, les uns croient que les Apôtres et les disciples étaient continuellement en oraison ou dans le temple ou dans leur maison, étant dans le temple aux heures ordinaires de la prière et dans leur maison aux autres temps, pour ne pas se faire trop remarquer. D'autres conjecturent que cette salle haute où ils demeuraient était dans le temple, où l'on sait qu'il y avait plusieurs appartemens où les femmes mêmes pouvaient entrer, témoin ce qui se passa dans l'éducation du jeune roi Joas (4. Reg. XI, 2, 3 ; 2. Par. XXII, 11, 12), qui fut élevé dans le temple avec sa nourrice pendant quelques années. Ce qui peut confirmer ce sentiment, c'est qu'au sortir de cette salle, le jour de la Pentecôte, les Apôtres rencontrent une grande multitude de peuple dans le parvis du temple (Act. II, 4, 5, 6) auxquels ils prêchent la parole du salut. D'ailleurs il était convenable que le Saint-Esprit descendît sur les Apôtres dans le temple du Seigneur, afin que la grâce de l'Évangile et la consommation des figures arrivassent dans le lieu qui était le centre de la religion judaïque.

Mais ce sentiment, qui a plu à d'habiles critiques, n'est pas sans difficulté. Il est bien plus vraisemblable que les Apôtres avaient un appartement dans la ville,

Digitized by Google

plo, laudantes et benedicentes Deum. Amen.

le temple, louant et bénissant Dieu. Amen.

où ils demeuraient tous ensemble, et qu'ayant reçu le Saint-Esprit le matin du jour de la Pentecôte, ils montèrent aussitôt au temple, où s'étant mis à parler de diverses langues, le peuple s'assembla autour d'eux. Et alors on vit arriver ce qui est décrit au chapitre second des Actes. Ce que saint Luc dit ici de leur application et de leur assiduité à la prière, doit s'entendre du temps qui suivit la descente du Saint-Esprit. Il nous décrit en cet endroit l'occupation des premiers fidèles après la Pentecôte.

FIN DE L'ÉVANGILE DE SAINT LUC.

Digitized by Google